

2020

Durango

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Ce manuel a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du manuel qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce manuel.

Le présent manuel illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le manuel de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce manuel.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2019 de FCA US LLC

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 17

2 PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE 21

3 PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE 162

4 SÉCURITÉ 205

5 DÉMARRAGE ET CONDUITE 310

6 EN CAS D'URGENCE 443

7 ENTRETIEN ET MAINTENANCE 495

8 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 576

9 MULTIMÉDIA 591

10 SERVICE À LA CLIENTÈLE 729

11 INDEX 735

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 17
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 18
  - Renseignements essentiels 18
  - Symboles 18
- AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE 19
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 20
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 20

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

- GUIDE D'UTILISATEUR DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT 21
- CLÉS 23
  - Télécommande 23
- COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 29
  - Bouton-poussoir d'allumage sans clé 29
  - Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche 30
  - Pile de télécommande déchargée 31
- DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 32
  - Utilisation du système de démarrage à distance 32
  - Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement 33
  - Passage en mode de démarrage à distance 34
  - Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule 34
  - Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule 34
  - Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 35
  - Généralités 35
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY 36
  - Programmation de clé 37
  - Clés de rechange 37
  - Généralités 38
- SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT 38
  - Amorçage du système 39
  - Désamorçage du système 39
  - Réamorçage du système 40
  - Alerte de tentative d'effraction 41

- PORTIÈRES 41
  - Verrouillage manuel des portières 41
  - Verrouillage à commande électrique 42
  - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif 43
  - Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement 49
  - Verrouillage automatique – selon l'équipement 49
  - Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 49
- SIÈGES 50
  - Réglage manuel (sièges avant) 51
  - Réglage manuel (sièges arrière) 54
  - Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement 62
  - Siège passager à commande électrique – selon l'équipement 64
  - Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement 65
  - Sièges chauffants – selon l'équipement 69
  - Sièges ventilés avant — selon l'équipement 72
- APPUIE-TÊTE 73
  - Appuie-tête actifs – sièges avant 73
  - Appuie-tête – sièges arrière 76
  - Dépose de l'appuie-tête – sièges arrière 76
  - Commande électrique Appuie-tête rabattables de la troisième rangée 77
- VOLANT 78
  - Colonne de direction inclinable et télescopique à commande manuelle – selon l'équipement 78
  - Colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique – selon l'équipement 79
  - Volant chauffant – selon l'équipement 80
- RÉTROVISEURS 81
  - Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement 81
  - Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement 81
  - Rétroviseurs extérieurs 82
  - Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement 83
  - Rétroviseurs à commande électrique 83
  - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 84

- Inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement....84
- Miroirs de courtoisie éclairés 84

■ ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR....85
- Levier multifonction....85
- Commutateur des phares 86
- Feux de jour – selon l'équipement 87
- Inverseur route-croisement....87
- Feux de route automatiques – selon l'équipement ...87
- Appel de phares....88
- Phares automatiques 88
- Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord 88
- Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces....88
- Délai d'extinction des phares....89
- Avertisseur de phares allumés 89
- Phares antibrouillard – selon l'équipement....89
- Clignotants 90
- Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement....90
- Écono-charge....90

■ ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR 91
- Éclairage d'accueil 91

■ ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE....94
- Fonctionnement des essuie-glaces 94
- Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 97
- Essuie-glace et lave-glace de lunette 98

■ COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION....99
- Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation 100
- Fonctions des commandes de chauffage-climatisation 115
- Commande de réglage automatique de la température 116
- Conseils utiles 117

■ GLACES 120
- Glaces à commande électrique 120
- Tremblement dû au vent 123

- TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 124
  - Ouverture du toit ouvrant 125
  - Fermeture du toit ouvrant 125
  - Tremblement dû au vent 125
  - Fonctionnement du rideau pare-soleil 126
  - Fonction de détection des obstacles 126
  - Entretien du toit ouvrant 126
  - Fonctionnement lorsque le contact est coupé 126
  - Procédure de calibration 127
- CAPOT 127
  - Ouverture du capot 127
  - Fermeture du capot 128
- HAYON 129
  - Hayon à commande électrique – selon l'équipement 129
  - Caractéristiques de l'espace de chargement 131
- OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 133
  - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 134
  - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 137
  - Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD} 138
  - Sécurité 139
  - Conseils de dépannage 139
  - Généralités 140
- ÉQUIPEMENT INTERNE 141
  - Rangement 141
  - Porte-gobelets 146
  - Prises de courant électrique 149
  - Onduleur d'alimentation – selon l'équipement 153
  - Volet de rangement pour lunettes de soleil 154
- PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT 154
  - Déploiement des traverses 155
  - Rangement des traverses 158

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

- GROUPE D'INSTRUMENTS 162
  - Description du groupe d'instruments 163
- GROUPE D'INSTRUMENTS SRT 165
  - Description du groupe d'instruments SRT 166

- AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS.....167
  - Emplacement et commandes.....167
  - Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur 170
  - Affichage et messages.....172
  - Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments 174
  - Protection antidécharge de la batterie activée / Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement 182
- TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES.....184
  - Témoins d'avertissement rouges.....184
  - Témoins d'avertissement jaunes.....190
  - Témoins jaunes 196
  - Témoins verts.....197
  - Témoins blancs.....199
  - Témoins bleus 200
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 201
  - Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II).....201
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN.....202

SÉCURITÉ

- FONCTIONS DE SÉCURITÉ 205
  - Système de freinage antiblocage (ABS) 205
  - Système de commande électronique des freins 207
- AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES.....218
  - Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement.....218
  - Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage.....226
  - Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).....231
- DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 239
  - Fonctions du dispositif de retenue des occupants..239
  - Consignes de sécurité importantes 239
  - Ceintures de sécurité 241
  - Systèmes de retenue complémentaires.....256
  - Ensemble de retenue pour enfants.....273
  - Transport d'animaux domestiques 303

- CONSEILS DE SÉCURITÉ 303
  - Transport de passagers 303
  - Gaz d'échappement 304
  - Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 304
  - Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 307

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DÉMARRAGE DU MOTEUR 310
  - Transmission automatique 311
  - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage 311
  - Démarrage normal 312
  - Si le moteur ne démarre pas 317
  - Fonctionnement par temps froid (sous -30 °C ou -22 °F) 318
  - Après le démarrage 318
- CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 318
- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – NON SRT 318
- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – SRT 319
- FREIN DE STATIONNEMENT 320
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 323
  - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 325
  - Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 325
  - Mode d'économie de carburant (ECO) 326
  - Transmission automatique à huit rapports 327
- MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT 336
- FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE 337
  - Directives et précautions d'utilisation de la boîte de transfert à une vitesse – selon l'équipement 337
  - Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) – selon l'équipement 337
  - Procédure de changement de gamme 341
- TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L ET 6.4L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT 342
- DIRECTION ASSISTÉE 342

- SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 344
  - Mode automatique 344
  - Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique....345
  - Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 346
  - Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage....346
  - Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage....347
  - Anomalie du système 347
- CONTRÔLE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 348
  - Activation 348
  - Pour programmer une vitesse souhaitée 349
  - Changement de la vitesse programmée 349
  - Accélération pour dépassement 351
  - Pour revenir à la vitesse programmée 351
  - Désactivation 351
- RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) – SELON L'ÉQUIPEMENT 352
  - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 354
  - Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)....354
  - Activation et désactivation....355
  - Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 356
  - Annulation du système....357
  - Désactivation du système....357
  - Retour à la vitesse programmée 357
  - Changement de la vitesse programmée 358
  - Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)....360
  - Aide au dépassement....363

- Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt....363
- Menu du régulateur de vitesse adaptatif....364
- Messages d'avertissement et d'entretien....365
- Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif....368
- Généralités....372
- Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable)....372

■ SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT....376
- Capteurs du système ParkSense....377
- Affichage du système ParkSense....378
- Affichage d'avertissement du système ParkSense..382
- Activation et désactivation du système ParkSense....383
- Fonctionnement avec une remorque....383
- Entretien du système d'aide au recul ParkSense....384
- Nettoyage du système ParkSense....385
- Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense....385

■ SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT....387
- Capteurs du système ParkSense....388
- Affichage du système ParkSense....389
- Affichage d'avertissement du système ParkSense....394
- Activation et désactivation du système ParkSense....394
- Fonctionnement avec une remorque....395
- Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense....395
- Nettoyage du système ParkSense....397
- Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense....397

■ SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT....399
- Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense....399
- Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense....400
- Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense....401
- Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense....404

- CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW 404
- RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE 407
  - Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant.....410
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 411
  - Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 411
  - Charge utile 411
  - Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 411
  - Dimensions des pneus 411
  - Dimensions des jantes.....411
  - Pression de gonflage des pneus 411
  - Poids à vide 411
  - Chargement 412
- TRACTAGE DE REMORQUE.....412
  - Terminologie du remorquage.....413
  - Classification des attelages de remorque.....416
  - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) – SRT 417
  - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) – SRT 418
  - Retrait du couvercle du récepteur d'attelage de remorque – selon l'équipement.....419
  - Poids de la remorque et poids sur l'attelage 420
  - Exigences de remorquage 421
  - Conseils pour le remorquage 429
- CHASSE-NEIGE.....430
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) 431
  - Remorquage du véhicule derrière un autre.....431
  - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière 432
  - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse) 433
  - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses) 433
- CONSEILS DE CONDUITE.....438
  - Conseils de conduite sur route 438
  - Conseils de conduite hors route 439

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 443
- RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT ...443
  - Généralités 449

- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 450
  - Ampoules de rechange 450
  - Remplacement d'ampoule.....452
- FUSIBLES 455
  - Généralités.....455
  - Fusibles sous le capot.....456
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 464
  - Pneus à affaissement limité.....464
  - Emplacement du cric.....465
  - Rangement de la roue de secours.....467
  - Retrait de la roue de secours.....468
  - Préparatifs pour l'utilisation du cric.....471
  - Directives de levage 472
  - Installation des pneus route.....479
- DÉMARRAGE D'APPOINT 480
  - Préparations pour un démarrage d'appoint.....480
  - Procédure de démarrage d'appoint 481
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 483
- LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL.....485
- POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ 487
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 489
  - Modèles à propulsion arrière.....492
  - Modèles à transmission intégrale.....493
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE SRT EN PANNE 494
- SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS) 494
- ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT 494

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ENTRETIEN PÉRIODIQUE – NON-SRT 495
  - Plan d'entretien 496
  - Utilisation intensive du véhicule.....500
- ENTRETIEN PÉRIODIQUE – SRT 500
  - Programme d'entretien – SRT.....502
- COMPARTIMENT MOTEUR 508
  - Moteur 3.6L.....508
  - Moteur 5.7L.....509
  - Moteur 6.4L.....510
  - Vérification du niveau d'huile 511
  - Ajout de liquide lave-glace 511
  - Batterie sans entretien.....512
  - Lavage à pression 513

- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE 513
  - Huile moteur 513
  - Filtre à huile moteur 517
  - Filtre à air du moteur 517
  - Entretien du climatiseur 519
  - Vérification des courroies d'entraînement des accessoires 524
  - Graissage des articulations de la carrosserie 526
  - Balais d'essuie-glace 526
  - Système d'échappement 532
  - Circuit de refroidissement 534
  - Système de freinage 539
  - Transmission automatique 541
  - Liquide pour essieu avant et arrière 543
  - Boîte de transfert 544
- SOULÈVEMENT DU VÉHICULE 544
- PNEUS 544
  - Renseignements concernant la sécurité des pneus 544
  - Pneus – Généralités 554
  - Types de pneus 561
  - Roues de secours – selon l'équipement 562
  - Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 565
  - Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) – non SRT 567
  - Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) – SRT 568
  - Recommandations concernant la permutation des pneus 568
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 569
  - Indice d'usure de la bande de roulement 570
  - Indice d'adhérence 570
  - Résistance à la chaleur 570
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 571
- CARROSSERIE 571
  - Protection contre des agents atmosphériques 571
  - Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 572
  - Entretien de la carrosserie 572
- INTÉRIEURS 573
  - Sièges et pièces en tissu 573
  - Pièces en plastique et pièces enduites 574
  - Pièces en cuir 575
  - Surfaces vitrées 575

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- DONNÉES D'IDENTIFICATION 576
  - Numéro d'identification du véhicule 576
- SYSTÈME DE FREINAGE 577
- SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 577
  - Normes de serrage 578
- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 579
  - Moteur 3.6L 579
  - Moteur 5.7L 580
  - Moteur 6.4L 580
  - Essence reformulée 581
  - Additifs 581
  - Essences à mélange oxygéné 582
  - Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 582
  - Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 583
  - MMT dans le carburant 583
  - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation 583
  - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 584
- LIQUIDES ET CONTENANCES – NON-SRT 585
- LIQUIDES ET CONTENANCES – SRT 586
- LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – NON-SRT 587
  - Moteur 587
  - Châssis 588
- LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – SRT 589
  - Moteur 589
  - Châssis 590

MULTIMÉDIA

- SYSTÈMES UCONNECT 591
- BARRE DE MENU GLISSER-DÉPLACER 591
- CYBERSÉCURITÉ 592
- RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 593
  - Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4 594
  - Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION 618
- PAGES DE PERFORMANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 645
  - Home (Domicile) 646

- Minuteries....650
- Gauges (Indicateurs)....653
- G-Force (Force G)....655
- Engine (Moteur)....656
- Dyno (Dynamomètre)....657

■ MODES DE CONDUITE SRT....658
- SRT DASHBOARD (TABLEAU DE BORD SRT)....659
- Mode Track (Piste)....659
- Mode Sport....660
- Mode Tow (Remorquage)....661
- Mode Snow (Neige)....661
- Mode Auto (Automatique)....663
- Mode Custom (Personnalisé)....664

■ RACE OPTIONS (OPTIONS DE COURSE)....671
- Dispositif de départ assisté....672
- Shift Light (Témoin de changement de vitesse)....675
- « Race Cooldown » (Refroidissement après course) – selon l'équipement....677

■ DIRECTIVES POUR L'UTILISATION SUR PISTE....679

■ MODE VALET....681

■ MODE ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT)....683

■ COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT....684
- Fonctionnement de la radio....685
- Mode multimédia....685

■ COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT....685
- Branchement à l'entrée audio AUX (AUXILIAIRE) ou d'un appareil USB externe....686
- Utilisation de cette fonction....687
- Port de chargement USB de deuxième rangée....687

■ SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT....688
- Premiers pas....688
- Système à deux écrans vidéo....690
- Lecteur de disque Blu-ray^{MC}....690
- Utilisation d'une console de jeu vidéo....693
- Lecture d'un DVD/Blu-ray^{MC} au moyen de la radio à écran tactile....694
- Remarques importantes sur le système à deux écrans vidéo....696
- Télécommande du lecteur de disque Blu-ray^{MC} - selon l'équipement....696

- Fonctionnement des casques d'écoute....698
- Commandes....698
- Remplacement des piles du casque d'écoute....699
- Accessibilité – selon l'équipement....700
- Garantie limitée à vie du casque d'écoute stéréo....700

■ FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES....705
- Renseignements concernant la réglementation et la sécurité....706

■ ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT....707
- Présentation du système Uconnect....707
- Mise en route....709
- Commandes vocales de base....710
- Radio....710
- Multimédia....711
- Téléphone....713
- Réponse texte-voix – selon l'équipement....714
- Température....716
- Système de navigation (4C AVEC NAVIGATION)....717
- Inscription (4C/4C AVEC NAVIGATION)....719
- Rapport et alerte sur la santé du véhicule (4C / 4C AVEC NAVIGATION)....719
- Application mobile (système 4C/4C AVEC NAVIGATION)....720
- Application Siri^{MD} Eyes Free – selon l'équipement....721
- Do Not Disturb (Ne pas déranger)....722
- Android Auto^{MC} – selon l'équipement....723
- Apple CarPlay^{MD} – selon l'équipement....725
- Généralités....727
- Renseignements supplémentaires....728

SERVICE À LA CLIENTÈLE

■ POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE....729
- Préparation pour la visite d'entretien....729
- Préparation d'une liste....729
- Faites des demandes raisonnables....729

■ SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE....729
- Centre de service à la clientèle FCA US LLC....730
- Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.....730
- Contact au Mexique....730
- Porto Rico et les îles Vierges américaines....731
- Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)....731
- Contrat de service....731

- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE ...732
- PIÈCES MOPAR ...732
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ ...732
  - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. ...732
  - Au Canada ...733
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION ...733

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Cher client, félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

C'est un véhicule utilitaire spécialisé Il peut accéder à des endroits et accomplir des tâches qui ne sont pas prévues pour les véhicules de tourisme conventionnels. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices. Lisez le manuel du propriétaire avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et des documents à l'intention de l'automobiliste, disponibles en ligne. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, la couverture de la garantie du véhicule, ainsi que les détails des modalités de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, les conseils et les avertissements importants qui s'y trouvent vous aideront utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. En conséquence, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et au modèle que vous avez achetés. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler qu'un concessionnaire autorisé connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Renseignements essentiels

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent Guide de l'automobiliste.

Symboles

Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Consultez le paragraphe « Témoins d'avertissement et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur les symboles utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



Étiquette d'avertissement concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce manuel du propriétaire contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures voire la mort. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

GUIDE D'UTILISATEUR DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Accédez directement aux renseignements rédigés à l'intention de l'automobiliste au moyen de la radio à écran tactile du système Uconnect 4C ou 4C AVEC NAVIGATION (selon l'équipement).

Pour accéder au guide d'utilisateur du véhicule à l'écran tactile du système Uconnect : Appuyez sur le bouton **Apps** (Applications) du système Uconnect. Appuyez ensuite sur l'icône **Vehicle User Guide** (Guide d'utilisateur du véhicule) sur votre écran tactile. Aucune inscription à Uconnect n'est requise.



Icône Vehicle User Guide (Guide d'utilisateur du véhicule) à l'écran tactile du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

NOTA :
Les fonctions Vehicle User Guide (Guide d'utilisateur du véhicule) ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mouvement. Si vous essayez d'y accéder pendant que le

véhicule est en mouvement, le système affiche le message « Feature not available while the vehicle is in motion » (Fonction non disponible lorsque le véhicule est en mouvement).

Fonctions préinstallées

- Votre guide d'utilisateur – Mis à jour en temps réel
- Écran tactile commode
- Calendriers et renseignements relatifs à l'entretien
- Glossaire complet des icônes et des symboles
- Disponible partout et à tout moment
- Interface personnalisable
- Multilingue

Lorsque vous lancez le guide d'utilisateur du véhicule, vous pouvez explorer votre manuel de renseignements sur la garantie et d'utilisation de la radio partout et à chaque fois que vous en avez besoin. Le système Uconnect affiche le guide d'utilisateur du véhicule sur la radio à écran tactile pour vous aider à mieux comprendre votre véhicule. Vous n'avez aucune application à télécharger, aucun téléphone à brancher et aucun appareil externe requis pour la lecture. De plus, il se met à jour tout au long de l'année, en temps réel, de sorte à ne jamais être obsolète.

Caractéristiques et avantages

- Pré-installés sur la radio à écran tactile Uconnect
- Recherche avancée et fonction de navigation
- Application NAV (NAVIGATION) performante (selon l'équipement)
- Permet d'ajouter des sujets sélectionnés à une catégorie Favorites (Favoris) pour un accès rapide
- Glossaire des icônes et symboles
- Renseignements concernant la garantie
- Renseignements importants pour le conducteur et aide au conducteur :
  - Directives d'utilisation
  - Renseignements concernant la garantie
  - Normes relatives au niveau de liquide
  - Calendriers d'entretien
  - Procédures d'urgence
  - Communication avec le 911 et plus

CONSEIL :
Lorsque vous consultez une rubrique, appuyez sur l'icône en forme d'étoile pour l'ajouter à vos favoris, afin d'en faciliter l'accès à l'avenir.

CLÉS

Télécommande

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage comprend une télécommande de télédéverrouillage et un bouton-poussoir d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Le système de télédéverrouillage comprend une télécommande et la fonction de système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (selon l'équipement).

NOTA :
Il se pourrait que vous ne trouviez pas la télécommande si elle est placée près d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal sans fil de la télécommande.

La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande sont déchargées. La clé d'urgence sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie supérieure de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.

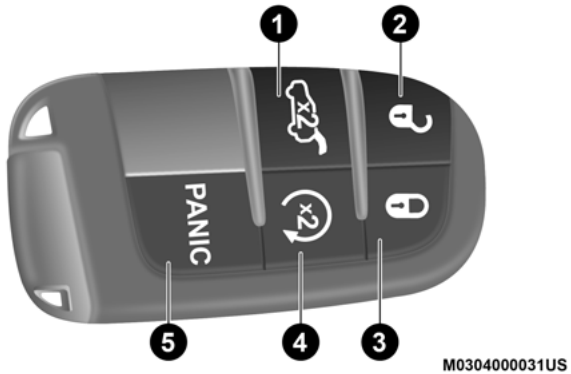

Télécommande

1 – Hayon
2 – Déverrouillage
3 – Verrouillage
4 – Démarrage à distance
5 – Alarme d'urgence



Retrait de la clé d'urgence

NOTA :

- Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.
- Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou épuisée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Si le véhicule est déverrouillé au moyen d'une télécommande et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, les portières se verrouillent de nouveau et l'alarme de sécurité (selon l'équipement) s'amorce.

Les ampoules de clignotant clignotent deux fois pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume.

1st Push Of Key Fob Unlock (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de déverrouillage de la télécommande. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction programmable.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Les portières se déverrouillent automatiquement si la clé est laissée dans l'habitacle, sinon les portières resteront bloquées.

Remplacement de la pile dans la clé avec télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé d'urgence hors du boîtier de l'autre main.

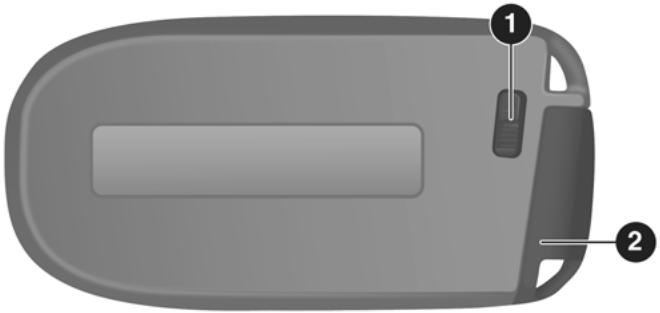

Retrait de la clé d'urgence

1 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
2 – Clé d'urgence

2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant la pointe de la clé d'urgence, un tournevis à lame plate nº 2 ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



Retrait de la clé d'urgence

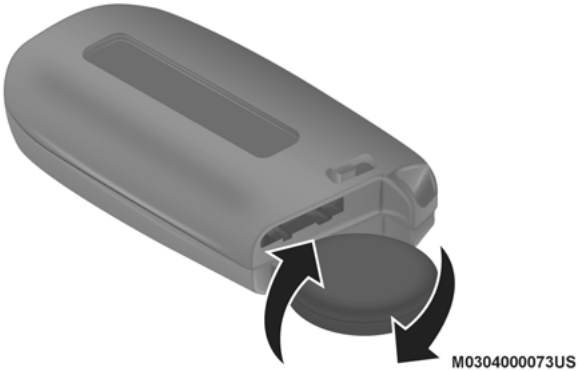

Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie

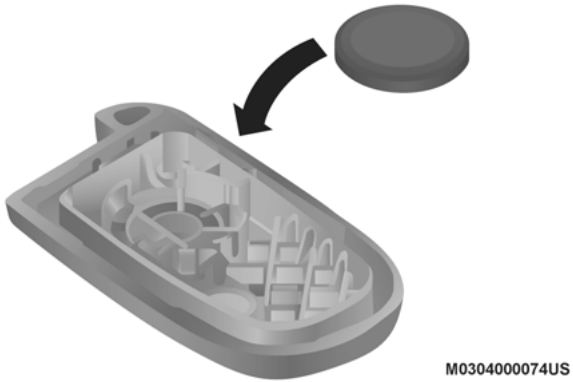

Remplacement des piles de la télécommande

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.

Demande de télécommandes supplémentaires

NOTA :
Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).**

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :
Apportez toutes vos clés du véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier le système d'antidémarreur Sentry Key.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte trois modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois modes sont OFF (HORS FONCTION), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE).

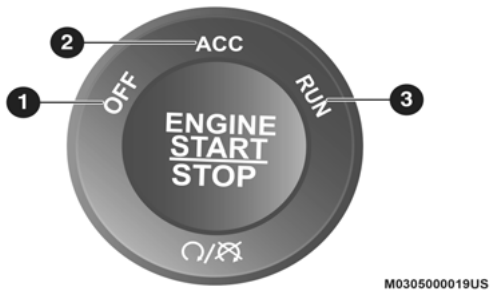

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

1 – OFF (HORS FONCTION)
2 – ACC (ACCESSOIRES)
3 – ON/RUN (MARCHE)

NOTA :
Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou épuisée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA :
Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Avant de quitter un véhicule, placez toujours la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement. Vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.**

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation. Retirez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction) et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

Pile de télécommande déchargée

Fonction Key Not Detected (Clé non détectée)

Si la position du commutateur d'allumage ne change pas au moyen d'une simple pression sur le bouton d'allumage et que le message « Key Fob Not Detected » (Clé non détectée) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, la pile de la télécommande peut être faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le bouton-poussoir d'allumage sans clé. Placez le côté en saillie (côté opposé à la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton-poussoir d'allumage sans clé, puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage. Une fois le démarreur activé et le moteur démarré, retirez la télécommande du bouton-poussoir d'allumage sans clé.

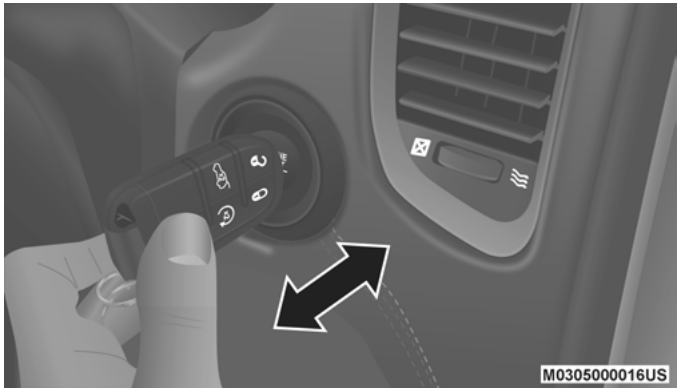

Procédure de démarrage de télécommande avec pile faible ou déchargée

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Utilisation du système de démarrage à distance

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.

- Le commutateur d'allumage en position STOP/OFF (HORS FONCTION).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le système d'alarme antivol ne signale pas une intrusion.

AVERTISSEMENT!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, des glaces, des serrures de portière ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles.**

Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Open (Démarrage à distance annulé – Portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Open (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Liftgate Open (Démarrage à distance annulé – Hayon ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message d'annulation du démarrage à distance reste actif jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande. Toutefois, il faut établir le contact en appuyant deux fois sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN [MARCHE]) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA :
Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières, ou déverrouillez le véhicule au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif et des poignées de portière à déverrouillage passif, et désamorcez le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

NOTA :
Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, le

message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé par l'intermédiaire du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système de démarrage à distance avec fonctions confort.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Si une télécommande non valide est utilisée pour tenter mettre le moteur en marche, le système empêche le démarrage de ce dernier. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Programmation de clé

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Clés de rechange

NOTA :
Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).**

NOTA :
La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

Apportez toutes vos clés du véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier le système d'antidémarreur Sentry Key.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle les portières du véhicule et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du hayon sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol émet des signaux

sonores et visuels : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les clignotants et les feux de stationnement clignotent et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (HORS FONCTION). Consultez le paragraphe « Commutateur d'allumage » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du présent chapitre).
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

NOTA :
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » sous « Portières » dans le présent chapitre.

- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (HORS FONCTION).
  - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, appuyez sur le bouton d'allumage sans clé (nécessite au moins une télécommande valide dans le véhicule).
  - Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (MARCHE).

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système d'alarme antivol.
- Le système d'alarme antivol demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système d'alarme antivol ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.
- Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système d'alarme antivol, l'avertisseur sonore s'arrête après 29 secondes, cinq secondes entre les cycles, jusqu'à huit cycles si le déclenchement reste actif, puis l'alarme de sécurité se réamorce.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol du véhicule s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous désarmez le système. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Les portières munies du verrouillage à commande électrique peuvent être verrouillées ou déverrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière. Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage des portières situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portières arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage des portières situé sur le panneau de garnissage de portière. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

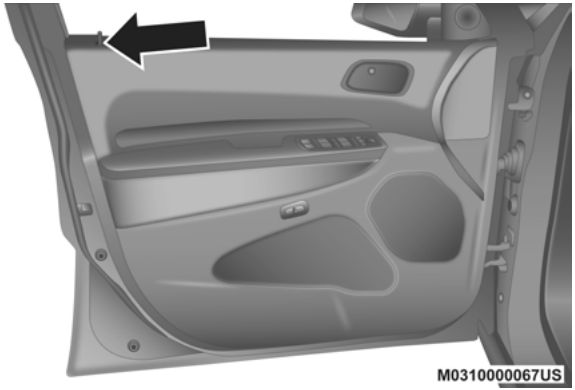

Bouton de verrouillage manuel des portières

AVERTISSEMENT!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.**

Verrouillage à commande électrique

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage et de déverrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.

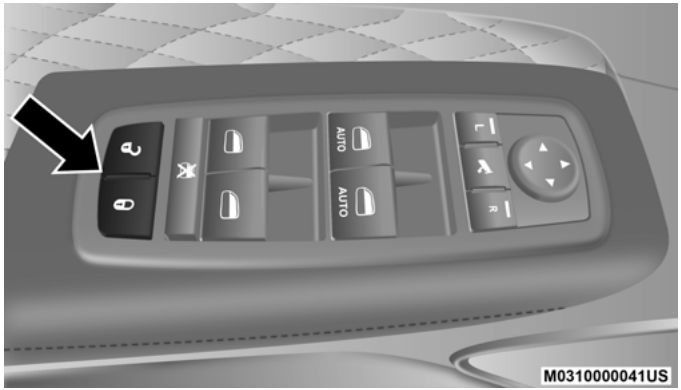

Commutateurs de verrouillage électrique des portières

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA :
La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque la position d'allumage est ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et que la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu/neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité s'amorcera (selon l'équipement).
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le

signal de la télécommande sans fil et empêcher la poignée de déverrouillage passif de verrouiller ou déverrouiller le véhicule.

- Le système déverrouillage passif active les phares d'approche pendant la durée définie par le client (0, 30, 60, ou 90 secondes) et fait clignoter les clignotants. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

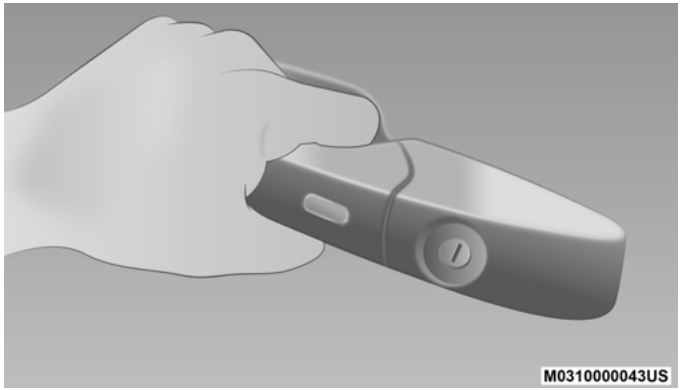

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :
Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous saisissez la poignée de portière avant du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA :
Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » (déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) ou « Unlock All Doors 1st Press » (déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton)).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION).

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande du système de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande du système de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande du système de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, tirez la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir en mode électrique dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande électrique. Tirez la poignée du hayon électronique et soulevez le hayon dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande manuelle.

NOTA :
Si le véhicule est déverrouillé, le hayon s'ouvrira à l'aide de la poignée, sans utiliser aucune télécommande.

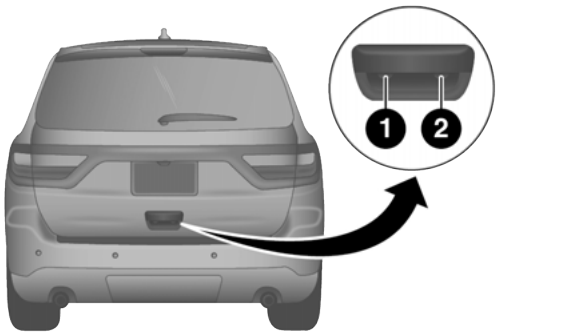

Emplacement du bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif

1 – Commutateur de déverrouillage électronique
2 – Emplacement du bouton de verrouillage

Verrouillage du hayon

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon électronique.

NOTA :
Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans Réglages du système Uconnect, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans les réglages du système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage des portières du véhicule

À l'aide d'une télécommande du système de déverrouillage passif qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

NOTA :
Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide du bouton de verrouillage de la poignée de portière. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

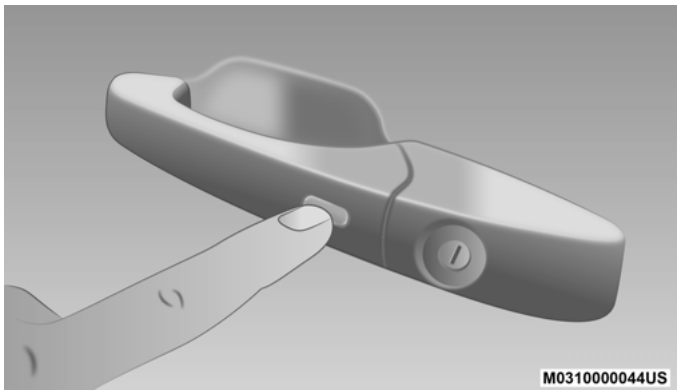

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :
NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

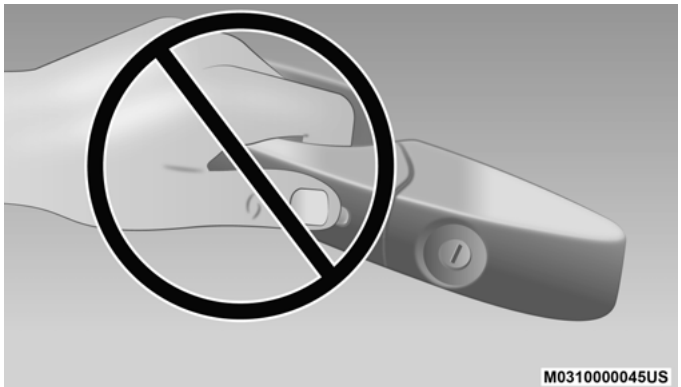

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif ou

du bouton de poignée de portière. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.

- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.
- La proximité de dispositifs mobiles peut avoir un effet sur le système de déverrouillage passif.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement

Si la fonction de déverrouillage automatique est activée, elle déverrouille toutes les portières lorsque l'une d'elle est ouverte, si le véhicule est à l'arrêt et le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT).

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage automatique – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée dans les sections « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect) dans la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage sécurité-enfants

1. Ouvrez la portière arrière.
2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure, puis tournez-la à la position de verrouillage ou de déverrouillage.

3. Répétez les étapes 1 et 2 pour la portière arrière opposée.



Fonction de verrouillage des portières sécurité-enfants

AVERTISSEMENT!
Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA :
En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position de déverrouillage), abaissez la glace et ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!
• **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.**
• **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.**
• **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Réglage manuel (sièges avant)

AVERTISSEMENT!

- **Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.**

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière du siège du passager avant

Certains modèles peuvent être munis d'un siège passager avant à réglage manuel. Le siège du passager peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.

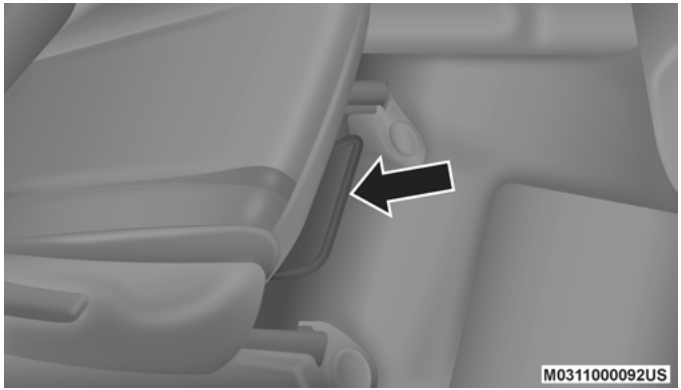

Barre de réglage

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – Inclinaison

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.

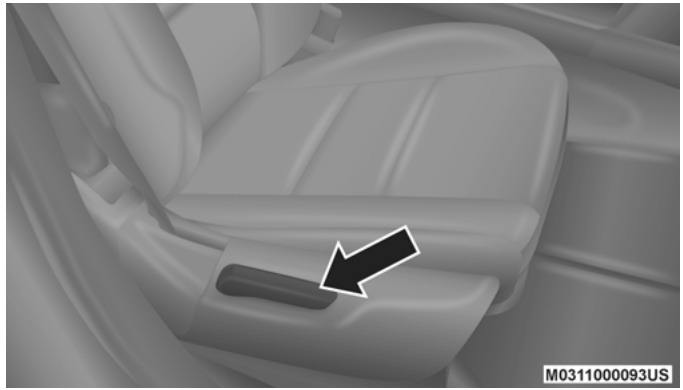

Levier d'inclinaison

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement

Pour rabattre le dossier de siège en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez le dossier de siège vers l'avant. Pour ramener le dossier de siège à la position assise, relevez-le jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

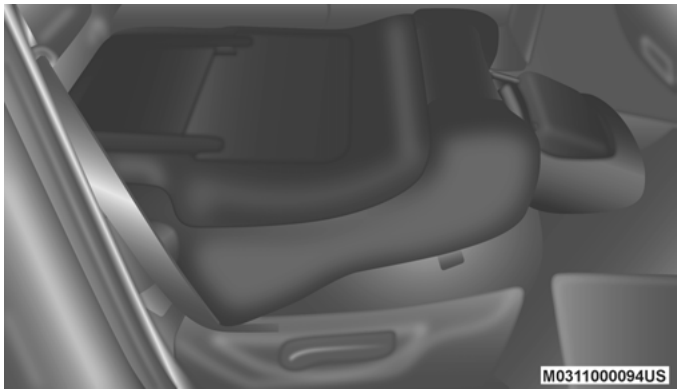

Siège passager rabattable à plat

AVERTISSEMENT!

- **Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez subir des blessures graves ou mortelles. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier de siège incliné vers l'arrière de façon que le baudrier de la ceinture de sécurité ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures graves ou mortelles. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.**

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Réglage manuel (sièges arrière)

AVERTISSEMENT!
N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Siège arrière à dossiers rabattables 60-40

Siège de deuxième rangée rabattable à plat

Vous pouvez rabattre à plat les sièges de deuxième rangée pour transporter une charge.

Tirez le levier de déverrouillage situé sur le côté extérieur du siège vers le haut.

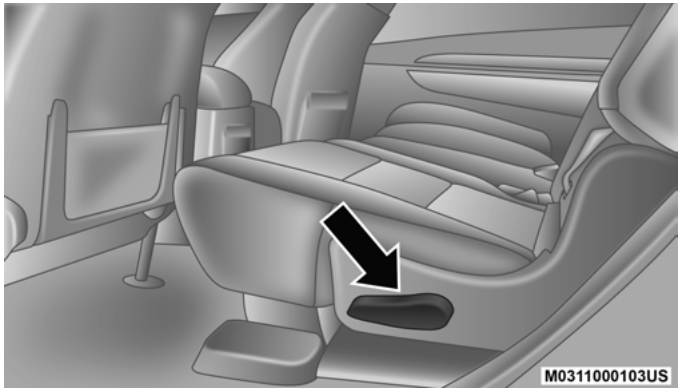

Levier de déverrouillage

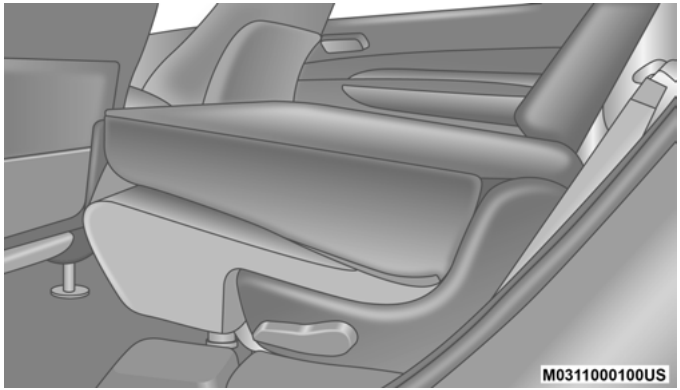

Siège de deuxième rangée rabattable à plat

NOTA :
Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

Accès facile aux sièges de troisième rangée

Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déverrouillage pour désengager le siège.

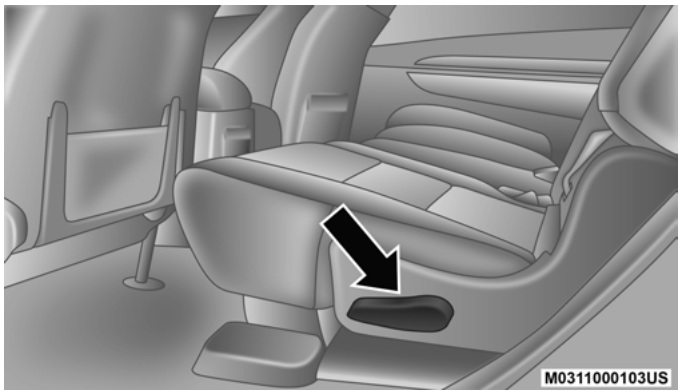

Levier de déverrouillage

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.

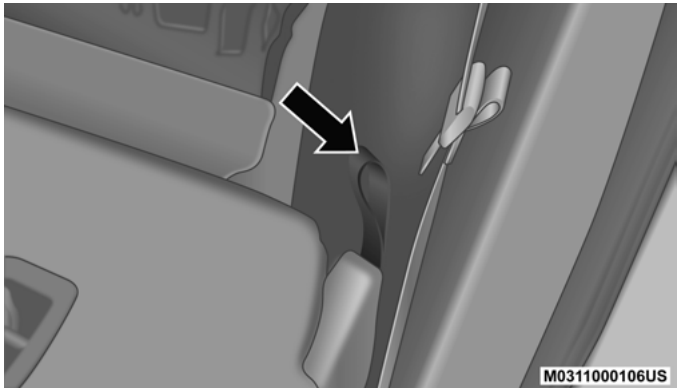

Courroie de tirage de rabattement

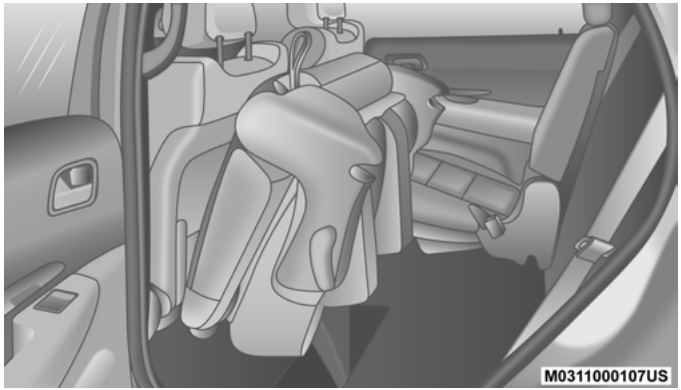

Siège de deuxième rangée en position basculée

AVERTISSEMENT!
Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

Pour relever le siège arrière

Rabattez le siège vers l'arrière à sa position d'origine et verrouillez-le en place.

AVERTISSEMENT!
Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

Sièges capitaines arrière – selon l'équipement

Sièges capitaine de deuxième rangée rabattables à plat

Vous pouvez rabattre à plat les sièges de deuxième rangée pour transporter une charge.

Tirez le levier de déverrouillage situé sur le côté extérieur du siège vers le haut.

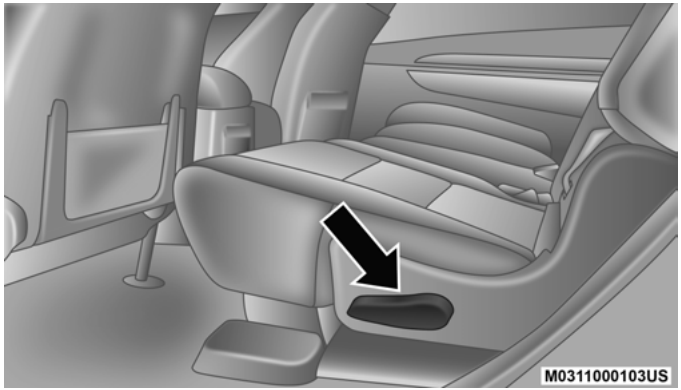

Levier de déverrouillage

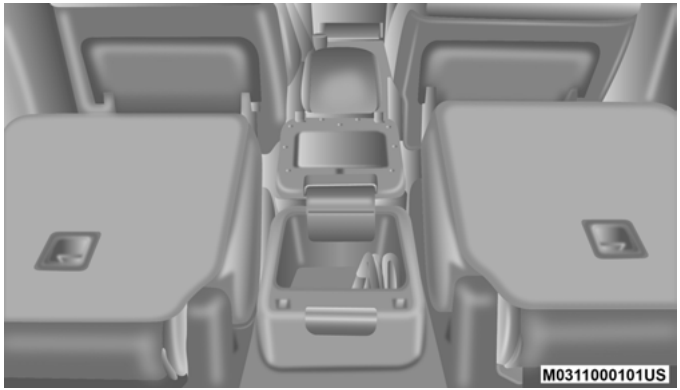

Sièges de deuxième rangée rabattables à plat

NOTA :
Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

Accès facile aux sièges de troisième rangée

Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déverrouillage pour désengager le siège.

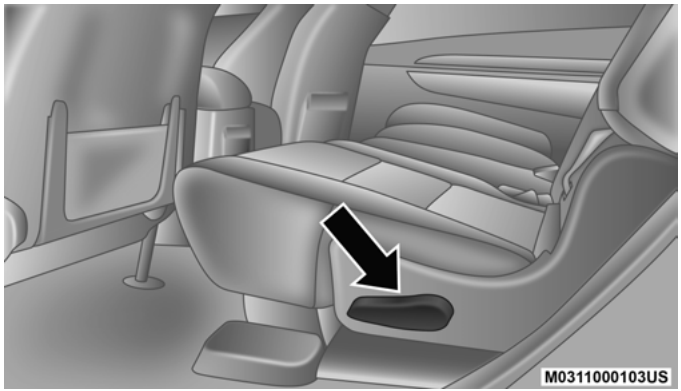

Levier de déverrouillage

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.

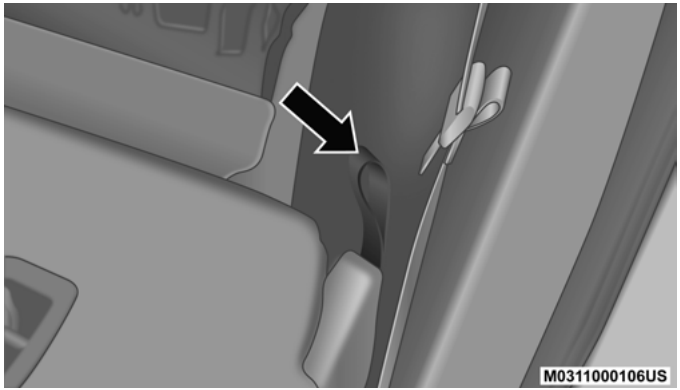

Sangle de basculement

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

3. Si votre véhicule est équipé d'une mini console, un marchepied est prévu pour permettre aux passagers d'accéder plus facilement aux sièges de troisième rangée.

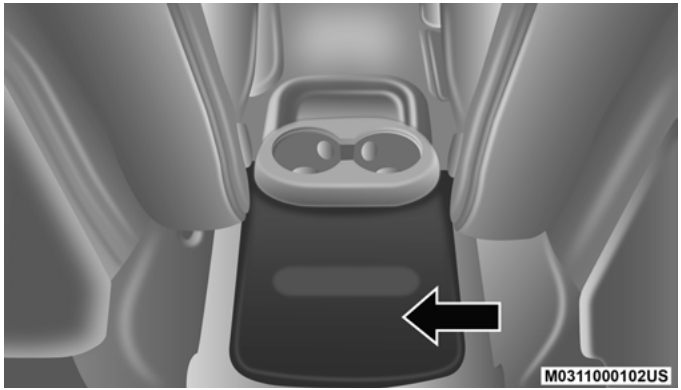

Coussin d'accès de la console miniature

Pour relever le siège arrière

Rabattez le siège vers l'arrière à sa position d'origine et verrouillez-le en place.

AVERTISSEMENT!
Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

Rabattement des sièges de troisième rangée

Les deux sièges de troisième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour augmenter l'espace de chargement. Pour abaisser l'un ou l'autre des sièges, tirez sur la poignée de déverrouillage qui se trouve à l'arrière du siège, puis abaissez le siège à l'aide de la courroie de tirage située près de la poignée de déverrouillage.

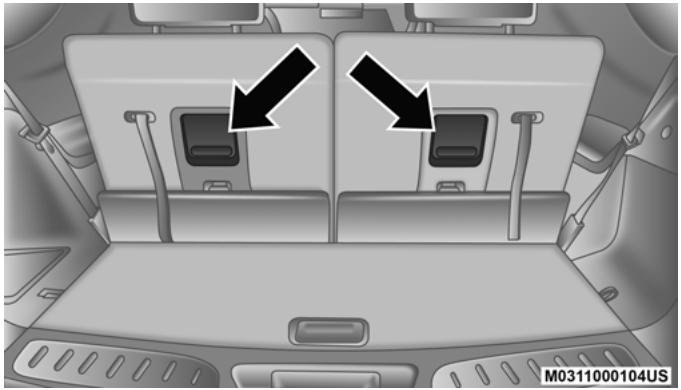

Poignées de déverrouillage

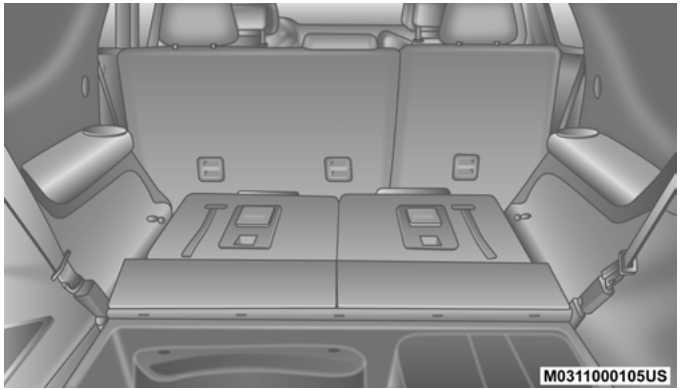

Siège de troisième rangée en position rabattue

NOTA :
Les sièges de deuxième rangée doivent être en position complètement verticale, ou en position rabattue lorsque vous rabattez les sièges de troisième rangée.

Pour élever le siège, tirez le siège vers vous à l'aide de la courroie située à l'arrière du siège.

NOTA :
Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

AVERTISSEMENT!
Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à commande électrique à huit directions. Les commutateurs des sièges à commande électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les sièges sont dotés de deux commutateurs qui contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier.

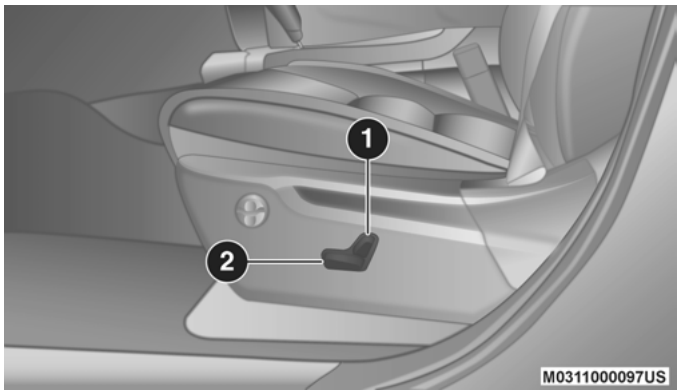

Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commande de dossier
2 – Commutateur de siège

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.

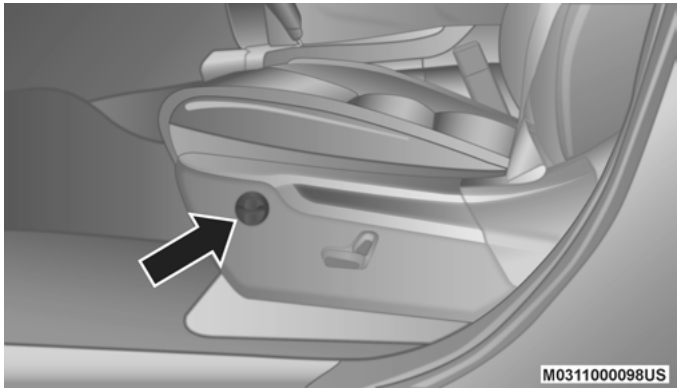

Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Siège passager à commande électrique – selon l'équipement

Certains modèles sont munis d'un siège de passager à réglage électrique à six directions. La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. La commande est utilisée pour contrôler le déplacement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur comprend les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement) et les stations de radio programmées voulues. Votre télécommande peut également être programmée pour rappeler les mêmes positions lorsque le bouton de déverrouillage est enfoncé.

NOTA :
Votre véhicule est équipé de deux télécommandes, une télécommande peut être associée à la position de mémoire 1 et l'autre télécommande peut être associée à la position de mémoire 2.

Le commutateur du siège à mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2) qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur préprogrammés.

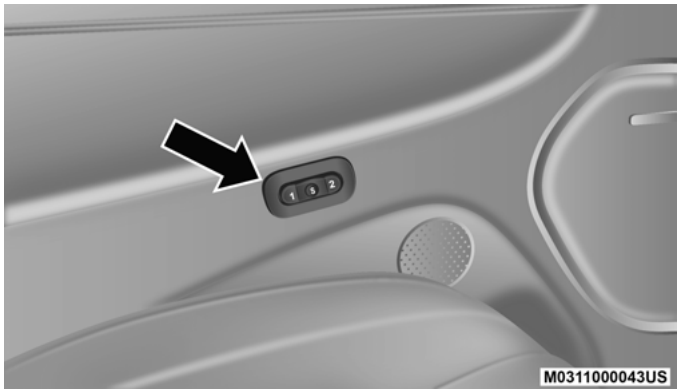

Commutateur du siège à mémoire

Programmation de la fonction de mémorisation

NOTA :
Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). L'affichage du groupe d'instruments affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.
- Pour définir un profil d'utilisateur mémorisé sur votre télécommande, reportez-vous au paragraphe « Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire » de cette section.

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes peuvent être programmées pour rappeler un ou deux profils préprogrammés en appuyant sur le bouton de déverrouillage des télécommandes.

NOTA :
Avant de programmer vos télécommandes, vous devez sélectionner la fonction « Memory Linked to Fob » (Mémoire associée à la télécommande) à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour programmer vos télécommandes, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.

NOTA :
Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » dans cette section pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Une fois le profil rappelé, appuyez brièvement sur le bouton de réglage (S) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes, appuyez brièvement sur la touche (1) ou (2) en conséquence. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
5. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA :
Il est possible de dissocier une télécommande des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton de réglage (S), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA :
Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Rappel de la position mémorisée du conducteur 1

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de mémoire (1) de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la télécommande, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée 1.

Rappel de la position mémorisée du conducteur 2

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de mémoire (2) de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la télécommande, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémoire pendant un rappel (touches S, 1 ou 2) ou en appuyant sur n'importe quel commutateur de réglage des sièges. Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur et la colonne de direction (selon l'équipement) s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée

arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ACC (Accessoires) ou RUN (Marche).

- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 0,9 po (22,7 mm) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Chaque réglage mémorisé est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA :
La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants – selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins de siège et les dossiers.

AVERTISSEMENT!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges chauffants avant

Les boutons de commande du siège chauffant avant sont situés à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Les témoins fléchés sur les boutons de l'écran tactile indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux flèches témoin s'allument pour HI, et une pour LO. Désactiver les éléments de chauffage ramène l'utilisateur sur l'écran de la radio.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

NOTA :

- La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.
- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges chauffants arrière – selon l'équipement

Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité arrière peuvent être équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

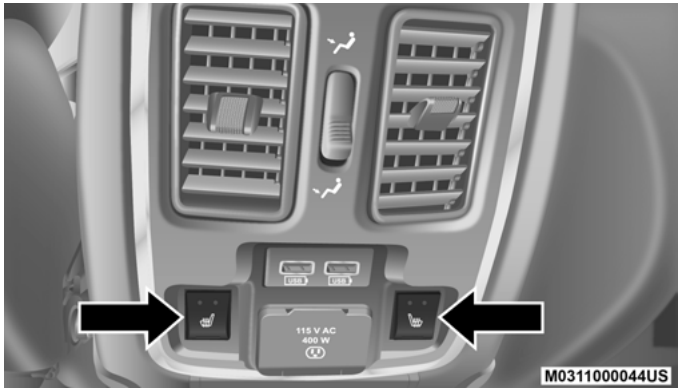

Commutateurs des sièges chauffants arrière

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau HI (ÉLEVÉ), un seul témoin allumé indique un niveau LO (BAS) et un témoin éteint indique que le chauffage est OFF (HORS FONCTION).

- Appuyez sur le commutateur une fois pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez sur le commutateur une troisième fois pour mettre les éléments de chauffage hors fonction.

Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

NOTA :
Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

AVERTISSEMENT!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges ventilés avant — selon l'équipement

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le renvoient dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : ÉLEVÉE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.**

Appuie-tête actifs – sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, mais seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. Les appuie-tête actifs peuvent se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour réduire les risques de blessures au conducteur ou au passager avant lors de certains types de collision arrière. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

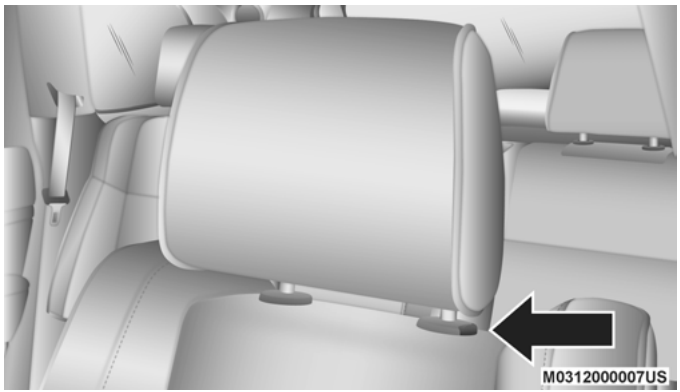

Bouton de réglage

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent s'incliner vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant sur la partie inférieure de l'appuie-tête. Poussez vers l'arrière sur la partie inférieure de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.

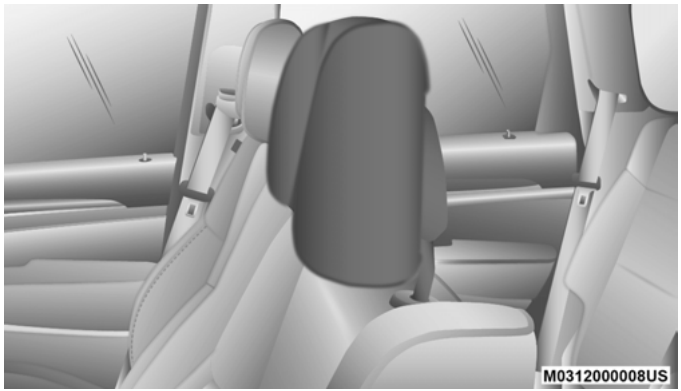

Appuie-tête actif (Position normale)

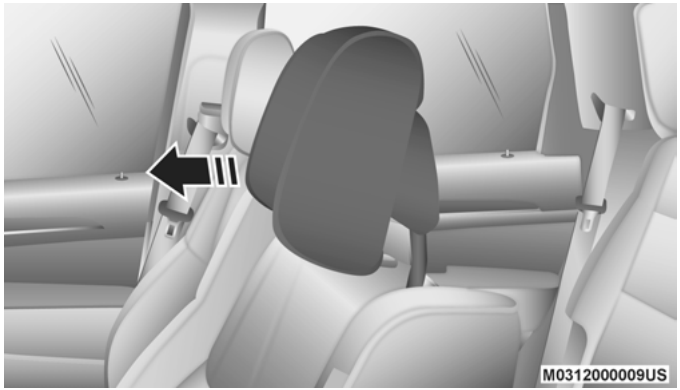

Appuie-tête actif (Position inclinée)

NOTA :

- Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.
- En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez les paragraphes « Dispositifs de retenue des occupants » et « Réinitialisation des appuie-tête actifs » sous « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tels un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif, assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

Appuie-tête – sièges arrière

Les appuie-tête des sièges d'extrémité ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le siège arrière est rabattu en position à plat, mais ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le siège arrière est relevé. Lorsque le siège est retourné en position verticale, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque. Les appuie-tête extérieurs ne sont pas amovibles.

Le réglage de l'appuie-tête de la place centrale est limité. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour l'élever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.

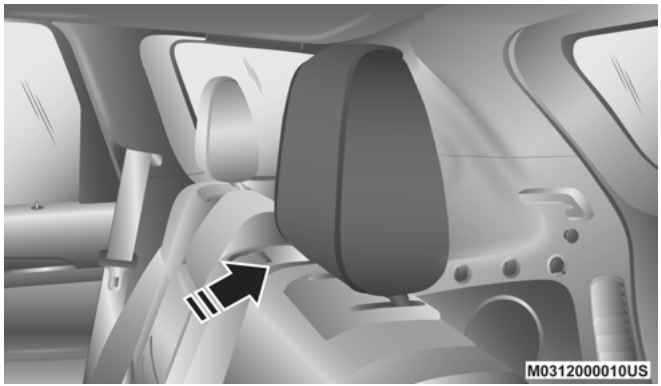

Appuie-tête arrière

AVERTISSEMENT!
En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

NOTA :
Pour l'acheminement adéquat d'une courroie d'attache de siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » sous la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dépose de l'appuie-tête – sièges arrière

L'appuie-tête de la place centrale peut être réglé lorsqu'il est occupé, ou retiré pour l'acheminement d'une sangle d'attache de siège d'enfant. Pour retirer l'appuie-tête, soulevez-le aussi loin que possible vers le haut. Appuyez ensuite sur le bouton de déverrouillage à la base de la tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez ensuite l'appuie-tête à la hauteur voulue.

AVERTISSEMENT!

- **TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.**
- **En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.**

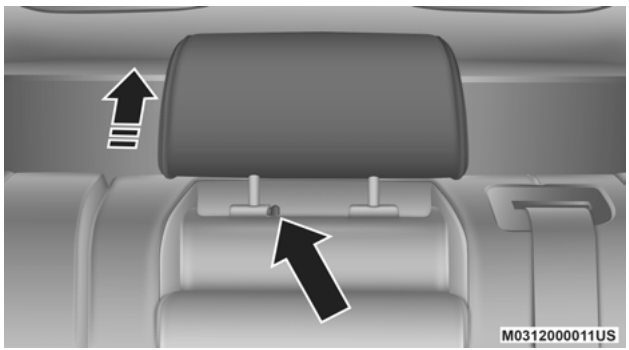

Bouton de déverrouillage de l'appuie-tête de la place centrale

NOTA :
Pour l'acheminement adéquat d'une courroie d'attache de siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » sous la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.**
- **TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.**

Commande électrique Appuie-tête rabattables de la troisième rangée

Pour améliorer la visibilité en MARCHE ARRIÈRE, les appuie-tête de la troisième rangée peuvent être rabattus à l'aide du système Uconnect.

Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.

Appuyez sur le bouton Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête) pour rabattre électriquement les appuie-tête de la troisième rangée.

NOTA :

- Les appuie-tête peuvent être rabattus vers le bas seulement au moyen du bouton Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête). Les appuie-tête doivent être relevés manuellement lorsque les passagers prennent place dans les sièges de troisième rangée.
- Ne les rabattez pas si des passagers sont assis dans les sièges de la troisième rangée.

VOLANT

Colonne de direction inclinable et télescopique à commande manuelle – selon l'équipement

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

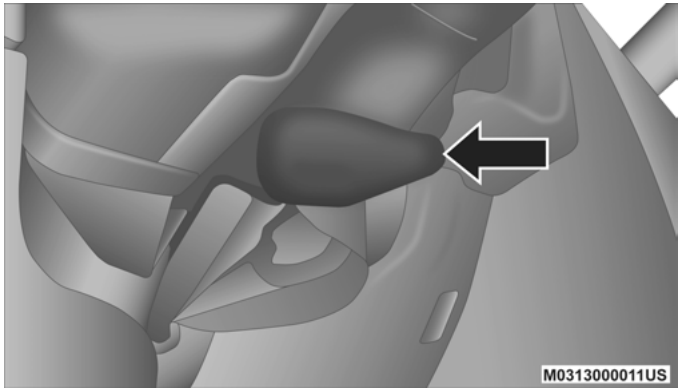

Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique – selon l'équipement

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction électrique est situé sous le levier multifonction sur la colonne de direction.

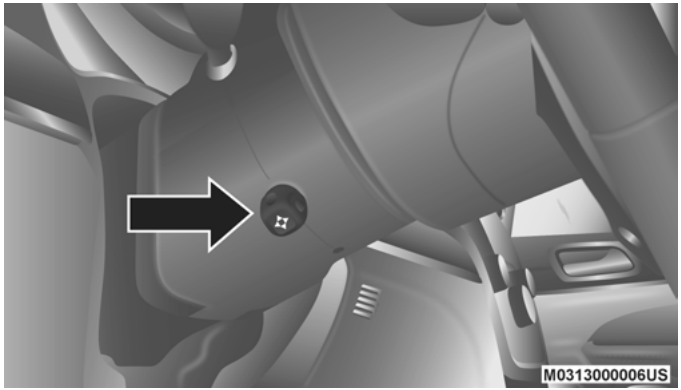

Commande électrique Colonne de direction télescopique et inclinable

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le, selon votre préférence.

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de la portière du conducteur pour replacer la colonne de direction inclinable et télescopique aux positions préprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT!
Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Volant chauffant – selon l'équipement

Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant est situé au centre du tableau de bord sous l'écran tactile et à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :
Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont munis du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la mœlle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau, au risque de faire surchauffer le volant.**

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).

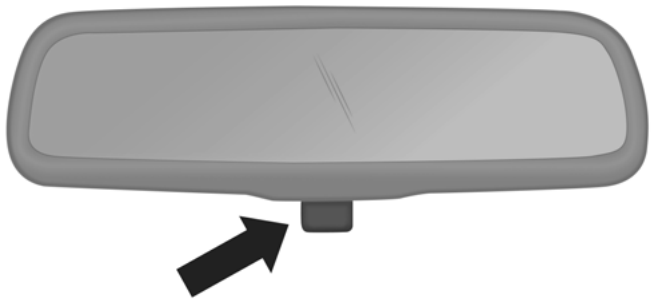

M0315000061US

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :
La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière.

Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin de la commande s'allume pour indiquer à quel moment la fonction antiéblouissement est activée.

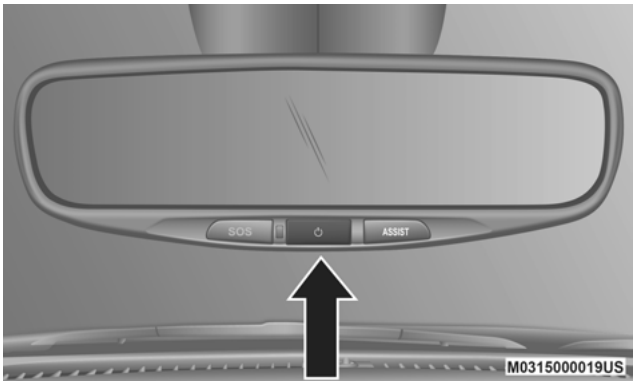

Rétroviseur à atténuation automatique

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT!
Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières comportent trois crans :

- position complètement vers l'avant;
- position complètement vers l'arrière;
- position normale.

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Les rétroviseurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs à commande électrique

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique se trouve sur le panneau de garnissage de la portière côté conducteur.

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection de rétroviseur relatif au rétroviseur que vous voulez régler. Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.

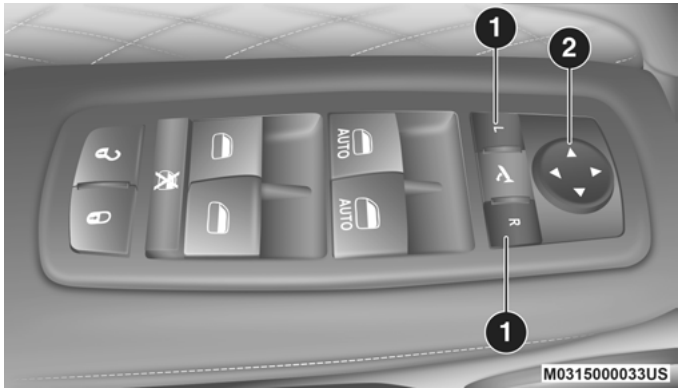

Rétroviseurs à commande électrique

1 – Sélection du rétroviseur
2 – Commande d'orientation du rétroviseur

Vous pouvez utiliser les positions préréglées à partir de la fonction de mémorisation des positions du siège (en option). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans ce chapitre.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commandes de chauffage-climatisation » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement

La fonction d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale lorsque la MARCHE ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position initiale lorsque l'on quitte la MARCHE ARRIÈRE. Chaque réglage mémorisé du siège est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière.

NOTA :
L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière n'est pas activée en usine. L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Miroirs de courtoisie éclairés

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattez un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.

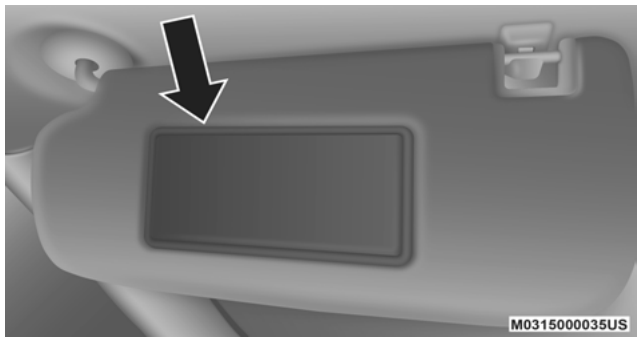

Miroir de courtoisie avec éclairage

Pare-soleil à rallonge télescopique – Selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.

NOTA :
Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

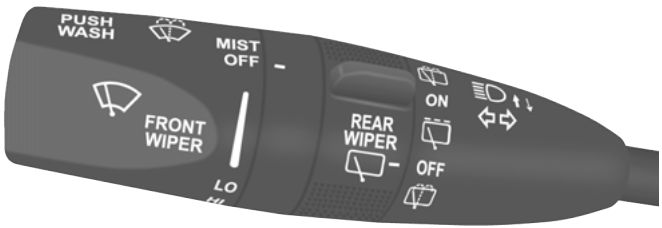

Levier multifonction

Commutateur des phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord, à côté du volant. Le commutateur des phares commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement et des phares antibrouillard (selon l'équipement).

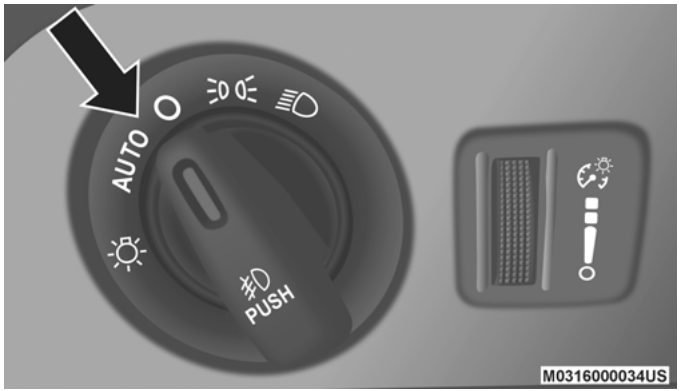

Commutateur des phares

Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour désactiver les phares, remettez le commutateur des phares à la position O (arrêt).

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.
- Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lorsque le moteur est en marche et que la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (HORS FONCTION) ou ACC (ACCESSOIRES), ou que le frein de stationnement soit serré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne.

NOTA :
Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Systèmes multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Retournez le levier multifonction vers le volant pour réactiver les feux de croisement ou pour désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques – selon l'équipement

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée en sélectionnant ou en désélectionnant « Auto High Beam » (Feux de route automatiques) dans vos réglages du système Uconnect, en plus de mettre le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez un concessionnaire autorisé local.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Phares automatiques

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Le délai d'extinction des phares peut être programmé pour 0/30/60/90 secondes.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (automatique).

NOTA :
En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord

Pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Pour désactiver les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (Arrêt).

Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, le véhicule surveille la luminosité extérieure et décide si l'éclairage du tableau de bord doit être réduit ou pas. Consultez le paragraphe « Éclairage intérieur » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Délai d'extinction des phares

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés pendant environ 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE).

NOTA :
Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le commutateur d'allumage placé en position OFF (Hors fonction), un carillon retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.

Phares antibrouillard – selon l'équipement

Les phares antibrouillard s'allument lorsque vous placez le commutateur des phares à la position des feux de stationnement ou des phares et que vous enfoncez la commande rotative des phares.

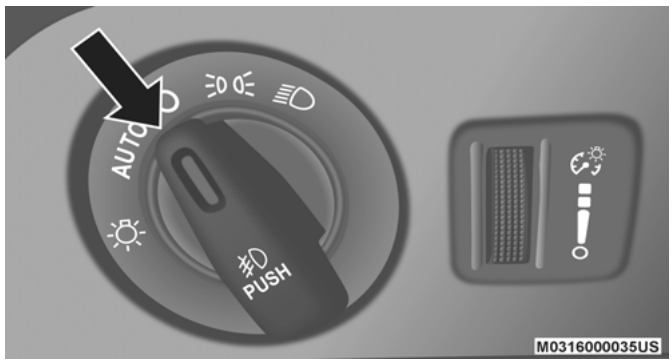

Fonctionnement des phares antibrouillard

Les phares antibrouillard ne s'allument que lorsque les feux de stationnement sont allumés ou que les phares du véhicule sont en position de feux de croisement. Un témoin situé sur l'affichage du groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le commutateur des phares est enfoncé une deuxième fois, lorsqu'il est mis à la position d'arrêt ou lorsque les feux de route sont sélectionnés.

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :
Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.

Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement

Appuyez une fois sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Écono-charge

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est à la position OFF (Hors fonction) et qu'une portière demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la commande du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier allumé) pendant 10 minutes, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

NOTA :
Le mode de protection antidécharge de la batterie est annulé si le contact est mis en position ON (Marche).

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est placé à la position OFF (Hors fonction), l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est mis en position OFF (Hors fonction), l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la lentille. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur la lentille.

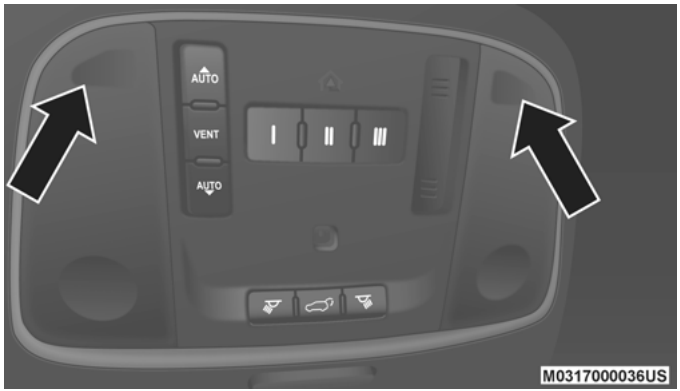

Éclairage d'accueil

Lampes de lecture avant – selon l'équipement

Les lampes sont montées dans la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur le commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la visibilité nocturne.



Lampes de lecture avant

Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

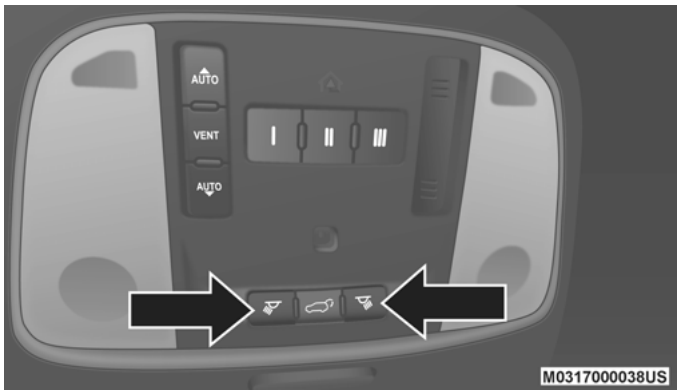

Commutateurs de lampes de lecture avant

Éclairage ambiant – selon l'équipement

La console au pavillon est munie d'une fonction d'éclairage ambiant. Cet éclairage permet d'illuminer pour améliorer la visibilité au plancher et dans la zone de console centrale.

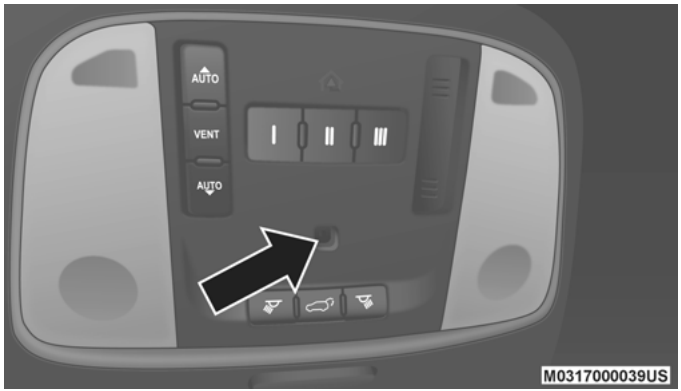

Éclairage ambiant

Rhéostat d'intensité lumineuse

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque vous ouvrez les portières avant ou lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse (la molette rotative à la droite du commutateur des phares) est complètement tourné vers le haut. Si votre véhicule est équipé d'une télécommande, l'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage. Lorsqu'une portière est ouverte et que l'éclairage intérieur est en fonction, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le bas, au cran d'arrêt O (Arrêt). Cette option permet de laisser les portières ouvertes pendant des périodes prolongées sans décharger la batterie du véhicule.

Il est possible de régler la luminosité du tableau de bord en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totalisateur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant la molette complètement vers le haut jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction porte le nom de « mode défilé » et est utile lorsque les phares sont requis durant le jour.

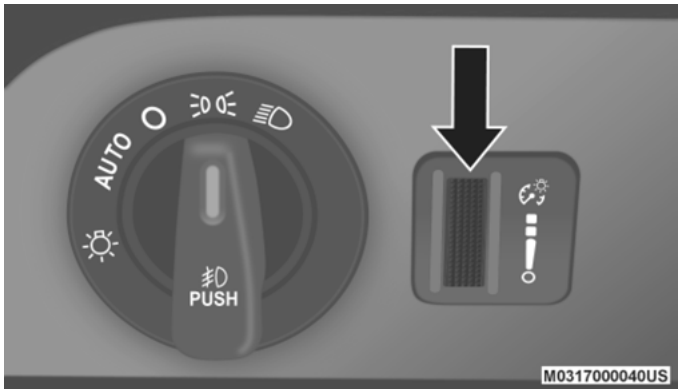

Rhéostat d'intensité lumineuse

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace arrière, consultez le paragraphe « Essuie-glace et lave-glace de lunette » dans la présente section.

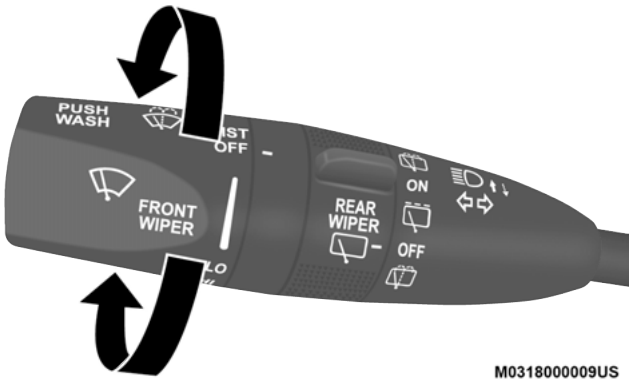

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

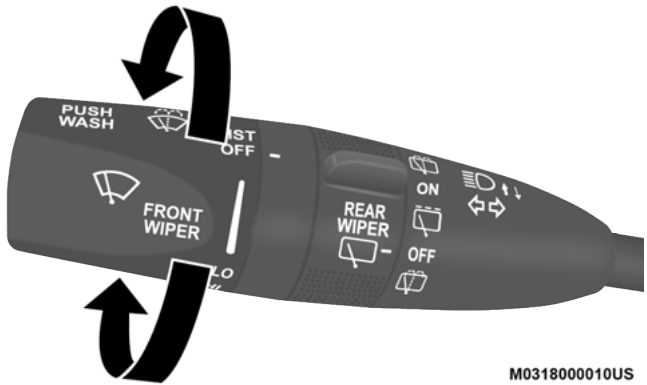

Fonctionnement des essuie-glaces

MISE EN GARDE!
Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions météorologiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).

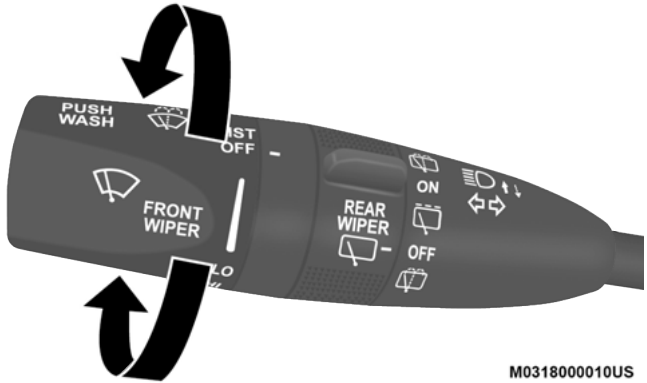

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA :
Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur l'extrémité du levier (vers le volant), puis maintenez-la dans cette position pour libérer la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

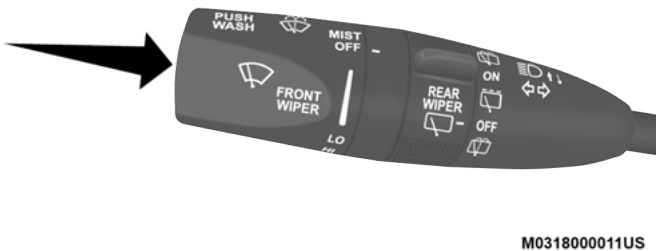

Fonctionnement du lave-glace

Si vous poussez l'extrémité du levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

NOTA :
Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT!
La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Mist (Essuyage antibruine)

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUINE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA :
La fonction Mist (Essuyage antibruine) n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible.

NOTA :
Utilisez la troisième position de temporisation des essuie-glaces pour les conditions normales de pluie.

Les réglages un et deux offrent une sensibilité moindre des essuie-glaces. Le réglage quatre permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le commutateur d'allumage est en mode ON (MARCHE) et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

Essuie-glace et lave-glace de lunette

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

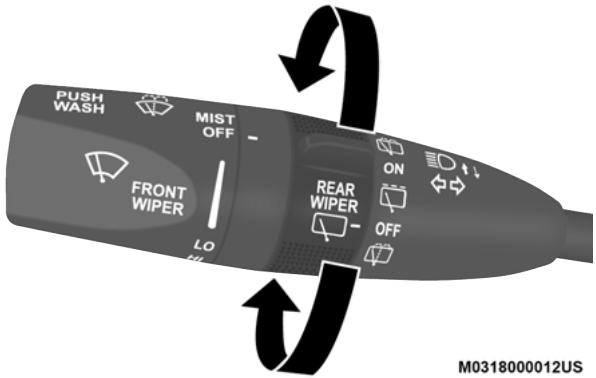

Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace arrière

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.

Tournez de nouveau la partie centrale vers le haut pour activer la pompe de lave-glace qui continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Lorsque vous relâchez le commutateur, l'essuie-glace arrière reprend son fonctionnement continu. Lorsque ce commutateur rotatif est en mode OFF (HORS FONCTION), la pompe de lave-glace arrière s'active si vous

tournez le commutateur vers le bas et elle continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Dès que vous relâchez le commutateur, il revient au mode OFF (HORS FONCTION) et l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage avant de revenir à la position de repos.

NOTA :
Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), l'essuie-glace se place automatiquement à la position de repos.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile (selon l'équipement) et sur le tableau de bord, sous la radio.

Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation



M0320000123US

Menu Temperature Controls (Commandes de température) du système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces



Menu Temperature Controls (Commandes de température) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

Descriptions des commandes

Icône	Description
	**Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)** Appuyez sur ce bouton pour modifier le réglage en cours. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la CLIMATISATION MAXIMALE passe en mode manuel et le témoin de CLIMATISATION MAXIMALE s'éteint. **NOTA :** Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
	**Bouton A/C (climatisation)** Appuyez sur ce bouton pour modifier le réglage en cours. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.
	**Bouton de recirculation** Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

Icône	Description
Bouton Auto sur le devant  **Bouton Auto de l'écran tactile**  	**Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)** Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile, ou appuyez sur le bouton de la face avant, pour modifier le réglage actuel. Le témoin AUTO s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit et la quantité d'air. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.
 	**Bouton FRONT (dégivrage avant)** Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'illumine lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient du pare-brise et des sorties de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Icône	Description
	**Bouton REAR (dégivreur de lunette)** Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton à l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton du devant. Le témoin de dégivreur de lunette s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.
	**Bouton de commande Rear Climate (Système de chauffage-climatisation arrière)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour accéder au système de chauffage-climatisation arrière. L'indicateur de chauffage-climatisation arrière s'allume lorsque les commandes de chauffage-climatisation arrière sont activées.
 	**Boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager** Ce bouton permet au conducteur et passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton fléché vers le Haut sur la plaque frontale pour les paramètres d'air plus chaud ou sur le bouton fléché vers le Bas sur la plaque frontale pour les paramètres d'air plus froid. À l'écran tactile, appuyez sur la barre de température et faites-la glisser vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud ou vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Icône	Description
	**Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)** Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque la SYNCHRONISATION est activée. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avant et de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière avec les paramètres de la température, du mode et du ventilateur du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager avant ou de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée. **NOTA :** Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
Bouton de la plaque frontale  **Boutons à l'écran tactile** 	**Commande du ventilateur** La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile. • **Plaque frontale :** la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. • **Écran tactile :** utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Icône	Description
	**Sélecteur de mode** Sélectionnez le mode en appuyant sur l'un des boutons de mode sur l'écran tactile pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage. Voici les paramètres de mode :
Mode tableau de bord 	**Mode tableau de bord** L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.
Mode deux niveaux 	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'air du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales. **NOTA :** Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher 	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Icône	Description
Mode mixte 	**Mode mixte** L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.
	**Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation** Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre EN MARCHE ou HORS FONCTION le système de chauffage-climatisation.

Contrôle du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant



Système de chauffage-climatisation à commande automatique avant du système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces des commandes arrière du bloc de commandes



Système de chauffage-climatisation à commande automatique avant du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces des commandes arrière du bloc de commandes

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique à trois zones permet de régler les commandes du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant.

Pour modifier les réglages du système arrière :

- Appuyez sur le bouton « Rear climate » (Système de chauffage-climatisation arrière) de l'écran tactile pour modifier le mode de commande arrière; l'affichage arrière (ci-dessous) apparaît. Les fonctions de commande permettent alors d'actionner le système arrière.
- Pour revenir à l'écran avant sur le système Uconnect, appuyez sur le bouton « Front Climate » (Système de chauffage-climatisation avant) sur l'écran tactile.

Icône	Description
Commande de mode arrière	**Commande de mode arrière** Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, de celles du plancher ou des deux.
Mode pavillon 	**Mode pavillon** L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.
Mode deux niveaux 	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher. **NOTA :** Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Icône	Description
Mode plancher 	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher.
	**Commande du ventilateur arrière** La commande du ventilateur arrière sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation arrière. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Les vitesses peuvent être sélectionnées à l'aide des boutons sur l'écran tactile. Utilisez la petite icône de ventilateur (ou l'icône de ventilateur avec une flèche vers le bas) pour réduire le réglage du ventilateur, et la grande icône de ventilateur (ou l'icône de ventilateur avec une flèche vers le haut) pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.
	**Bouton REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE)** Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile pour modifier le réglage en cours. L'indicateur REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) s'illumine lorsque le réglage REAR AUTO (ARRIÈRE AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle arrière en réglant la répartition du débit et la quantité d'air. Déplacer cette fonction forcera le système arrière à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Icône	Description
	**Bouton LOCK REAR (ARRIÈRE VERROUILLÉ)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour verrouiller les commandes manuelles de température arrière contre tout ajustement des réglages de température et du ventilateur arrière. L'indicateur LOCK REAR (ARRIÈRE VERROUILLÉ) s'illumine lorsque le réglage LOCK REAR (ARRIÈRE VERROUILLÉ) est activé.
	**Bouton Front Climate (Chauffage-climatisation avant)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour revenir à l'écran du système de chauffage-climatisation avant.
	**Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)** Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque la SYNCHRONISATION est activée. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avant et de la température, du mode et du ventilateur du côté passager arrière avec les paramètres de la température, du mode et du ventilateur du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager avant ou de la température, du mode ou du ventilateur du côté passager arrière est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée. **NOTA :** Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
	**Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation arrière** Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation arrière.

Commande automatique de température arrière



Commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière

Le système de commande automatique de la température arrière comprend des bouches d'aération du plancher du côté arrière droit des sièges de troisième rangée et des bouches d'aération au pavillon de chaque place d'extrémité arrière. Il distribue l'air chauffé par les bouches d'aération du plancher ou l'air refroidi et déshumidifié par les bouches d'aération au pavillon.

Les boutons de commande de température du système arrière se trouvent dans le pavillon sur le côté passager du véhicule.

Icône	Description
	**Commande de mode arrière** Tournez le bouton du mode arrière pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Les réglages de mode arrière s'affichent dans le panneau de commande. Le mode de répartition du débit d'air arrière peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, ainsi que des sorties d'air du plancher.
Mode tableau de bord 	**Mode pavillon** L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.
Mode deux niveaux 	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher. **NOTA :** Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher 	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher.

Icône	Description
	**Commande de température arrière** Tournez le bouton de température arrière pour régler la température. Tournez-le vers la droite (sens des aiguilles d'une montre) pour augmenter la température. Tournez-le vers la gauche (sens inverse des aiguilles d'une montre) pour réduire la température. Le réglage de température arrière s'affiche dans le panneau de commande.
	**Commande du ventilateur arrière** Tournez le bouton de ventilateur arrière pour régler le volume d'arrivée d'air dans le système, quel que soit le mode sélectionné. Tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position d'arrêt pour augmenter la vitesse du ventilateur. Le réglage de ventilateur arrière s'affiche dans le panneau de commande.
	**Réglage Rear AUTO (AUTOMATIQUE arrière)** Tournez le bouton de ventilateur au réglage AUTO (AUTOMATIQUE). Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle arrière en réglant la répartition du débit et la quantité d'air. Tourner le bouton de ventilateur à tout autre réglage de ventilateur fait passer le système arrière au mode manuel. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.
	**Verrouillage de température arrière** Le symbole « Rear Temperature Lock » (Verrouillage de la température arrière) sur le panneau de commande s'illumine lorsque les commandes arrière sont verrouillées par le système à l'avant.

Verrouillage arrière

Lorsque vous appuyez sur le bouton Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect, un pictogramme de verrouillage s'allume à l'affichage arrière. La température arrière et le débit d'air sont commandés à partir du système Uconnect.

Les occupants des sièges de deuxième rangée arrière peuvent régler seulement le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière lorsque la touche Rear Température Lock (Verrouillage de la température arrière) est désactivée.

Les commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière sont situées dans le pavillon, près du centre du véhicule.

- Appuyez sur la touche Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect. Le pictogramme de verrouillage de température arrière intégré au bouton de température arrière s'éteint.
- Tournez les boutons de commande du ventilateur arrière, de la température arrière et du mode arrière en fonction de vos préférences.
- Pour sélectionner le mode de chauffage-climatisation à commande automatique, tournez le bouton du ventilateur arrière dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système de chauffage-climatisation à commande automatique atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

Fonctions des commandes de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour désactiver la climatisation et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé, mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le climatiseur semble fonctionner moins bien que d'habitude, vérifiez s'il n'y a pas de dépôt de saletés ou d'insectes à l'avant du condenseur du climatiseur situé à l'avant du radiateur. Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé.

En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la CLIMATISATION MAXIMALE au réglage sélectionné.

Recirculation

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Commande de réglage automatique de la température

Fonctionnement automatique

1. Appuyez d'abord sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant et le mot « AUTO » (AUTOMATIQUE) apparait à l'affichage du système avant, ainsi que les deux réglages de tempé-

rature du côté conducteur et du côté passager avant. Dans ce mode, le système contrôle automatiquement la circulation de l'air.

2. Réglez la température voulue du côté conducteur, du côté passager et en arrière. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.

3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. Le ventilateur démarre immédiatement si vous sélectionnez le mode dégivrage ou si vous modifiez le réglage de la commande du ventilateur avant.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

NOTA :
Le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

Conseils utiles

NOTA :
Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et de 50 % d'eau est recommandée.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat.

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Avant d'entreposer ou de remiser votre véhicule (par exemple, pour la durée des vacances) pendant deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la buée sur les glaces latérales rend la conduite difficile, augmentez la vitesse du ventilateur pour améliorer le débit d'air et désembuer ces vitres. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA :

- N'utilisez pas le mode de recirculation sans climatisation sur de longues périodes, car les glaces pourraient s'embuer.
- Le système de chauffage-climatisation à réglage automatique règle automatiquement les paramètres de chauffage-climatisation afin de réduire ou d'éliminer la buée sur le pare-brise. Quand ceci se produit, le mode de recirculation n'est pas disponible.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.**

Prise d'air extérieure

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » dans la section « Entretien et de maintenance » pour obtenir les instructions de remplacement du filtre.

Tableau de conseils utiles

MISE EN GARDE!

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière prélève l'air de l'habitacle par une grille d'admission située sur le panneau de garnissage du côté droit, derrière les sièges de troisième rangée. Les bouches d'air chaud sont situées dans le panneau de garnissage du côté droit, juste derrière la portière coulissante. Évitez de placer des objets directement devant la grille d'admission et les bouches d'air ou d'obstruer celles-ci de quelque autre façon. Vous risqueriez de causer une surcharge électrique susceptible d'endommager le moteur du ventilateur.

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Il fait chaud et l'habitacle du véhicule est très chaud.	Tournez le bouton de mode à , appuyez sur A/C et réglez le ventilateur au régime maximal. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Appuyez sur A/C et réglez le mode à .
Temps frais et ensoleillé	Réglez le mode à la position .
Temps frais et humide	Réglez la commande de mode à et appuyez sur A/C pour prévenir la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position . Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position .

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commandes de glace à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de portière du conducteur. La portière passager avant et les portières passagers arrière sont équipées d'un seul commutateur qui permet d'actionner les glaces du passager avant et celles des passagers arrière. Les commandes de glace ne fonctionnent que si le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

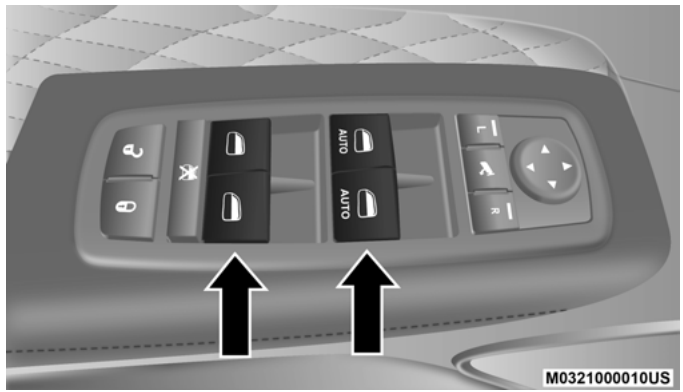

Commutateurs de glaces à commande électrique

Les commutateurs de glace à commande électrique restent alimentés jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

Fonction d'abaissement à impulsion automatique

Les commutateurs de glace du conducteur et du passager avant sont dotés d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace au-delà du premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez le commutateur vers le haut ou vers le bas et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement – portières du conducteur et du passager avant seulement

Relevez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur de glace jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.

NOTA :
Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!
La protection anti-inversion automatique n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il peut être nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Assurez-vous que la portière est complètement fermée.
2. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
3. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

Commutateur de verrouillage de glace

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin situé sur le bouton s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez et relâchez de nouveau le bouton de verrouillage des glaces (le témoin sur le bouton se met de nouveau hors fonction).

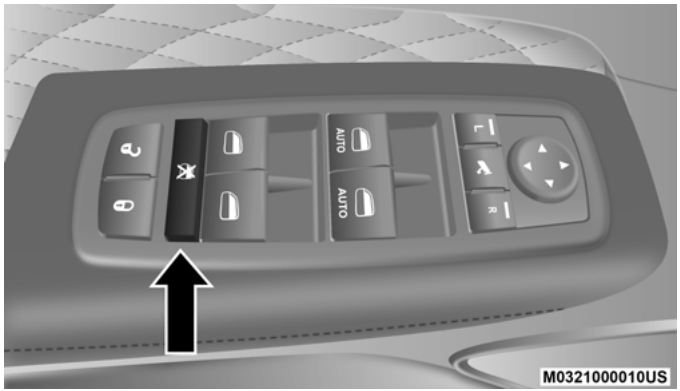

Commutateur de verrouillage de glace

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les lunettes arrière sont baissées, baissez les lunettes avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

AVERTISSEMENT!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.**
- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture du toit ouvrant

Rapide

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour que le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement et s'arrêtent en position d'ouverture complète. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide, le toit ouvrant s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Mode manuel

Maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière pour que le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent et s'arrêtent automatiquement en position d'ouverture complète. Si vous relâchez le commutateur pendant que le toit ouvrant est en mouvement, le toit ouvrant s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Ouverture de ventilation

Appuyez brièvement sur le commutateur de ventilation dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant la ventilation rapide, le toit ouvrant s'arrêtera.

Fermeture du toit ouvrant

Rapide

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant la fermeture rapide, le toit ouvrant s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Mode manuel

Appuyez sur le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé pour que le toit ouvrant se ferme de n'importe quelle position et s'arrête en position complètement fermée. Si vous relâchez le commutateur pendant que le toit ouvrant est en mouvement, le toit ouvrant s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont

abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Fonctionnement du rideau pare-soleil

Le rideau pare-soleil peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvre automatiquement lors de l'ouverture du toit ouvrant.

NOTA :
Le rideau pare-soleil ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA :
Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

NOTA :

- Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique peut rester alimenté dans une temporisation des accessoires jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.
- Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure de calibration

Si la caractéristique de fonctionnement rapide du toit ouvrant ne fonctionne plus, ou si le toit ouvrant fait automatiquement marche inverse en tentant de se fermer rapidement, sans qu'un obstacle n'entrave son déplacement, le toit ouvrant peut être recalibré au moyen des étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
2. Fermez la glace du toit ouvrant.
3. Alors que le toit ouvrant est fermé, maintenez enfoncé le commutateur de fermeture.
4. Après dix secondes avec le commutateur enfoncé, la glace du toit ouvrant s'ouvre alors en position de ventilation et s'arrête.
5. Relâchez le commutateur de fermeture puis, dans les cinq secondes qui suivent, appuyez à nouveau sur le commutateur de fermeture et maintenez-le enfoncé. Le toit ouvrant s'ouvre puis se ferme pendant que le commutateur est enfoncé.
6. Une fois que le toit ouvrant s'est arrêté dans la position complètement fermée, relâchez le commutateur de fermeture. Le toit ouvrant est maintenant réinitialisé et prêt à être utilisé.

CAPOT

Ouverture du capot

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé sous le tableau de bord du côté conducteur.

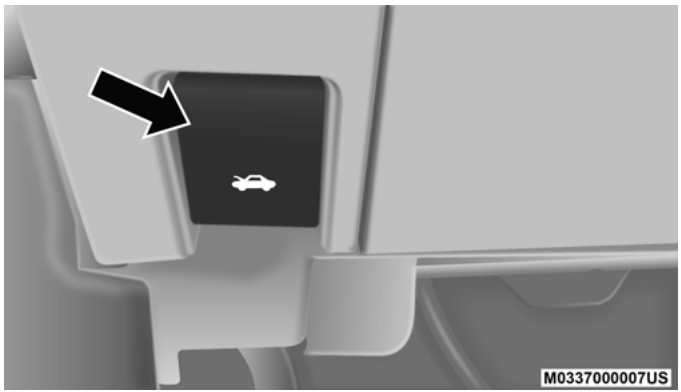

Ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot de l'extérieur du véhicule, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.

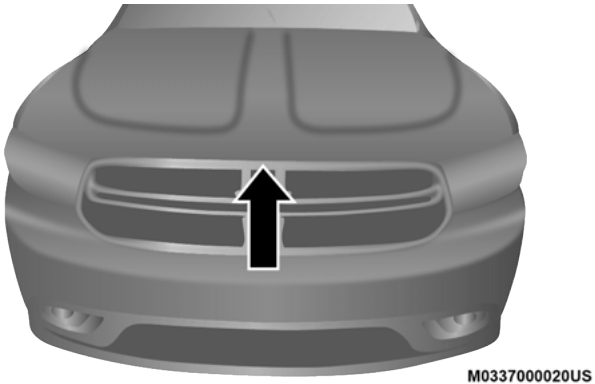

Emplacement du loquet de sûreté

Fermeture du capot

AVERTISSEMENT!
Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!
Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé pour les deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

HAYON

Hayon à commande électrique – selon l'équipement



Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur le commutateur de déverrouillage du hayon électronique (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » de ce chapitre) ou en appuyant sur le bouton de hayon de la télécommande. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de hayon situé sur la console au pavillon avant. Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon est en mouvement, appuyez sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garnissage arrière gauche pour inverser la course du hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande, les clignotants clignotent pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée dans Réglages du système Uconnect) et le carillon du hayon retentit. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

AVERTISSEMENT!
Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.
- Si lors de l'ouverture ou de la fermeture, le hayon à commande électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale, ouverte ou fermée.
- Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande pour actionner le hayon.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant la fermeture du hayon à commande électrique, il revient à la position d'ouverture maximale.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles dans le même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.

AVERTISSEMENT!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

Caractéristiques de l'espace de chargement

Rangement de l'espace de chargement

Un bac de rangement amovible est situé dans l'espace de chargement arrière, du côté gauche.

Un espace de rangement supplémentaire se trouve dans le plancher de chargement. Pour accéder au rangement inférieur, soulevez la poignée et relevez le couvercle de rangement.

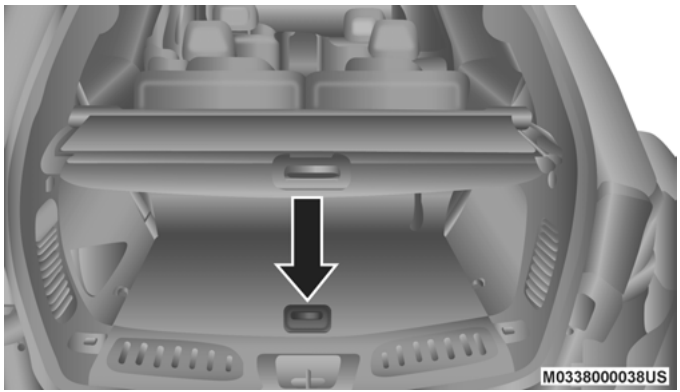

Poignée de plancher de chargement

Couvre-bagages escamotable de l'espace de chargement – selon l'équipement

NOTA :
Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer les charges. Il ne prévient pas le déplacement des articles et ne protège pas les passagers contre des articles non fixés.

Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez le couvre-bagages au centre de la poignée. Tirez-le au-dessus de l'espace de chargement.
2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.
3. Il est possible d'ouvrir le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

AVERTISSEMENT!
En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

Crochets d'arrimage de l'espace de chargement

Les points d'arrimage qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

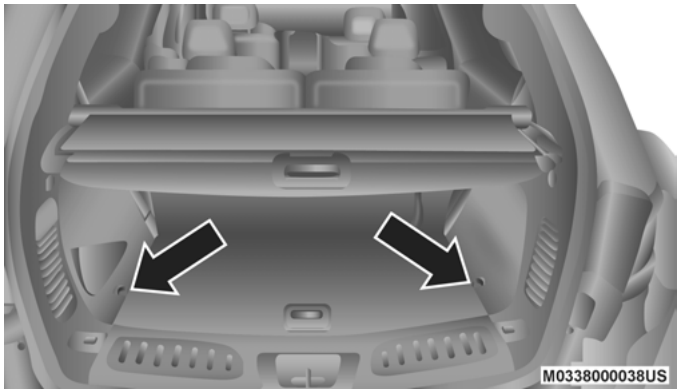

Crochets d'arrimage

AVERTISSEMENT!

- **Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.**
- **Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.**

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- **Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.**
- **Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.**
- **N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace jusqu'à trois télécommandes portatives qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées et des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, situés sur la console au pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink^{MD}. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

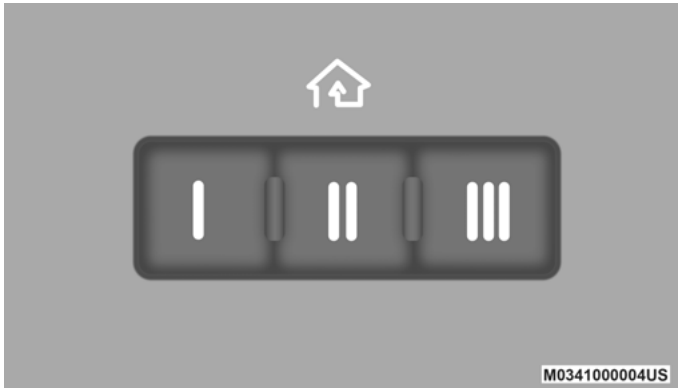

Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sur la console au pavillon

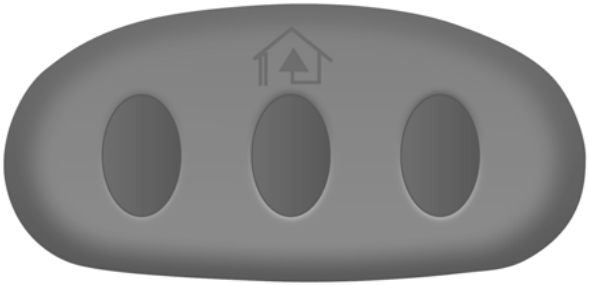

M0341000006US

Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sur le pare-soleil

NOTA :
La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant 20 secondes ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995 :

Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.

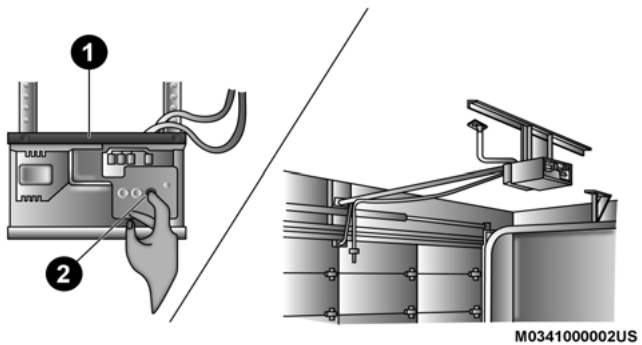

Programmation de l'ouvre-porte de garage

1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 1 à 3 po (3 à 8 cm) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative.

Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA :
Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA :
Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995 :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 1 à 3 po (3 à 8 cm) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

   - Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
   - Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télé-

commande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 1 à 3 po (3 à 8 cm) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps. Si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (HORS FONCTION), HomeLink^{MD} demeure actif pendant trois minutes. Si, pendant ce temps, le véhicule est verrouillé, HomeLink^{MD} est désactivé.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :
Tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

AVERTISSEMENT!

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web à HomeLink.com pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide.**

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

ÉQUIPEMENT INTERNE

Rangement

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

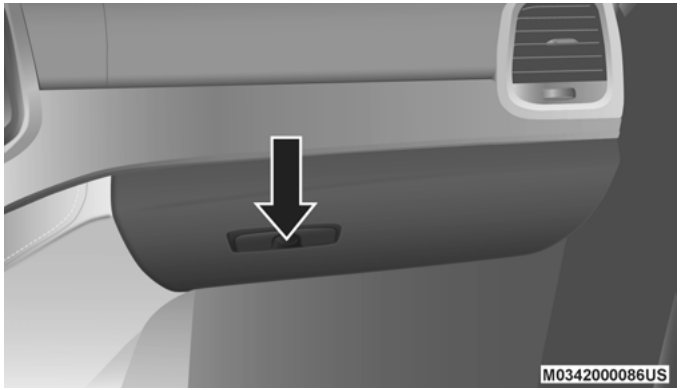

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

Espace de rangement de portière

De grands bacs de rangement sont intégrés aux panneaux de portière pour offrir un accès facile aux occupants.



Espace de rangement dans les panneaux de portière

Console centrale avant

La console centrale avant comporte des espaces de rangement supérieur et inférieur.

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé sur le couvercle.

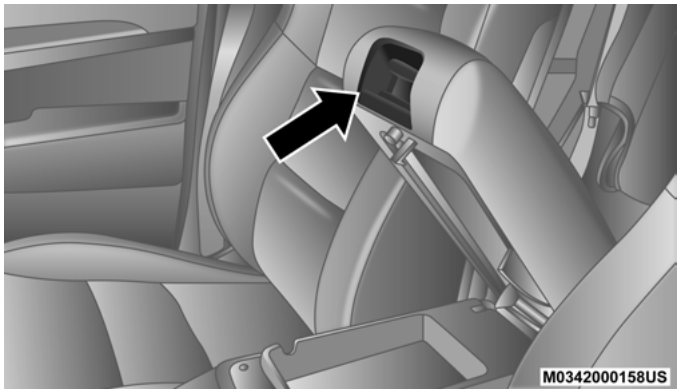

Loquets de compartiment de rangement

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

Console centrale arrière pleine grandeur – selon l'équipement

La console centrale arrière pleine grandeur comprend un espace de rangement supérieur et inférieur.

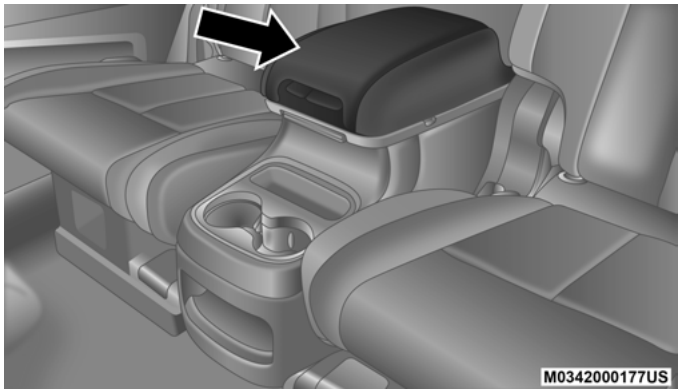

Compartiment de rangement

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé à l'avant du couvercle.

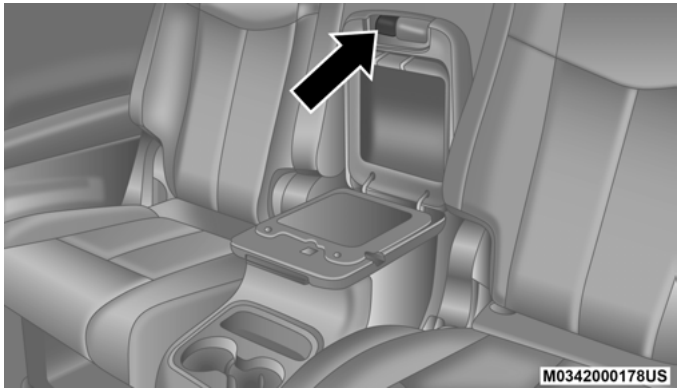

Compartiment de rangement supérieur

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

NOTA :
L'éclairage du compartiment de rangement inférieur est toujours activé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

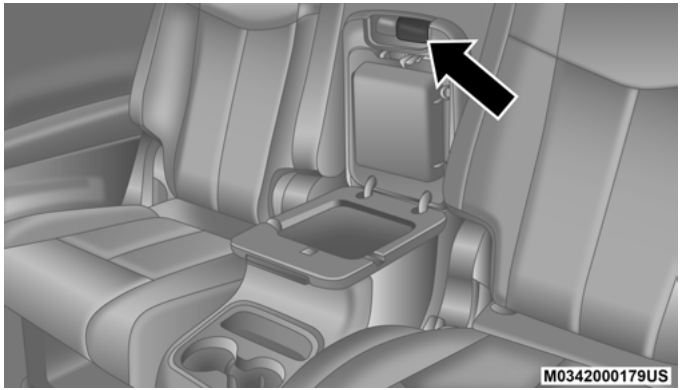

Compartiment de rangement inférieur

Le compartiment de rangement supérieur peut également être soulevé vers l'avant. Enfoncez le bouton de déverrouillage situé à l'arrière du couvercle.

MISE EN GARDE!
Déposez tous les articles rangés dans les porte-gobelets de console ou les appareils avec fils d'alimentation acheminés à travers l'espace de rangement supérieur. Le couvercle et les fils des appareils peuvent subir des dommages lorsque le compartiment de rangement supérieur est soulevé en avant.

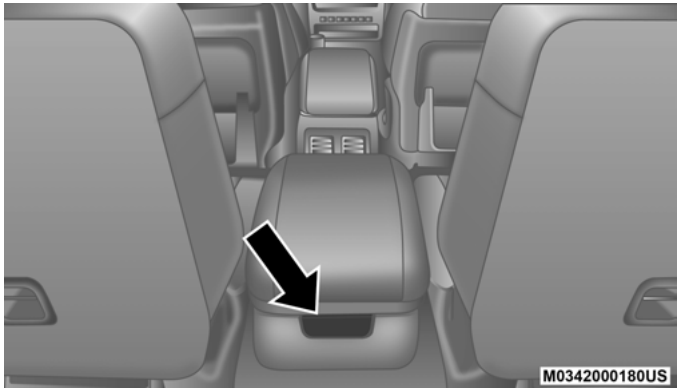

Bouton-poussoir arrière du compartiment de rangement

Lorsque le couvercle est soulevé vers l'avant, vous pouvez accéder au compartiment de rangement inférieur.

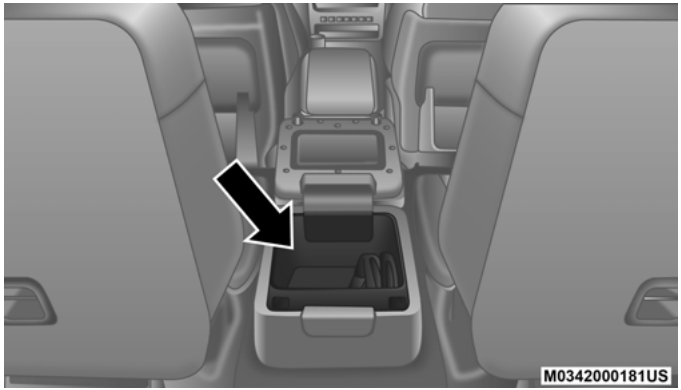

Compartiment de rangement inférieur

NOTA :
Lorsque vous accédez au compartiment de rangement inférieur, l'accoudoir bascule vers l'avant en « mode de rabattement à plat ». Le mode de rabat à plat permet d'abaisser l'accoudoir de console centrale en dessous du plan du siège rabattable à plat et d'éviter que le vinyle de l'accoudoir ne soit endommagé lorsque le véhicule est utilisé pour transporter une charge.

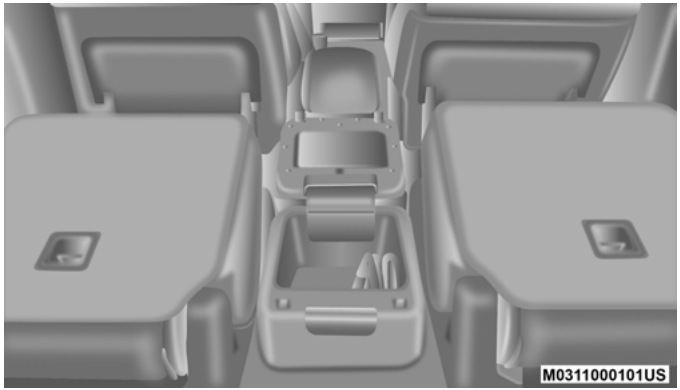

Mode de rabattement à plat

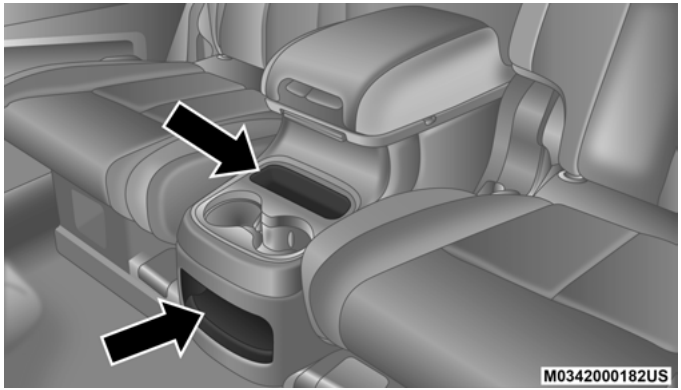

Petits bacs de console

Des espaces de rangement ouverts ou des petits bacs munis de doublures amovibles se trouvent vers l'arrière des porte-gobelets et dans la partie avant inférieure de la console.

Console centrale miniature arrière – selon l'équipement

Un espace de rangement ouvert ou un petit bac muni d'une doublure amovible se trouve à l'avant de la console.

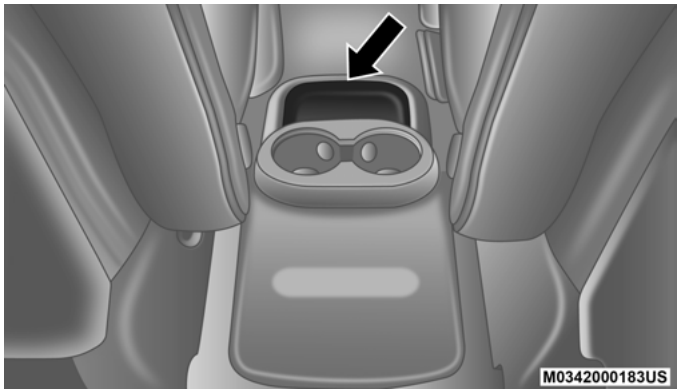

Petit bac de console

Porte-gobelets

Porte-gobelets des sièges avant

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.

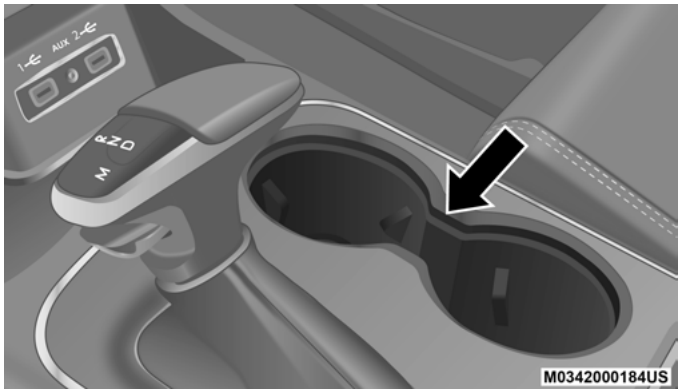

Emplacement de porte-gobelets avant

Porte-gobelets arrière

Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière – selon l'équipement

L'accoudoir central rabattable comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.

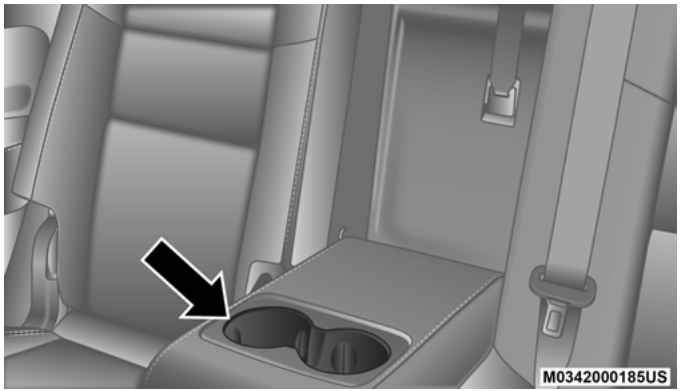

Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière

Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur – selon l'équipement

Deux porte-gobelets se trouvent à l'avant de la console arrière pleine grandeur pour les passagers des sièges arrière.

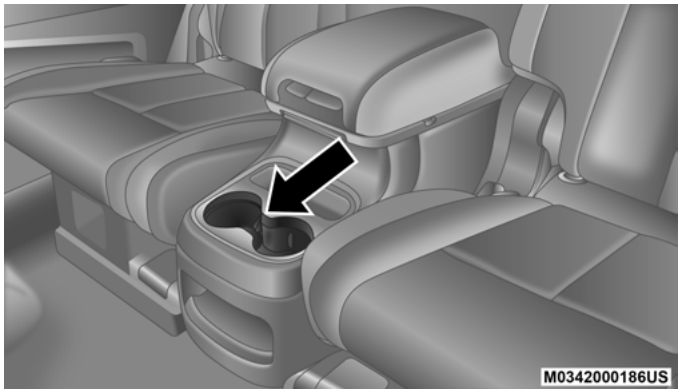

Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur sont munis d'un anneau d'éclairage qui illumine les porte-gobelets des passagers arrière. L'anneau d'éclairage est contrôlé par le rhéostat d'intensité lumineuse. Consultez le paragraphe « Éclairage intérieur » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

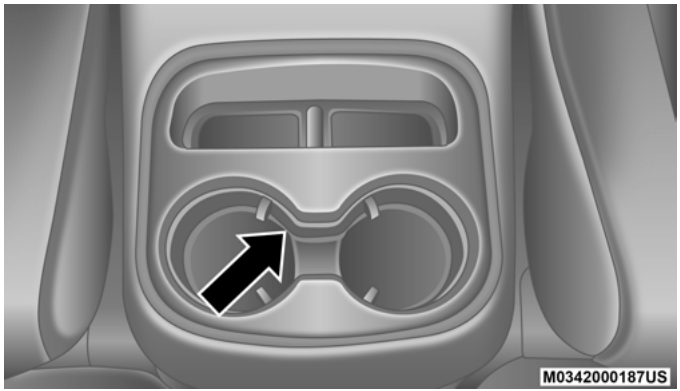

Anneau d'éclairage dans les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Porte-gobelets de la console miniature arrière – selon l'équipement

Deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière se trouvent à l'avant de la console miniature arrière.

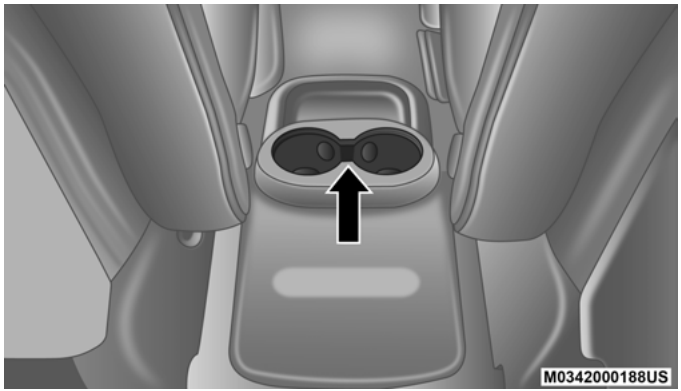

Porte-gobelets de la console miniature arrière

Prises de courant électrique

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.
- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 Watts (13 Ampères) à 12 Volts. Si la valeur nominale de 160 V (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système doit être remplacé.
- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.

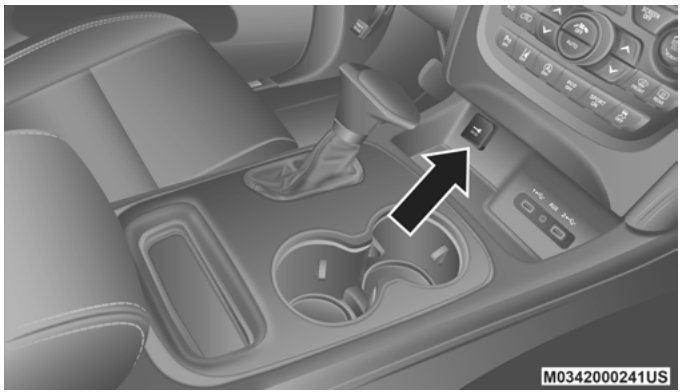

Prise de courant avant

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.



Prise de courant de la console centrale avant

Si votre véhicule est doté d'une console centrale arrière pleine grandeur, une prise de courant se trouve également dans l'espace de rangement inférieur de la console.

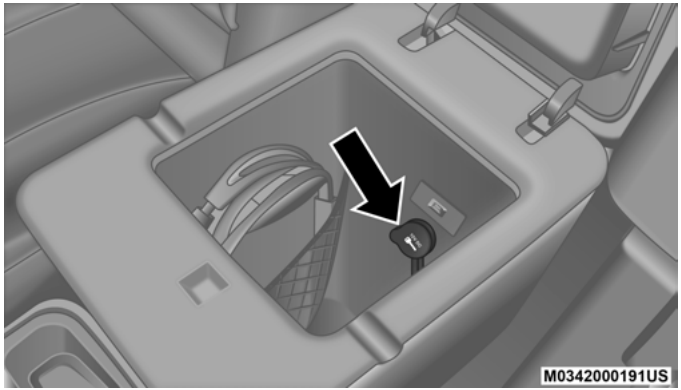

Prise de courant de la console centrale arrière pleine grandeur

La prise de courant de l'espace de chargement arrière est située dans l'espace de chargement arrière, à la droite.

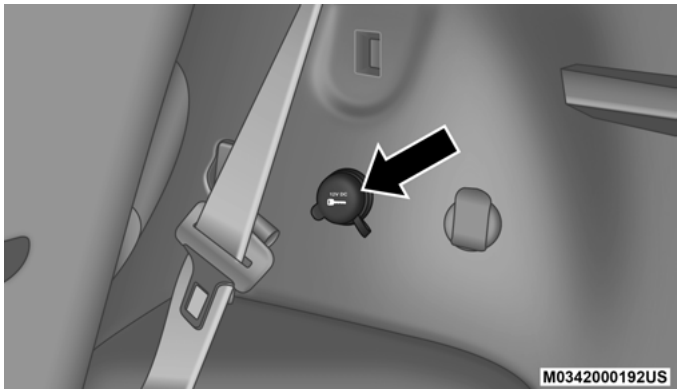

Prise de courant de l'espace de chargement arrière

NOTA :
La prise de courant de l'espace de chargement peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de la prise du panneau de custode arrière droit dans le porte-fusibles à partir des emplacements de fusibles F90 à F91.

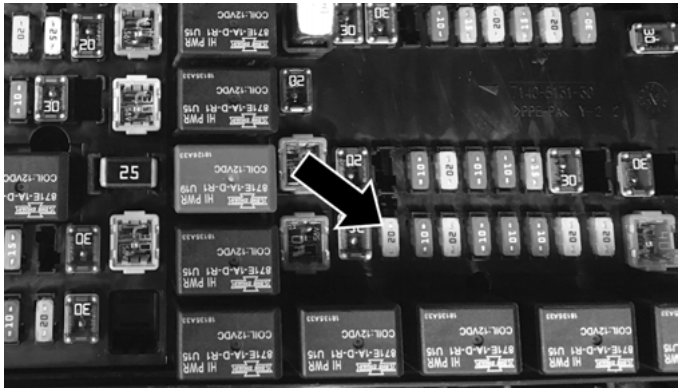

Fusible de la prise de courant de l'espace de chargement arrière

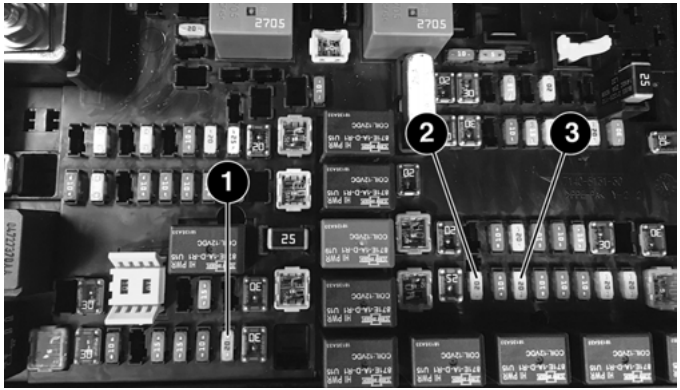

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F104 – prise de courant du bac de rangement de la console
2 – Fusible de 20 A jaune, F90 et F91 – prise de courant du panneau de custode arrière droit
3 – Fusible de 20 A jaune, F93 – allume-cigare du tableau de bord

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

MISE EN GARDE!

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.**

Onduleur d'alimentation – selon l'équipement

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

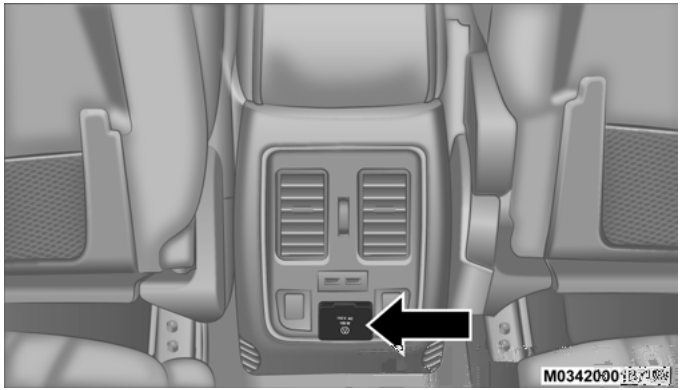

Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- **n'insérez aucun objet dans les prises;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

Volet de rangement pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.



Volet de rangement pour lunettes de soleil

PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur les véhicules équipés d'un porte-bagages. **La charge ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.**

Les traverses de votre véhicule sont livrées en position de rangement dans les longerons du porte-bagages de toit. Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

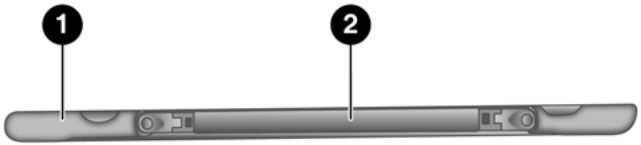

Porte-bagages de toit

1 – Longeron
2 – Traverse

Le porte-bagages de toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule.

Déploiement des traverses

1. En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités de la traverse.

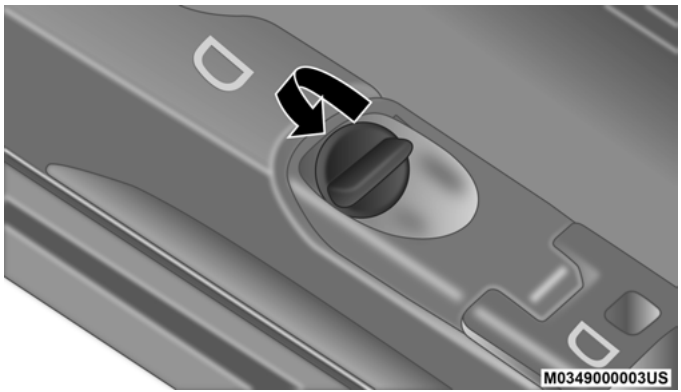

Vis à oreilles

NOTA :
Les vis à oreilles ne peuvent pas être retirées complètement.

2. Retirez la traverse de la position de rangement en faisant glisser la traverse vers le centre du toit. Répétez cette étape avec la traverse du côté opposé.

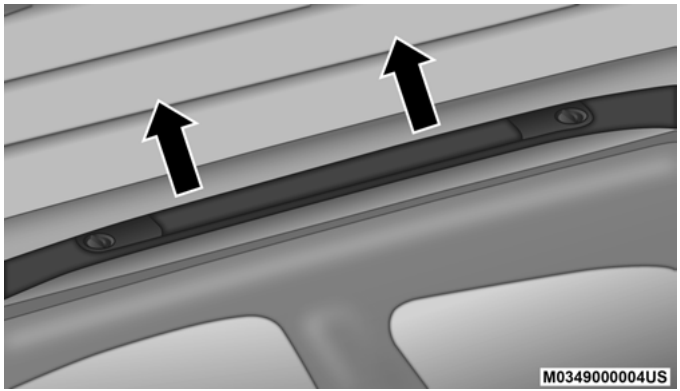

Dépose des traverses

MISE EN GARDE!
Soyez vigilant lorsque vous retirez et manipulez les traverses pour éviter d'endommager le véhicule.

3. En commençant par une traverse, pliez les supports de pivot à chaque extrémité.



Pliage du pivot

4. Placez les traverses le long du toit en vous assurant que les lettres sur la barre transversale s'alignent avec les lettres correspondantes sur le longeron.

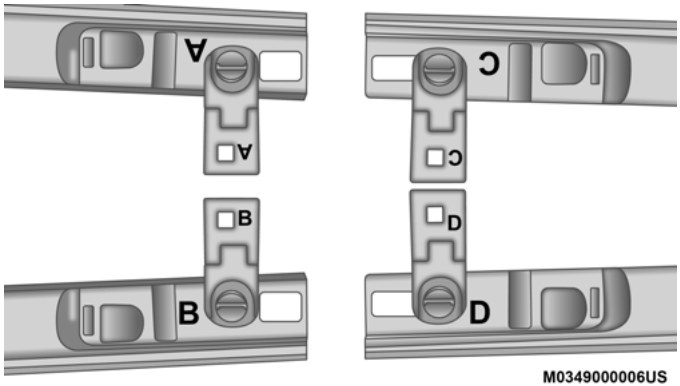

Positionnement des traverses

5. Glissez la traverse en position de déploiement en la déplaçant vers la lettre correspondante du longeron. Assurez-vous que la traverse est complètement déployée et qu'elle est enfoncée aussi loin que possible dans la fente. Une fois la traverse en place, serrez complètement les deux vis à oreilles.

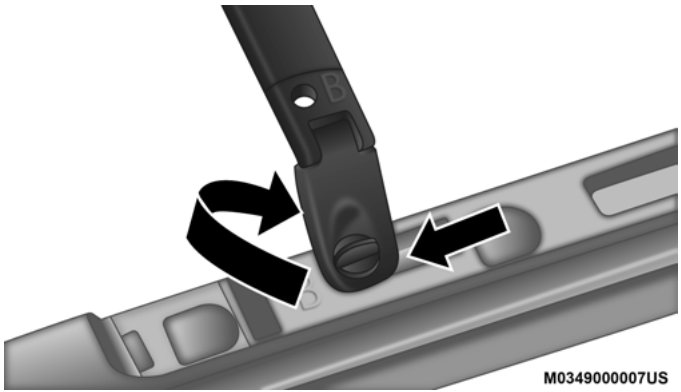

Installation des traverses

6. Pour terminer le déploiement des traverses, déployez la deuxième traverse et serrez-la.

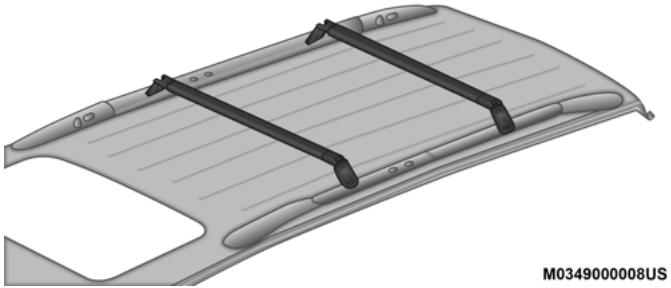

Traverses déployées

Rangement des traverses

1. En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités. Faites glisser la traverse en l'éloignant de la lettre correspondante pour la retirer de la position de déploiement. Répétez les étapes pour l'autre traverse.

MISE EN GARDE!
Soyez vigilant lorsque vous retirez et manipulez les traverses pour éviter d'endommager le véhicule.

2. En commençant avec une traverse, dépliez les supports de pivot à chaque extrémité.



Pivot de traverse

3. Placez la traverse le long du longeron approprié. Assurez-vous que les lettres de la traverse s'alignent avec les lettres correspondantes du longeron.

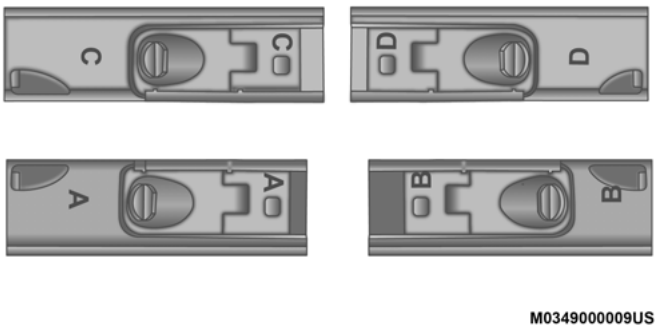

Rangement des traverses

4. Faites glisser la traverse vers l'extérieur en l'éloignant du centre du toit. La traverse se logera complètement dans le longeron.

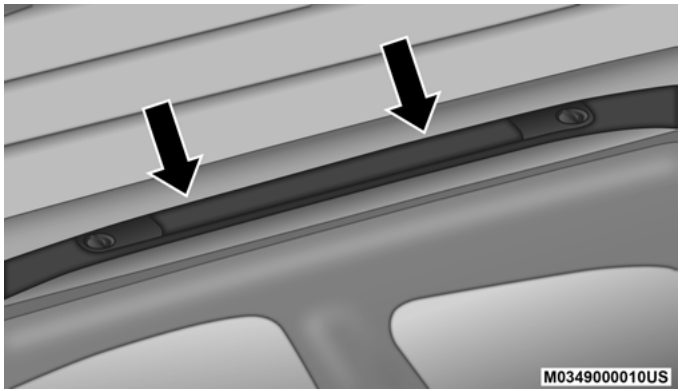

Traverse sur le longeron

5. Une fois que la traverse du côté conducteur est en place, serrez complètement les vis à oreilles.

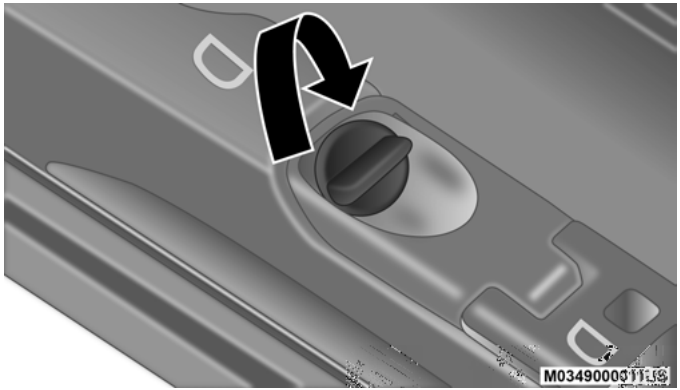

Serrage de la traverse

6. Répétez la procédure pour ranger la deuxième traverse du côté opposé.

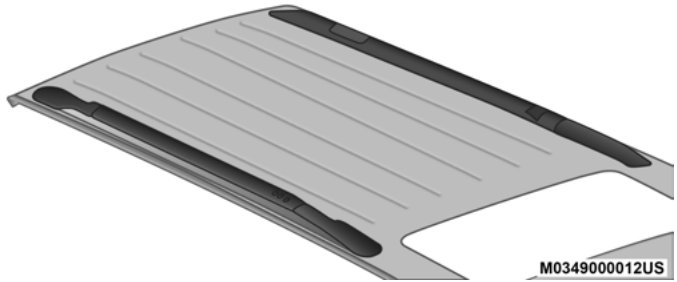

Traverses rangées

NOTA :

- Pour réduire le bruit de vent, rangez les traverses dans les longerons lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Si tout objet métallique est placé au-dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), la réception radio par satellite risque d'être interrompue.

AVERTISSEMENT!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

MISE EN GARDE!

- **Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez AUCUNE charge sur le porte-bagages de toit sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de placer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection similaire entre la charge et la surface du toit.**
- **Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 68 kg (150 lb) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**

(Continued)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant au besoin les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies et les molettes pour vous assurer que la charge est bien fixée.**
- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, ou les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causées par le passage de camions peuvent soudainement augmenter la force exercée sur une charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.**
- **L'utilisation du mode Sport, du mode Piste ou du départ assisté n'est pas recommandée lorsque le porte-bagages de toit est utilisé pour transporter une charge.**

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS

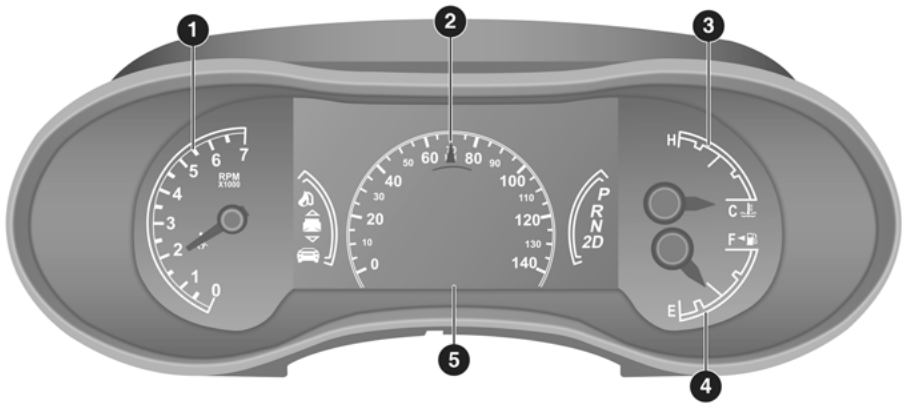

Groupe d'instruments

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 (tr/min x 1 000)).

2. Compteur de vitesse

   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

3. Indicateur de température

   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la rubrique « Circuit de refroidissement » dans « Entretien et maintenance » et suivez les mises en garde sous le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (température élevée), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Indicateur de niveau de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

5. Affichage du groupe d'instruments

- L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

GROUPE D'INSTRUMENTS SRT

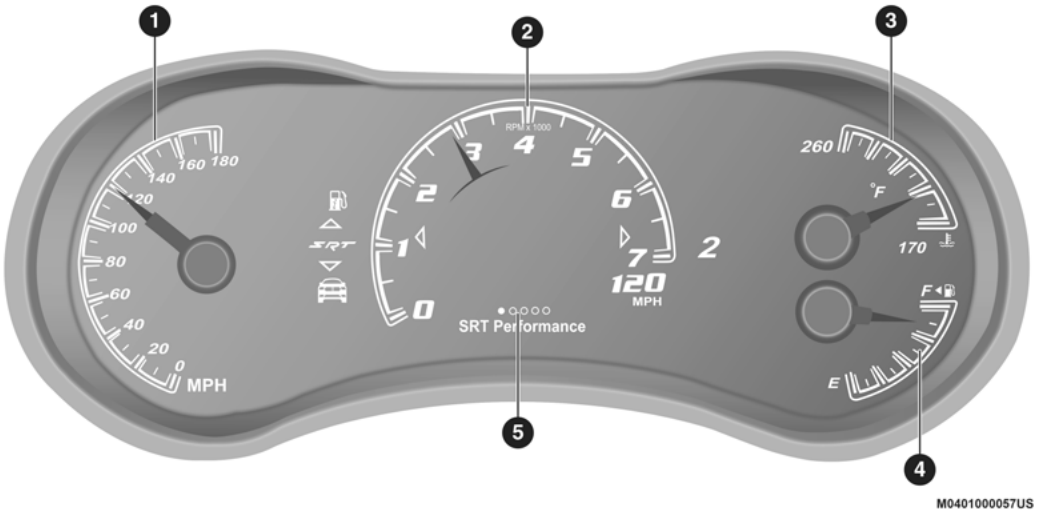

Groupe d'instruments SRT

Description du groupe d'instruments SRT

1. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
2. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 (tr/min x 1 000)).
3. Indicateur de température
   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage 95-110 °C (203-230 °F) indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la rubrique « Circuit de refroidissement » dans « Entretien et maintenance » et suivez les mises en garde sous le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température indique plus de 110 °C (230 °F), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au-dessus de 110 °C (230 °F), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Indicateur de niveau de carburant

   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
   - Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

5. Affichage du groupe d'instruments

   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode STOP/OFF (ARRÊT/HORS FONCTION), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

Emplacement et commandes

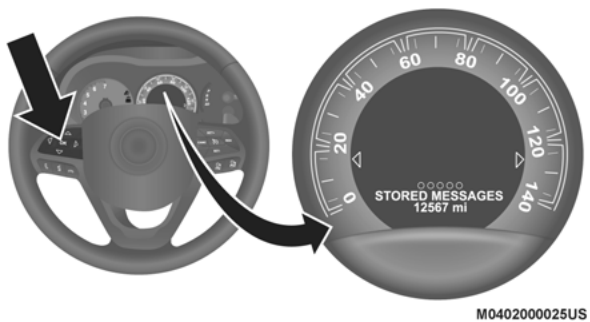

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments

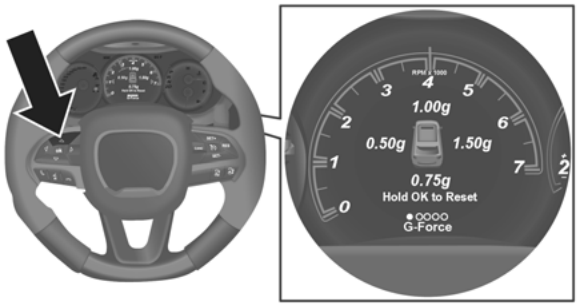

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments SRT

Le menu principal comprend les options suivantes :

- Indicateur principal du compteur de vitesse
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Performance (SRT) – selon l'équipement
- Driver Assist (Aide au conducteur) – selon l'équipement
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Trailer Tow (Barre d'attelage) – selon l'équipement
- Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement
- Audio
- Messages
- Screen Setup (Configuration de l'écran)
- Diagnostic (SRT) – selon l'équipement
- Avertissement de vitesse (SRT) – selon l'équipement

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- **Bouton fléché vers le haut**

  △ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** pour faire défiler vers le haut au moyen du menu principal.

- **Bouton fléché vers le bas**

  ▽ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas au moyen du menu principal.

- **Bouton fléché vers la droite**

  ▷ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton fléché vers la gauche**

  ◁ Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** pour retourner au menu principal à partir d'un écran d'information ou d'une option de sous-menu.

- **Bouton OK**

  Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
- Emplacements des sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
- Témoins reconfigurables et informations.
- État du sélecteur de rapport (PRND)
- Affichage interactif pour le conducteur (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, économie moyenne de carburant, économie actuelle de carburant, heure, trajet et gain de remorque)
- État de la transmission intégrale – selon l'équipement

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en

60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

  Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de messages.

- **Messages non mémorisés**

  Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule avec les phares allumés) sont des exemples de ce type de messages.

- **Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact**

  Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages de cinq secondes non mémorisés**

  Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de messages.

Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après

le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage

Utilisez les commandes de l'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche (pendant 5 secondes) et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour quitter l'écran du sous-menu.

NOTA :
Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

Méthode secondaire pour réinitialiser la vie utile de l'huile moteur

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA :
Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

Affichage et messages

Comprend les éléments suivants, qui comprennent notamment :

- Front Seatbelts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant débouclées)
- Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
- Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
- Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
- Oil Change Due (Vidange d'huile requise)
- Fuel Low (Bas niveau de carburant)
- Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Service Power Steering (Réparer la direction assistée)
- Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
- Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)
- ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)

- Cruise Set To XXX mph or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou à XXX mi/h)
- Tire Pressure Screen With Low Tire(s) (Écran de pression des pneus avec basse pression des pneus)
- Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
- Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
- Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
- Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
- Lights On (Phares allumés)
- Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)
- Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)
- Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)
- Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
- Ignition or Accessory On (Allumage en position de marche ou accessoires)
- Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)
- Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
- Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)
- Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)
- Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
- Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)
- Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
- Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)
- Door Open (Portière ouverte)
- Doors Open (Portières ouvertes)
- Liftgate Open (Hayon ouvert)
- Hood Open (Capot ouvert)

- Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
- Vehicle Speed To High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHE AVANT])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHE ARRIÈRE])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])
- Service Transmission (Réparer la transmission)
- Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche ou jaune à gauche et en une zone de témoins de couleur verte ou rouge à droite.

Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments

L'affichage du groupe d'instruments peut être utilisé pour afficher les éléments du menu principal pour de nombreuses fonctions. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** et vers le **bas** pour faire défiler les options du menu d'affichage interactif jusqu'à ce que le menu souhaité soit atteint.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Compteur de vitesse

Non SRT

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône du menu de l'indicateur principal soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner l'affichage analogique ou l'affichage numérique du compteur de vitesse. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique.

SRT

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône du menu de l'indicateur principal soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner entre un affichage de grande ou de petite taille du compteur de

vitesse. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique.

Vehicle Info (Information sur le véhicule)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre du menu d'information sur le véhicule soit sélectionné à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information.

Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)

- Si tous les pneus sont **OK** (gonflés à la pression appropriée), une icône de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'icône.
- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'icône de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'icône, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.

L'option « Tire Pressure » (Pression des pneus) ne s'affiche qu'à titre indicatif et ne peut pas être réinitialisée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Sécurité ».

Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement

- Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

Transmission Temperature (Température de la transmission)

- Affiche la température actuelle de la transmission.

Oil Temperature (Température de l'huile)

- Affiche la température actuelle de l'huile.

Oil Pressure (Pression d'huile)

- Affiche la pression d'huile actuelle.

Vie utile de l'huile

- Affiche la vie utile actuelle de l'huile du véhicule.

Battery Voltage (Tension de la batterie)

- Affiche la tension actuelle de la batterie.
- **Mode de stockage – selon l'équipement**
  - Au moyen de cette option, le véhicule peut être placé en mode de stockage.

Fonctions de performance SRT - selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre SRT soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour parcourir les menus des fonctions de performance.

AVERTISSEMENT!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des fonctions de performance doit être effectuée uniquement lors de la conduite sur piste ou en dehors des autoroutes et des voies publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciante ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Les fonctions de performance offrent les options suivantes :

- Minuterie 0-60 mph (0-100 km/h) [0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)]
  - Best (Meilleure)
  - Last (Dernière)
  - Recent (Récent)
  - Reaction Time (Temps de réaction) – si l'option est sélectionnée

- Minuterie 0 à 100 mi/h (0 à 160 km/h)
  - Best (Meilleure)
  - Last (Dernière)
  - Recent (Récent)
  - Reaction Time (Temps de réaction) – si l'option est sélectionnée
- Minuteur 0 à 60 pi
  - Best (Meilleure)
  - Last (Dernière)
  - Recent (Récent)
  - Reaction Time (Temps de réaction) – si l'option est sélectionnée
- Minuteur 200 m (1/8 mi)
  - Best (Meilleure)
  - Last (Dernière)
  - Recent (Récent)
  - Reaction Time (Temps de réaction) – si l'option est sélectionnée
- Minuteur 400 m (1/4 mi)
  - Best (Meilleure)
  - Last (Dernière)
  - Recent (Récent)
  - Reaction Time (Temps de réaction) – si l'option est sélectionnée
- Distance de freinage
  - Distance
  - Vitesse de démarrage
- Forces G actuelles
- Forces G maximales
- Chronomètre de circuit
- Historique des circuits
  - Affiche les quatre derniers tours, dont le meilleur est mis en surbrillance en vert.
- Vitesse maximale

Driver Assist (Aide au conducteur) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Driver Assist (Aide au conducteur) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Fuel Economy (Économie de carburant)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu d'économie de carburant soit en surbrillance. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus, l'un avec l'affichage d'économie actuelle de carburant et l'autre sans cet affichage.

- Autonomie
- Consommation de carburant actuelle mi/gal, l/100 km ou km/l
- Consommation moyenne de carburant mi/gal, l/100 km ou km/l
- Appuyez sur le bouton **OK** pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant

NOTA :
Vous ne pouvez pas réinitialiser la fonction Range (Autonomie) au moyen des commandes de l'affichage du groupe d'instruments.

Trip (Trajet)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments, puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B).

Les renseignements relatifs à Trip A (Trajet A) et à Trip B (Trajet B) affichent ce qui suit :

- Distance
- Consommation moyenne de carburant
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Trailer Tow (Barre d'attelage) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Trailer Tow (Barre d'attelage) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou la **droite** pour sélectionner Trailer Trip (Trajet avec une remorque) ou Trailer Brake (Freins de remorque).

L'écran Trailer Trip (Trajet avec une remorque) affiche ce qui suit :

- Distance

NOTA :
Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

L'écran Trailer Brake (Freins de remorque) affiche ce qui suit :

- Sortie
- Type
- Gain

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** du volant pour faire défiler jusqu'au menu Stop/Start (Arrêt/Démarrage) sur l'écran interactif pour le conducteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation et les différents modes du système d'arrêt et de démarrage, consultez le paragraphe « Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu audio soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit en surbrillance. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de **gauche** ou de **droite** pour afficher les messages mémorisés.

Lorsqu'aucun message n'est présent, l'icône du menu principal est une enveloppe fermée.

Screen Setup (Configuration de l'écran)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Screen Setup (Configuration de l'écran) soit sélectionné à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Screen Setup (Configuration de l'écran) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Rapport actuel

- On (Marche)
- Off (Hors fonction) (réglage par défaut)

Affichage des rapports

- Complet (paramètre par défaut)
- Simple

Menus des favoris

- Compteur de vitesse
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Performance (SRT) (afficher/masquer)
- Aide au conducteur (afficher/masquer)
- Économie de carburant (afficher/masquer)
- Totaliseur partiel (afficher/masquer)
- Arrêt-démarrage
- Barre d'attelage (afficher/masquer)
- Audio (afficher/masquer)
- Messages mémorisés
- Screen Setup (Configuration de l'écran)
- Codes de diagnostic (SRT)
- Avertissement de vitesse (SRT)

NOTA :
Les menus qui présentent l'option (show/hide [afficher/masquer]) vous permettent d'appuyer sur le bouton **OK** pour choisir d'afficher ou de masquer ce menu à l'affichage du groupe d'instruments.

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Boussole (réglage par défaut)
- Température extérieure
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Économie moyenne de carburant
- Économie actuelle de carburant
- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)
- Trajet de remorque
- Gain

Coin supérieur droit

- Aucune
- Boussole
- Température extérieure (paramètre par défaut)
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Économie moyenne de carburant
- Économie actuelle de carburant
- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)
- Trajet de remorque
- Gain

Defaults [Réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut)]

- Restauration
- Cancel (Annuler)

Diagnostic – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre Diagnostics soit sélectionné à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour afficher les codes d'anomalie et les descriptions. Lorsque vous atteignez la fin de la liste, le message « No or End of Diagnostic Code » (Aucun code ou fin des codes de diagnostic) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments.

Speed Warning (Avertissement de vitesse) SRT – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Avertissement de vitesse soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder à l'avertissement de vitesse. Utilisez le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour sélectionner une vitesse souhaitée, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour régler la vitesse. Lorsque la vitesse cible est dépassée, le témoin s'allume en jaune et clignote, le message contextuel « Speed Warning Exceeded » (Avertissement de vitesse dépassée) s'affiche et un carillon continu retentit (jusqu'à ce que la vitesse ne soit plus dépassée).

Protection antidécharge de la batterie activée/ Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge. Consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de charge de la batterie » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., les réglages du système de CVC au maximum, l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant +12 V, 115 V CA surchargées, les ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent, etc.).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
  - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
  - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V CA, ports USB)
  - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
  - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation et le modèle de conduite du véhicule n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le Manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication de panne. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins d'avertissement rouges

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à

la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage

BRAKE

Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage ou le système électronique d'antidérapage. Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :
Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau du liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (Hors fonction) à la position ON/RUN (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (Marche).

NOTA :
Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement de charge de la batterie



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système électrique de direction assistée. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!
La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un

carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est laissé ouvert et partiellement fermé.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile du moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin de freins de remorque débranchés



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque les freins de remorque ont été débranchés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Exigences de remorquage – Freins de remorque » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque le système d'alarme antivol s'amorce, puis clignote lentement jusqu'à ce que l'alarme soit désamorcée.

Témoins d'avertissement jaunes

Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur



Le témoin de vérification/d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (HORS FONCTION) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des

dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également augmenter la consommation d'essence et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et que la commande de stabilité électronique (ESC) est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin ESC s'allume en continu alors que le moteur tourne, c'est qu'une anomalie a été détectée dans le système ESC. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin « ESC OFF » de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin « ESC » de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRE/MARCHE).

- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système électronique d'antidérapage est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique.

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Dans le mode de marche avant, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume chaque fois que le mode d'antidérapage est réglé à Sport, Track (Piste) ou « Full OFF » (Entièrement DÉSACTIVÉ).

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Consultez le paragraphe « Ajout de liquide lave-glace » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou

de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!
Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant



Lorsque le niveau de carburant atteint environ 7,5 L (2 gallons US), ce témoin s'allume et un carillon retentit. Le pictogramme reste allumé jusqu'à ce que vous ajoutiez du carburant.

Témoin d'avertissement des freins antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin d'avertissemenyt du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCES-

SOIRES-MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale (FCW) » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin d'avertissement du système de transmission intégrale – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de transmission intégrale ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement



Le témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense sera couleur jaune non clignotant lorsque le véhicule approche d'un marquage au sol. Le témoin d'avertissement clignotera lorsque le véhicule traverse un marquage au sol.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de détection de changement de voie ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'anomalie du régulateur de vitesse – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le système de régulation de vitesse ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoins jaunes

Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage » dans la section « Sécurité ».

Témoin AWD Low (Transmission intégrale gamme basse) – selon l'équipement



Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode transmission intégrale GAMME BASSE. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Le mode 4X4 LOW (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME BASSE) est conçu pour les chaussées meubles ou glissantes seulement.

Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de transmission intégrale » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement et l'utilisation de façon appropriée du système de transmission intégrale.

Témoin de POINT MORT – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que la boîte de transfert du mode 4WD (4 roues motrices) est en mode POINT MORT et que les arbres de transmission avant et arrière ne sont pas sollicités à partir du groupe motopropulseur.

Témoins verts

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est programmé et le véhicule cible est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) » de la section « Démarrage et conduite ».

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible – selon l'équipement



Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible n'est pas détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode ECO (SRT) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le mode ECO est actif. Consultez le paragraphe « Mode d'économie de carburant (ECO) » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du régulateur de vitesse programmé – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Consultez le paragraphe « Éclairage extérieur » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement



Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant s'allume en vert lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » et prêt à fournir des avertissements visuels et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de marche (On) des feux de stationnement / phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Consultez le paragraphe « Éclairage extérieur » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du mode neige SRT



Ce témoin s'allume lorsque le mode neige est actif. Consultez le paragraphe « Mode neige » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode sport



Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est actif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez « Mode sport – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode Sport SRT



Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est actif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez « Mode sport – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode remorquage SRT



Ce témoin s'allume lorsque le mode remorquage est actif. Consultez le paragraphe « Mode remorquage » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du mode piste SRT



Ce témoin s'allume lorsque le mode piste est actif. Veuillez consulter le paragraphe « Modes de conduite SRT » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignotent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1, 6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoins blancs

Témoin Prêt du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) a été activé, mais non réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode personnalisé SRT



Ce témoin s'allume lorsque le mode personnalisé SRT est actif.

Consultez le paragraphe « Mode personnalisé » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin Prêt du régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est prêt, mais n'est pas réglé. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement de vitesse SRT – selon l'équipement



Lorsque l'avertissement de vitesse est activé, le témoin d'avertissement de vitesse programmé s'allume dans le groupe d'instruments, avec un numéro correspondant à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse cible est dépassée, l'indication s'allume en jaune et clignote avec un signal sonore continu. Vous pouvez activer ou désactiver l'avertissement de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le numéro « 55 » n'est fourni qu'à titre d'exemple d'une vitesse qui peut être programmée.

Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement



Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est EN FONCTION, mais non armé, le témoin LaneSense s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du mode valet SRT

VALET

Ce témoin s'allume lorsque le mode valet est actif. Consultez la rubrique « Supplément sur les modes de conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins bleus

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

AVERTISSEMENT!

- **SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.**

(Continued)

3

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :**
  - **que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,**
  - **qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.**

Consultez le paragraphe « Cybersécurité » de la section « Multimédia » de votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur est en marche et si le système OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :
Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

   - Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
   - Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- Le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt)
- Le bruit de cliquetis des électrovalves
- Des pulsations dans la pédale de frein
- Un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt

NOTA :
Il s'agit de manifestations caractéristiques du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**
- **Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.**
- **Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.**
- **Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin des freins antiblocage reste allumé ou s'allume pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le faire réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin des freins antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le

système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système de commande électronique des freins

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antiroulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé du dispositif antilouvoiement de remorque (TSC), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS) et du système de couple de direction dynamique (DST).

Système d'assistance au freinage (BAS)

L'assistance au freinage est conçue pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour pleinement tirer profit de ce système, vous devez enfoncer fermement et uniformément les freins (sans pomper les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin de système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction est une fonction des modules de commande de stabilité électronique et du système de direction assistée qui fournissent un couple au volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule. La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

NOTA :
La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

La fonction du système électronique de répartition du freinage gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse

du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre le couple moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique

clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

AVERTISSEMENT!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. Ce système ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.**

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA :
Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode Partial Off (partiellement désactivé) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC OFF Indicator Light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC OFF Indicator Light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA :
Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

AVERTISSEMENT!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage du système ESC, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivé) est allumé. Dans le mode de « désactivation partielle », la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par le système électronique d'antidérapage est réduite.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.**

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont désactivées. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique).

NOTA :
Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

La désactivation complète ne peut être effectuée qu'en mode Piste (selon l'équipement).

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT!

- **En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, le système électronique d'antidérapage ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.**
- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.**

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans le système électronique d'antidérapage. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique intervient. Le témoin clignote également lorsque la commande de stabilité électronique est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie

de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système électronique d'antidérapage est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque le système électronique d'antidérapage est désactivé à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de DÉSACTIVATION du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression des freins. Si le conducteur n'enfonce pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression des freins et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente suffisamment abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule vers la pente ascendante (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en position R [MARCHE ARRIÈRE]).

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente au moyen de l'affichage du tableau de bord, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas dotés de l'affichage du groupe d'instruments, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
3. Serrez le frein de stationnement.

4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois en moins de 20 secondes sur le bouton « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) situé dans le bloc de commandes inférieur sous le système de chauffage-climatisation. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.
7. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.
8. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION), puis à la position ON/RUN (MARCHE). Si la séquence est exécutée correctement, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression des freins peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou serrez davantage les freins du véhicule avant de relâcher la pédale de frein.**
- **Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).**
- **L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.**

Système antipatinage

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de puissance du moteur à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Le dispositif antilouvoiement de la remorque comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoiement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoiement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque. Notez que le dispositif antilouvoiement de la remorque ne peut pas empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids sur l'attelage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque »

dans la section « Démarrage et conduite ». Lorsque le dispositif antilouvoiement fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote, le régime du moteur peut être réduit et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

AVERTISSEMENT!
Si le dispositif antilouvoiement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

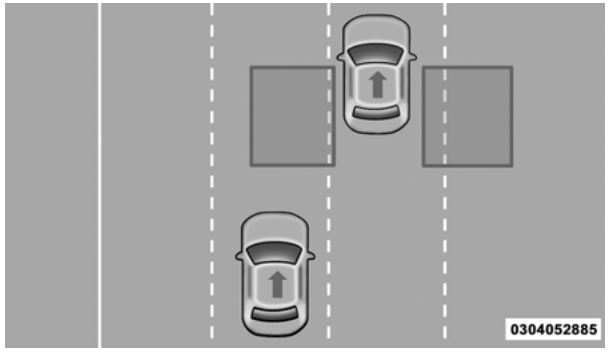

Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Les capteurs du système de surveillance des angles morts fonctionnent lorsque le véhicule est en position de marche avant ou en position R (MARCHE ARRIÈRE).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie, soit 3,8 m (12 pi), des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence sur le côté du véhicule, près du pied milieu, et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs arrière

du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, cela peut entraîner de fausses détections aléatoires liées à la remorque et de fausses alertes sonores lorsque le clignotant est activé. Consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

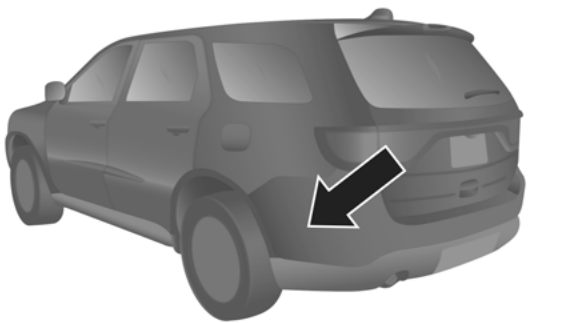

Emplacement du capteur (côté gauche illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts sur les rétroviseurs extérieurs. En outre, lorsque le clignotant est activé pendant l'alerte sur le côté correspondant du véhicule, une alarme sonore (carillon) peut retentir. Durant l'alarme sonore (carillon), le volume de la radio diminue. Consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement » pour obtenir de plus amples renseignements.

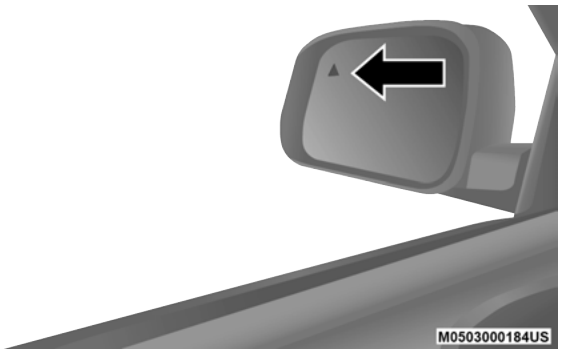

Témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

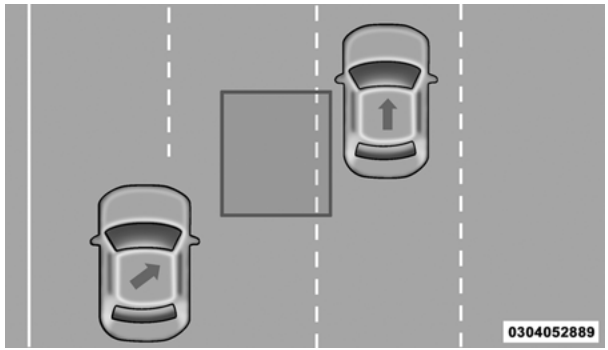

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

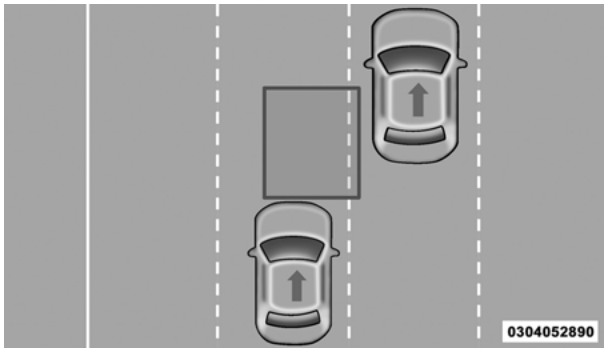

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

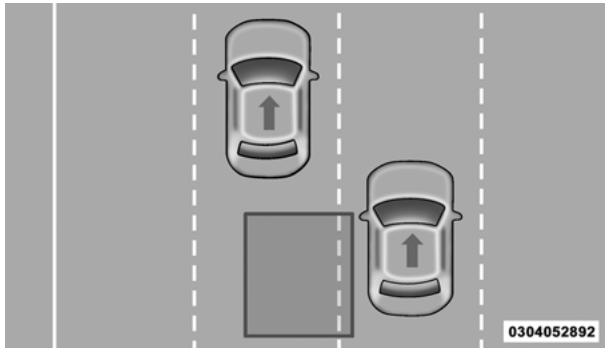

Dépassement et approche

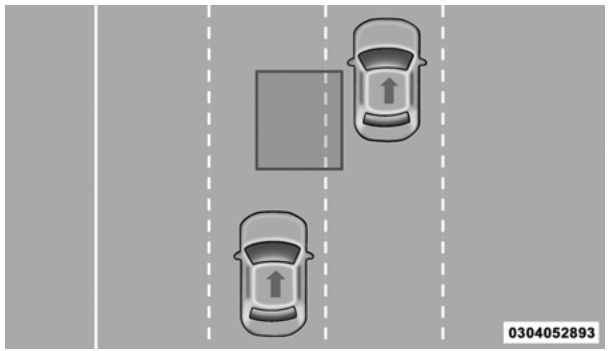

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

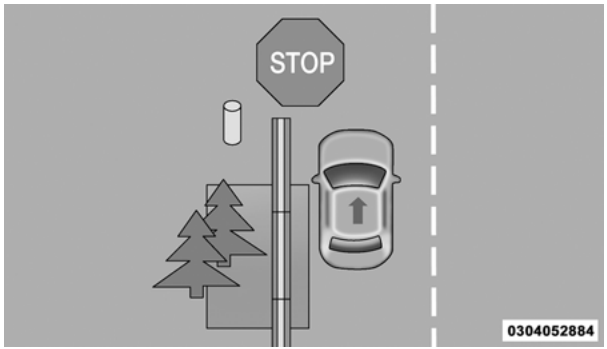

Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.

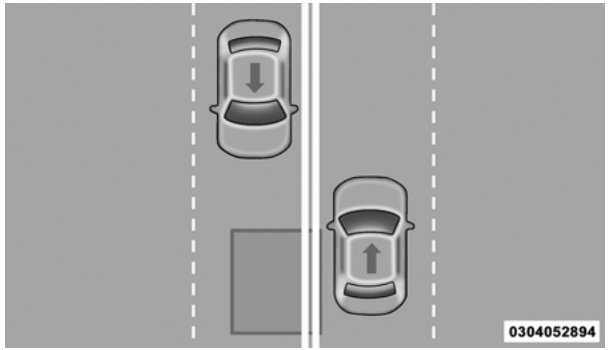

Circulation en sens opposée

AVERTISSEMENT!
Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

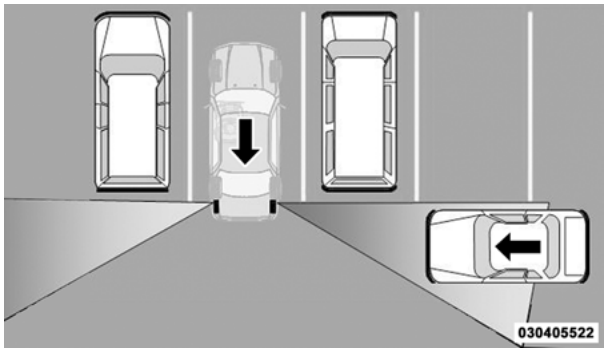

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 mi/h (8 km/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 20 mi/h (32 km/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA :
Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :
La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Mise hors fonction de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est mis hors fonction, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :
Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'affichage du groupe d'instruments et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :
Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein. Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 42 km/h (26 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal ou partial nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.

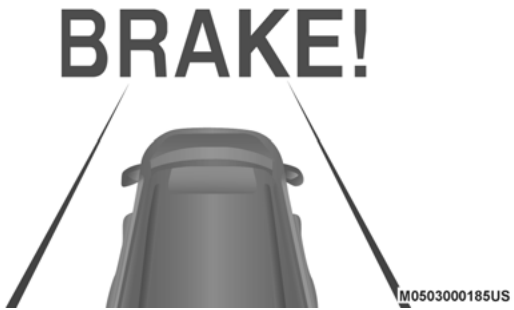

Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système FCW, la vitesse minimale du véhicule doit être de 2 km/h (1 mi/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale (FCW) peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats. Si le véhicule entre en mode 4L (4 roues motrices gamme basse), le système d'avertissement de collision frontale est automatiquement désactivé.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

La sensibilité par défaut du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est « Medium » (Moyen) et l'état du système est « Warning & Braking » (Avertissement et freinage). Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissement sonore et visuel lorsque ce dernier est à une distance plus éloignée par rapport au réglage « Medium » (Moyen). Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède lorsque la distance de sécurité est plus courte. Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloigné) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

- Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Off » (Hors fonction), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement de l'entretien du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le système se désactive et le message ci-après apparait à l'affichage du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et système d'avertissement de collision frontale non disponibles (FCW) – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

NOTA :
Pour les véhicules équipés de pneus auto-obturants à affaissement limité, quand le système de surveillance de la pression des pneus indique une pression de 96 kPa (14 lb/po²) ou moins, vérifiez toujours la pression des pneus et remplacez le pneu à la première occasion. À une pression de 96 kPa (14 lb/po^2) ou moins, le pneu est en mode auto-obturant à affaissement limité. Dans cette condition, il est recommandé d'utiliser une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h) sur une distance maximale de 80 km (50 mi). Le constructeur ne recommande pas d'utiliser la fonction auto-obturante à affaissement limité pendant la conduite d'un véhicule chargé à pleine capacité ou lors de la traction d'une remorque.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur à froid recommandée. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

La mise à jour s'effectue automatiquement et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé. Dans ce cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne s'éteint que lorsque les pneus ont été gonflés conformément à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette.

MISE EN GARDE!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et avertissements du système TPMS ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les jantes du marché secondaire et peut contribuer à une mauvaise performance globale du système ou des dommages au capteur. Nous vous encourageons à utiliser les roues d'origine pour assurer un bon fonctionnement de la fonction de surveillance de la pression des pneus.**

(Continued)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.**
- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA :
Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.

Voici les composants du système de surveillance de la pression des pneus :

- Module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran du groupe d'instruments, et un graphique qui indique la pression des pneus
- Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments contient le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX) et un graphique des pneus, où les valeurs de pression des pneus sous-gonflés sont de couleur différente. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa, en bar ou en lb/po².

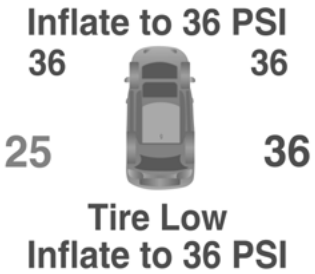

Affichage du système de surveillance de la basse pression des pneus

Si le système détecte que l'un des quatre pneus route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression est de couleur différente sur l'affichage graphique de la valeur de pression à froid recommandée affichée dans le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX).

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Avertissement « Service TPM System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique présentant des tirets « -- » à la place de la valeur de pression, ce qui indique que le système ne reçoit pas de données des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :
La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous installez la roue de secours à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, un carillon retentit, l'affichage graphique de la valeur de pression continue de clignoter dans le groupe d'instruments et le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX) s'affiche. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (--) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit; le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu; et l'affichage du groupe d'instruments montre le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (--), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus, commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (--) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus, remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments

affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les caractéristiques de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

Fonctions du dispositif de retenue des occupants

- Système de ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Appuie-tête actifs
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants ») doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière.

3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié (pour plus d'informations, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants » du présent chapitre).

4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.

6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.

7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.

8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.

9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.**

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extré-

mité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :
Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet

au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.**
- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.**
- **Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez les directives contenues dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**

AVERTISSEMENT!

- **Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.**
- **Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.**
- **Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.**
- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ensembles de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés après une collision.**

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

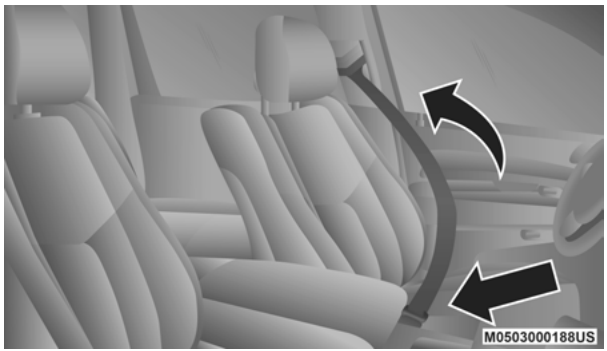

Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.

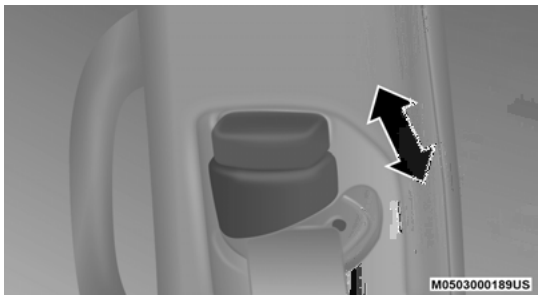

Ancrage réglable supérieur

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :
L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage du baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- **Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez les directives contenues dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité.**
- **Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.**
- **Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.**

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- **Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 6 po.**
- **Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.**

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

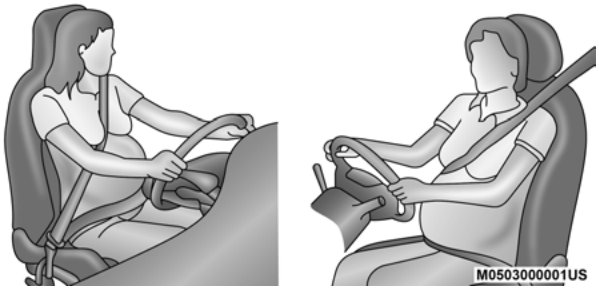

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :
Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

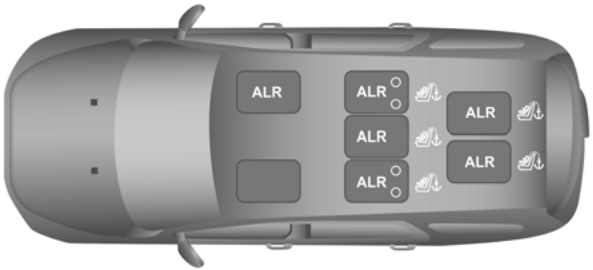

Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)



Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « déclic ».

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.**

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!

- **L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.**
- **N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.**

Appuie-tête actifs

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'inspection visuelle de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Fonctionnement des appuie-tête actifs

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-tête actifs. Les appuie-tête actifs des sièges du conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA :
Les appuie-tête actifs peuvent se déployer ou non en cas de collision avant ou latérale. Cependant, si lors d'un impact à l'avant, un impact arrière secondaire survient, l'appuie-tête actif pourrait se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.

Composants du système d'appuie-tête actif :

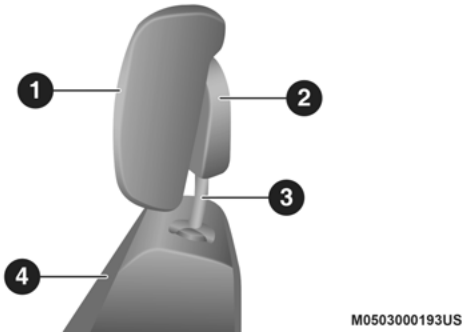

Composants du système d'appuie-tête actif

1 – Moitié avant de l'appuie-tête (mousse souple et garniture)
2 – Moitié arrière de l'appuie-tête (couvercle arrière en plastique décoratif)
3 – Tiges de guidage d'appuie-tête
4 – Dossier de siège

AVERTISSEMENT!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tels un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif, assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage et le positionnement de l'appuie-tête, consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule ».

Réinitialisation des appuie-tête actifs

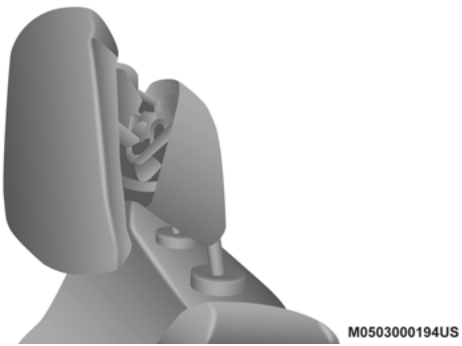

Système d'appuie-tête actif déployé

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, la moitié avant de l'appuie-tête se déploie vers l'avant et se sépare de la moitié arrière de l'appuie-tête (reportez-vous à l'illustration). Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des appuie-tête actifs. L'appuie-tête doit être remis à zéro dans la position d'origine pour mieux protéger les occupants dans tous les types de collisions. Un concessionnaire FCA US LLC autorisé doit remettre à zéro les appuie-tête actifs du siège du conducteur et du siège du passager avant avant de conduire. Toute tentative personnelle de réinitialiser les appuie-tête actifs peut endommager les appuie-tête actifs, ce qui pourrait compromettre leur fonctionnement.

AVERTISSEMENT!
Les appuie-tête actifs qui sont déployés ne peuvent pas vous protéger de la meilleure façon dans tous les types de collisions. Faites réinitialiser immédiatement les appuie-tête actifs déployés par un concessionnaire autorisé.

Systèmes de retenue complémentaires

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs

de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de choc avant et latéraux
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège

Témoin de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac

gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :
Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!
Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement du système de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le

témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » du présent manuel.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

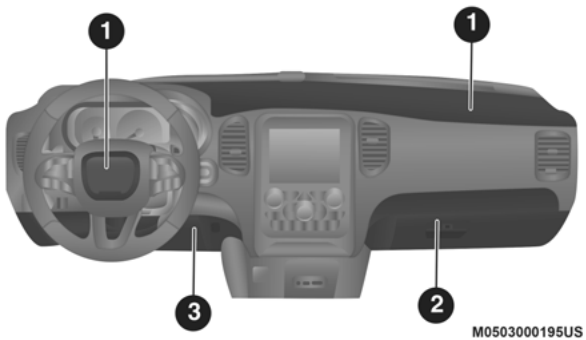

Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du passager
3 – Protège-genoux du conducteur et sac gonflable supplémentaire de protection pour les genoux du conducteur

AVERTISSEMENT!

- **Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.**

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

AVERTISSEMENT!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.**

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- **Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

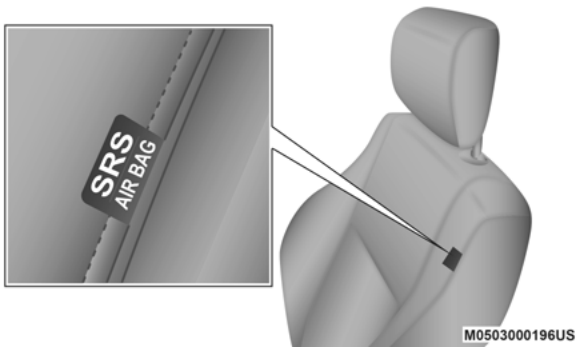

Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à

grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!
N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas

la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- **Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.**

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs

gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- **Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.**
- **Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.**

AVERTISSEMENT!

- **Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**
- **Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.**
- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.**

NOTA :
Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA :
Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de choc avant et latéraux
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :
Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la

fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du manufacturier du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l’alimentation par batterie des éléments suivants :
  - Engine (Moteur)
  - Moteur électrique (selon l'équipement)
  - Direction assistée électrique
  - Servofrein
  - Frein de stationnement électrique
  - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
  - Avertisseur sonore
  - Essuie-glace avant
  - Pompe du lave-phare

NOTA :
Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position STOP (ARRÊT) (OFF/LOCK) (ARRÊT ET ANTIVOL-VERROUILLÉ) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (HORS FONCTION). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.**

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :
Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée.

Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!
Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers ou appelez au : 1-888-327-4236.
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur

taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.**
- **Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

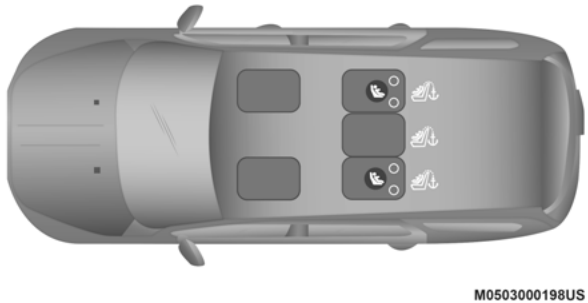

Positions du système LATCH des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

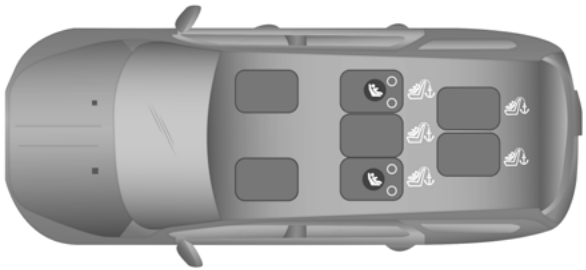

M0503000199US

Positions du système LATCH des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

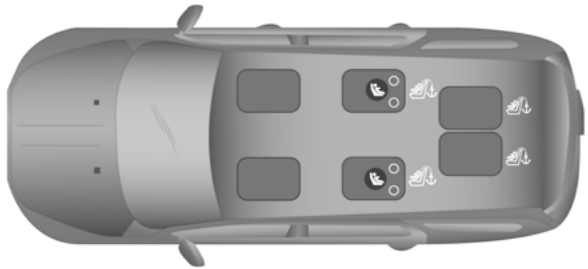

M0503000200US

Positions du système LATCH des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Non – 5 passagers N / A – 6 passagers Non – 7 passagers	7 et 5 passagers : Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Oui – 5 passagers Non – 6 passagers Oui – 7 passagers	5 passagers : seul l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. 6 passagers : Les appuie-tête ne peuvent ne pas être retirés. 7 passagers : seul l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré dans la deuxième rangée s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

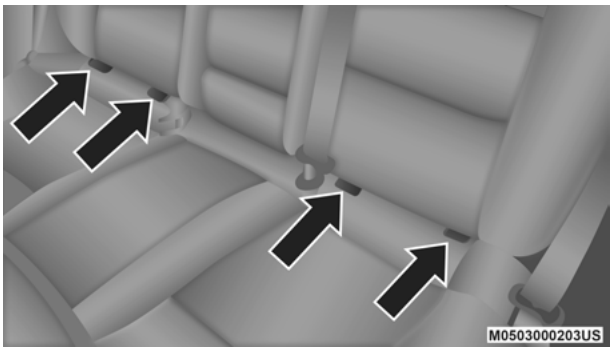

Ancrages inférieurs de siège arrière pour véhicules à cinq passagers

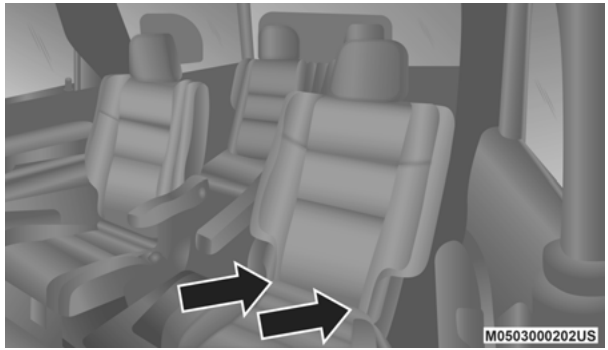

Ancrages inférieurs de deuxième rangée pour véhicules à six passagers

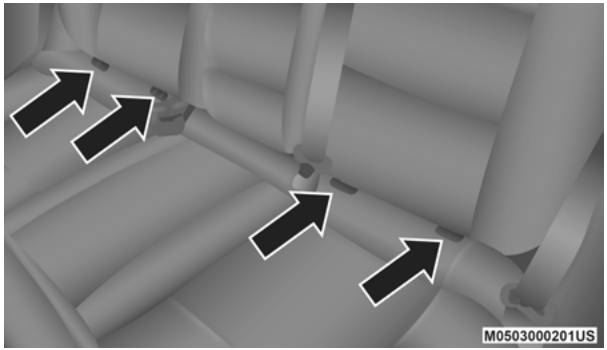

Ancrages inférieurs de deuxième rangée pour véhicules à sept passagers

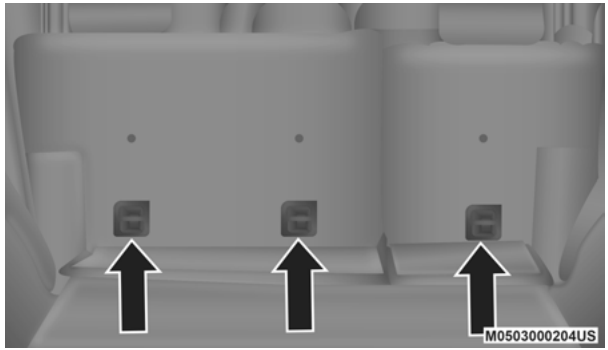

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (cinq passagers)

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Véhicule à cinq places : Emplacements des ancrages supérieurs d'attache de deuxième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège. Pour y accéder, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

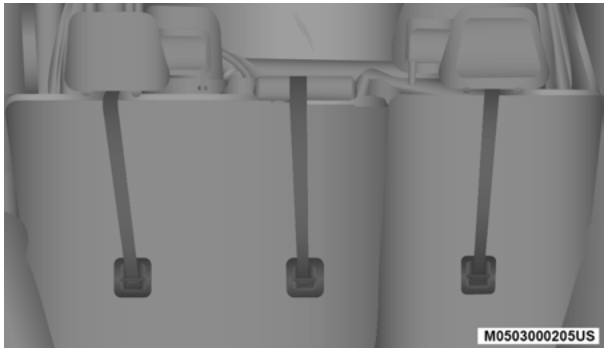

Montage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à cinq passagers

Véhicules à six et à sept passagers : Emplacements des ancrages supérieurs d'attache de deuxième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.

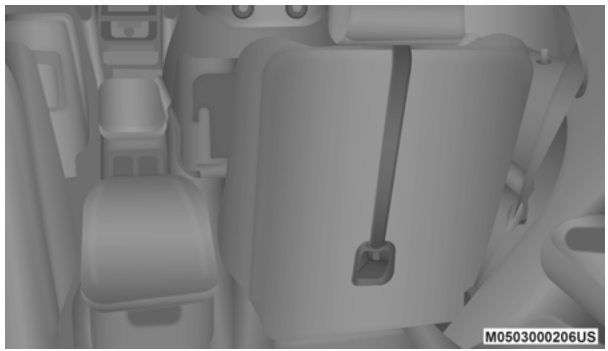

Montage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à six passagers (siège capitaine)

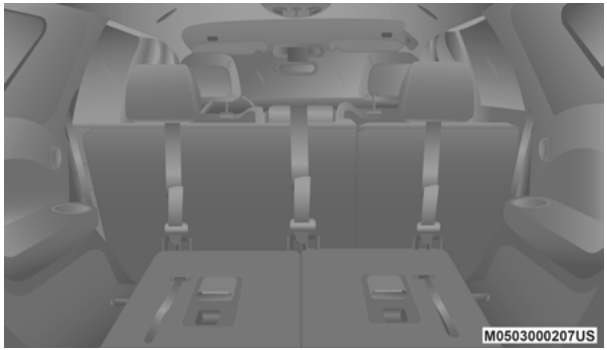

Fixation de la courroie d'attache supérieurepour véhicules à sept passagers (banquette de seconde rangée)

Véhicules à six et à sept passagers : Emplacements des ancrages supérieurs d'attache de troisième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège. Pour y accéder, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

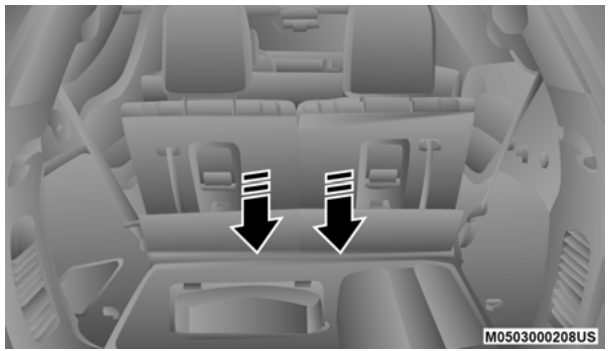

Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (banquette de troisième rangée)

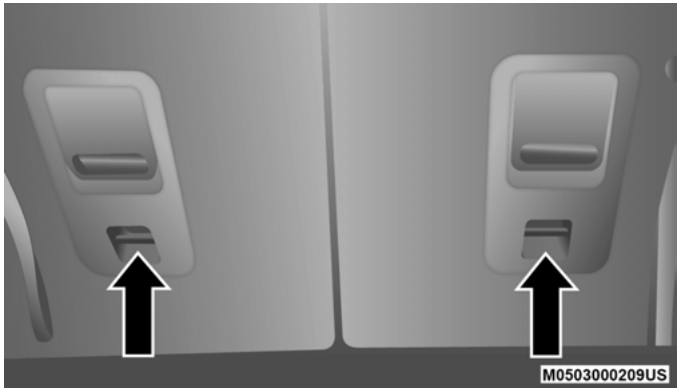

Ancrages d'attache (banquette de troisième rangée)

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH de siège central – cinq ou sept places passagers de deuxième ligne seulement

AVERTISSEMENT!

- **N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.**
- **N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH » pour les instructions d'installation type.**

Véhicule avec attache dans l'accoudoir central – cinq ou sept places seulement

Pour les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière, fixés à la place centrale au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, la place centrale arrière comporte une attache d'accoudoir qui fixe l'accoudoir en position vers le haut.

1. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de la place centrale, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache est située derrière l'accoudoir et est accrochée au support de siège en plastique.

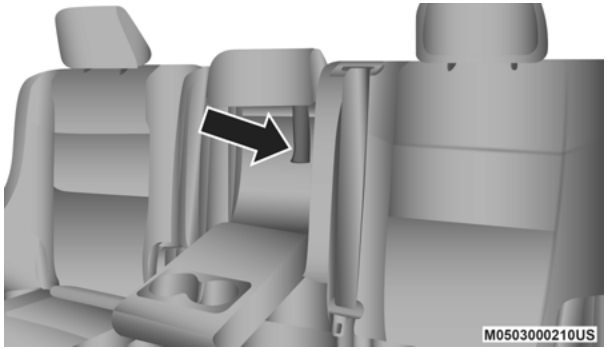

Courroie de dégagement de l'accoudoir de la place centrale

2. Tirez sur l'attache pour la décrocher du support de siège en plastique.

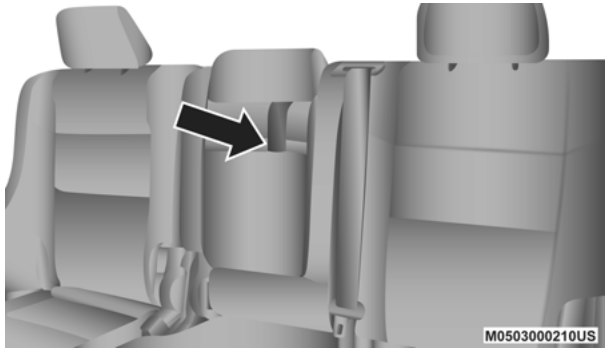

Attache d'accoudoir de la place centrale

3. Levez l'accoudoir et fixez le crochet de l'attache à la sangle située à l'avant de l'accoudoir.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- **L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.**
- **Les ancrages de siège pour enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des sièges d'enfant correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.**

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- **L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.**
- **Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.**

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



M0503000192US

Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

ALR (EBA) – Enrouleur à blocage automatique commutable

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

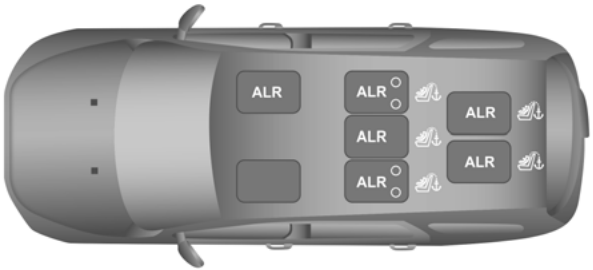

M0503000191US

Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)

ALR (EBA) – Enrouleur à blocage automatique commutable

Symbole d'ancrage d'attache supérieur



M0503000190US

Emplacements ALR (Enrouleur à blocage automatique (EBA)) des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

ALR (EBA) – Enrouleur à blocage automatique commutable

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Oui – 5 passagers Non – 6 passagers Oui – 7 passagers	5 passagers : seul l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. 6 passagers : Les appuie-tête ne peuvent ne pas être retirés. 7 passagers : seul l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré dans la deuxième rangée s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- **L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.**
- **Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.**

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « déclic ».
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

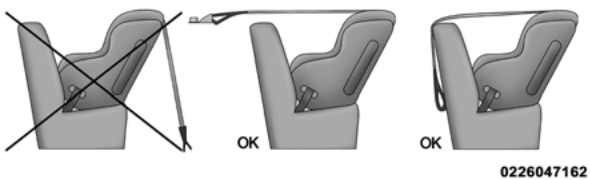

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.
2. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

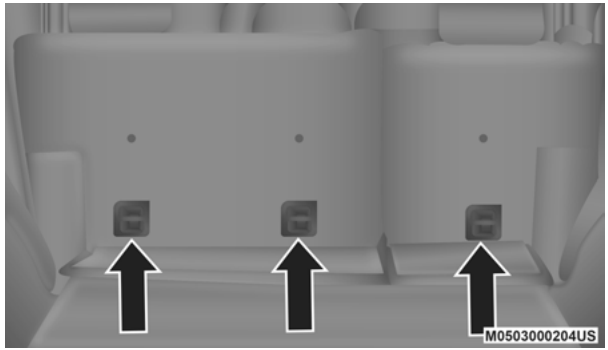

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (cinq passagers)

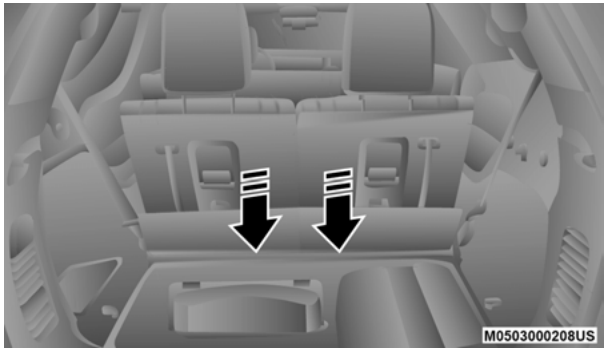

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (banquette de troisième rangée)

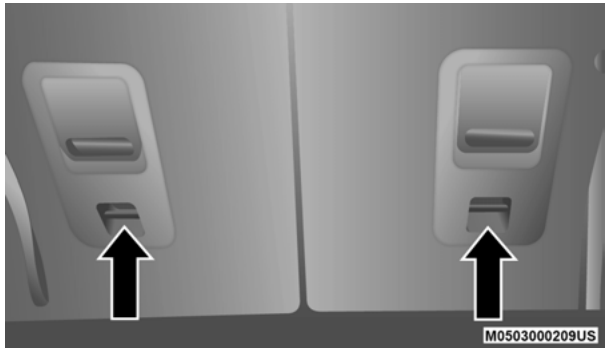

Ancrage de courroie d'attache supérieure de la troisième rangée (situé sur le dossier)

3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

4. Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.
5. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.

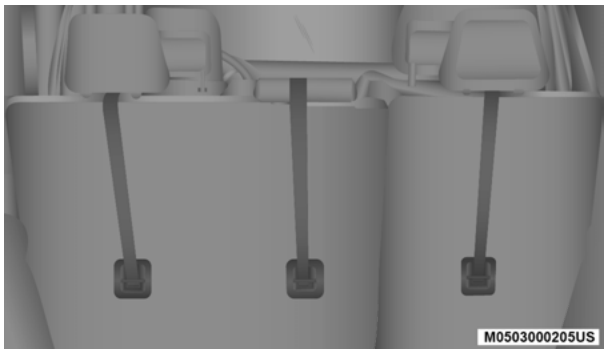

Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette (cinq places)

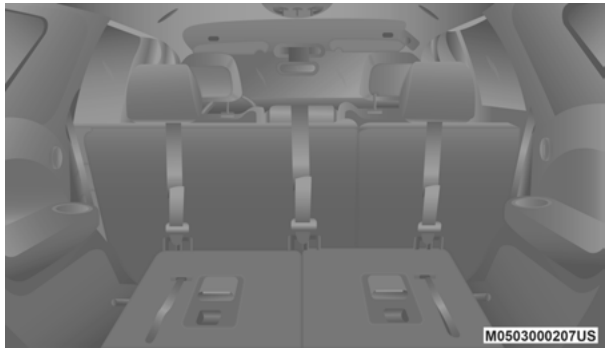

Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette de deuxième rangée (sept places)

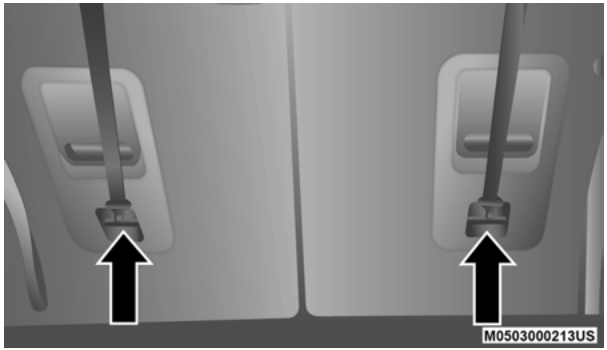

Montage de la courroie d'attache supérieure des sièges de troisième rangée

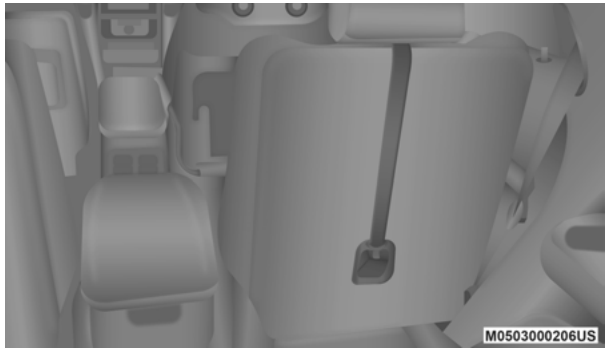

Montage de la courroie d'attache supérieure du siège capitaine

6. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT!
• **Les ancrages d'attache supérieurs ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement. N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de l'espace de chargement, situés sur le plancher derrière les sièges, pour fixer un ancrage d'attache pour ensemble de retenue pour enfants.**

(Continued)

AVERTISSEMENT!

- **Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.**
- **Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.**

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.**
- **Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**
- **Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.**
- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision. Les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (rétracteur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés. En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est ACTIVÉ pour la première fois pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- **Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide des attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.**
- **RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.**
- **Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.**
- **Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.**
- **Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.**

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les BLESSURES GRAVES ou MORTELLES lors de l'utilisation de pièces et d'équipements de type « Track-Use » :

- **N'utilisez JAMAIS un équipement de type « Track-Use » sur les routes publiques. FCA US LLC n'autorise pas l'utilisation d'équipements de type « Track-Use » sur les routes publiques.**
- **Les équipements de type « Track-Use » sont prévus pour les véhicules de course sur les pistes de course. Pour vous aider à assurer la sécurité du conducteur de véhicule de course, les ingénieurs doivent superviser l'installation des pièces de type « Track-Use ».**
- **FCA US LLC n'autorise pas la pose ou l'utilisation de pièces indiquées comme étant de type « Track-Use » sur un véhicule neuf avant sa première vente au détail.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- **Retirez TOUJOURS les équipements de type « Track-Use » avant de prendre la route sur les routes publiques.**
- **Utilisez TOUJOURS vos ceintures de sécurité à trois points lorsque vous conduisez sur les routes publiques.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule.**

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- **Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.**
- **Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut devenir dangereuse ou mortelle.**

Transmission automatique

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Passez de la position R (marche arrière) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage



M0601000003US

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (HORS FONCTION).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (HORS FONCTION).

4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (stationnement), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule passe au mode de stationnement automatique AutoPark. Consultez la section Stationnement automatique pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois modes : OFF (HORS FONCTION), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Débutez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour remettre le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA :
N'appuyez que sur une pédale à la fois lorsque vous conduisez le véhicule. Le rendement du couple du véhicule pourrait être réduit si les deux pédales sont enfoncées en même temps. Si de la pression est détectée sur les deux pédales simultanément, un message d'avertissement s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

Stationnement automatique AutoPark

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT) dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

AVERTISSEMENT!

- **Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaît bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.**
- **Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.**

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h);
- Le commutateur d'allumage passe de la position RUN (MARCHE) à la position ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :
Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe au mode ACC (ACCESSOIRES). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement au mode OFF (HORS FONCTION), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage HORS FONCTION.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h);
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;
- La portière du conducteur est ouverte;
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le MESSAGE « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Dans certains cas, le graphique ParkSense sera présent dans l'affichage du groupe d'instruments. Dans ces cas, le levier de vitesse doit être remis à la position P (Stationnement) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le MESSAGE « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position de stationnement) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,2 mi/h (1,9 km/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Le MESSAGE **« AutoPark Disabled »** (fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.

Le MESSAGE « **AutoPark Not Engaged** » (fonction de stationnement automatique AutoPark pas activée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en mode STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments

et sur le levier de vitesse. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Appuyez sur l'accélérateur à fond et gardez-le ainsi tout en lançant le moteur pendant un maximum de 15 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Laissez la clé de contact à la position RUN (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

AVERTISSEMENT!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant de l'essence ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**
- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 25 secondes à la fois. Attendez 60 secondes avant d'essayer de nouveau.

Fonctionnement par temps froid (sous -30 °C ou -22 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-bloc doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon du chauffe-moteur se trouve dans les emplacements suivants :

- Moteurs 3.6L – enroulé et fixé à la jauge d'huile moteur.
- Moteurs 5.7L – groupé et fixé au faisceau de l'injecteur.

AVERTISSEMENT!
N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110-115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – NON SRT

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les premiers 500 kilomètres (300 milles). Après les premiers 100 kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges

doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité recommandés, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » de la section « Entretien et maintenance ».

MISE EN GARDE!
N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :
Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de milles (kilomètres) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Vérifiez régulièrement votre niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur pendant la période de rodage. Ajoutez de l'huile au besoin.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – SRT

Les conseils suivants peuvent s'avérer utile pour obtenir un rendement optimal et une durabilité maximale pour votre nouveau véhicule SRT.

Malgré la technologie moderne et des méthodes de fabrication de réputation mondiale, les pièces mobiles du véhicule doivent toujours être rodées les unes contre les autres. Cette usure se produit principalement au cours des 805 premiers kilomètres (500 mi) et continue jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile.

Il est recommandé que le conducteur observe les consignes de comportement de conduite suivantes pendant la période de rodage du nouveau véhicule :

0 à 100 milles (0 à 161 km) :

- Ne permettez pas au moteur de tourner au ralenti pendant une période prolongée.
- Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et au plus à mi-course pour éviter une accélération rapide.
- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime du moteur de moins de 3 500 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 55 mi/h (88 km/h) et observez les limites de vitesse locales.

100 à 300 milles (161 à 483 km) :

- Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et, au plus, à mi-course pour éviter une accélération rapide aux rapports inférieurs (1er au 3e rapport).
- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime du moteur de moins de 5 000 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 70 mi/h (112 km/h) et observez les limites de vitesse locales.

300 à 805 milles (483 à 500 km) :

- Manœuvrez au plein régime du moteur, passez les vitesses manuellement (palettes ou levier de changement de vitesse) aux régimes plus élevés lorsque c'est possible.
- N'effectuez pas de périodes prolongées de fonctionnement lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 85 mi/h (136 km/h) et observez les limites de vitesse locales.

Pendant les premiers 1 500 milles (2 414 km) :

- Ne participez pas à des épreuves sur piste, des écoles de conduite sportive ou des activités semblables au cours des premiers 1 500 miles (2 414 km).

NOTA :
Vérifiez le niveau de l'huile moteur à chaque ravitaillement et en rajouter s'il y a lieu. La consommation de carburant et d'huile peut être plus élevée jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile. Lorsque vous faites tourner le moteur avec un niveau d'huile sous le repère add (ajout nécessaire), vous risquez d'endommager gravement le moteur.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT).

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein de stationnement une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.

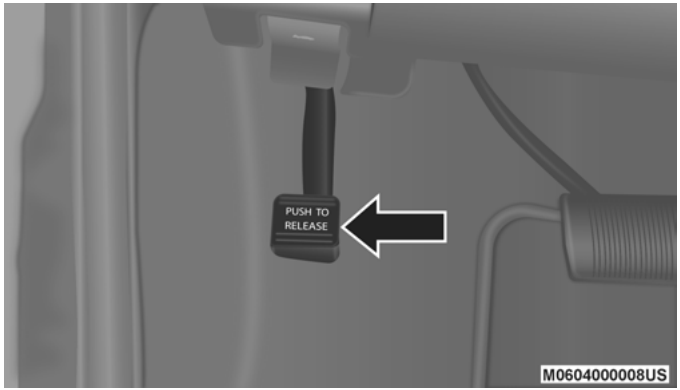

Frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin du système de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du système de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.
- Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

5

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez jamais la position P(STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.**
- **Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (stationnement). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.**

MISE EN GARDE!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.**
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (HORS FONCTION), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande de votre véhicule et verrouillez les portières.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) ou quittez ces positions uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA :
Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (stationnement).

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (stationnement). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (HORS FONCTION).

NOTA :
La boîte de vitesses n'est pas verrouillée à la position P (STATIONNEMENT) alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) (même si le moteur est hors fonction). Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et le contact est **COUPÉ** (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit

également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Mode d'économie de carburant (ECO)

Le mode d'économie de carburant (ECO) peut améliorer la consommation de carburant dans des conditions de conduite normales. Appuyez sur le bouton « eco » (économie de carburant) situé sur le bloc de commandes central du tableau de bord pour activer ou désactiver le mode ECO. Un témoin sur le bouton indique quand le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est désactivé pour les modèles non SRT. Vous pouvez activer ou désactiver le mode ECO au moyen d'une touche à l'écran du système Uconnect pour les modèles SRT.



Bouton du mode ECO

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est activé, les systèmes de maîtrise du véhicule effectuent les modifications suivantes :

- La transmission passera aux rapports supérieurs plus tôt et aux rapports inférieurs plus tard.
- Pour les modèles SRT, la transmission passera au deuxième rapport (à partir d'un arrêt).
- Le rendement de conduite global sera plus conservatif.
- Il est possible que certaines fonctions d'économie de carburant (ECO) soient temporairement neutralisées en fonction de la température et d'autres facteurs.

Transmission automatique à huit rapports

La plage de rapports de transmission s'affiche sur le sélecteur de rapport et sur l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :
En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, ainsi que des conditions de route et environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission est doté des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et M (MANUEL; AutoStick). Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) ou appuyez sur les palettes de changement de vitesse (+/-), selon l'équipement, pour sélectionner manuel-

lement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

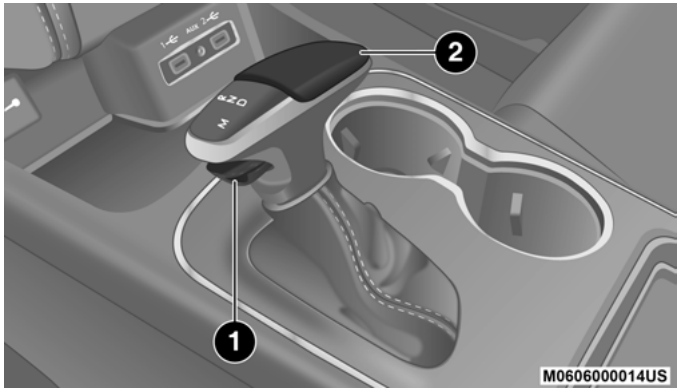

Levier sélecteur de la transmission

1 – Bouton de verrouillage
2 – Sélecteur de rapport

NOTA :
Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position M (MANUEL) AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode MANUAL (MANUEL) AutoStick, le rapport de transmission s'affiche dans le groupe d'instruments (comme 1, 2, 3, etc.). Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA :
Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (stationnement) quand le véhicule est

en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA :
Sur les véhicules équipés d'une boîte de transfert électronique, assurez-vous que la boîte de transfert est à la position AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) ou à la position LOW RANGE (GAMME BASSE) sur le sélecteur de commande de la transmission intégrale. Assurez-vous que le témoin de la position N (POINT MORT) n'est PAS allumé.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- COUPEZ le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.**
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (HORS FONCTION), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande de votre véhicule et verrouillez les portières.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

MISE EN GARDE!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

NOTA :
Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position M (MANUEL) AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE

AVANT]). En mode MANUAL (MANUEL) AutoStick, le rapport de transmission s'affiche dans le groupe d'instruments (comme 1, 2, 3, etc.). Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (marche arrière) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

NEUTRAL (N) (POINT MORT)

Passez à la position N (point mort) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (point mort) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs tout en réduisant la consommation de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (marche avant) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe AutoStick dans cette section pour plus de renseignements) afin de sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que l'huile de la transmission soit chaude. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

M (MANUEL)

La position M (MANUEL) (M, + / -) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) permet la commande manuelle des changements de rapport de la transmission (également appelé mode AutoStick; consultez la rubrique « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments comme 1, 2, 3, etc.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le

passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader sévèrement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin de panne peut s'allumer. Un message dans le tableau de bord informe le conducteur des conditions plus sérieuses, et indiquez quelles actions peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA :
Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez un concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit COUPÉ.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la position de gamme voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA :
Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission.

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire pour faire effectuer les réparations nécessaires.

AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre

véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Pour activer le mode AutoStick, déplacez le levier de vitesses à la position M (MANUEL) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]), ou appuyez sur une des palettes de changement de vitesse du volant (selon l'équipement). Lorsque vous appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) (selon l'équipement) pour accéder au mode AutoStick, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode AutoStick, le rapport actuel est retenu. Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments. En mode AutoStick, vous pouvez utiliser le levier de vitesses (dans la position M [MANUEL]), ou les palettes de changement de vitesse (selon l'équipement), pour déplacer manuellement la transmission. Poussez le levier de vitesses vers l'avant (-) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) ou appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) (selon l'équipement), pour rétrograder la transmission au prochain rapport inférieur. Poussez le sélecteur vers l'arrière (+) (ou appuyez sur la palette de changement de vitesse [+] [selon l'équipement]) pour passer à un rapport supérieur.

NOTA :
Vous pouvez désactiver les palettes de changement de vitesse (selon l'équipement) (ou les réactiver, au besoin) au moyen de réglages personnalisés du système Uconnect.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage fasse peiner le moteur ou entraîne un état de survitesse. Il restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à la vitesse supérieure ou la rétrogradation soit sélectionné.

- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballement du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou au DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur le bouton (+) à un arrêt pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage au DEUXIÈME rapport peut être utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.

- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez la palette (-) enfoncée (selon l'équipement), ou maintenez le sélecteur de rapport en position (-) pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur et maintenez la palette de changement de rapports (+) (selon l'équipement, et si le sélecteur de rapport se trouve déjà dans la position D de marche avant) jusqu'à ce que la position D (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'une fonction mode sport. Ce mode est une configuration visant une conduite passionnante. Le moteur, la transmission et le système de direction assistée sont tous réglés à leurs réglages SPORT. Le mode Sport procure une réaction améliorée de l'accélérateur et un passage des rapports modifié pour une expérience de conduite enrichie, ainsi qu'une sensibilité de la direction accrue. Ce mode peut être activé et désactivé en appuyant sur le bouton Sport dans le bloc de commandes du tableau de bord.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE

Directives et précautions d'utilisation de la boîte de transfert à une vitesse – selon l'équipement

Ce système comprend une boîte de transfert à une vitesse (gamme haute seulement) qui assure une motricité pratique aux quatre roues en prise maintenue. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le système antipatinage au freinage, qui combine le système de freinage antiblocage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA :
Ce système ne convient pas aux conditions de conduite qui exigent l'utilisation de la GAMME BASSE. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) – selon l'équipement

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le sélecteur de transmission intégrale, situé sur la console centrale.

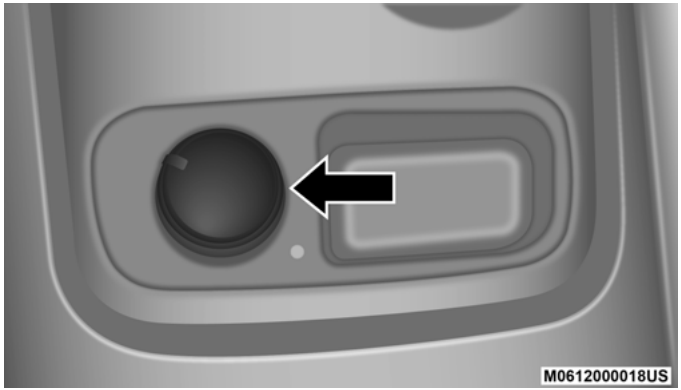

Sélecteur de transmission intégrale (trois positions)

Cette boîte de transfert à commande électronique offre trois positions de mode :

- Transmission intégrale gamme automatique (AWD AUTO)
- Transmission intégrale gamme basse (LOW RANGE)
- Neutral (NEUTRAL) (POINT MORT)

En conduite normale sur route et autoroute (chaussée pavée et sèche), la boîte de transfert à commande électronique est conçue pour fonctionner à la position de mode AWD AUTO (Transmission intégrale gamme automatique).

Le mode AWD AUTO (Transmission intégrale GAMME AUTOMATIQUE) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode transmission intégrale s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction.

Lorsqu'une traction accrue est nécessaire, la position LOW RANGE (GAMME BASSE) de la boîte de transfert peut être utilisée pour verrouiller les arbres de transmission avant et arrière et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de tourner le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position souhaitée. Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » pour obtenir des directives précises de passage des rapports. La position LOW RANGE (GAMME BASSE) est utilisée uniquement sur des surfaces instables ou glissantes. La conduite en mode LOW RANGE (GAMME BASSE) sur des chaussées pavées et sèches peut augmenter l'usure des pneus et endommager les organes de transmission.

Messages d'indicateur de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (mode AWD AUTO [TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE] et mode LOW RANGE [GAMME BASSE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent les modes actuel et souhaité de la boîte de transfert. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins de position réagissent comme suit :

Si toutes les conditions de changement de gamme sont présentes :

1. Le témoin de la position actuelle s'éteint.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

Si une ou plusieurs des conditions de changement de gamme ne sont pas présentes :

1. Le témoin de la position actuelle demeure allumé.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. La boîte de transfert n'effectue **pas** le changement.

NOTA :
Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, remettez le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau. Pour connaître les exigences relatives au changement de gamme de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section.

Le témoin « SERV AWD » (RÉPARER LE SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE) contrôle le système de transmission intégrale à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système à transmission intégrale est défectueux et qu'il doit être réparé.

AVERTISSEMENT!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule si le témoin SERV AWD (réparer le système de transmission intégrale) est allumé. Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette à rouler et qu'il cause des blessures.

NOTA :
Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode de conduite LOW RANGE (GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) pour une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à transmission intégrale nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode transmission intégrale améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, référez-vous aux renseignements qui suivent.

AWD Auto (Transmission intégrale gamme automatique)

Transmission intégrale gamme automatique – Cette gamme transmet la puissance motrice aux roues arrière. Le système à transmission intégrale s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Il assure aussi une adhérence accrue en fonction des variations de l'état de la route.

LOW Range (Gamme basse)

Transmission intégrale gamme basse – cette gamme assure une basse vitesse en mode de transmission intégrale. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

NEUTRAL (N) (POINT MORT)

Cette position de gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Ce mode est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!
Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Procédure de changement de gamme

NOTA :

- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas présente, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure allumé et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies. Pour tenter de nouveau d'effectuer un changement de gamme : remettez le commutateur de commande à sa position initiale, assurez-vous que toutes les conditions relatives au changement de gamme sont remplies, attendez cinq secondes et réessayez.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle position sont présentes, le témoin de la position actuelle s'éteint et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de position. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

Passage du mode AWD Auto (Transmission intégrale gamme automatique) au mode Low Range (Gamme basse)

NOTA :
Lorsque vous passez au mode LOW RANGE (GAMME BASSE) ou que vous quittez ce mode, un bruit provenant des pignons peut se produire. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'a aucune incidence vis-à-vis du véhicule ou de ses occupants.

Vous pouvez changer de mode lorsque le véhicule roule à une vitesse comprise entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) ou lorsqu'il est complètement immobilisé. Utilisez l'une des méthodes suivantes :

Méthode préférée

1. Lorsque le moteur est en marche, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).
2. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
3. Tout en roulant, tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le moteur est en marche, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

NOTA :

- Si les étapes 1 ou 2 de l'une ou l'autre des méthodes ne sont pas correctement effectuées ou s'il se produit une anomalie lors de la sélection, le témoin de position de mode choisie clignote continuellement pendant que le témoin de position de mode de départ est ALLUMÉ, tant que toutes les conditions ne sont pas présentes.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin de position ne s'allumera ni ne clignotera.

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de passage à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » dans la section « Remorquage derrière un véhicule de loisir » de ce chapitre.

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L ET 6.4L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure économie de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA :
Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour

les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

AVERTISSEMENT!
La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Il est possible de sélectionner des efforts de direction assistée électrique auxiliaires à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » du chapitre « Réglages du système Uconnect » dans la section « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si l'icône d'avertissement relative à la direction assistée électrique s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) ou le message « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule au concessionnaire pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Témoins et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

Si le pictogramme de direction s'affiche et que le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique que des manœuvres de direction extrêmes pourraient s'être produites qui ont provoqué une surchauffe du système direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le pictogramme et le message disparaissent.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Ce véhicule avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur a été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur modernisées afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur.

Mode automatique

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le levier de vitesses doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Consultez la section « Système d'arrêt et de démarrage » du chapitre « Démarrage et fonctionnement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.

Les autres facteurs qui peuvent neutraliser le mode arrêt automatique comprennent :

- Entrée de la pédale d'accélérateur.
- Température trop élevée du moteur.
- Seuil de 8 km/h (5 mi/h) du mode d'arrêt automatique précédent non atteint.
- Angle de direction supérieur au seuil.
- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) activé et vitesse programmée.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'arrêt et de démarrage passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).
- Le commutateur « Stop/Start OFF » (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage



Commutateur de DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage

1. Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.
2. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur

le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système d'arrêt et de démarrage), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONTRÔLE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.

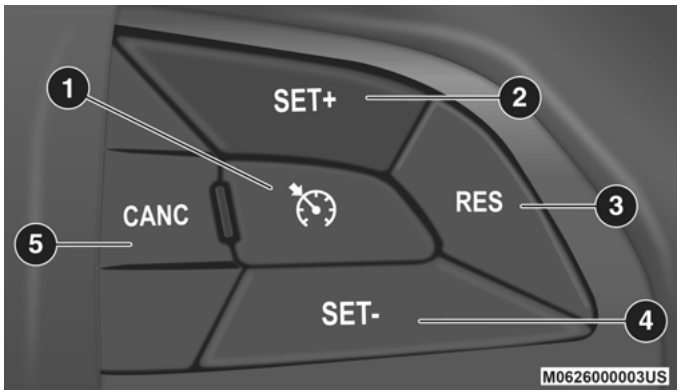

Boutons du régulateur de vitesse

1 – En fonction-hors fonction
2 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
3 – RES (Reprise)
4 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)
5 – CANC (Annulation)

NOTA :
Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton en fonction-hors fonction du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

AVERTISSEMENT!
L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) apparait à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/ désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULA-

TEUR DE VITESSE HORS FONCTION) apparait à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse sous tension lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système HORS FONCTION lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [KM/H]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse, ainsi que la vitesse programmée, s'allument également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du groupe d'instruments. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du groupe d'instruments. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse dans des pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA :
Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction ou si vous coupez le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. **Le contrôle de vitesse fonctionne différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.**

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment être réinitialisé. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- Si le capteur ne détecte aucun véhicule qui vous précède, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) maintient une vitesse stable.
- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

NOTA :
Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours du mode de fonctionnement sélectionné.

AVERTISSEMENT!

- **Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule dans toutes les conditions routières. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.**
- **Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :**
  - **Ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne).**
  - **Ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises.**
  - **Ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Provoque l'immobilisation complète du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et maintient le véhicule pendant deux secondes en position d'arrêt. Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes, le régulateur de vitesse adaptatif affiche un message indiquant que le système relâchera les freins et qu'il faudra les serrer manuellement. Un carillon retentit lorsque les freins sont relâchés.**

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- **Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).**
- **Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.**

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons du régulateur de vitesse (situés sur le côté droit du volant) commandent le système de régulateur de vitesse adaptatif.

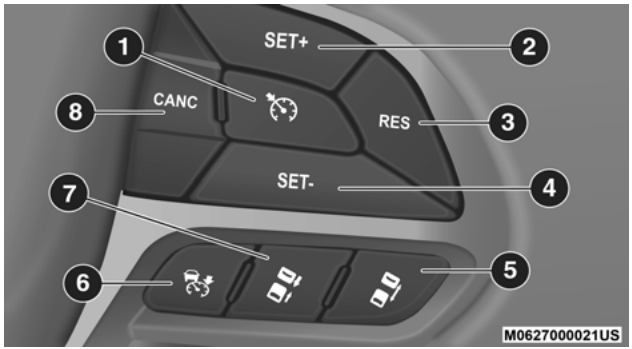

Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante)
2 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
3 – RES (Reprise)
4 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)
5 – Augmentation du réglage de la distance
6 – Mise en fonction ou hors fonction du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
7 – Diminution du réglage de la distance
8 – CANC (Annulation)

NOTA :
Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le système est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est au rapport 4 roues motrices gamme basse.
- Pendant le freinage.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'affichage du groupe d'instruments.



0323001278

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise

Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

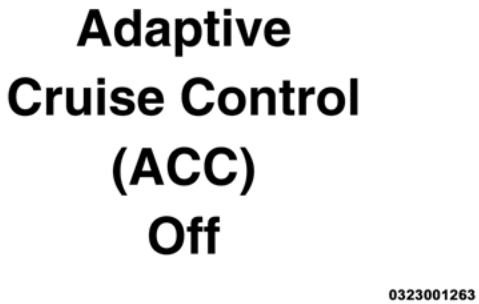

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :
Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Sinon, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse réglée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système électronique d'antidérapage ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Le contact est COUPÉ.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et les conditions routières le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) applique les freins jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC) suit un véhicule cible jusqu'à l'arrêt, le véhicule hôte relâchera les freins du véhicule deux secondes après l'immobilisation complète.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

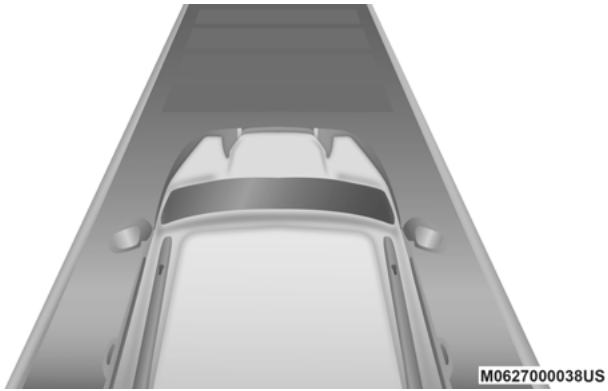

Réglage de distance de quatre barres (le plus long)

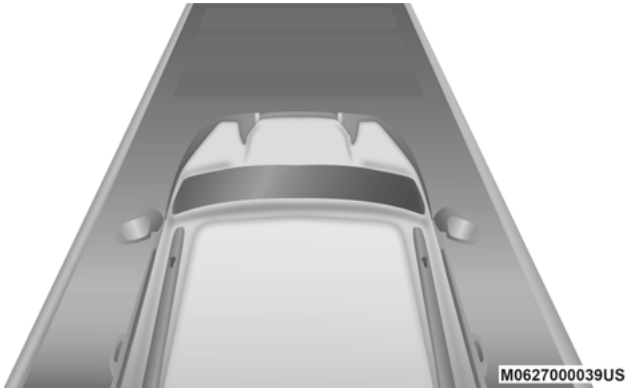

Réglage de distance de trois barres (long)

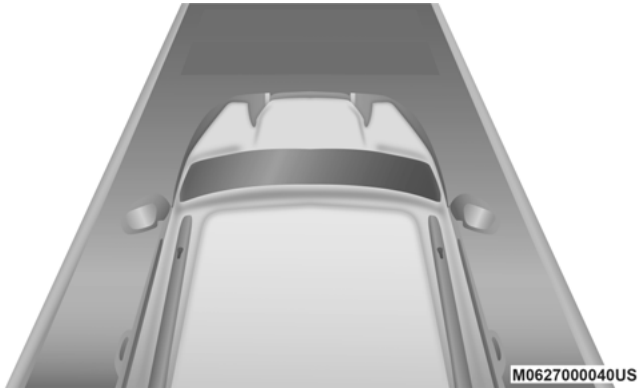

Réglage de distance de deux barres (moyen)

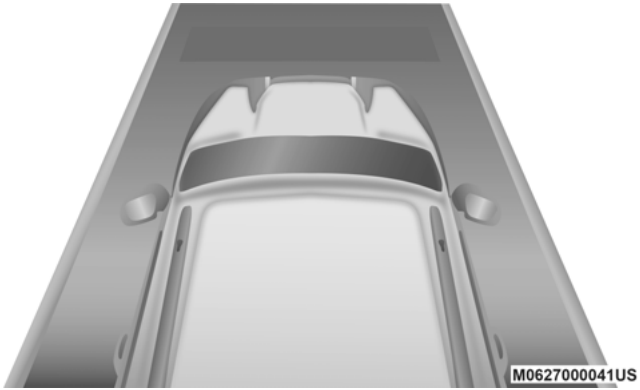

Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, et le système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Reportez-vous aux renseignements sur l'activation du régulateur de vitesse adaptatif).

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :
Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En

pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.



Avertissement de freinage

NOTA :
L'écran « BRAKE! » (Freinage!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt se désactive et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt est désactivé et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE (+)) ou SET (-) (RÉGLAGE (-)) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message « ACC Set » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

  L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'écran du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :
Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (p. ex., plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une grille après-vente ou la modification de la grille n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :
Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier le pare-brise et la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décentrée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

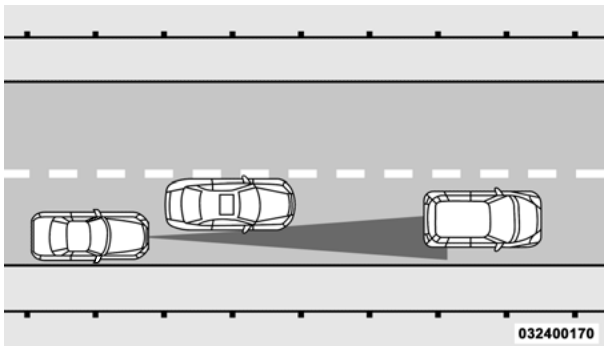

Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :
Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

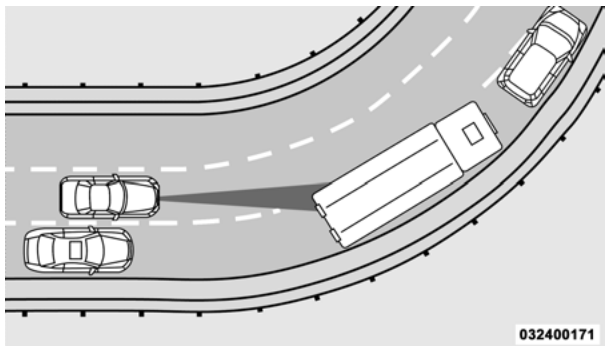

Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, la circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.

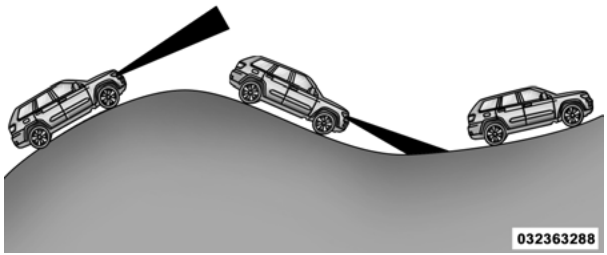

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

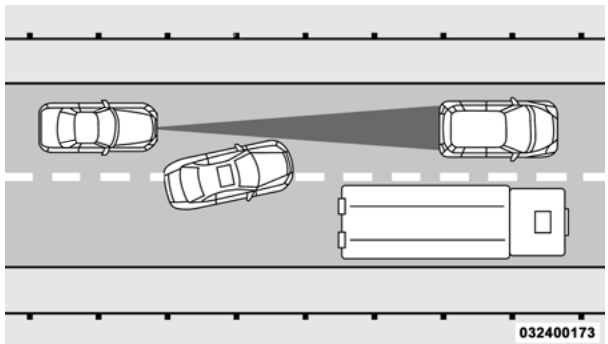

Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

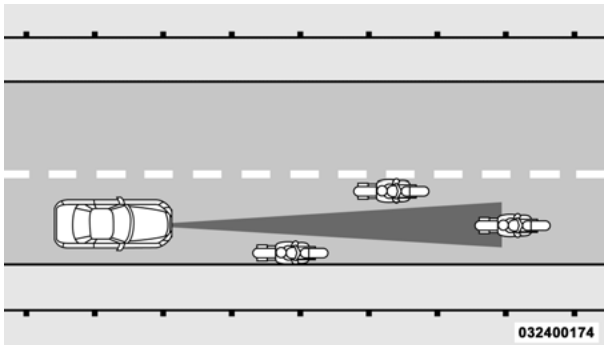

Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

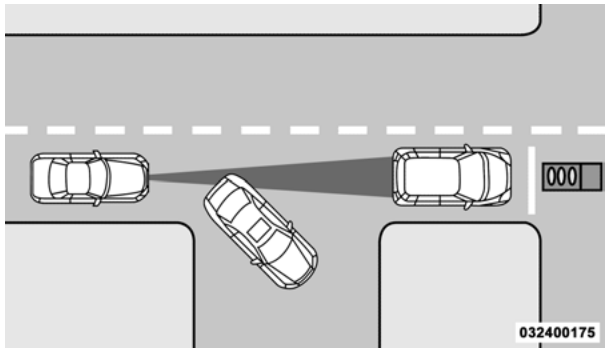

Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) pour activer le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante).

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (Vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée



Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH (km/h) » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [km/h]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le système est activé au moyen de commande On/Off (Marche-Arrêt). Il s'allume en vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du groupe d'instruments. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE –).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du groupe d'instruments. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système électronique d'antidérapage ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

Pour retourner à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Le contact est COUPÉ.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si le véhicule est en mode 4LO (4 roues motrices gamme basse).
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Mises en garde sur l'utilisation du système ParkSense » dans ce chapitre pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h).

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage du système ParkSense

L'affichage du système ParkSense apparaît à l'écran du groupe d'instruments tant que le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE.

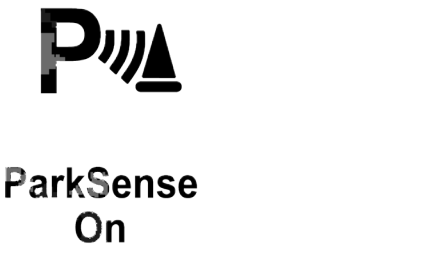

M0628000036US

Prêt pour l'aide au recul

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



M0628000042US

Tonalité de 1/2 seconde



M0628000041US

Tonalité lente



M0628000040US

Tonalité lente



M0628000039US

Tonalité rapide



M0628000038US

Tonalité rapide



M0628000037US

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'écran d'avertissement affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière (po/cm)	Supérieure à 79 po (200 cm)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	59 à 47 po (150 à 120 cm)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 12 po (30 cm)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Lente	Rapide	Rapide	Continu
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Arcs – zone centrale	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du carillon arrière peuvent être sélectionnés au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables par l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut. Le réglage du volume par défaut d'origine est moyen.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le pare-chocs ou le bouclier arrière et l'obstacle détecté.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Activation et désactivation du système ParkSense

Le système ParkSense peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

Fonctionnement avec une remorque

Dans le cas des véhicules équipés d'un module de freinage intégré pour remorque, le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule. Lorsqu'une remorque est branchée sur le véhicule, le groupe d'instruments affiche le message « Rear ParkSense Unavailable Trailer Connected » (Système d'aide au recul ParkSense non disponible – remorque branchée) dans les situations suivantes :

- Pendant cinq secondes au démarrage du véhicule
- Pendant cinq secondes lorsque le bouton du système ParkSense est enfoncé
- Tant que le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE

NOTA :
Consultez le paragraphe « Exigences de remorquage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le module de freinage intégré pour remorque.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, car vous risqueriez de les endommager.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.**
- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

MISE EN GARDE!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si le véhicule est en mode 4LO (4 roues motrices gamme basse).
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Mises en garde sur l'utilisation du système ParkSense » dans ce chapitre pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le sélecteur de rapport se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ. Un message d'avertissement s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et que sa vitesse dépasse 11 km/h (7 mi/h).

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Les six capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage du système ParkSense

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.



M0628000036US

Prêt pour l'aide au recul

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'écran affiche l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



M0629000022US

Tonalité de 1/2 seconde



M0629000023US

Tonalité lente



M0629000027US

Tonalité lente (à l'arrière seulement)



M0629000026US

Tonalité rapide (à l'arrière seulement)



M0629000025US

Tonalité rapide



Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (po/cm)	Supérieure à 79 po (200 cm)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	59 à 47 po (150 à 120 cm)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 12 po (30 cm)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Lente	Rapide	Rapide	Continu
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Arcs – zone centrale	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continu
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	4earc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut. Le réglage du volume par défaut d'origine est moyen.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option Sound and Display (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Activation et désactivation du système ParkSense

Le système ParkSense peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Lorsque le système ParkSense est désactivé et que le levier sélecteur est déplacé à la position D (MARCHE AVANT), aucun message d'avertissement ne s'affiche.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

Fonctionnement avec une remorque

Dans le cas des véhicules équipés d'un module de freinage intégré pour remorque, le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule. Le système avant est toujours fonctionnel et le message « Trailer » (Remorque) s'affiche sur les arcs. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

Lorsqu'une remorque est branchée sur le véhicule, le groupe d'instruments affiche le message « Rear ParkSense Unavailable Trailer Connected » (Système d'aide au recul ParkSense non disponible – remorque branchée) dans les situations suivantes :

- Pendant cinq secondes au démarrage du véhicule
- Pendant cinq secondes lorsque le bouton du système ParkSense est enfoncé, tant qu'aucun objet n'est détecté à l'avant
- Tant que le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE (une remorque s'affiche sur le graphique du véhicule)

NOTA :
Consultez le paragraphe « Exigences de remorquage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le module de freinage intégré pour remorque.

Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments

émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes. Après cinq secondes, un graphique de véhicule accompagné du message « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) s'affiche à l'emplacement du capteur avant ou arrière selon l'endroit où l'anomalie a été détectée. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement. Ces alertes d'arc interrompent les messages « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) si un objet est détecté dans le délai de cinq secondes de l'affichage. Le graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE,

NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, car vous risqueriez de les endommager.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte. Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.**
- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

MISE EN GARDE!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie. Si le conducteur continue de dévier involontairement de la voie, le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel sur l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit des avertissements visuels sur l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA :
Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense

Le réglage « désactivé » est l'état par défaut du système de détection de changement de voie LaneSense. Le voyant DEL du bouton LaneSense s'allume pendant que le système est désactivé.



Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « LaneSense On » (Système de détection de changement de voie activé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

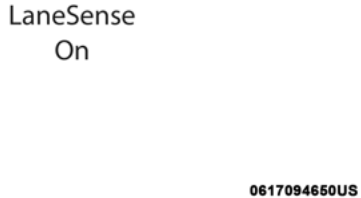

Message de fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

Affichage du groupe d'instruments de catégorie supérieure

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense s'allume en blanc non clignotant.

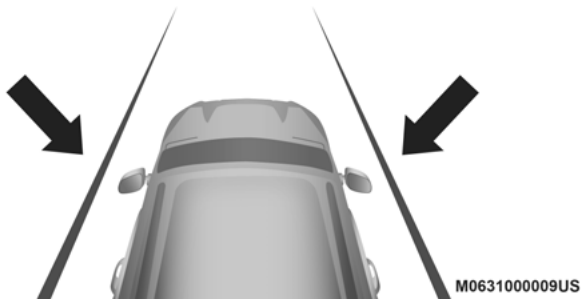

Système activé (lignes de couleur grise) et témoin de couleur blanche

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée; le système est alors prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule

se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote, la ligne mince gauche non clignotante reste jaune et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.

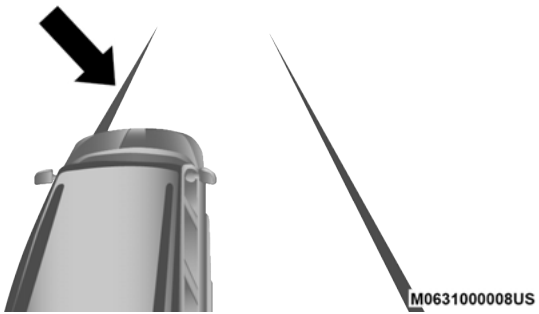

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune) avec témoin clignotant de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est de couleur verte et non clignotant lorsque les deux marques de voie ont été détectées, et le système est activé pour fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie.

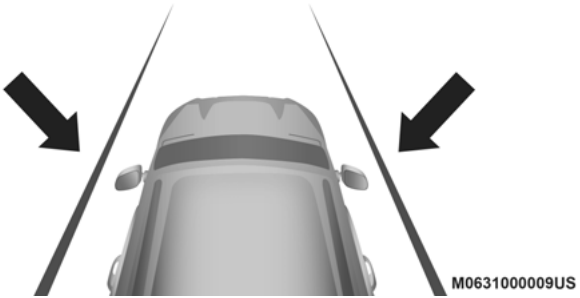

Voies détectées (lignes de couleur blanche) et témoin de couleur verte

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passent à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotante à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

  Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

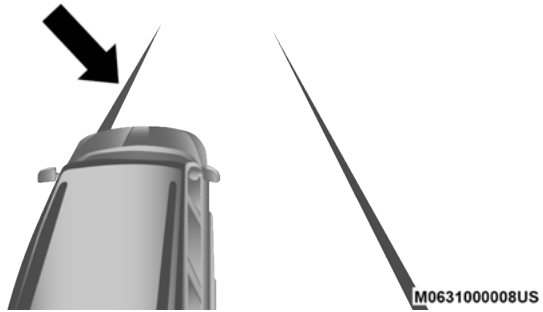

Voie détectée (ligne épaisse non clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune) avec témoin non clignotant de couleur jaune

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotante à la couleur jaune clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

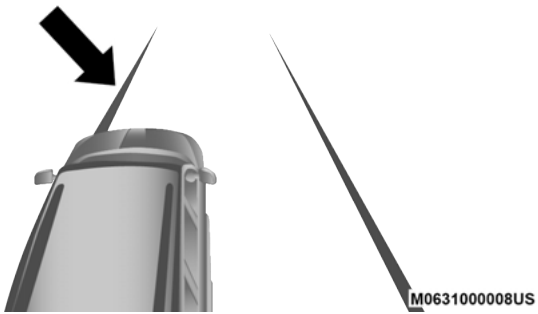

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune) avec témoin clignotant de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 37 mi/h (60 km/h) et inférieure à 112 mi/h (180 km/h).
- L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.)

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW

Votre véhicule est équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de

rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image apparaît sur l'écran de radio Navigation/Multimedia, accompagnée d'un message d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

1. Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

NOTA :
La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au maximum dix secondes après le déplacement du levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule ne soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que l'utilisateur appuie sur la touche [X] pour sortir de l'affichage de la caméra.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	1 à 6,5 pi (30 cm à 2 m)
Vert	6,5 pi ou plus (2 m ou plus)

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.**
- **Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.**

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Caméra d'aide au recul – affichage à partir d'une certaine vitesse

Lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT), N (POINT MORT) OU D (MARCHE AVANT), vous pouvez activer la caméra d'aide au recul au moyen du bouton « Rear View Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu « Controls » (Commandes). Cette fonction permet au client de surveiller la zone directement derrière le véhicule (ou une remorque, selon l'équipement) pendant un maximum de dix secondes à partir d'une certaine vitesse. Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant (situé sous le commutateur des phares).

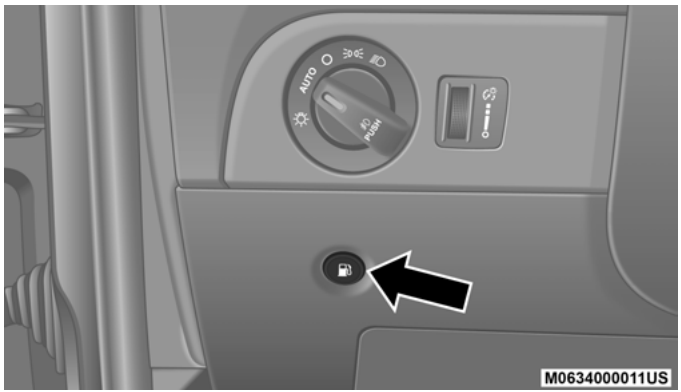

Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

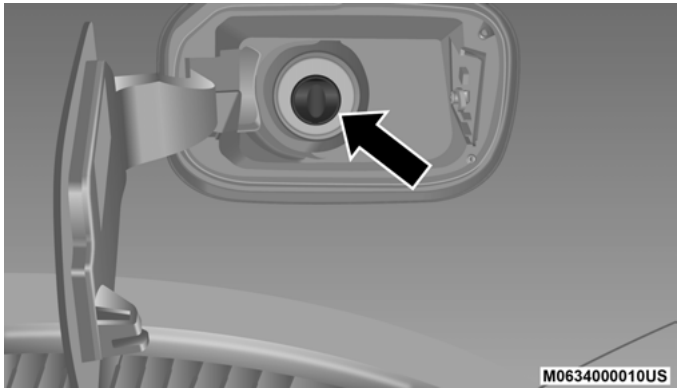

Tuyau du réservoir de carburant

NOTA :

- Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.
- Il n'y a pas de bouchon du réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau.

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.

NOTA :
Seul le pistolet de taille appropriée ouvre les loquets permettant d'ouvrir le volet à battant.

4. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
5. Attendez cinq secondes avant de retirer la buse de carburant, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
6. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence

NOTA :

- La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas le volet à battant.
- Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence.

1. Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.
2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.
3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.
4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**
- **Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.**

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez sur le bord intérieur du bac de rangement gauche pour le déplacer vers le centre et libérer ainsi le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur libéré de l'autre main pour désengager les rabats.
4. Retirez le bac de rangement.
5. Tirez le câble de déverrouillage pour ouvrir la trappe de carburant, poussez-le vers l'arrière à la position normale afin de replacer le loquet de la trappe de carburant à la position fermée.

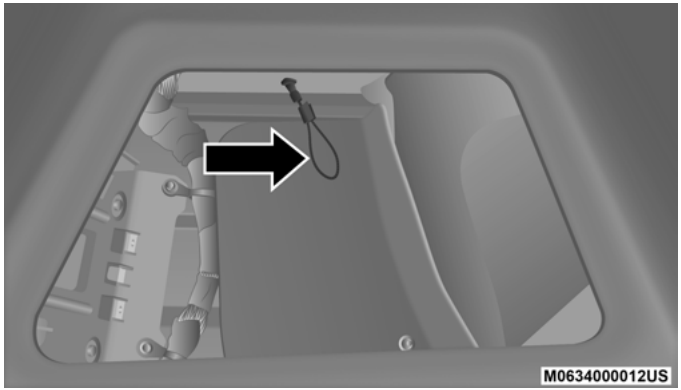

Câble de déverrouillage

NOTA :
Si la trappe de carburant ne se verrouille pas après l'activation du câble de déverrouillage manuel, le loquet d'actionneur doit être retourné manuellement à la position fermée.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

MISE EN GARDE!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et aux poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

AVERTISSEMENT!

Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est recommandée pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids sur l'attelage

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif électronique anti-louvoiement de la remorque détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis

hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT!

- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**
- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	**Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)**
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – Service intensif	5 000 lb (2 267 kg)
Classe IV – Service très intensif	10 000 lb (4 535 kg)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) – SRT

Engine (Moteur)	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximum sur l'attelage de la remorque (Voir la remarque [nota])
Moteur 3.6L	Refroidissement des modèles à propulsion arrière service léger	4 037 kg (8 900 lb)	3,72 m² (40 pi²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
Moteur 3.6L	Propulsion arrière	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m² (40 pi²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
Moteur 3.6L	Refroidissement des modèles à transmission intégrale service léger	4 037 kg (8 900 lb)	3,72 m² (40 pi²)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
Moteur 3.6L	Transmission intégrale	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m² (40 pi²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
5,7 L	Propulsion arrière	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m² (60 pi²)	3 357 kg (7 400 lb)	336 kg (740 lb)
5,7 L	Transmission intégrale	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m² (60 pi²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.					

NOTA :

- Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des occupants et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque (PBR). Il est parfois nécessaire de répartir la charge (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE) qui est de 1 769 kg (3 900 lb).
- Les véhicules qui ne sont pas équipés d'un ensemble de remorquage d'origine sont limités à 3 500 lb (poids au timon de la remorque de 350 lb).

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) – SRT

Moteur et transmission	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximum sur l'attelage de la remorque (Voir la remarque [nota])
Moteur 6.4L – automatique	6 622 kg (14 600 lb)	5,11 m² (55 pi²)	3 901 kg (8 700 lb)	395 kg (870 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.				

NOTA :

- Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des occupants et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le constructeur ne recommande pas d'utiliser la fonction auto-obturante à affaissement limité pendant la conduite d'un véhicule chargé à pleine capacité ou lors de la traction d'une remorque.

Retrait du couvercle du récepteur d'attelage de remorque – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un couvercle du récepteur d'attelage de remorque. Celui-ci doit être retiré pour accéder au récepteur d'attelage de remorque (selon l'équipement). Le couvercle est situé dans la partie inférieure centrale du bouclier arrière.

1. Tournez les deux dispositifs de retenue situés au bas du couvercle du récepteur d'attelage de 1/4 de tour dans le sens antihoraire et tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous).

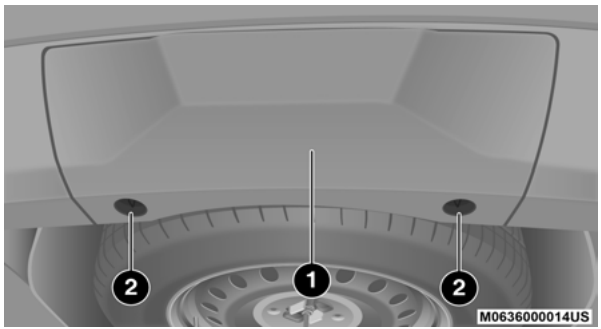

Pièces de retenue du couvercle du récepteur d'attelage

1 – Couvercle du récepteur d'attelage
2 – Dispositifs de retenue

2. Tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous), tirez vers le bas pour dégager les pattes situées dans la partie supérieure du couvercle du récepteur d'attelage à retirer.

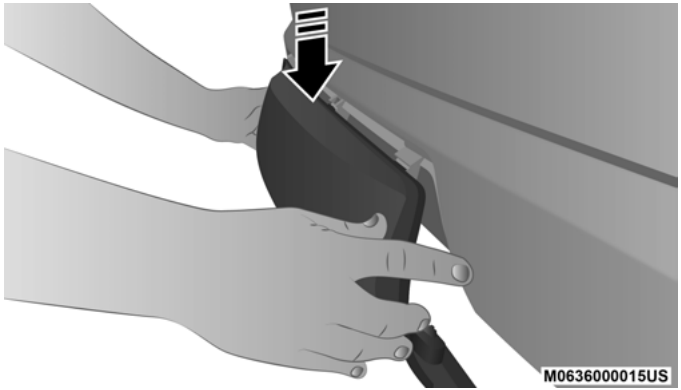

Couvercle du récepteur d'attelage

Pour réinstaller le couvercle à la fin du remorquage, répétez la procédure en inversant l'ordre des étapes.

NOTA :
Avant l'installation, assurez-vous de bien engager toutes les pattes du couvercle du récepteur d'attelage dans le bouclier avant de pare-chocs.

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Ne dépassez jamais le poids maximal sur l'attelage estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.

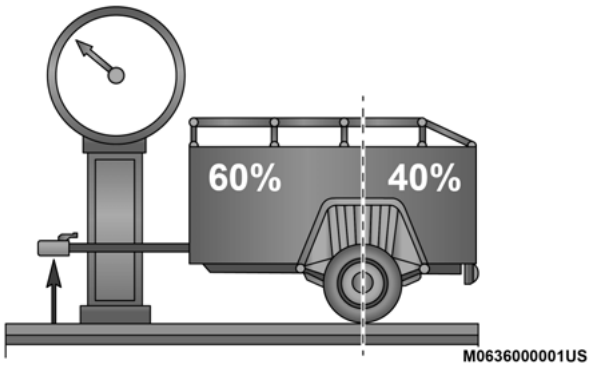

Répartition de la charge

MISE EN GARDE!
Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place 10 % du PBR sur l'attelage de remorquage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement important de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :
N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale

de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission du nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Effectuez les opérations d'entretien préconisées dans la section « Entretien programmé ». Consultez la section « Entretien programmé » dans la section « Entretien et maintenance » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT!

- **Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.**
- **Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.**
- **Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.**
- **Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).**
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
  - **PNBV**
  - **PBR**
  - **PNBE**
  - **Poids au timon de la remorque sur l'attelage de remorque utilisé.**

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- **Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.**

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 1 000 lb (453 kg), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Module de freinage intégré pour remorque – selon l'équipement

Votre véhicule peut être muni d'un module de freinage intégré pour remorque pour les freins de remorque à commande électrohydraulique.

NOTA :
Ce module a été conçu et a été vérifié avec des freins de remorque électriques et des nouveaux systèmes à commande

électrohydraulique. Certains systèmes à commande électrohydraulique antérieurs peuvent ne pas être compatibles avec le module de freinage intégré pour remorque.

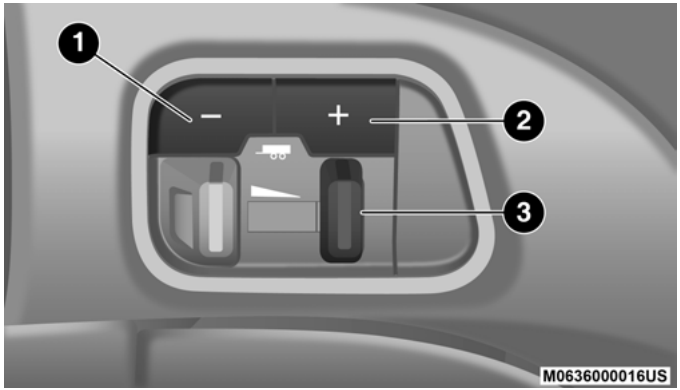

Module de freinage intégré pour remorque

1 – Touche de réglage GAIN
2 – Touche de réglage GAIN
3 – Levier de commande manuelle des freins

L'interface utilisateur comporte les éléments suivants :

Levier de commande manuelle des freins

Faites glisser le levier de commande manuelle des freins vers la gauche pour activer la puissance aux freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule tracteur. Si le levier de commande manuelle des freins est activé pendant que le frein est aussi appliqué, l'entrée la plus grande détermine la puissance qui est transmise aux freins de remorque.

Les témoins de freins de remorque et de véhicule s'allument lorsque les freins du véhicule ou les freins manuels de la remorque sont appliqués.

Témoin de l'état des freins de remorque

Ce témoin indique l'état de connexion électrique de la remorque.

Si aucune connexion électrique n'est détectée après l'établissement du contact, appuyez sur la touche de réglage GAIN ou faites glisser le levier de commande manuelle des freins pour que le réglage GAIN s'affiche pendant 10 secondes. Le témoin de l'état des freins de remorque ne s'affiche pas dans ce cas.

Si une anomalie est détectée dans le câblage de la remorque ou dans le module de freinage intégré pour remorque, le témoin de l'état des freins de remorque clignotera.

Boutons de réglage GAIN (+/-)

Appuyez sur ces touches pour régler la puissance de freinage des freins de remorque par palier de 0,5. Le réglage GAIN peut être augmenté jusqu'à une valeur maximale de 10 ou abaissé jusqu'à une valeur minimale de 0 (sans freinage de remorque).

Réglage GAIN

Le réglage GAIN sert à choisir le degré des freins de remorque pour une condition de remorquage particulière et devrait être modifié en fonction des conditions de remorquage. Les changements de conditions de remorquage comprennent notamment la charge de la remorque, la charge du véhicule, les conditions routières et météorologiques.

Réglage de GAIN

NOTA :
Ce réglage ne devrait être effectué que dans une zone sans circulation routière et à une vitesse d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).

1. Assurez-vous que les freins de remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Au besoin, consultez un concessionnaire de remorque.
2. Attachez la remorque et raccordez les faisceaux électriques conformément aux directives du fabricant de la remorque.
3. Lorsque la prise d'une remorque munie de freins à commande électrohydraulique est branchée, le message de remorque branchée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments (si le raccordement n'est pas détecté par le module de freinage intégré pour remorque, les fonctions de freinage ne seront pas disponibles), le réglage GAIN s'allume et le type approprié de la remorque doit être sélectionné à partir des options du groupe d'instruments.
4. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS du volant jusqu'à ce que l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE) s'affiche à l'écran.
5. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE du volant pour accéder à l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE).

6. Appuyez sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option Trailer Brake Type (Type de freins de remorque) s'affiche à l'écran.

7. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE, puis sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le type de freins de remorque approprié s'affiche à l'écran.

8. Dans une zone sans circulation routière, tractez la remorque jusqu'à une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle des freins.

9. Si les roues de la remorque se bloquent (ce qui est indiqué par des grincements des pneus), réduisez le réglage GAIN; si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le réglage GAIN.

Répétez les étapes 8 et 9 jusqu'à ce que le réglage GAIN soit à un point juste sous le blocage des roues de la remorque. Si vous tractez une remorque plus lourde, il est possible que vous ne puissiez pas atteindre le blocage des roues de la remorque même au réglage GAIN maximum de 10.

Messages affichés

La commande de freins de remorque interagit avec l'affichage du groupe d'instruments. Des messages apparaissent à l'affichage, accompagnés d'un seul carillon, lorsqu'une anomalie est détectée au niveau de la connexion de la remorque, de la commande des freins de remorque ou de la remorque elle-même. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!
Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait entraîner des blessures.

MISE EN GARDE!

Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait endommager votre véhicule, la remorque ou causer d'autres dommages matériels.

NOTA :

- Un contrôleur du marché secondaire peut être offert pour l'utilisation avec les remorques équipées d'un système de freinage pneumatique ou électrohydraulique. Pour déterminer le type de freins de votre remorque et la disponibilité des contrôleurs, consultez le fabricant de la remorque ou le concessionnaire qui vous l'a vendue.
- La dépose du module de freinage intégré pour remorque provoquera des erreurs et possiblement des dommages au circuit électrique et aux modules électroniques du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un module du marché secondaire.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA :
Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans le connecteur électrique du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.

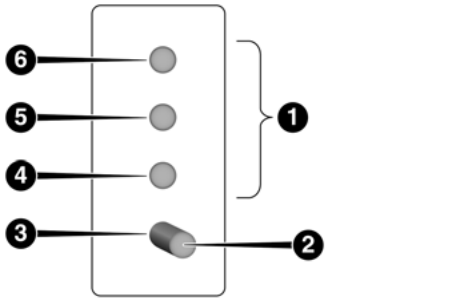

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles
2 – Broche mâle
3 – Masse
4 – Feux de position
5 – Feu de freinage et clignotant gauche
6 – Feu de freinage et clignotant droit

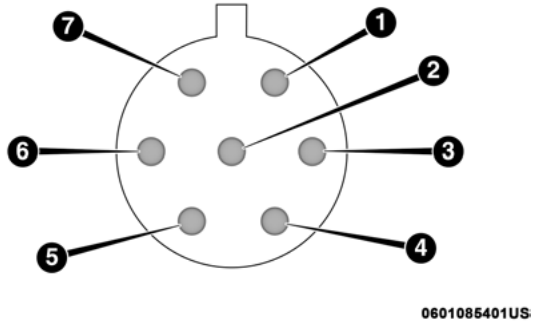

Connecteur à sept broches

1 – Batterie
2 – Feux de recul
3 – Feu de freinage et clignotant droit
4 – Freins électriques
5 – Masse
6 – Feu de freinage et clignotant gauche
7 – Feux de jour

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA :
L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Transmission AutoStick

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick, sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.
- Pour éviter la surchauffe, éviter la conduite continue à un régime élevé. Réduisez la vitesse du véhicule au besoin pour éviter la vitesse prolongée à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse du véhicule plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Contrôle de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le contrôle électronique de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du contrôle électronique de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

Conduite sur route

- Réduisez la vitesse.
- Arrêtez temporairement la climatisation.

CHASSE-NEIGE

Vous ne devez **pas** installer d'équipement de chasse-neige, de treuil ou d'accessoires du marché secondaire à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

AVERTISSEMENT!
N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ni tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de retenue à sac gonflable et vous occasionner des blessures.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à propulsion arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE.	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	• Consultez les directives : • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK	OK

NOTA :
Le remorquage derrière un véhicule de loisir n'est pas permis pour les véhicules SRT.

Ces véhicules peuvent être remorqués sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent **PAS** le sol.

NOTA :
Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à 2 roues motrices) est permis **SEULEMENT** si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez complètement le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
4. COUPEZ le contact.
5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.
6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

MISE EN GARDE!
Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse)

Le remorquage derrière un véhicule de loisir n'est pas permis. La boîte de transfert de ces modèles ne comporte pas la position N (POINT MORT).

NOTA :
Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent **PAS** le sol.

MISE EN GARDE!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses)

La boîte de transfert doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

MISE EN GARDE!

- **NE REMORQUEZ PAS sur chariot roulant un véhicule à transmission intégrale. Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Le remorquage doit être effectué en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**
- **La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.**
- **Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.**
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**
- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**

Passage à la position N (POINT MORT)

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

MISE EN GARDE!

Vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (point mort) avant le remorquage d'un véhicule de loisir, pour éviter d'endommager les pièces internes.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur une surface de niveau et laissez le moteur tourner.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (Point mort) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES AU POINT MORT) s'affiche au groupe d'instruments.

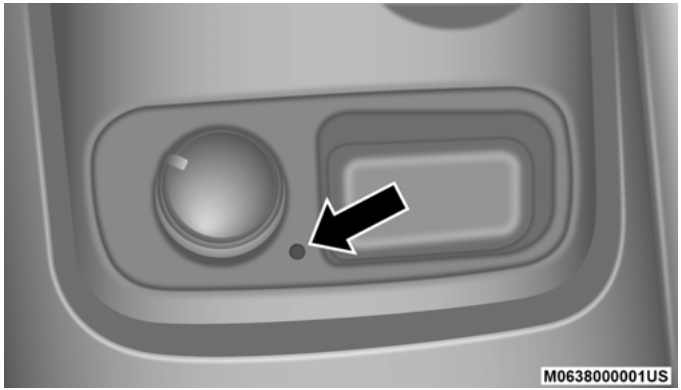

Bouton N (POINT MORT)

5. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
6. Placez le levier de vitesses de la transmission en position R (marche arrière).

7. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
8. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
9. Serrez complètement le frein de stationnement.
10. Avec la transmission et la boîte de transfert à la position N (POINT MORT), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur arrête.
11. Placez le sélecteur de rapport de transmission à la position P (STATIONNEMENT). Relâchez la pédale de frein.
12. Appuyez deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION)

MISE EN GARDE!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que le moteur tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT), assurez-vous de COUPER le moteur avant de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.
14. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 3 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).

- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant une seconde.

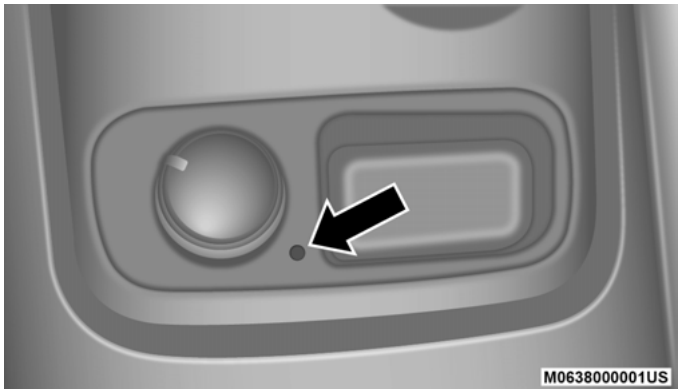

Bouton N (POINT MORT)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Une fois le bouton N (POINT MORT) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le sélecteur.
9. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis COUPEZ le moteur.

10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Desserrez le frein de stationnement.
15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

CONSEILS DE CONDUITE

Conseils de conduite sur route

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

Conseils de conduite hors route

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas dans le mode 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée sèche, car vous risqueriez d'endommager la transmission. Le mode 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) verrouille ensemble les transmissions avant et arrière et ne permet pas une réaction de différentiel entre les arbres de transmission avant et arrière. La conduite dans le mode 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) entraîne le grippage de la transmission; utilisez cette gamme uniquement sur les chaussées mouillées ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 5 mi/h (8 km/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 9 po (23 cm). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 20 po (51 cm) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 20 po (51 cm) d'eau est de moins de 5 mi/h (8 km/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants du véhicule (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse) au besoin. Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de transmission intégrale » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour continuer à avancer. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA :
Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse). Utilisez le premier rapport et la gamme LOW (gamme basse) pour les pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler la vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

AVERTISSEMENT!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais sur une pente au point mort (N) en utilisant seulement les freins.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en position LOW (GAMME BASSE). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé sur le bloc de commandes, juste au-dessus du système de chauffage-climatisation.

Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA :
L'utilisation prolongée des feux de détresse peut décharger la batterie.

RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



M0703000005US

Rétroviseur avec fonctions Assist (assistance) et SOS

1 – Bouton SOS
2 – Bouton ASSIST (ASSISTANCE)

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Les boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian^{MC} est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un représentant qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur.

NOTA :
Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez

sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence SOS a été établie.

3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :

   - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS
   - La marque du véhicule
   - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule

4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'assistance supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'assistance supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- **Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.**
- **Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**
- **Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.**

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

AVERTISSEMENT!

- **Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.**
- **Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.**

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Mode accessoires actif
- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident

- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!
Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MISE EN GARDE!
Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Ampoules de rechange

Ampoules d'éclairage intérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Lampe de la boîte à gants	194
Lampe de poignée de maintien	L002825W5W
Lampes de lecture de la console au pavillon	VT4976
Lampe de courtoisie de visière	V26377
Éclairage arrière de l'espace de chargement	214–2
Éclairage de courtoisie sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin et feu de détresse	74

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Feux de croisement, feux de route (au bi-xénon)	D3S (Réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de croisement, feux de route, feux de jour (DRL) à bi-halogène (de base)	9005SL+
Feux de croisement, feux de route (à bi-halogène) (haut de gamme)	9005SL+
Feux de stationnement avant, clignotants avant (de base)	3157NAK

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Clignotants avant (haut de gamme et qualité supérieure)	3157NAK
Feux de stationnement avant, feux de jour (haut de gamme et qualité supérieure)	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de gabarit avant	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant	H11
Feux arrière, feux de gabarit arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux d'arrêt, clignotants arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux arrière du hayon arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de recul arrière	921 (W16W)
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

Remplacement d'ampoule

NOTA :
Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des glaces. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.

Phares à décharge à haute intensité (au bi-xénon) – selon l'équipement

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour le faire remplacer.**

AVERTISSEMENT!
Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position ALLUMÉE, un courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Sur les véhicules dotés de phares à décharge à haute intensité (HID), notez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le système se charge. L'ampoule devient alors blanche.

Phares à bi-halogène – selon l'équipement

1. Tournez le volant vers la gauche pour remplacer l'ampoule de la lampe droite, ou vers la droite pour remplacer l'ampoule de la lampe gauche.
2. Tournez le bouchon d'accès situé sur la garniture de passage de roue dans le sens antihoraire pour le retirer de la garniture.
3. Repérez le bouchon d'accès à l'ampoule du phare à travers l'ouverture dans la garniture de passage de roue.
4. Saisissez fermement le bouchon d'accès et tournez-le dans le sens antihoraire pour retirer le logement de lampe.
5. Saisissez fermement l'ensemble d'ampoule et de connecteur des feux de croisement et des feux de route, puis tournez-le dans le sens antihoraire pour le retirer du boîtier.

6. Débranchez le connecteur électrique, puis branchez l'ampoule de rechange.
7. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.
8. Installez le bouchon d'accès à l'ampoule dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.
9. Installez le bouchon d'accès dans la garniture de passage de roue et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

MISE EN GARDE!
Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si celle-ci entre en contact avec une surface huileuse, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Clignotant avant

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule du clignotant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de son logement.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

MISE EN GARDE!
Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si celle-ci entre en contact avec une surface huileuse, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Phares antibrouillard avant

1. Accédez-y par la coupure dans l'écran pare-boue et tournez le connecteur électrique de l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez-le du boîtier de phare antibrouillard.
2. Retirez l'ampoule du connecteur, puis installez l'ampoule de rechange.
3. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare antibrouillard, puis tournez le connecteur d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.

MISE EN GARDE!

- **Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.**
- **Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Une ampoule de taille ou de type inapproprié peut surchauffer et risque d'endommager le phare, la douille ou le câblage du phare.**

Feu arrière, feu d'arrêt et clignotants

Le feu arrière, le feu d'arrêt et les clignotants comportent un voyant DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Feux de recul montés sur le hayon arrière

1. Levez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Les feux de recul sont maintenant visibles. Faites tourner la ou les douilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Retirez ou remplacez les ampoules.
5. Réinstallez les douilles.
6. Inversez la séquence précédente pour réinstaller le garnissage du hayon.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé consiste en un ensemble à DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Éclairage de plaque d'immatriculation arrière

L'éclairage de plaque d'immatriculation arrière comporte des voyants DEL. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

FUSIBLES

AVERTISSEMENT!

- **Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.**
- **Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.**
- **Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**
- **Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.

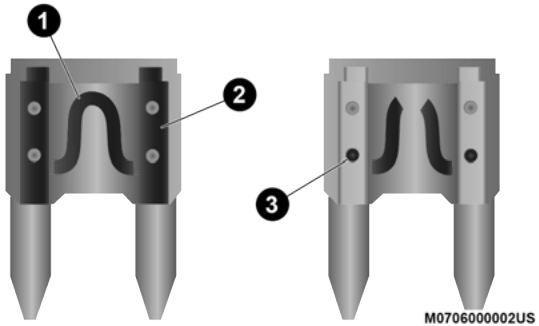

Fusibles de balai d'essuie-glace

1 – Élément fusible
2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état / fonctionnel.
3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel / défectueux (fusible grillé).

Fusibles sous le capot

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité des bornes de démarrage d'appoint de la batterie. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

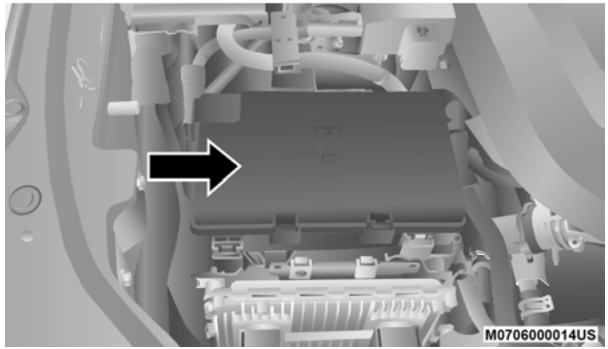

Centrale de servitudes

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F03	60 A jaune	–	Ventilateur du radiateur – selon l'équipement
F05	40 A vert	–	Compresseur de la suspension pneumatique – selon l'équipement
F06	40 A vert	–	Pompe du système de freinage antiblocage et de la commande de stabilité électronique
F07	30 A rose	–	Solénoïde du démarreur
F09	30 A rose	–	Appareil de réchauffage du carburant diesel (moteur diesel seulement), pompe à dépression pour freins
F10	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel, éclairage extérieur n° 2
F11	30 A rose	–	Frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F12	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel n° 3, serrures électriques
F13	40 A vert	–	Moteur de ventilateur avant
F14	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel n° 4, éclairage extérieur n° 1
F15	40 A vert	–	Pompe de refroidissement du moteur avec radiateur à faible température (LTR) – selon l'équipement
F17	30 A rose	–	Lave-phares – Selon l'équipement
F19	20 A bleu	–	Solénoïde de l'appuie-tête – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F20	30 A rose	–	Module de portière passager
F22	20 A bleu	–	Module de commande du moteur
F23	30 A rose	–	Éclairage intérieur nº 1
F24	30 A rose	–	Module de portière du conducteur
F25	30 A rose	–	Essuie-glaces avant
F26	30 A rose	–	Système de freinage antiblocage, module de commande de stabilité, ECU et soupapes
F28	20 A bleu	–	Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F29	20 A bleu	–	Feux de stationnement de traction de remorque – selon l'équipement
F30	30 A rose	–	Prise de traction de remorque, traction de remorque (frein-moteur séparé), traction de remorque (BUX) – selon l'équipement
F32	30 A rose	–	Module de commande du groupe motopropulseur
F34	30 A rose	–	Commande de différentiel à glissement limité – selon l'équipement
F35	30 A rose	–	Toit ouvrant – selon l'équipement
F36	30 A rose	–	Dégivreur de lunette

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F37	25 A transparent	–	Moteur du ventilateur arrière – selon l'équipement
F38	30 A rose	–	Onduleur d'alimentation de 115 V CA – selon l'équipement
F39	30 A rose	–	Hayon à commande électrique — selon l'équipement
F40	–	10 A rouge	Feux de jour/Réglage du niveau des phares
F42	–	20 A jaune	Avertisseur sonore
F44	–	10 A rouge	Port de diagnostic
F45	–	5 A beige	Passerelle de cyber sécurité
F49	–	10 A rouge	Bloc de commandes central intégré, système de chauffage-climatisation
F50	–	20 A jaune	Module de commande de suspension pneumatique/différentiel autobloquant – selon l'équipement
F51	–	15 A bleu	Module d'allumage sans clé, noyau RF, verrouillage de la colonne de direction – selon l'équipement
F53	–	20 A jaune	Traction de remorque – clignotants et feux d'arrêt gauches – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F56	–	15 A bleu	Teneur supplémentaire (moteur diesel seulement)
F57	–	20 A jaune	Capteur d'oxyde d'azote – selon l'équipement
F58	–	15 A bleu	Phares à décharge à haute intensité gauche – selon l'équipement
F59	–	10 A rouge	Pompe de purge (moteur diesel seulement)
F60	–	15 A bleu	Le module de commande de la transmission;
F61	–	10 A rouge	Module de commande de la transmission et capteur de la pression des pneus (moteur diesel seulement)
F62	–	10 A rouge	Embrayage de climatisation
F63	–	20 A jaune	Bobines d'allumage, condensateurs de bobine d'allumage, poussoir à courte course – selon l'équipement (essence) unité de chauffage à l'urée (diésel)
F64	–	25 A transparent	Injecteurs de carburant, groupe motopropulseur
F66	–	10 A rouge	Toit ouvrant, capteur de pluie, rétroviseur intérieur, port USB, DSCR, DTV – selon l'équipement
F67	–	15 A bleu	CD, DVD, port UCI, port de chargement USB
F68	–	20 A jaune	Moteur d'essuie-glace arrière

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F69	–	15 A bleu	Alimentation du projecteur à faisceau étroit – selon l'équipement
F70	–	20 A jaune	Moteur de pompe à carburant
F71	–	30 A vert	Amplificateur et insonorisation – selon l'équipement
F72	–	10 A rouge	Module de commande du moteur
F73	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité droit – selon l'équipement
F75	–	10 A rouge	Double commande de batterie – selon l'équipement
F76	–	10 A rouge	Système de freinage antiblocage, commande de stabilité électronique
F77	–	10 A rouge	Module de commande de la transmission, module de débranchement de l'essieu avant – selon l'équipement
F78	–	10 A rouge	Module de commande du moteur, direction assistée électrique
F80	–	10 A rouge	Ouvre-porte de garage universel, module anti-intrusion – selon l'équipement, sirène – selon l'équipement
F81	–	20 A jaune	Traction de remorque – clignotants et feux d'arrêt droits – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F82	–	10 A rouge	Module de commande de colonne de direction, régulateur de vitesse, télévision numérique – selon l'équipement
F83	–	10 A rouge	Trappe de carburant
F84	–	15 A bleu	Groupe d'instruments
F85	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
F86	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
F87	–	10 A rouge	Air Suspension (Suspension pneumatique) – selon l'équipement
F88	–	15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord, passerelle de sécurité, module de freinage intégré pour remorque – selon l'équipement
F90 et F91	–	20 A jaune	Prise de courant (sièges arrière) sélectionnable
F92	–	10 A rouge	Éclairage de la console arrière – selon l'équipement
F93	–	20 A jaune	Allume-cigare
F94	–	10 A rouge	Levier de vitesses, module de la boîte de transfert
F95	–	10 A rouge	Caméra d'aide au recul, capteur d'angle mort – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F96	–	10 A rouge	Commutateur de siège chauffant arrière, chargeur de lampe de poche – selon l'équipement
F97	–	20 A jaune	Sièges chauffants arrière et volant chauffant – selon l'équipement
F98	–	20 A jaune	Sièges ventilés/Sièges chauffants avant – selon l'équipement
F99	–	10 A rouge	Système de chauffage-climatisation, module des systèmes d'aide à la conduite, HALF, système d'aide au stationnement
F100	–	10 A rouge	Système d'amortisseur actif – selon l'équipement
F101	–	15 A bleu	Capteur de température de l'habitacle, capteur d'humidité
F102	–	15 A bleu	Non utilisé
F103	–	10 A rouge	Système de chauffage de l'habitacle (moteur diesel seulement), CVC arrière – selon l'équipement
F104	–	20 A jaune	Prises de courant (tableau de bord, console centrale, espace de chargement arrière – selon l'équipement)

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit.**

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

AVERTISSEMENT!

- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.**
- **Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Pneus à affaissement limité

Les modèles SRT sont équipés de pneus à affaissement limité. Il est possible de rouler sur une distance d'environ 80 km (50 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h) avec des pneus à affaissement limité. Il convient de faire réparer ses pneus afin d'éviter d'utiliser la fonction auto-obturante à affaissement limité pendant un période prolongée.

AVERTISSEMENT!
Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus est allumé. Les performances de freinage et le comportement routier de votre véhicule pourraient être gravement compromis. Vous pourriez provoquer une collision et être gravement blessé ou tué.

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.

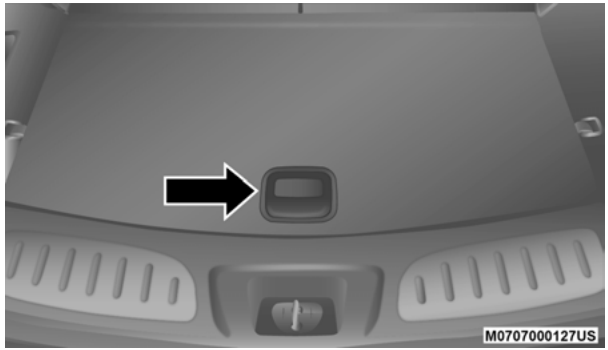

Poignée du plancher de l'espace de chargement

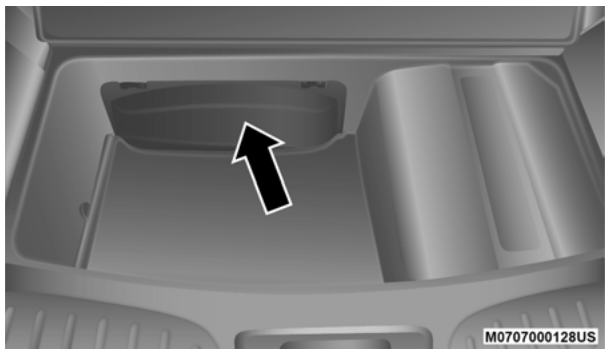

Emplacement de rangement du cric

Pour retirer, appuyez fermement sur les onglets du couvercle de rangement du cric

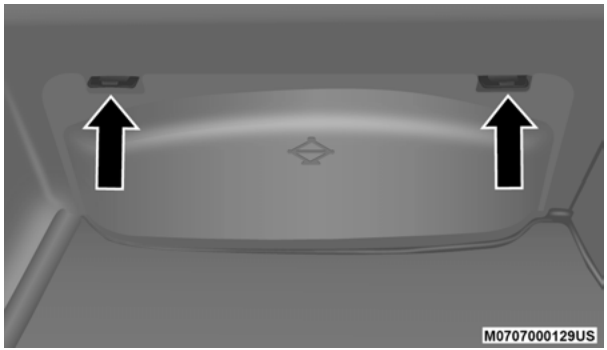

Onglets du couvercle de rangement du cric

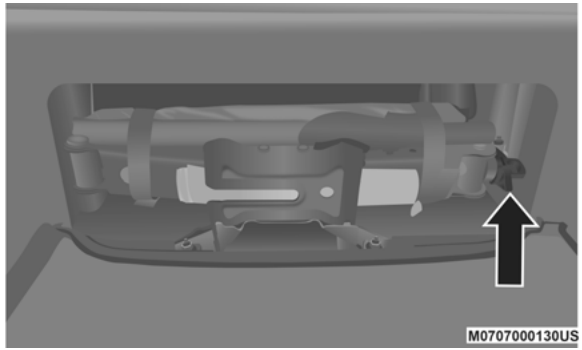

Emplacement de la vis à oreilles

Tournez la vis à oreilles en plastique à l'extrémité du cric pour desserrer le cric et le retirer du support.



Retrait du cric

Rangement de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous l'arrière du véhicule au moyen d'un système de treuil à câble. Pour retirer ou ranger la roue de secours, utilisez la poignée de manœuvre du cric ou la clé à écrous raccordés à la rallonge de douille carrée pour faire tourner l'écrou de la roue de secours. L'écrou se trouve sous un couvercle de plastique au centre arrière du plancher de l'espace de chargement, juste à l'intérieur de l'ouverture du hayon.

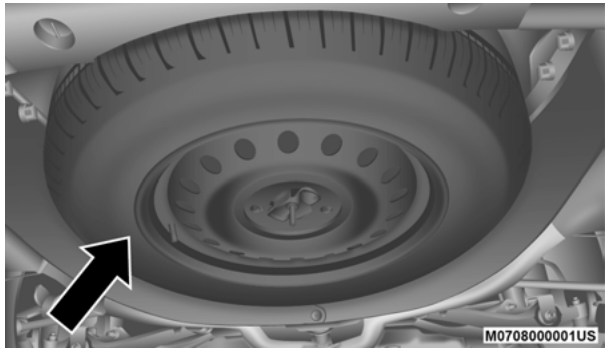

Emplacement de la roue de secours

MISE EN GARDE!
Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.

Retrait de la roue de secours

Retirez la roue de secours avant de tenter de lever le véhicule à l'aide du cric. La roue de secours est rangée à l'extérieur du véhicule, sous l'espace de chargement arrière.

1. Retirez les outils du cric de la pochette.
2. Soulevez le tapis de caoutchouc et retirez le bouchon du plancher de compartiment de rangement.

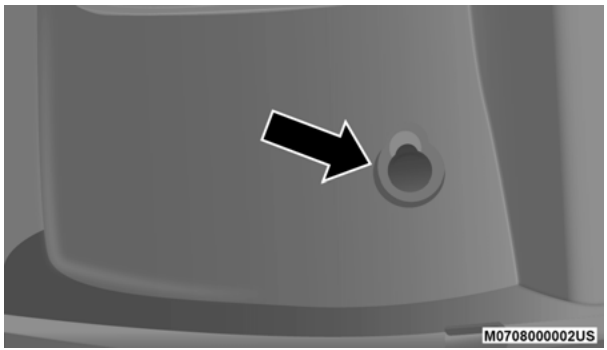

Bouchon d'écrou du treuil

3. Placez la rallonge de la poignée de manœuvre du cric sur l'écrou de commande. Utilisez la poignée et la rallonge de clé à écrous pour abaisser complètement la roue de secours. Continuez à tourner la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le treuil s'arrête.

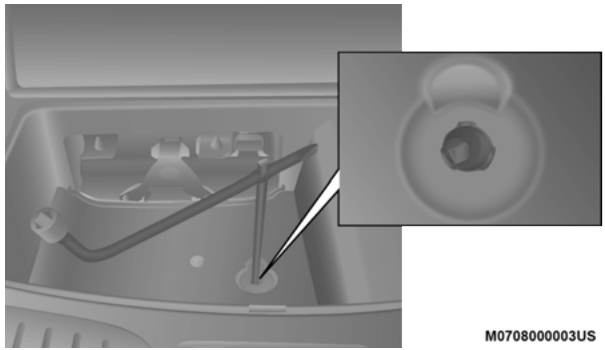

Emplacement du treuil

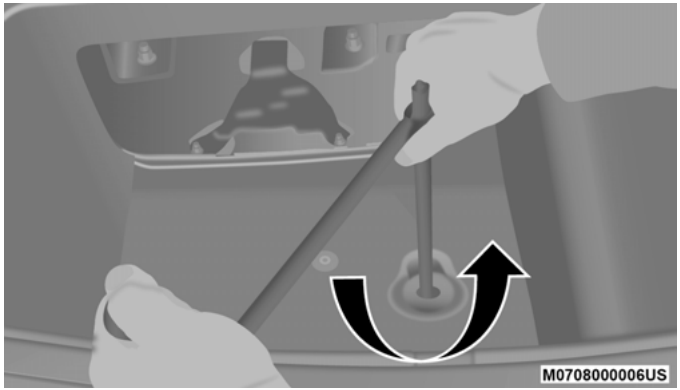

Rotation de la clé

4. Retirez la roue de sous le véhicule en la faisant glisser et placez-la en position verticale derrière le pare-chocs arrière.



Roue de secours

5. Tirez la pièce métallique frappée vers vous afin de la dégager de la plaque en plastique.



Pièce de retenue de la roue de secours

6. Faites glissez la pièce métallique estampée le long de la poignée de rallonge en acier et du câble de treuil. Tournez la pièce métallique estampée et poussez-la à travers le trou dans la plaque en plastique et la roue.

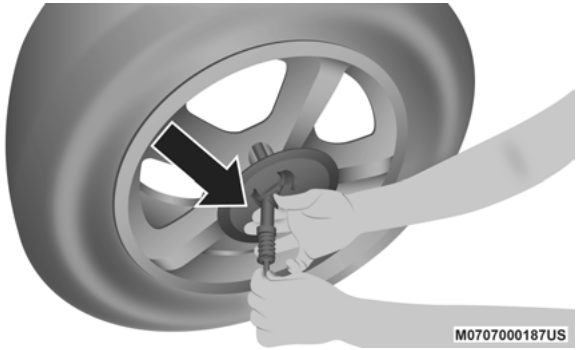

Manchon et câble

7. Pincez les trois tubes courts et les deux tubes longs pour retirer la tôle protectrice de la roue de secours en acier.

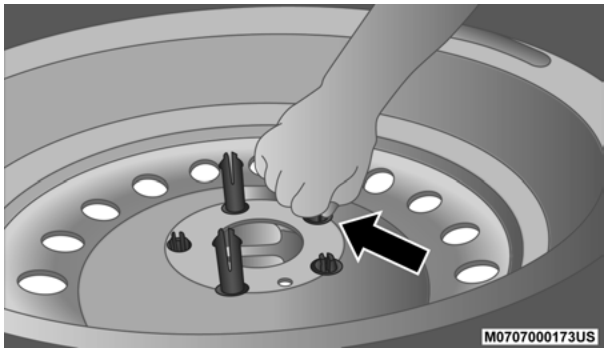

Relâchement de la plaque protectrice

Préparatifs pour l'utilisation du cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utiliser le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Activez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).
5. COUPEZ le contact.
6. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant droite, calez la roue arrière gauche.



Cales de roue

NOTA :
Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'une roue. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.**
- **Allumez les feux de détresse.**
- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**
- **Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).**
- **Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.**
- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.**
- **Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.**

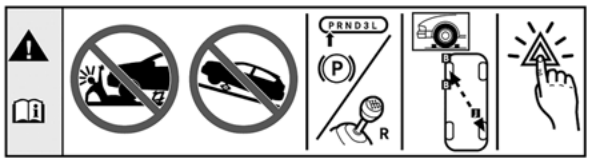

060600714

Étiquette d'avertissement du cric

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
2. Raccordez le cric et ses outils.

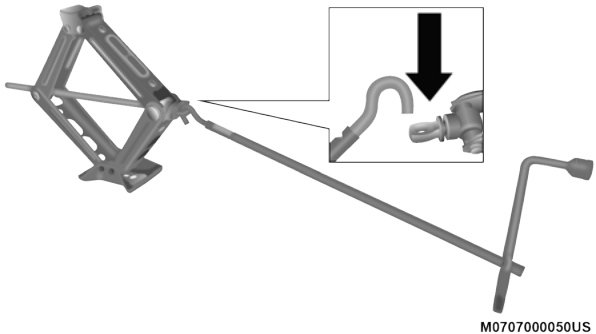

M0707000050US

Montage du cric et des outils

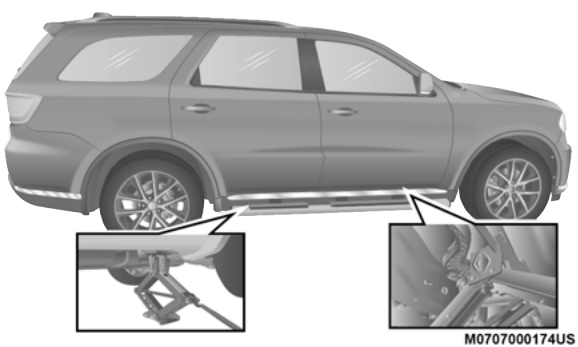

Emplacements de levage

3. Pour le pneu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit complètement engagé.**

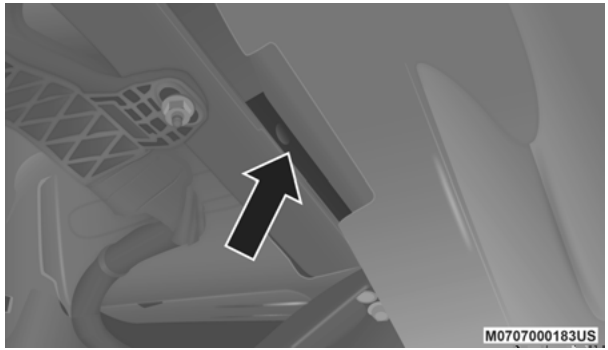

Emplacement de levage avant

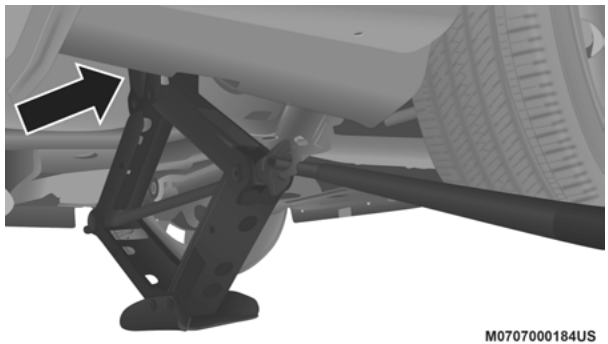

Emplacement de levage avant

4. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit complètement engagé.**

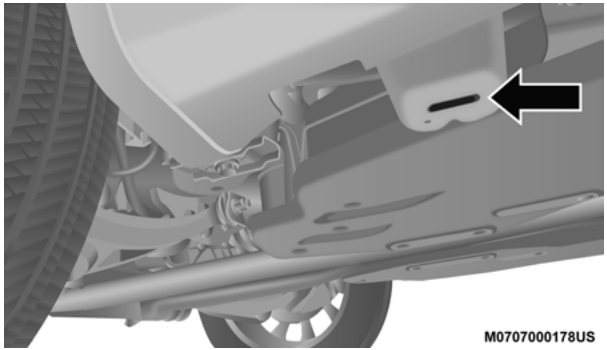

Emplacement de levage arrière

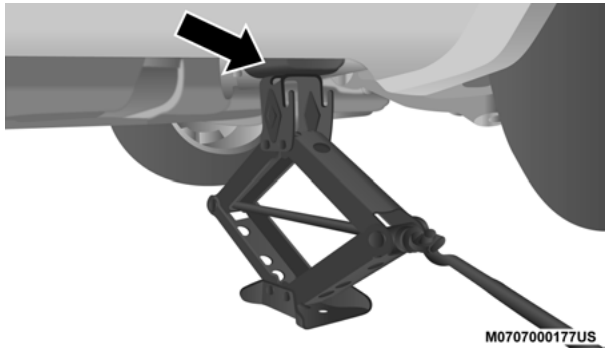

Emplacement de levage arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis à œillet du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

AVERTISSEMENT!
Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Enlevez les écrous de roue et la roue.

7. Installez la roue de secours sur le véhicule et installez les écrous de roue en orientant l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

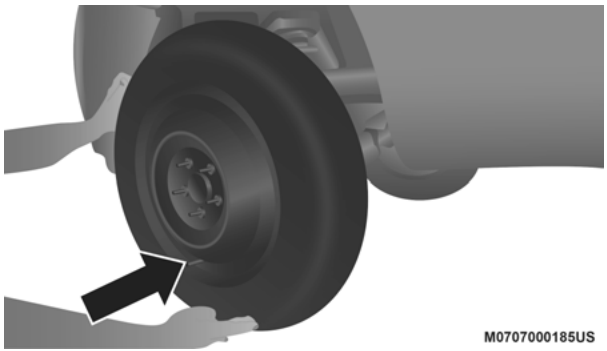

Montage de la roue de secours

MISE EN GARDE!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par son extrémité pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage des roues et des pneus » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

10. Retirez le petit capuchon central à l'aide de l'outil de cric à partir de l'intérieur de la roue de route en aluminium et placez la roue derrière le pare-chocs arrière en orientant la tôle de protection vers l'arrière.

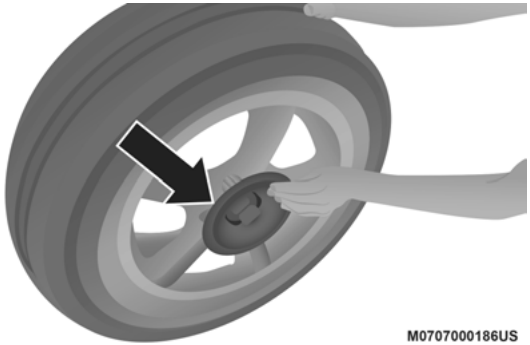

Installation de la tôle de protection sur une roue endommagée

NOTA :
La plaque en plastique empêche la roue de route d'être éraflée lorsque vous la glissez sous le véhicule.

11. Insérez les deux longs tubes de la plaque protectrice en plastique dans les trous de la roue de route. Poussez l'extrémité du câble de treuil, le ressort, le manchon en acier et le plateau de roue conique estampé à travers la roue de route et la plaque protectrice.

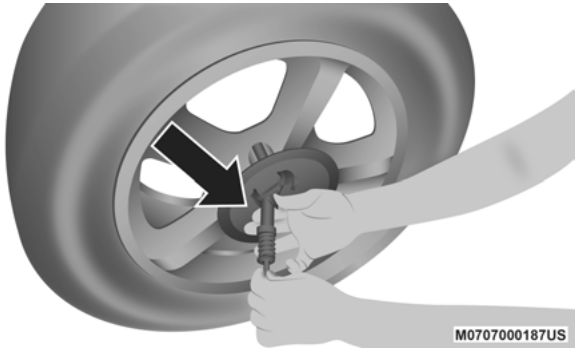

Installation du treuil

12. Faites glisser la roue de route au sol à l'aide de la plaque protectrice jusqu'à ce qu'elle soit directement sous le treuil et entre le pare-chocs arrière et les écrans thermiques du système d'échappement. Soulevez le pneu en tournant la clé à écrous sur la rallonge de treuil dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il émette trois fois un déclic ou un bruit d'enclenchement pour vous assurer que le câble est serré.

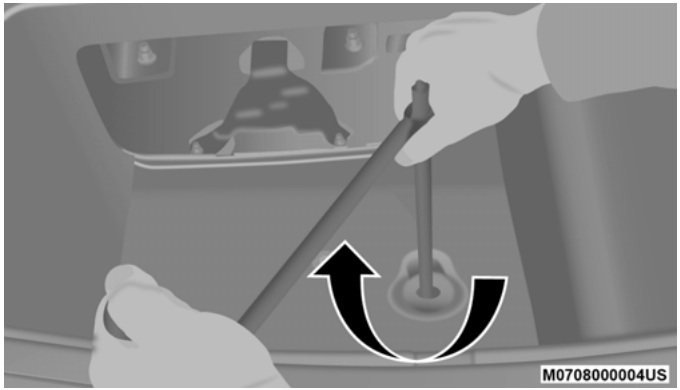

Rotation de la clé

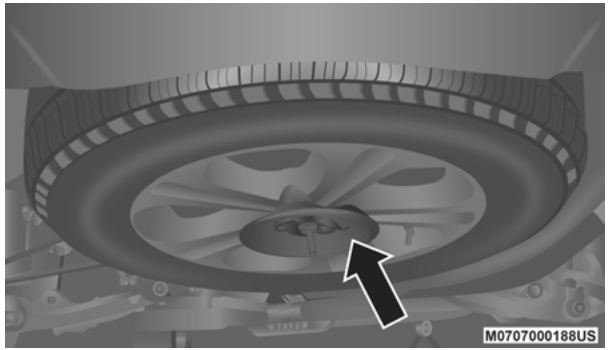

Roue de route installée dans l'emplacement de la roue de secours

NOTA :
Revérifiez pour vous assurer que le pneu est bien ajusté contre le dessous du véhicule. Vous risquez d'endommager le câble du treuil si vous conduisez le véhicule lorsque le pneu est mal fixé.

MISE EN GARDE!
Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.

13. Abaissez le cric à la position entièrement fermée. Replacez les outils aux positions appropriées dans le sac à outils. Repliez le rabat sur le sac à outils sous les outils et enroulez les outils dans le sac sous les autres. Utilisez le crochet et les fixations de la boucle pour fixer le sac à outils au cric lorsque la clé à écrou est à l'avant du cric. Déployez le cric sur le support en tournant la vis à oreilles dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il soit serré pour empêcher les cliquetis.

14. Réinstallez l'obturateur en plastique dans le plancher de l'espace de chargement. Enroulez et rangez le cric, la trousse d'outils et les instructions relatives au remplacement des pneus. Réinstallez le couvercle du cric dans le bac de rangement arrière.

15. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible et fixez solidement la roue de secours, le cric et la trousse d'outils.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Installation des pneus route

1. Posez le pneu de route sur l'essieu.

2. Installez les écrous de roue restants en dirigeant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

3. Abaissez le véhicule en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

4. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage des roues et des pneus » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue.

5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :
Si vous utilisez un ensemble portatif de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Pour faciliter le démarrage d'appoint, des bornes éloignées sont situées sous le capot.

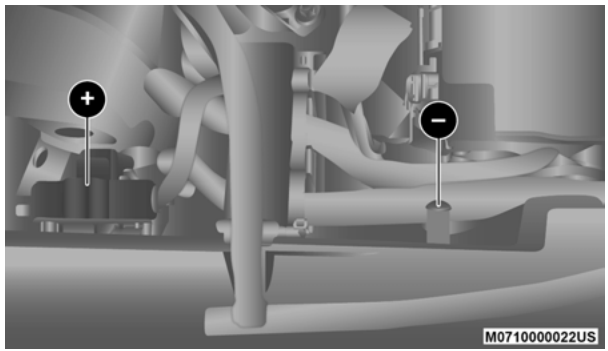

Emplacement des bornes de démarrage d'appoint

(+) – Borne positive éloignée (recouverte d'un capuchon protecteur)
(-) – Borne négative éloignée

AVERTISSEMENT!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.**
- **Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.**
- **Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

NOTA :
Assurez-vous que les extrémités débranchées ne se touchent pas et ne touchent aucun des véhicules, jusqu'à ce qu'elles soient correctement branchées pour le démarrage d'appoint.

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques inutiles.
3. Retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)** éloignée. Tirez vers le haut sur le couvercle pour le retirer.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Procédure de démarrage d'appoint

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA :
Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** à la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée, car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage supplémentaire en termes de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité négative **(-)** du câble volant de la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
5. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

NOTA :
Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

AVERTISSEMENT!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. L'activation du levier de frein de stationnement manuel sur un véhicule non immobilisé pourrait causer des blessures graves ou infliger la mort aux personnes dans le véhicule ou à proximité de ce dernier.

Afin de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage manuel de position de stationnement est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de frein de stationnement manuel :

1. Serrez complètement le frein de stationnement.
2. Ouvrez la console centrale, repérez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, puis retirez-le en désenclenchant le couvercle des charnières de console.

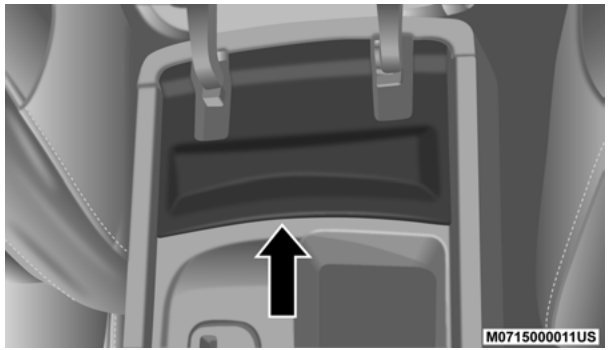

Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

3. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
4. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, poussez le loquet en métal vers la courroie d'attache.

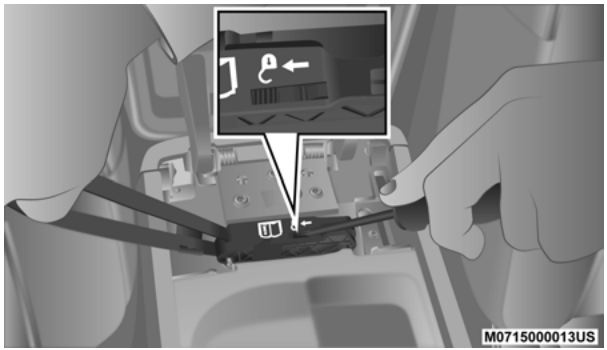

Loquet de déverrouillage

5. Lorsque le loquet en métal est en position ouverte, tirez vers le haut sur la courroie d'attache jusqu'à ce que le levier émette un déclic et se verrouille en position dégagée. La transmission est désormais hors de la position P (STATIONNEMENT) et le véhicule peut être déplacé.

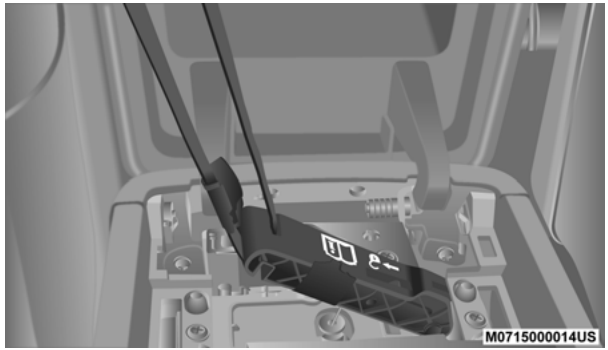

Position dégagée

MISE EN GARDE!
Le fait de fermer l'accoudoir pendant que le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est activé peut endommager le mécanisme du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, la transmission et/ou l'accoudoir.

NOTA :
Pour empêcher le véhicule de rouler inopinément, serrez fermement le frein de stationnement.

Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, exercez une tension vers le haut tout en poussant le loquet de déverrouillage vers la courroie pour déverrouiller le levier.

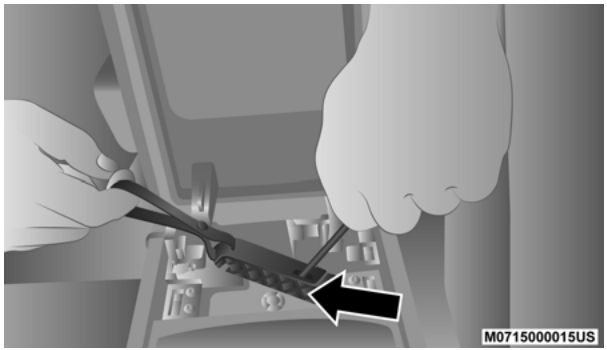

Loquet de déverrouillage

2. Une fois que la tension est relâchée et que le levier est déverrouillé, assurez-vous qu'il est rangé de façon appropriée et qu'il est verrouillé en place.

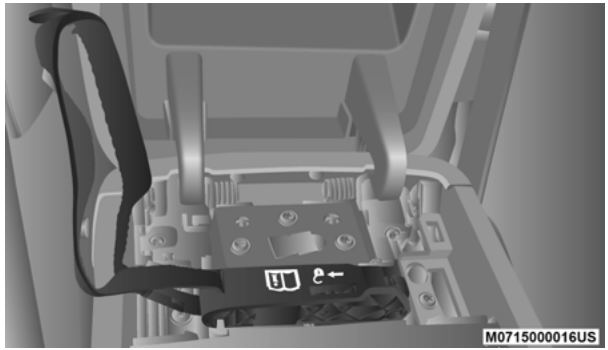

Position de rangement

NOTA :
Assurez-vous de remplacer le couvercle en le réenclenchant en place.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs

fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA :
Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA :
Appuyez sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Consultez le paragraphe « Commande électronique des freins » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Activation de la commande de stabilité électronique).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

MISE EN GARDE!

- **Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (point mort) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.**

(Continued)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).**

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial. Si la transmission et le groupe motopropulseur sont fonctionnels, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » de la section « Démarrage et conduite ».

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à propulsion arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE.	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • Vitesse **maximale** de 48 km/h (30 mi/h) • Distance **maximale** de 48 km (30 miles)	**NON PERMIS**	**Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite »** • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à propulsion arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • Vitesse **maximale** de 48 km/h (30 mi/h) • Distance **maximale** de 48 km (30 miles)	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
Camion-plateau	**TOUTES**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**OK**	**MEILLEURE MÉTHODE**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage ou le chargement sur un camion à plateau.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.**
- **Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**

NOTA :
Modèles SRT : Le constructeur exige que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Modèles à propulsion arrière

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage de la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est coupé.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 30 mi/h (48 km/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 30 mi (48 km).

MISE EN GARDE!

Vous risquez d'endommager gravement la transmission si vous dépassez 48 km/h (30 mi/h) ou que vous parcourez plus de 48 km (30 mi) avec les roues avant au sol. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 30 mi/h (48 km/h) ou à une distance de plus de 30 mi (48 km), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou avec les roues arrière soulevées et les roues avant **au sol** (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite).

Modèles à transmission intégrale

Le constructeur recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que la transmission est en position **P**(STATIONNEMENT). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas munis d'une position N (POINT MORT) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

MISE EN GARDE!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.**
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE SRT EN PANNE

Le constructeur exige que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le chargement sur un camion à plateau.

MISE EN GARDE!

- **Le remorquage de ce véhicule en utilisant une autre méthode pourrait endommager gravement la transmission ou la boîte de transfert.**
- **Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident (EARS), consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité ».

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'événement, consultez la section « Dispositifs de retenue des occupants » dans le chapitre « Safety » (Sécurité).

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE – NON-SRT

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) ou à 350 heures de fonctionnement du moteur si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et les remplir au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Plan d'entretien

Entretien requis

Consultez les plans d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
• Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
• Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
• Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
• Vérifiez le système d'échappement.
• Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Remplacez le filtre à air du moteur, au besoin.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide des ponts avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.		X			X			X						X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre de la climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage.[1]									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires.														X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Inspectez le tendeur et le galet de courroie d'entraînement d'accessoires et remplacez-les au besoin.														X
Vidangez le liquide de boîte de transfert.											X			
Remplacez la soupape de recyclage des gaz du carter (RGC).									X					

1. L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage s'applique uniquement au kilométrage (millage) et non aux intervalles annuels.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

Utilisation intensive du véhicule

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) ou à 350 heures de fonctionnement du moteur si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE – SRT

Les services d'entretien réguliers indiqués dans ce manuel doivent être effectués aux intervalles et aux kilométrages indiqués pour protéger la garantie de votre véhicule et assurer le meilleur rendement du véhicule et la meilleure fiabilité possible. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le groupe d'instruments affiche le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) et un carillon retentit une fois pour indiquer qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- L'indicateur de vidange d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur NE s'allume PAS.
- Rapprochez les intervalles de vidange d'huile moteur si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.
- Les intervalles de vidange d'huile moteur ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 miles) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

À chaque plein de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel.
- Vérifiez la batterie; nettoyez et resserrez les bornes au besoin.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de l'huile moteur, du maître-cylindre de frein, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.
- Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
- Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**

MISE EN GARDE!
Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

Programme d'entretien – SRT

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**	**126**	**132**	**138**	**144**	**150**
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000
Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus; permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'entretien prévu.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Si vous utilisez votre véhicule dans une des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	

Milles :	**6 000**	**12 000**	**18 000**	**24 000**	**30 000**	**36 000**	**42 000**	**48 000**	**54 000**	**60 000**	**66 000**	**72 000**	**78 000**	**84 000**	**90 000**	**96 000**	**102 000**	**108 000**	**114 000**	**120 000**	**126 000**	**132 000**	**138 000**	**144 000**	**150 000**
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**	**126**	**132**	**138**	**144**	**150**
Ou kilomètres :	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**	**160 000**	**170 000**	**180 000**	**190 000**	**200 000**	**210 000**	**220 000**	**230 000**	**240 000**	**250 000**
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez le système d'échappement.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.					X					X					X					X					X
Vidangez la boîte de transfert et remplissez-la.					X					X					X					X					X
Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires et remplacez-les au besoin.										X										X					

Milles :	**6 000**	**12 000**	**18 000**	**24 000**	**30 000**	**36 000**	**42 000**	**48 000**	**54 000**	**60 000**	**66 000**	**72 000**	**78 000**	**84 000**	**90 000**	**96 000**	**102 000**	**108 000**	**114 000**	**120 000**	**126 000**	**132 000**	**138 000**	**144 000**	**150 000**
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**	**126**	**132**	**138**	**144**	**150**
Ou kilomètres :	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**	**160 000**	**170 000**	**180 000**	**190 000**	**200 000**	**210 000**	**220 000**	**230 000**	**240 000**	**250 000**
Vérifiez l'huile des ponts avant et arrière. Remplacez le liquide si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, hors route, pour une conduite prolongée à haute vitesse ou pour de fréquents remorquages.				X				X				X				X				X				X	

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**	**126**	**132**	**138**	**144**	**150**
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000
Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas usées, anormalement lâches ou qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez le filtre à air du moteur.					X					X					X					X						X
Remplacez le filtre de la climatisation.				X				X				X				X				X				X	

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**	**126**	**132**	**138**	**144**	**150**
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.															X										
Remplacez les bougies d'allumage. [1]																X									
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 120 mois, si cela n'a pas été fait à 240 000 km (150 000 mi).																				X					X

1. L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non aux intervalles mensuels.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 3.6L

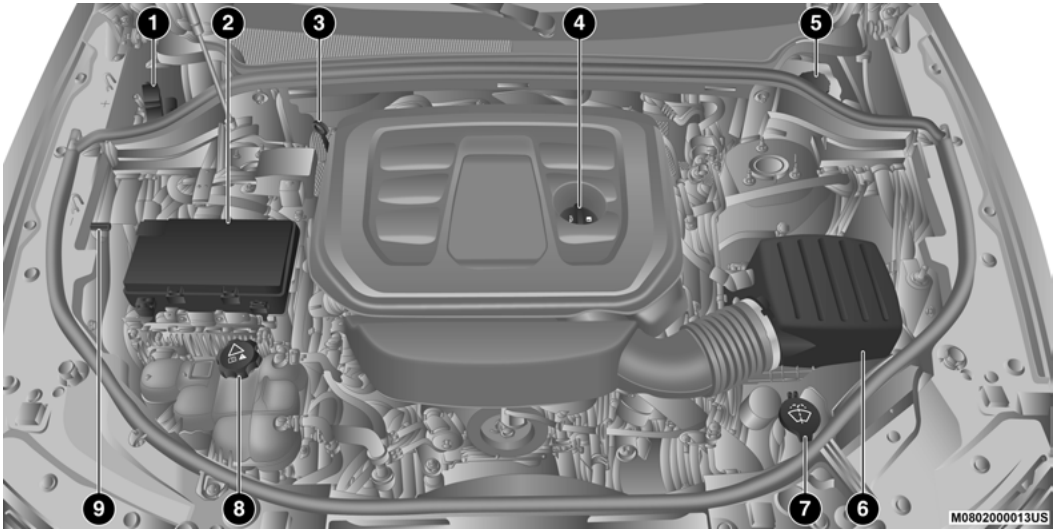

1 – Borne positive de démarrage d'appoint à distance
2 – Centrale de servitudes (Fusibles)
3 – Jauge d'huile moteur
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Filtre à air
7 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
8 – Bouchon à pression de liquide de refroidissement (réservoir)
9 – Borne négative de démarrage d'appoint à distance

Moteur 5.7L

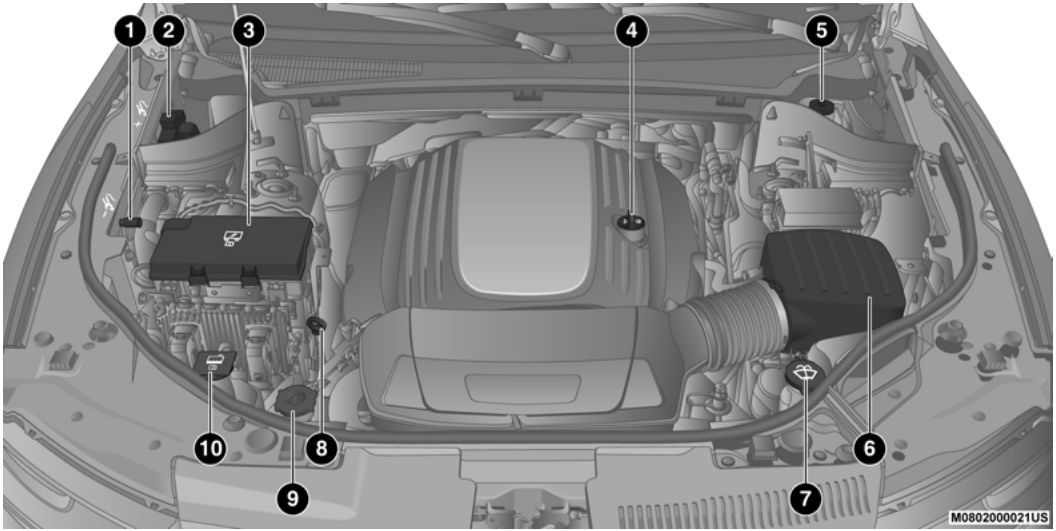

1 – Borne négative de démarrage d'appoint à distance
2 – Borne positive de démarrage d'appoint à distance
3 – Centrale de servitudes (Fusibles)
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Filtre à air
7 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
8 – Jauge d'huile moteur
9 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
10 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

Moteur 6.4L

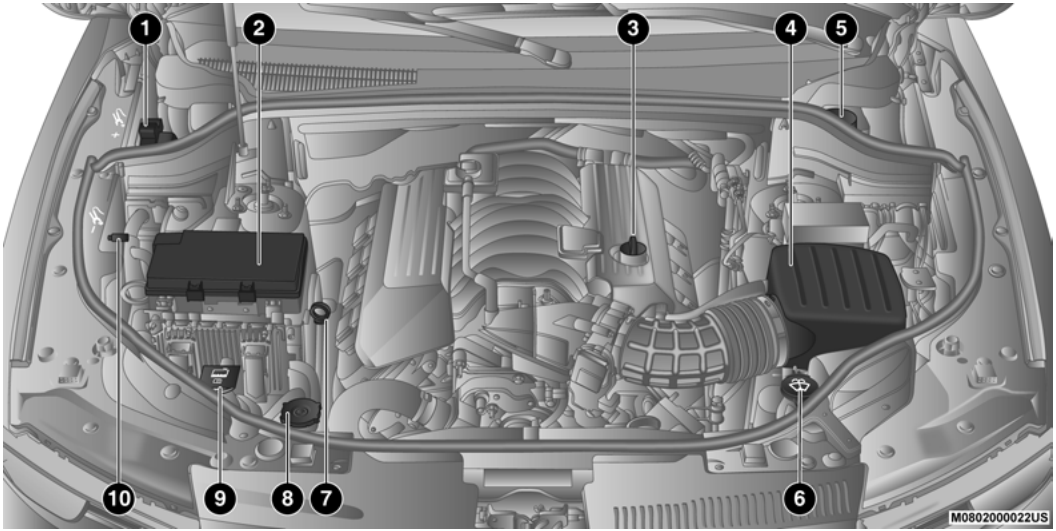

1 – Borne positive de démarrage d'appoint à distance
2 – Centrale de servitudes (Fusibles)
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Filtre à air
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
7 – Jauge d'huile moteur
8 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement (radiateur)
9 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
10 – Borne négative de démarrage d'appoint à distance

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile au sein de la plage SAFE (niveau adéquat) de la jauge. L'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) entraînera un relevé dans la partie supérieure de la zone du repère sur ces moteurs.

MISE EN GARDE!
Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Ajout de liquide lave-glace

L'affichage du groupe d'instruments indique quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le pictogramme de pare-brise et le message « WASHER FLUID LOW » (BAS NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE) s'allument.

Les lave-glaces de pare-brise et de lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir de liquide se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*
• **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Lavage à pression

MISE EN GARDE!
Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé. Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!
Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Huile moteur

Vidanger l'huile moteur – non SRT (selon l'équipement)

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « Plan d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Vidanger l'huile moteur – SRT (selon l'équipement)

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Entretien programmé ».

NOTA :
L'intervalle des vidanges d'huile ne doit jamais dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur – non SRT (selon l'équipement)

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA.

Choix de l'huile moteur – SRT (selon l'équipement)

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection optimale, peu importe les conditions d'utilisation, le constructeur recommande d'utiliser uniquement une huile moteur entièrement synthétique homologuée par l'American Petroleum Institute (API) sous les catégories SN.

Le constructeur recommande l'utilisation de l'huile moteur Pennzoil Ultra 0W-40 ou une huile équivalente Mopar conforme à la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la présente section.

MISE EN GARDE!
Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – Moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 0W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA US, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – Moteur 5.7L

L'huile moteur SAE 5W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

NOTA :
Les véhicules équipés d'un moteur 5.7L doivent utiliser l'huile SAE 5W-20. Sinon, le mode d'économie de carburant pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Mode d'économie de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur – moteur 6.4L

Utilisez l'huile moteur Pennzoil Ultra Platinum 0W-40 ou une huile Mopar équivalente conforme à la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la présente section.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Les moteurs Chrysler sont équipés d'un filtre à huile à passage intégral de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité Mopar sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA :
Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur Mopar sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Inspection et remplacement du filtre à air

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, changez le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

1. Libérez les agrafes à ressort du couvercle du filtre à air.

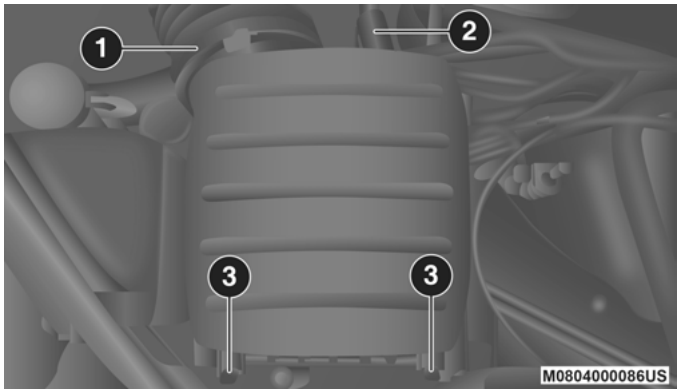

Couvercle du filtre à air

1 – Collier de serrage du tuyau à air pur
2 - Tuyau à air
3 – Agrafes à ressort

2. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.

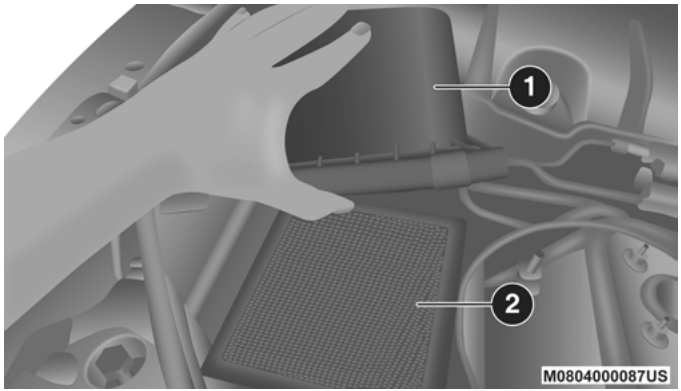

Boîtier du filtre à air ouvert

1 - Couvercle du filtre à air
2 – Filtre à air

3. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.

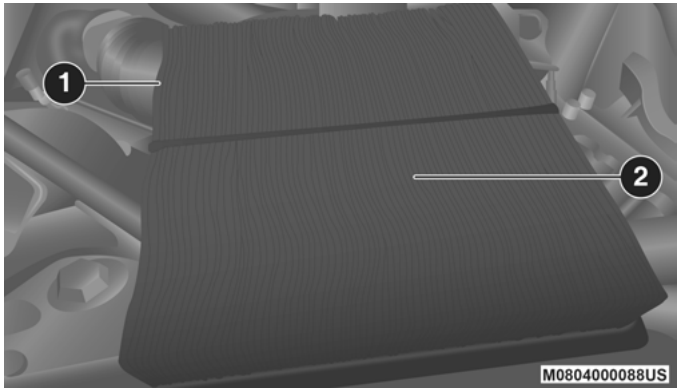

Filtre à air

1 – Filtre à air
2 – Surface d'inspection du filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :
Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur les pattes de positionnement de l'ensemble du boîtier.
3. Verrouillez les agrafes à ressort et le couvercle du filtre à air dans l'ensemble du boîtier.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement.

La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.**
- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R-134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC), qui est une substance sans danger pour la couche d'ozone. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG (polyalkylène glycol) ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R –1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R–1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG (polyalkylène glycol) et des fluides frigorigènes approuvés par le fabricant pour les systèmes de climatisation.

Remplacement du filtre de climatisation (filtre à air du climatiseur)

Consultez la section « Entretien programmé » dans cette section pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT!
Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.

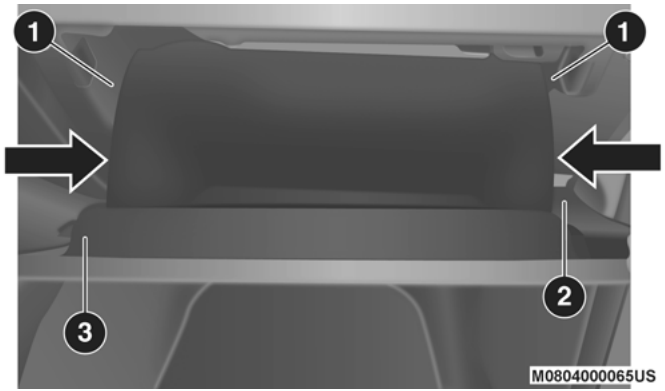

Boîte à gants

1 - Dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

2. La boîte à gants comprend des dispositifs d'arrêt des deux côtés du volet. Fermez partiellement le volet de la boîte à gants et poussez vers l'intérieur pour déverrouiller le dispositif d'arrêt de la boîte à gants d'un côté, ensuite répétez cette procédure de l'autre côté.
3. Tirez le côté droit du volet de la boîte à gants vers l'arrière du véhicule pour dégager le volet de la boîte à gants de ses charnières.

NOTA :
Lors du dégagement du volet de la boîte à gants de ses charnières, vous sentirez une certaine résistance.

4. Une fois le volet de la boîte à gants desserré, retirez l'attache de tension de la boîte à gants et l'agrafe d'attache en faisant glisser l'agrafe vers la face du volet et en soulevant l'agrafe pour l'extraire du volet.

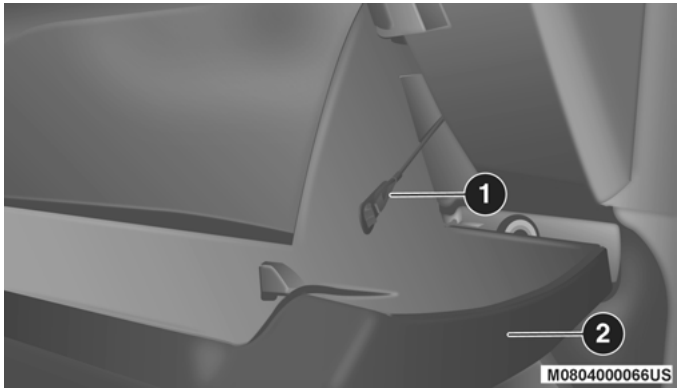

Côté droit de la boîte à gants

1 – Attache de tension de la boîte à gants
2 – Volet de la boîte à gants

5. Retirez le couvercle du filtre en dégageant la patte de retenue et le bouton-pression du milieu, qui fixe le couvercle du filtre au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation. Dégagez le bouton-pression du milieu en tirant le volet vers l'extérieur. Démontez le couvercle du filtre du côté droit pour retirer complètement le couvercle.

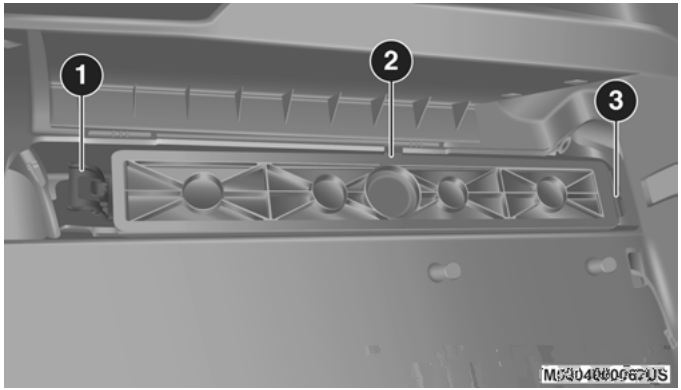

Couvercle du filtre à air du climatiseur

1 - Patte de retenue
2 - Bouton-pression du milieu
3 - Charnière du couvercle du filtre

6. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier.

7. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Lors de l'installation du couvercle du filtre, assurez-vous que les pattes de retenue retiennent le couvercle solidement.

MISE EN GARDE!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

8. Réinstallez le volet de la boîte à gants sur la charnière et rattachez l'attache de tension en insérant l'agrafe d'attache dans la boîte à gants et en glissant l'agrafe dans la direction opposée à l'avant du volet.

9. Poussez le volet jusqu'à la position presque fermée pour enclencher les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants.

NOTA :
Assurez-vous que les charnières du volet et les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants sont complètement engagés.

Vérification des courroies d'entraînement des accessoires

AVERTISSEMENT!

- **Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.**
- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.**
- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.

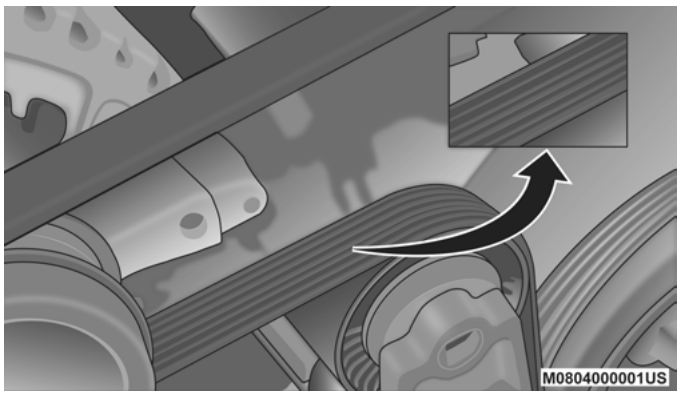

Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie);
- usure de la nervure ou de la courroie;
- fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures);
- glissement de courroie;
- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- courroie brisée (remarque : déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie);
- bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure Mopar.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

MISE EN GARDE!
Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.

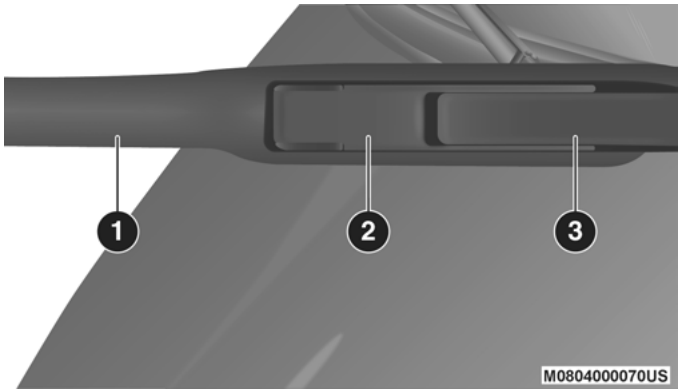

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

1 – Essuie-glace
2 – Patte de déverrouillage
3 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, relevez la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, tout en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace, faites glisser vers le bas le balai d'essuie-glace, vers la base du bras d'essuie-glace.

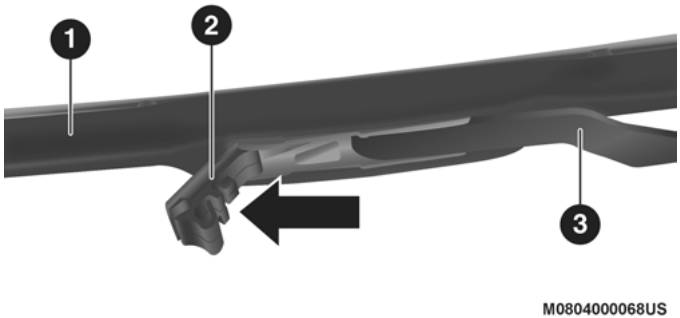

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Patte de déverrouillage
3 – Bras d'essuie-glace

3. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le côté droit du véhicule pour séparer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace).

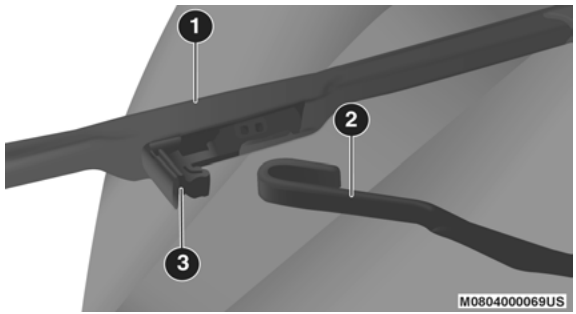

Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Patte de déverrouillage

4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace avec la patte de déverrouillage d'essuie-glace ouverte et le côté du balai d'essuie-glace orienté vers le haut et éloigné du pare-brise.
3. Insérez le crochet sur l'extrémité du bras dans l'ouverture du balai d'essuie-glace sous la patte de déverrouillage.
4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut dans le crochet sur le bras d'essuie-glace et tournez le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se trouve bien au niveau du bras d'essuie-glace. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée. L'enclenchement du loquet est accompagné d'un déclic.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA :
Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

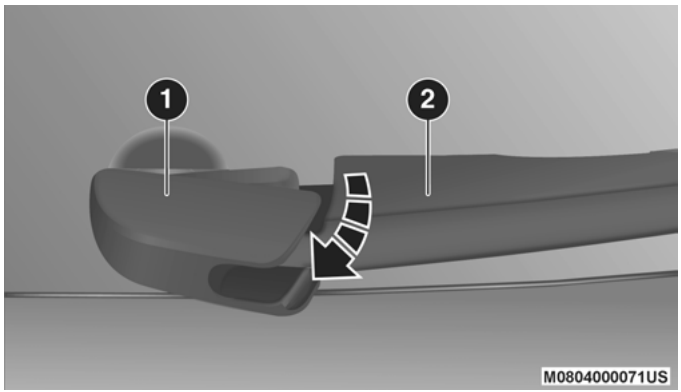

Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

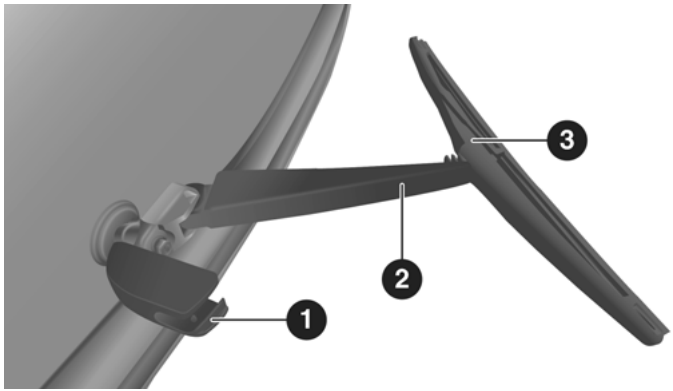

Balai d'essuie-glace en position rabattue

1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Balai d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main gauche tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA :
La résistance sera accompagnée d'un déclic.

4. Tout en continuant de saisir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.

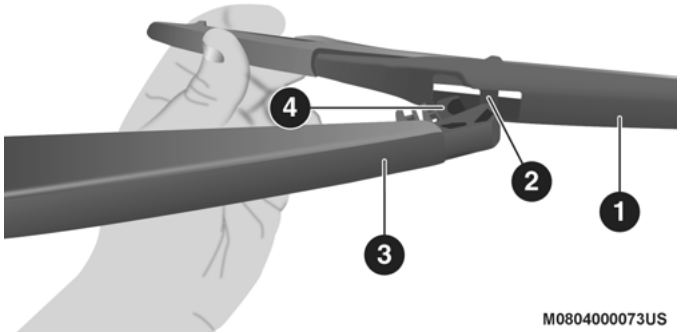

Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
3 – Bras d'essuie-glace
4 – Réceptacle du bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA :
Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

3. Insérez al goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite appuyez sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.

4. Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace et enclenchez en place le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace.

Système d'échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » sous « Sécurité », pour obtenir de plus amples renseignements.**
- **Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

MISE EN GARDE!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT!

- **Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.**
- **Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.**
- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).**

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites. NE DÉVISSEZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON DE RADIATEUR LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

NOTA :
Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (technologie d'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.

- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (Technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (Technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne de la bouteille/du vase d'expansion au radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA. Ne remplissez pas trop le carter.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères inférieurs « MIN » et supérieurs « MAX ».

Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

Points à ne pas oublier

NOTA :
Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le paragraphe « Programme

d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**
- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.**

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA :
Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, inspectez le niveau de liquide. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu avant

Le niveau d'huile de l'essieu avant ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés au couple de 22 à 29 lb-pi (30 à 40 N·m).

MISE EN GARDE!
Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau d'huile de l'essieu arrière ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 22 à 29 lb-pi (30 à 40 N·m).

MISE EN GARDE!
Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Boîte de transfert

Vérification du niveau de liquide

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble de boîte de transfert doivent faire l'objet d'une inspection. Si une fuite d'huile est soupçonnée, vérifiez le niveau de liquide. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis retirez le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb-pi).

MISE EN GARDE!
Ne serrez pas trop les bouchons lors de l'installation. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

SOULÈVEMENT DU VÉHICULE

Dans le cas où vous devez soulever le véhicule, faites-le chez votre concessionnaire autorisé ou dans une station-service.

PNEUS

Renseignements concernant la sécurité des pneus

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus

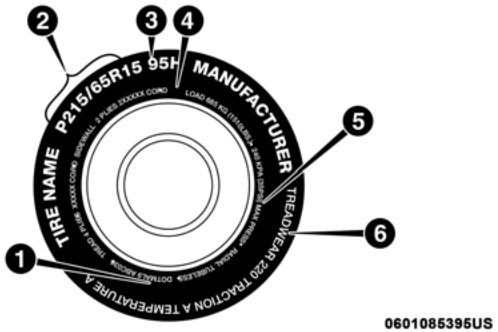

Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (N° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou « **....rien....** » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire ou **31** = Diamètre extérieur en pouces (po) **215, 235, 145** = Largeur de section en millimètres (mm) **65, 85, 80** = Rapport d'aspect en pourcentage (%) • Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction • « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou • « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais
15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :
95 = Indice de charge • Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

EXEMPLE :
H = Symbole de vitesse • Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement • La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées)
Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : • **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou • **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou • **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter
Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu (TIN) est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation • Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) • 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) • 01 signifie l'année 2001 • Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

NOTA :
La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez à la pression recommandée pour votre véhicule.

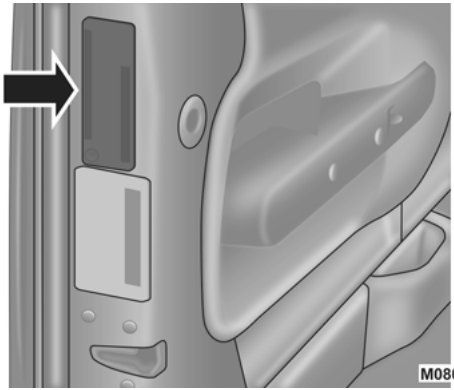

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)

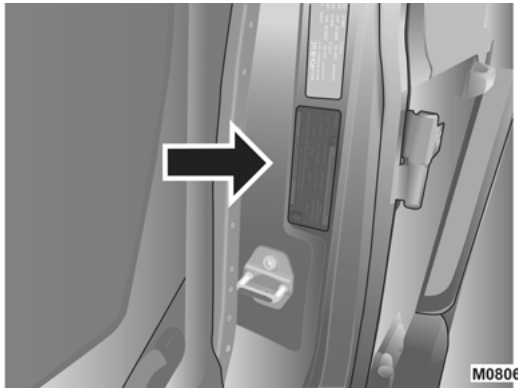

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



811b5a9a

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA :
Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur

les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb. (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 (5x68) = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins expli-

catives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

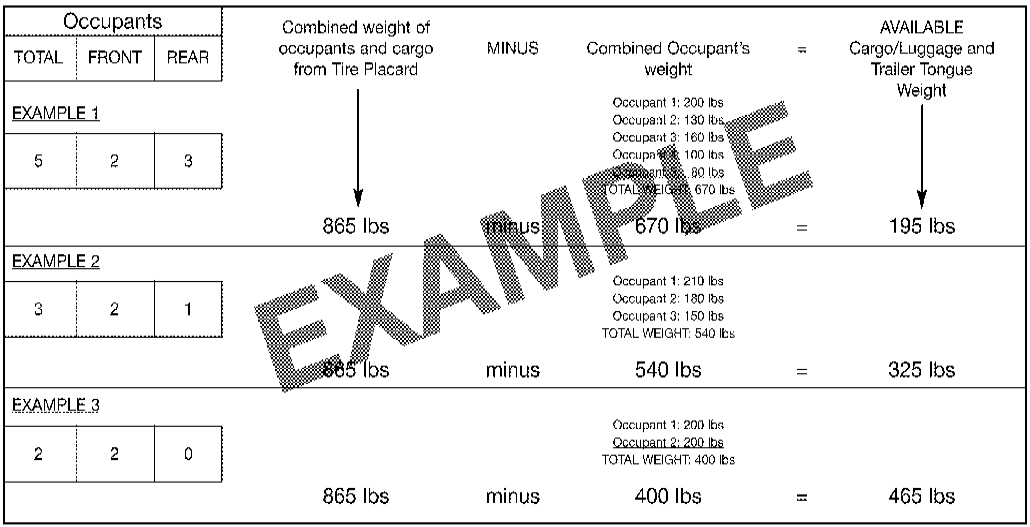

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

Pneus – Généralités

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Usure
- Confort et stabilité

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- **Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.**
- **Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.**
- **Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**
- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!
Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!
La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas 6 mm (0,25 po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po2). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lorsqu'un pneu à affaissement limité est changé après avoir roulé avec des pneus sous-gonflés, remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé après une utilisation en mode de conduite à plat (96 kPa [14 lb/po²]).

NOTA :
Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après avoir conduit le véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des pneus

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

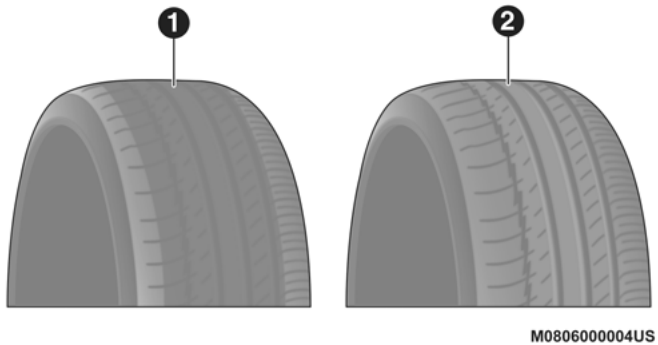

Bande de roulement

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :
Le corps de valve de roue doit être aussi remplacé lors de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus

d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**
- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

Types de pneus

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!
À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Consultez la section « Exigences de remorquage – Pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour connaître les restrictions lors du remorquage avec une roue de secours conçue uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours pliables en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description d'une roue de secours pliable : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation du pneu de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation du pneu de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :
Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!
Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) – non SRT

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, comme recommandé par le constructeur du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière.
- En raison du dégagement restreint, le dispositif de traction Koing XG-12 PRO ou l'équivalent est recommandé sur les pneus 265/60R18, P265/60R18 et 265/50R20.

AVERTISSEMENT!
L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!
Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes : **• À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.**
- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) – SRT

En raison du dégagement limité, les chaînes antidérapantes ou les dispositifs de traction ne sont pas recommandés.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de chaînes antidérapantes pourrait endommager votre véhicule.

Recommandations concernant la permutation des pneus

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA :
Le système de surveillance de la pression des pneus de catégorie supérieure localise automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.

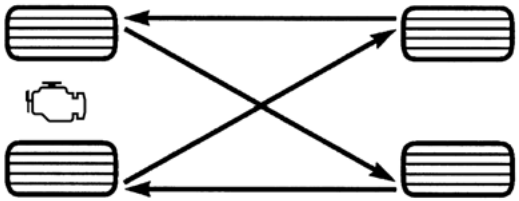

055703771

Permutation des pneus (croisée vers l'arrière)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE

Protection contre des agents atmosphériques

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien de la carrosserie

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante Mopar Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche Mopar sur les rayures dès que possible. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

Sièges et pièces en tissu

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Pièces en plastique et pièces enduites

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.**
- **Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Pièces en cuir

Ce produit est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution nettoyante de Mopar vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

NOTA :
Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une étiquette située sur le coin avant gauche du tableau de bord. Ce numéro est également estampé dans le plancher avant droit, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant pour voir plus facilement le NIV estampé. Ce numéro figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification et de l'équipement optionnel de votre véhicule.

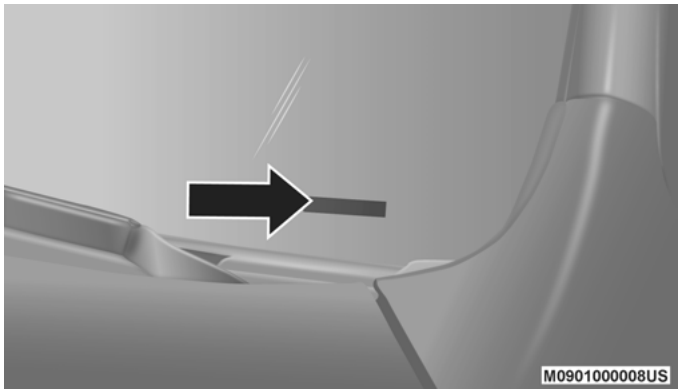

Emplacement de l'étiquette du NIV du pare-brise

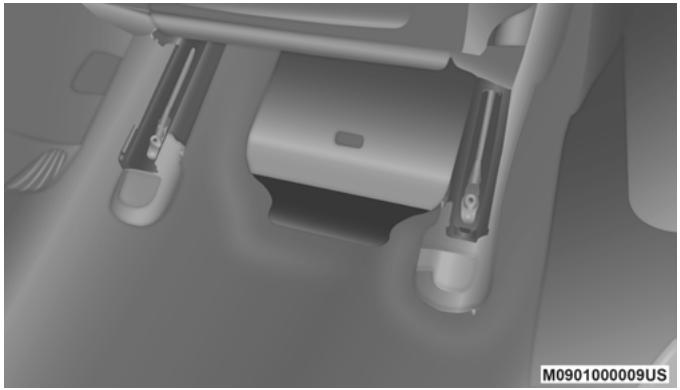

Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

NOTA :
Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux circuits de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin du système de freinage.

Les freins continuent de fonctionner si le système d'assistance tombe en panne pour quelque raison que ce soit (par exemple, serrage répété des freins lorsque le contact est coupé). Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

NOTA :
En raison de la nature des performances de nos systèmes de freinage, vous devez vous attendre à certains bruits.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

Normes de serrage

Modèle de base du véhicule

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
130 lb-pi (176 N m)	M14 x 1,50	22 mm

Modèle SRT du véhicule

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
149 N·m (110 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.

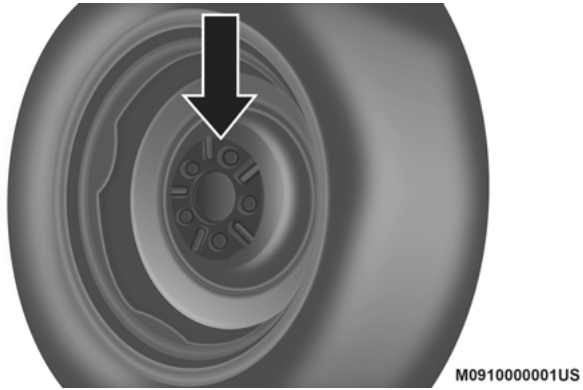

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou ou le boulon de fixation de roue (ne l'insérez pas à mi-course).

NOTA :
Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.

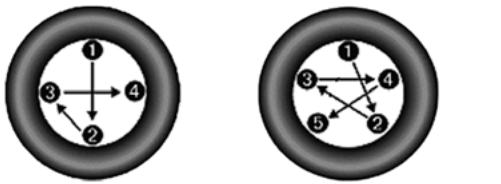

Modèles de couple de serrage

AVERTISSEMENT!
Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 3.6L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.

87

Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Moteur 5.7L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour obtenir une économie de carburant et un rendement excellents, l'utilisation de l'essence « Plus » d'un indice d'octane de 89 est recommandée.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Moteur 6.4L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement excellents avec du supercarburant sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 91 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation du supercarburant d'un indice d'octane de 91 ou plus est nécessaire pour ce moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule.

L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifestera un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT dans le carburant

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Chrysler vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.**

(Continued)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

NOTA :
La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

- **Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.**
- **Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.**

LIQUIDES ET CONTENANCES – NON-SRT

	US (États-Unis)	Metric (Métriques)
Essence (quantité approximative)		
Moteurs 3.6L et 5.7L	24,6 gal	93,0 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 0W-20, certifiée par l'API)	6 pintes US	5,6 L
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée par l'API)	7 pintes US	6,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.6L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	10,4 pintes US	9,9 litres
Moteur 3.6L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	11 pintes US	10,4 L

	US (États-Unis)	Metric (Métriques)
Moteur 5.7L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	15,4 pintes US	14,6 litres
Moteur 5.7L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	16 pintes US	15,2 litres
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET CONTENANCES – SRT

	US (États-Unis)	Metric (Métriques)
Essence (quantité approximative)	24,6 gal	93,0 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 6,4 L (SAE 0W-40, huile synthétique certifiée par l'API, MS-12633)	7 pintes US	6,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 6,4 L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA.	16 pintes US	15,5 litres
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – NON-SRT

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA US.
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix ou une huile équivalente. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Huile moteur – moteur 5,7 l	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5 W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix ou une huile équivalente. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Filtre à huile	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur Mopar.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).
Choix de carburant – moteur 5.7L	Indice d'octane 89 recommandé – indice d'octane 87 acceptable, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique de Shell.
Boîte de transfert – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar.
Différentiel d'essieu (avant-arrière)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein DOT 3, SAE J1703, de Mopar.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – SRT

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Huile moteur	Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection optimale, peu importe les conditions d'utilisation, le constructeur recommande d'utiliser uniquement une huile moteur entièrement synthétique homologuée par l'American Petroleum Institute (API) sous les catégories SN. Le constructeur recommande l'utilisation de l'huile moteur Pennzoil Ultra Platinum 0W-40 ou une huile moteur équivalente Mopar conforme aux exigences de la norme MS-12633 de FCA pour toutes les températures de fonctionnement.
Filtre à huile	Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile du moteur de Mopar.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.
Sélection de carburant	Supercarburant sans plomb à indice d'octane de 91 ou plus seulement, méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – une vitesse	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar.
Différentiel d'essieu (avant)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar.
Différentiel d'essieu (arrière) – Avec différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar avec additif modificateur de friction intégré.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de freins DOT 3, SAE J1703 de Mopar. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. Si vous utilisez le liquide de frein DOT 4, vidangez-le tous les 24 mois. Cet intervalle ne s'applique qu'au temps et non aux kilométrages.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.

NOTA :
Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

BARRE DE MENU GLISSER-DÉPLACER

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :

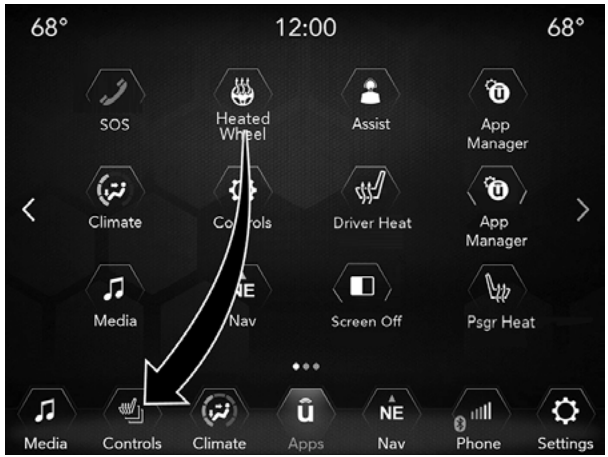

Menu principal du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

1. Appuyez sur le bouton Apps (Applications) pour ouvrir l'écran des applications.
2. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

   Le nouveau raccourci d'application, qui avait été déplacé vers le bas sur la barre de menu principal, est à présent un raccourci d'application actif.

NOTA :
Cette fonction est seulement disponible si le véhicule est en position P (STATIONNEMENT).

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- **Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.**

(Continued)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Insérez UNIQUEMENT un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.**
- **Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.**

NOTA :

- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
  - Vérifiez régulièrement le site www.driveuconnect.com (résidents américains) ou www.driveuconnect.ca (résidents canadiens) pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel disponibles pour le système Uconnect.
  - Branchez et utilisez uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire, ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement/Entrée) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons Screen Off (Écran éteint) et Mute (Mise en sourdine) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton Screen Off (Écran éteint) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 4

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Appuyez sur le bouton « Settings » (Paramètres) situé sur la plaque frontale pour afficher l'écran de réglage de menu. Dans ce mode, le système Uconnect vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Language (Langue), Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Voix), Clock & Date (Horloge et date), Safety & Assistance (Sécurité et assistance), Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Audio, Phone/Bluetooth^{MD} (Téléphone/Bluetooth^{MD}), SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}), Restore Settings (Restaurer les paramètres) et System Information (Information sur le système).

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré. Une fois le réglage terminé, appuyez sur le bouton fléché de retour ou le bouton Done (Terminé) situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent; ou appuyez sur le bouton « X » de l'écran tactile pour quitter l'écran des paramètres. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

NOTA :
Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Language (Langue)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Language (Langue) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Set Language (Définir la langue)	English (anglais)	Français	Español (espagnol)
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) à l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.			

Affichage

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Mode (Mode d'affichage)	Mode manuel	Auto
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares activés)	+	-

Nom de réglage	Options sélectionnables	
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares désactivés), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Units (Unités) de l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments et le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Units (unités)	US (États-Unis)	Metric (Métriques)	Custom (Personnaliser)
NOTA : L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po², kPa ou bar) et de température (°C ou °F).			

Vocal

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Detailed (Instructions détaillées)	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Set Time and Format (Régler l'heure et le format)	12 h	24 h	AM	PM
NOTA : Dans le réglage « Set Time and Format » (Régler l'heure et le format), appuyez sur les boutons fléchés correspondants de l'écran tactile pour régler l'heure appropriée.				
Set Date (Régler la date)	Month (Mois)	Day (Jour)		Year (Année)
NOTA : Dans le réglage « Set Time » (Régler l'heure), appuyez sur les boutons fléchés correspondants de l'écran tactile pour définir la date actuelle.				

Safety/Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou non l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant 10 secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 8 mi/h (13 km/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (HORS FONCTION).			
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque l'option est cochée, le réglage « ParkView Backup Camera Active Guide Lines » (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue selon la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.			
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Warning Only (Avertissement seulement)	Warning & Braking (Freinage et avertissement)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
NOTA : Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le paramètre « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède. L'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est conservé en mémoire d'un cycle d'allumage à un autre. Si le système est mis HORS FONCTION, il le demeure lorsque le véhicule est redémarré. Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Lorsque l'option « Warning Only » (Avertissement seulement) est sélectionnée, un carillon retentit pour vous avertir d'une collision potentielle avec le véhicule qui vous précède et qu'une pression de freinage supérieure est nécessaire. Lorsque l'option « Warning & Braking » (Avertissement et freinage) est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle et fait retentir un carillon pour vous alerter.			
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Far (Éloigné)	Med (Moyen)	Near (Proche)
NOTA : Le réglage « Forward Collision Warning Sensitivity » (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) détermine à quelle distance relative doit se trouver le véhicule qui vous précède, en fonction de l'option sélectionnée. L'option « Far » (Éloigné) vous donne le plus de temps de réaction, alors que l'option « Near » (Proche) vous donne le moins de temps de réaction, selon la distance entre les deux véhicules.			

Nom de réglage	Options sélectionnables		
ParkSense – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Sound Only (Son seulement)	Sound & Display (Son et affichage)
NOTA : Le réglage du système « ParkSense » recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 7 mi/h (11 km/h), lorsqu'il est activé. Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec l'option « Sound Only » (Son seulement) ou avec l'option « Sound & Display » (Son et affichage).			
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.			

Nom de réglage	Options sélectionnables		
LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Early (Prématuré)	Medium (Moyen)	Late (Retardé)
NOTA : Le paramètre « Lanesense Warning » (Avertissement lié au système de détection de changement de voie Lanesense) détermine à quelle distance le système de détection de changement de voie Lanesense vous avertit (à l'aide d'une rétroaction du volant) d'une éventuelle sortie de voie.			
LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Lights (Feux)	Lights & Chime (Phares et carillon)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
NOTA : Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est activé, transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque « Off » (Hors fonction) est sélectionné, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement des capteurs, malgré que le bouclier semble intact, les capteurs pourraient être désalignés. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement des capteurs. Un capteur désaligné ne peut pas assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.		
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Tilt Side Mirrors in Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Palettes de changement de vitesses	Activation	Désactivation

Rétroviseurs et essuie-glaces – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Tilt Side Mirrors in Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes
	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 sec (seconde)	30 sec (secondes)
	60 sec (secondes)	90 sec (secondes)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande.		
Auto High Beams (Feux de route automatiques) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Feux de jour – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction n'est offerte que lorsque les lois du pays d'achat du véhicule le permettent.		
Flash Lights With Lock(Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : La fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) verrouille automatiquement toutes les portières quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).			
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé, que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.			
Flash Lights With Lock(Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Horn With Lock (Avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Hors fonction)	1 st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Entrée passive	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Remote Door Unlock/Door Lock (Déverrouillage et verrouillage des portières à distance)	Driver (Conducteur)	All (Toutes)

NOTA :
Lorsque la fonction « Driver » (Conducteur) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All » (Toutes) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si l'option « All » (Toutes) est programmée, toutes les portières se déverrouillent, peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si vous programmez l'option « Driver » (Conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur. La portière du conducteur s'ouvre une fois même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Personal Settings Linked to Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, position de la colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Liftgate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Power Lift Gate Alert » (Alarme du hayon à commande électrique) déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse.		

Fonction confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto-On Driver Heated/ Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Remote Start (Démarrage à distance)	All Starts (Tous les démarrages)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 sec (secondes)	45 sec (secondes)
	5 min	10 min
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.		
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 sec (secondes)	30 sec (secondes)
	60 sec (secondes)	90 sec (secondes)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.		
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		

Trailer Brake (Freins de remorque)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer Brake (Freins de remorque) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer (Remorque)	Trailer 1 (Remorque 1)	Trailer 2 (Remorque 2)	Trailer 3 (Remorque 3)	Trailer 4 (Remorque 4)

Une fois la remorque sélectionnée, les suivantes options programmables deviennent disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Use this trailer (Utiliser cette remorque) :	On (Marche)		Off (Hors fonction)	
Freinage	Light Electric (Électrique léger)	Light Electric over Hydraulic (Électrohydraulique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Heavy Electric over Hydraulic (Électrohydraulique intense)
Trailer Name (Nom de remorque)	Liste des noms de remorque			

NOTA :
Vous pouvez sélectionner et personnaliser le nom de votre remorque selon le type de remorque. Sélectionnez le nom de remorque dans la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, équipement, remorque-plateau, bétaillère, remorque pour chevaux, motocyclette, motoneige, caravane ou utilitaire.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables				
Égaliseur	Bass (Basse)		Mid (Médianes)		Treble (Aiguës)
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons + et – à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons + et – à l'écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.					
Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière	Bouton fléché vers le haut	Bouton fléché vers le bas	Bouton fléché vers la gauche	Bouton fléché vers la droite	Bouton central « C »
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit / Équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant sur le bouton fléché de l'écran tactile pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière ou gauche et droit. Appuyez sur le bouton central C sur l'écran tactile pour réinitialiser l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit au réglage d'usine.					
Volume asservi à la vitesse	Off (Hors fonction)	1		2	3
Son ambiophonique – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)		
Intensité du volume – selon l'équipement	Yes (Oui)		No (Non)		
NOTA : Cette fonction améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés, lorsqu'elle est activée.					

Nom de réglage	Options sélectionnables	
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).		

Téléphone/Bluetooth[MD]

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth[MD] » (Téléphone/Bluetooth[MD]) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)
NOTA : La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth[MD]. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.	

SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM^{MD} Setup » (Configuration de SiriusXM^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Channel Skip (Saut de chaînes)	Liste de chaînes
NOTA : La radio SiriusXM^{MD} peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Sirius ID (Numéro d'identification Sirius)
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM^{MD}. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.	

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialisation) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	OK	Annuler	X
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les paramètres par défaut sont réinitialisés. Pour restaurer les réglages aux valeurs par défaut, appuyez sur le bouton « Restore Settings to Default » (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut) de l'écran tactile. Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les paramètres par défaut?).			
Restore App Drawer to Default Order (Rétablir le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	OK	Annuler	
Restore Apps (Rétablir les applications)	OK	Annuler	
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Annuler	X

Nom de réglage	Options sélectionnables	
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth^{MD} et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?)		
Modem Reset (Réinitialisation du modem)	OK	Annuler

Information sur le système – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Software License (Licence logicielle)	System Software Information (Information sur le logiciel du système)
NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « System Information » (Information sur le système), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.	

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION



Boutons situés sur la plaque frontale et sur l'écran tactile du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Appuyez sur le bouton Apps (Applications) ⓤ, puis sur le bouton Settings (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Language (Langue), Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Voix), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Suspension, Audio, Phone/Bluetooth^{MD} (Téléphone/Bluetooth^{MD}), SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}), Accessibility (Accessibilité), Reset (Réinitialisation) et System Information (Information sur le système).

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de paramètre préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du paramètre, indiquant le paramètre sélectionné. Une fois le réglage terminé, appuyez soit sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent soit sur le bouton X à l'écran tactile pour quitter l'écran des paramètres. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Language (Langue)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Language (Langue) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Langue d'affichage	English (anglais)	Español (espagnol)	Français

NOTA :
Lorsque la fonction « Language » (Langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Language (Langue) de l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée de l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.

Affichage

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Mode (Mode d'affichage)	Mode manuel	Auto
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares activés)	+	-

NOTA :
Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares désactivés), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Set Theme (Définir le thème)	Thèmes sélectionnables	
NOTA : Lorsque la fonction « Set Theme » (Définir le thème) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner le thème pour l'écran d'affichage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Set Theme (Définir le thème) de l'écran tactile, puis sélectionnez le bouton d'option du thème voulu jusqu'à ce qu'une coche s'affiche, indiquant que le réglage a été sélectionné.		
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Control Screen Time-Out » (Temporisation de l'écran de commande) est sélectionnée, l'écran de commande reste ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Navigation Turn-By-Turn In Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Navigation Turn-By-Turn in Cluster » (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) est sélectionnée, des indications à chaque virage apparaîtront sur l'affichage du groupe d'instruments quand le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé.		
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Units (Unités) de l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments et le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Units (unités)	US (États-Unis)	Metric (Métriques)	Custom (Personnaliser)

NOTA :
L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po², kPa ou bar) et de température (°C ou °F).

Pour les véhicules SRT seulement, l'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po², kPa ou bar), de température (°C ou °F), de puissance (kW, HP [É.-U.] ou HP [R.-U.]) et de couple (Nm ou lb-pi).

Vocal

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Detailed (Instructions détaillées)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Horloge

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Set Time Hours (Régler les heures)	+	-
NOTA : La fonction « Set Time Hours » (Régler les heures) vous permet de régler les heures. Le bouton « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) de l'écran tactile doit être décoché.		
Set Time Minutes (Régler les minutes)	+	-
NOTA : La fonction « Set Time Minutes » (Régler les minutes) vous permet de régler les minutes. Le bouton « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) de l'écran tactile doit être décoché.		
Time Format (Format de l'heure)	12 heures	24 heures
	AM	PM

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant 10 secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (HORS FONCTION).		
Active ParkView Backup Camera Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables
NOTA : Lorsque l'option est cochée, la fonction « Active ParkView Backup Camera Guidelines » (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.	

Safety & Driving Assistance (sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Warning Only (Avertissement seulement)	Warning & Braking (Freinage et avertissement)

<table>
<tr><th>Nom de réglage</th><th colspan="3">Options sélectionnables</th></tr>
<tr><td colspan="4">NOTA :
Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le paramètre « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

L'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est conservé en mémoire d'un cycle d'allumage à un autre. Si le système est mis hors fonction, il le demeure lorsque le véhicule est redémarré.

Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Lorsque l'option « Warning Only » (Avertissement seulement) est sélectionnée, un carillon retentit pour vous avertir d'une collision potentielle avec le véhicule qui vous précède et qu'une pression de freinage supérieure est nécessaire. Lorsque l'option « Warning & Braking » (Avertissement et freinage) est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle et fait retentir un carillon pour vous alerter.</td></tr>
<tr><td>Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement</td><td>Near (Proche)</td><td>Med (Moyen)</td><td>Far (Éloigné)</td></tr>
<tr><td colspan="4">NOTA :
Le réglage « Forward Collision Warning Sensitivity » (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) détermine à quelle distance relative doit se trouver le véhicule qui vous précède, avant que le système vous avertisse de la possibilité d'une collision en fonction de l'option sélectionnée. L'option « Far » (Éloigné) vous donne le plus de temps de réaction, alors que l'option « Near » (Proche) vous donne le moins de temps de réaction, selon la distance entre les deux véhicules. Le paramètre par défaut est « Med » (Moyen).</td></tr>
</table>

Nom de réglage	Options sélectionnables		
ParkSense – selon l'équipement	Sound Only (Son seulement)	Sound & Display (Son et affichage)	
NOTA : Le paramètre du système « ParkSense » permet la recherche de la présence d'objets devant ou derrière le véhicule. Le système ParkSense à l'avant est à l'affut d'objets lorsque le sélecteur de la transmission est en position D (MARCHE AVANT), alors que le système ParkSense à l'arrière est à l'affut d'objets lorsque la transmission est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 km/h (7 mi/h), lorsqu'activé. Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec l'option « Sound Only » (Son seulement) ou avec l'option « Sound & Display » (Son et affichage).			
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	

Nom de réglage	Options sélectionnables		
NOTA : Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.			
LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Early (Prématuré)	Medium (Moyen)	Late (Retardé)
NOTA : Le paramètre « Lanesense Warning » (Avertissement lié au système de détection de changement de voie Lanesense) détermine à quelle distance le système de détection de changement de voie Lanesense vous avertit (à l'aide d'une rétroaction du volant) d'une éventuelle sortie de voie.			
LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Élevé)
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Lights (Feux)	Lights & Chime (Phares et carillon)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
NOTA : Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système d'alarme d'angle mort est activé et transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs; il peut aussi faire retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque « Off » (Hors fonction) est sélectionné, le système d'alarme d'angle mort est désactivé. Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement des capteurs, malgré que le bouclier semble intact, les capteurs pourraient être désalignés. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement des capteurs. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système d'alarme d'angle mort.			
Electric Power Steering Default (Paramètre par défaut de la direction assistée électrique) – selon l'équipement	Normal	Sport	Comfort (Confort)
NOTA : Lorsque vous sélectionnez l'option « Electric Power Steering Default » (Paramètre par défaut de la direction assistée électrique), elle vous permet de modifier le paramètre par défaut de votre véhicule sur le mode normal, sport ou confort.			
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Palettes de changement de vitesses – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Tilt Side Mirrors in Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 sec (secondes)	30 sec (secondes)
	60 sec (secondes)	90 sec (secondes)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Headlight Illuminated On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 sec (secondes)	30 sec (secondes)
	60 sec (secondes)	90 sec (secondes)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.		
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Feux de jour – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction n'est offerte que lorsque les lois du pays d'achat du véhicule le permettent.		
Flash Lights With Lock(Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Doors & Locks (portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).			
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté, le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.			
Flash Lights With Lock(Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage	Off (Hors fonction)	1 st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Driver Door (Portière du conducteur)	All Doors (Toutes les portières)

NOTA :
Lorsque l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All Doors » (Toutes les portières) est programmée avec la fonction « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), toutes les portières se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si cette fonction est programmée avec l'option « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent peu importe la poignée de portière, munie du déverrouillage passif, que vous saisissez. Si cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Cette fonction permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, position de la colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Liftgate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Mode confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto-On Driver Heated/ Vented & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Remote Start (Démarrage à distance)	All Starts (Tous les démarrages)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 sec (secondes)	45 sec (secondes)
	5 min	10 min
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à dix minutes après que le commutateur d'allumage ait été placé en position OFF (Hors fonction). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.		
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 sec (secondes)	30 sec (secondes)
	60 sec (secondes)	90 sec (secondes)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.		
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		

Trailer (Remorque)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer (Remorque) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer (Remorque)	Trailer 1 (Remorque 1)	Trailer 2 (Remorque 2)	Trailer 3 (Remorque 3)	Trailer 4 (Remorque 4)

Une fois la remorque sélectionnée, les suivantes options programmables deviennent disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Use this trailer (Utiliser cette remorque) :	On (Marche)	Off (Hors fonction)		
Freinage	Light Electric (Électrique léger)	Light Electric over Hydraulic (Électrohydraulique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Heavy Electric over Hydraulic (Électrohydraulique intense)
Trailer Name (Nom de remorque)	Liste des noms de remorque			

NOTA :
Vous pouvez sélectionner et personnaliser le nom de votre remorque selon le type de remorque. Sélectionnez le nom de remorque dans la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, équipement, remorque-plateau, bétaillère, remorque pour chevaux, motocyclette, motoneige, caravane ou utilitaire.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière	Pictogramme de haut-parleur			
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant et en faisant glisser l'icône de haut-parleur vers un emplacement quelconque dans la boîte.				
Égaliseur	Basse (Basse)	Mid (Médianes)	Treble (Aiguës)	
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons + et – à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons + et – à l'écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.				
Volume asservi à la vitesse	Off (Hors fonction)	1	2	3
Son ambiophonique – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)	

Nom de réglage	Options sélectionnables	
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	+	-
NOTA : Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).		
Auto Play (Lecture automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Phone/Bluetooth^{MD} Settings (Paramètres du téléphone/ Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth^{MD} Settings » (Réglages du téléphone/Bluetooth^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Ne pas déranger	Liste des paramètres
NOTA : Appuyez sur « Do Not Disturb » (Ne pas déranger) pour accéder aux paramètres disponibles. Les réglages suivants sont disponibles : Auto Reply (Réponse automatique) (les deux, texte, appel), Auto Reply Message (Message de réponse automatique) (personnalisé, par défaut) et Custom Auto Reply Message (Message de réponse automatique personnalisé) (créer un message).	
Téléphones jumelés et appareils audio	Liste des téléphones jumelés et des sources audio

Nom de réglage	Options sélectionnables	
NOTA : La fonction « Paired Phones and Audio Devices » (Téléphones jumelés et appareils audio) permet d'afficher les téléphones jumelés et les sources audio qui sont jumelés au système de réglage des téléphones jumelés et sources audio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.		
Smartphone Projection Manager (Gestionnaire de projection de téléphone intelligent)	Liste des téléphones connectés	
NOTA : La fonction de gestionnaire de projection de téléphone intelligent permet de consulter une liste de tous les téléphones connectés et vous donne la possibilité de déterminer quel téléphone sera utilisé pour la projection (Apple CarPlay[MD] ou Android Auto[MC]).		
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	On (marche)	Off (hors fonction)

SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM^{MD} Setup » (Configuration de SiriusXM^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Tune Start » (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale à l'aide de l'un des 12 préréglages, pour que vous puissiez apprécier la chanson dans son intégralité. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préréglage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture. Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) fonctionne en arrière-plan de sorte que vous ne vous rendez même pas compte qu'il est activé, sauf que vous ratez l'occasion de jouer votre pièce musicale préférée, car il ne reste que quelques secondes pour la lecture.		
Channel Skip (Saut de chaînes)	Liste de chaînes	
NOTA : La radio SiriusXM^{MD} peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.		
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Sirius ID (Numéro d'identification Sirius)	

Nom de réglage	Options sélectionnables
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM^{MD}. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM^{MD} Travel Link est un abonnement distinct.	

Accessibilité – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Accessibility » (Accessibilité) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Accessibility (Accessibilité)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction d'accessibilité est activée, elle annonce une fonction avant d'effectuer l'action sélectionnée lorsque vous utilisez les fonctions DVD/Blu-ray^{MC}. Par exemple, lorsque la fonction d'accessibilité est activée, si vous sélectionnez le bouton « Lecture » le système annonce « Bouton de lecture sélectionnée »; si vous appuyez de nouveau sur ce bouton, l'action s'exécute.		

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialisation) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Reset App Drawer to Default (Réinitialiser le tiroir d'applications au réglage par défaut)	OK	Cancel (Annuler)	
Restore Apps (Rétablir les applications)	OK	Cancel (Annuler)	
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	OK	Cancel (Annuler)	X

NOTA :
Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les paramètres par défaut sont réinitialisés. Pour restaurer les paramètres à leur réglage par défaut, appuyez sur le bouton « Restore Settings to Default » (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut) de l'écran tactile. Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les paramètres par défaut?).

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)	X
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth^{MD} et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?)			
Modem Reset (Réinitialisation du modem)	OK	Cancel (Annuler)	

Information sur le système – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Software License (Licence logicielle)	System Software Information (Information sur le logiciel du système)
NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « System Information » (Information sur le système), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.	

PAGES DE PERFORMANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

« Performance Pages » (Pages de performance) est une application qui fournit un affichage des indicateurs de performance qui vous aidera à vous familiariser avec les capacités de votre véhicule en temps réel.

Pour accéder à « Performance Pages » (Pages de performance), appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton « Performance Pages » (Pages de performance) à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton voulu à l'écran tactile pour accéder à une page de performance particulière.

AVERTISSEMENT!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des pages de performance est conçue pour servir seulement hors des autoroutes et en mode hors route et ne devrait pas être utilisée sur les routes publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciante ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Les pages de performance comprennent les options suivantes :

- Home (Domicile)
- Timers (Minuteries)
- Gauges (Indicateurs)
- G-Force (Force G)
- Engine (Moteur)
- Dyno (Dynamomètre)

Chaque fonction est décrite ci-dessous :

Home (Domicile)



Pages de performance – Home (Accueil)

Lorsque l'option Home (Accueil) est sélectionnée, une série de widgets (indicateurs) peut être personnalisée par l'utilisateur. Suivez ces étapes pour modifier un widget. Appuyez directement sur le widget que vous souhaitez changer, ou :

1. Appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) (icône en forme d'engrenage) à l'écran tactile pour accéder au menu principal des widgets.
2. Sélectionnez l'option suivante à partir du menu :
   - Set Widget: (Configurer un widget) Top Left (Coin supérieur gauche)
   - Set Widget: (Configurer un widget) Top Right (Coin supérieur droit)
   - Set Widget: (Configurer un widget) Bottom Left (Coin inférieur gauche)
   - Set Widget: (Configurer un widget) Bottom Right (Coin inférieur droit)
3. Après avoir sélectionné l'emplacement d'un widget, sélectionnez l'indicateur ou la minuterie à afficher :
   - Gauge (Indicateur) : Oil Temp (Température de l'huile)
   - Gauge (Indicateur) : Pression d'huile
   - Gauge (Indicateur) : Température du liquide de refroidissement
   - Gauge (Indicateur) : Battery Voltage (Tension de la batterie)
   - Gauge (Indicateur) : Trans Temp (Température de l'huile à transmission) – selon l'équipement avec une transmission automatique
   - Gauge (Indicateur) : Boost Pressure (Pression de suralimentation) - selon l'équipement

- Gauge (Indicateur) : Air/Fuel Ratio (Rapport air-carburant) – selon l'équipement
- Gauge (Indicateur) : I/C Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire) – selon l'équipement
- Gauge (Indicateur) : Intake Air Temp (Température de l'air d'admission)
- Gauge (Indicateur) : Engine Torque (Couple moteur)
- Gauge (Indicateur) : Engine Power (Puissance du moteur)
- Gauge (Indicateur) : G-Force (Force G)
- Gauge (Indicateur) : Steering Angle (Angle de direction)
- Gauge (Indicateur) : Current Gear (Rapport actuel)
- Gauge (Indicateur) : Vitesse actuelle
- Timer (Minuterie) : 0-60 mph (0-100 km/h) [0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)]
- Timer (Minuterie) : 0-100 mph (0–160 km/h) [0 à 160 km/h (0 à 100 mi/h)]
- Timer (Minuterie) : 60 ft (20 m) [20 m (60 pi)]
- Timer (Minuterie) : 330 ft (100 m) [100 m (330 pi)]
- Timer (Minuterie) : 1/8 mile (200 m) [200 m (1/8 mi)]
- Timer (Minuterie) : 1000 ft (300 m) [300 m (1 000 pi)]
- Timer (Minuterie) : 1/4 mile (400 m) [400 m (1/4 mi)]
- Timer (Minuterie) : Brake Distance (Distance de freinage)
- Timer (Minuterie) : Reaction Time (Temps de réaction)

Historical Data (Données historiques)

La fonction Historical Data (données historiques) vous permet d'afficher de l'information sur votre véhicule, comme son numéro d'identification (NIV), la valeur du compteur kilométrique, les coordonnées géographiques (longitude et latitude), et bien plus encore.

Pour activer la fonction Historical Data (données historiques) à l'écran tactile, suivez ces étapes :

1. Sélectionnez l'onglet de la page « Home » (« Accueil ») dans les pages de performance. Puis appuyez sur l'icône « Settings » (Réglages) (icône en forme d'engrenage) dans le coin supérieur droit de l'écran tactile.



Réglages sur la page d'accueil

2. Au bas de l'écran, une case à cocher apparaîtra à côté de « Include historical data in screenshot » (Inclure les données historiques dans la capture d'écran). Cochez la case pour indiquer que cette fonction doit être activée.



Historical Data (Données historiques)

NOTA :
Une fois la case cochée, la barre inférieure de l'écran sera remplacée par les données historiques de votre véhicule au moment où vous avez appuyé sur l'icône de capture d'écran.

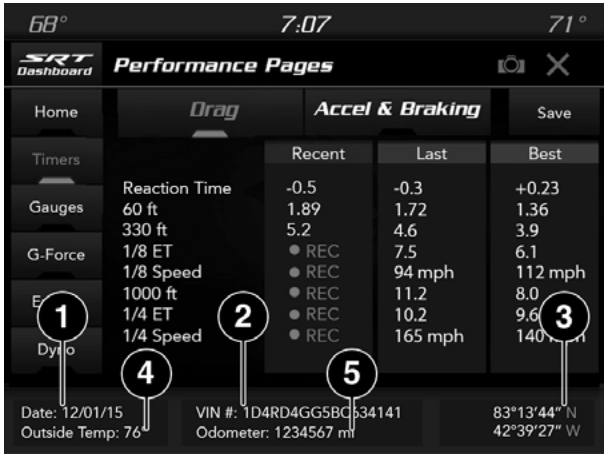

Historical Data (Données historiques)

1 – Date
2 – « VIN » (NIV : numéro d'identification du véhicule)
3 – Coordonnées géographiques (longitude et latitude)
4 – « Outside Temp » (Température extérieure)
5 – Odometer (Compteur kilométrique)

3. Pour effectuer une capture d'écran des données historiques, assurez-vous qu'un dispositif USB est branché au véhicule. Ensuite, cliquez sur l'icône « Camera » (en forme d'appareil-photo) située dans le coin supérieur droit de l'écran tactile. Le fichier d'image des données historiques sera enregistré sur le dispositif USB.

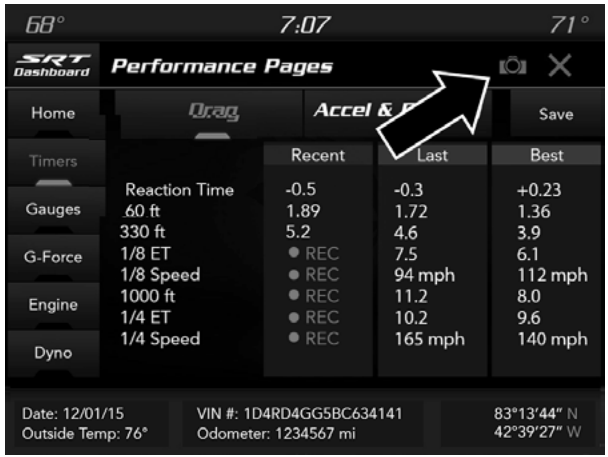

Icône en forme d'appareil-photo des données historiques

Minuteries

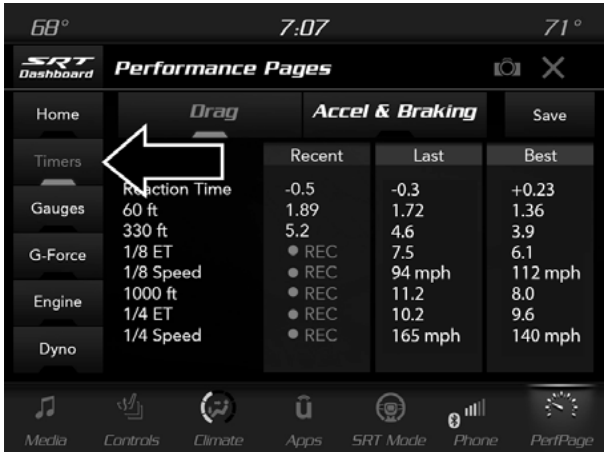

Pages de performance – Timers (Minuteries)

Lorsque la page « Timers » (Minuteries) est sélectionnée, vous pouvez choisir parmi les onglets « Drag » (Dragster) et « Accel & Braking » (Accélération et freinage). Les éléments suivants s'affichent :

- *Recent (Récent)*

  Un résumé en « temps réel » des minuteries de performance

- *Last (Dernière)*

  La dernière séquence enregistrée des minuteries de performance

- *Best (Meilleure)*

  La meilleure séquence enregistrée des minuteries de performance, sauf pour les données de freinage

- *Save (Enregistrer)*

  Appuyez sur le bouton « Save » (Enregistrer) pour enregistrer la page visible avec la séquence récente/dernière/meilleure. Toute séquence mémorisée supérieure à 10, efface la dernière séquence enregistrée pour stockage dans le système Uconnect. Le fonctionnement de la fonction « Save » (Enregistrer) est indiqué ci-dessous :

NOTA :
En tout temps, vous pouvez appuyer sur l'icône « Camera » (en forme d'appareil-photo) dans le coin supérieur droit de l'écran tactile pour enregistrer une capture de l'écran affiché actuellement sur le dispositif USB connecté.

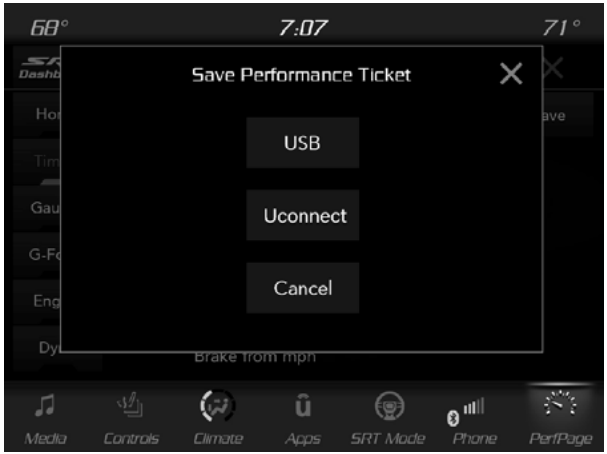

Pages de performance – Save (Enregistrer)

- Avec une clé USB insérée, appuyez sur le bouton « USB » pour enregistrer les données sur la clé.
- Appuyez sur le bouton « Uconnect » pour enregistrer les séquences sur la page web « Owner » (Propriétaire).

NOTA :
L'option du système Uconnect est grisée ou absente si le véhicule n'est pas doté d'un compte Uconnect valide qui lui est associé.

- Appuyez sur le bouton « Cancel » (Annuler) pour afficher la dernière minuterie.

Les onglets sur la page « Timers » (Minuteries) contiennent les minuteries ci-dessous :

- *Reaction Time (Temps de réaction)*

  Mesure le temps de réaction du conducteur pour lancer le véhicule contre la lampe stroboscopique de piste de dragster simulée (comportement copié du 500 Sportsman Tree) affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Les minuteries de dragster (temps de réaction, 18 m [60 pi], 100 m [330 pi], 200 m [1/8 mi], 304 m [1 000 pi] et 400 m [1/4 mi]) et les minuteries d'accélération (0-96 km/h [0-60 mi/h] et 0-160 km/h [0-100 mi/h]) deviennent « ready » (prêtes) à acquérir des données « Recent » (récentes) lorsque la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h).

- *0-60 mph (0-100 km/h) [0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)]*

  Affiche la durée que met le véhicule à passer d'une vitesse de 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h).

- *0-100 mph (0-160 km/h) [0 à 160 km/h (0 à 100 mi/h)]*

  Affiche la durée que met le véhicule à passer d'une vitesse de 0 à 160 km/h (0 à 100 mi/h).

- *60 ft (20 m) ET [temps écoulé pour atteindre 20 m (60 pi)]*

  Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 20 m (60 pi).

- *330 ft (100 m) ET [temps écoulé pour atteindre 100 m (330 pi)]*

  Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 100 m (330 pi).

- *⅛ Mile (200 m) ET [temps écoulé pour atteindre 200 m (1/8 mi)]*

  Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 200 m (1/8 mi).

- *⅛ Mile (200 m) mph [vitesse à 200 m (1/8 mi) du point de départ]*

  Affiche la vitesse du véhicule au moment où il a atteint la distance de 200 m (1/8 mi).

- *1000 ft (300 m) ET [temps écoulé pour atteindre 300 m (1 000 pi)]*

  Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 300 m (1 000 pi).

- *¼ Mile (400 m) ET [temps écoulé pour atteindre 400 m (1/4 mi)]*

  Affiche le temps que prend le véhicule à parcourir 400 m (1/4 mi).

- *¼ Mile (400 m) MPH [vitesse à 400 m (1/4 mi) du point de départ]*

  Affiche la vitesse du véhicule au moment où il a atteint la distance de 400 m (1/4 mi).

- *Brake Distance ft (m) [Distance de freinage en pieds (mètres)]*

  Ce message s'affiche pour indiquer la distance prise par le véhicule pour arrêter complètement.

NOTA :
La mesure de la distance est annulée si la pédale de frein est relâchée ou le frein de stationnement engagé avant que le véhicule soit complètement immobilisé.

- *Brake from mph (km/h) [Freinage à X mi/h (km/h)]*

  Affiche la vitesse à laquelle se déplace le véhicule lorsque la pédale de frein est enfoncée.

NOTA :
Les minuteurs de distance et de vitesse de freinage affichent « ready » (prêts) uniquement lorsque le véhicule roule à plus de 48 km/h (30 mi/h).

Gauges (Indicateurs)

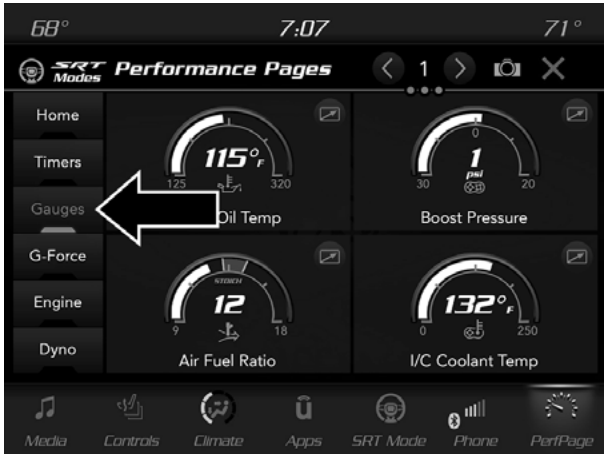

Pages de performance – Gauges (Indicateurs)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Oil Temperature (Température de l'huile)*

  Indique la température réelle de l'huile.
- *Oil Pressure (Pression d'huile)*

  Indique la pression réelle de l'huile.
- *Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)*

  Affiche la température réelle du liquide de refroidissement.
- *Battery Voltage (Tension de la batterie)*

  Indique la tension réelle de la batterie.
- *Trans Oil Temp (Température de l'huile à transmission) – selon l'équipement avec une transmission automatique*

  Indique la température actuelle de l'huile de transmission.
- *Boost Pressure (Pression de suralimentation) – selon l'équipement*

  Indique la pression actuelle de suralimentation.
- *Air Fuel Ratio (Rapport air-carburant) – selon l'équipement*

  Indique la valeur actuelle du rapport air-carburant.

- *I/C Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire) – selon l'équipement*

  Indique la température actuelle du liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire.

- *Intake Air Temperature (Température de l'air d'admission)*

  Indique la température réelle de l'air d'admission.

Si un indicateur est sélectionné, la page de vue détaillé Gauges (Iindicateurs) s'affiche à l'écran. Cette page montre les valeurs de l'indicateur sélectionné pour les deux minutes précédentes.

Appuyez sur les touches fléchées de gauche ou de droite pour parcourir les détails de chaque indicateur. Appuyez sur le bouton de réduction dans le coin supérieur droit pour revenir au menu principal de l'indicateur.



Page Gauges Detail View (Vue détaillée de l'indicateur)

G-Force (Force G)



G-Force (Force G)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche les quatre valeurs de la force G ainsi que l'angle de direction.

Lorsque « G-Force » (Force G) est sélectionnée, les fonctions suivantes sont disponibles :

- *Vehicle Speed (Vitesse du véhicule) :*

  Mesure la vitesse actuelle du véhicule en km/h ou mi/h, en commençant par zéro sans valeur maximale.

- *Front G-Force (Force G avant) :*

  Mesure la force de freinage de pointe sur l'avant du véhicule.

- *Right G-Force (Force G droite) :*

  Mesure la force de pointe sur le côté droit du véhicule.

- *Left G-Forces (Force G gauche) :*

  Mesure la force de pointe sur le côté gauche du véhicule.

- *Rear G-Forces (Force G arrière) :*

  Mesure la force d'accélération de pointe sur l'arrière du véhicule.

NOTA :
Les forces G avant, de droite, de gauche, et arrière sont toutes des valeurs de pointe. Vous pouvez réinitialiser ces mesures en effaçant la force G de pointe sur le groupe d'instruments.

- *Steering Wheel Angle (Angle du volant)*

  L'angle du volant utilise le capteur d'angle de direction pour mesurer le degré de braquage du volant par rapport à un angle de référence de zéro degré (droit devant). La mesure d'angle de référence de zéro degré indique un volant en position de marche droit devant.

Le cercle de friction affiche la force G instantanée en surbrillance et la force G précédente sous forme de points au sein du cercle. Le système enregistre la force G précédente pendant trois minutes. S'il y a plusieurs échantillons à un moment donné, la couleur des points s'assombrit du bleu au rouge. Les vecteurs les plus fréquents s'affichent en rouge; les vecteurs peu fréquents s'affichent en bleu.

Engine (Moteur)



Engine (Moteur)

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- *Vitesse du véhicule*

  Indique la vitesse réelle du véhicule.
- *Engine Power (Puissance du moteur)*

  Indique la puissance instantanée.
- *Engine Torque (Couple moteur)*

  Indique le couple instantané.
- *Oil Pressure (Pression d'huile) (moteur 6.4L seulement) – selon l'équipement*

  Indique la pression réelle de l'huile moteur.
- *Boost Pressure (Pression de suralimentation) (moteur 6.2L seulement) – selon l'équipement*

  Indique la pression réelle de l'air d'admission du moteur.
- *Gear (Rapport)*

  Indique le rapport actuel (ou en attente) de fonctionnement du véhicule.

Dyno (Dynamomètre)

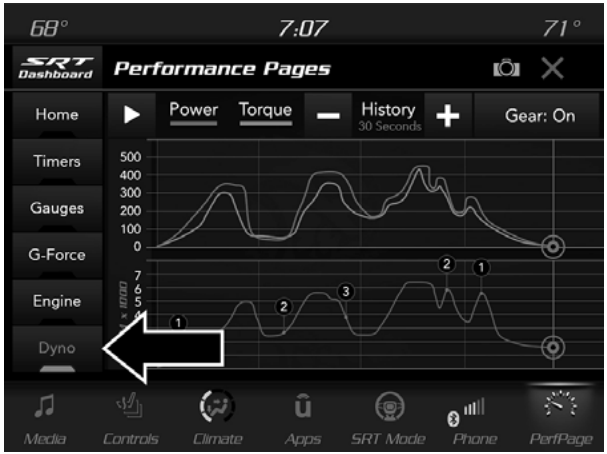

Page Dyno (Dynamomètre)

Le système commence à tracer des graphiques pour la puissance et le couple (graphique du haut) ainsi que le régime du moteur (graphique du bas). Le graphique se remplit vers le côté droit de la page (en fonction de l'historique sélectionné). Une fois le côté droit de la page atteint, le graphique défile et l'échantillon le plus récent est toujours sur le côté droit.

Vous pouvez choisir les options suivantes :

- Appuyez sur le bouton « STOP » (ARRÊT) pour geler le graphique. Sélectionnez l'option « Play » (Lire) pour effacer le graphique et recommencer le processus.
- Appuyez sur les boutons « + » et « – » pour changer l'historique du graphique. Les options sélectionnables sont 30, 60, 90 et 120 secondes. Le graphique s'étire ou se rétrécit en fonction du paramètre sélectionné.
- Sélectionnez le paramètre de l'affichage « Gear » (Rapport) pour activer ou désactiver les marquages de rapport sur le graphique.

NOTA :
La fonction « Gear on/off » (Rapport activé/désactivé) s'affiche uniquement si votre véhicule est équipé d'une transmission automatique.

MODES DE CONDUITE SRT

NOTA :
L'utilisation du mode Sport, du mode Piste ou du départ assisté n'est pas recommandée lorsque le porte-bagages de toit est utilisé pour transporter une charge.



Modes de conduite

Votre véhicule SRT est équipé d'une fonction Drive Modes (Modes de conduite) qui permet de coordonner le fonctionnement de divers systèmes du véhicule, selon le type de comportement de conduite voulu. Les modes de conduite sont commandés à travers l'unité principale et peuvent être accessibles en exécutant l'une des options suivantes :

- En sélectionnant « Drive Modes » (Modes de conduite) dans le menu « Apps » (Applications).
- En appuyant sur le bouton SRT situé dans le bloc de commandes du tableau de bord.
- En sélectionnant « Drive Modes » (Modes de conduite) dans le menu de la page « Dashboard » (Tableau de bord).

L'écran principal des modes de conduite SRT affiche le mode de conduite en cours et l'état en temps réel de la configuration de performance du véhicule. Les modes de conduite sélectionnables sont Track (Piste), Sport, Auto (Automatique), Snow (Neige), Tow (Remorquage) ou Custom (Personnalisé). L'information affichée indique l'état réel de chaque système, ainsi qu'un graphique du véhicule qui affiche l'état du mode de conduite actif. La couleur rouge indique « Track » (Piste), l'orange « Sport », le jaune « Street » (Route), le bleu « Snow » (Neige) et le mauve « Tow » (Remorquage). Ces fonctions se réinitialisent au mode « AUTO » (AUTOMATIQUE) lors d'un cycle d'allumage. Si l'état du système illustré ne correspond pas à la configuration du mode en cours, un message s'affiche indiquant les valeurs qui ne correspondent pas au mode actuel.

SRT DASHBOARD (TABLEAU DE BORD SRT)

Votre véhicule SRT est muni d'une fonction de tableau de bord qui vous donne accès aux pages de performance, aux modes de conduite et aux options de course.



SRT Dashboard (Tableau de bord SRT)

Vous pouvez également effectuer les réglages suivants :

- Drive Mode (Mode de conduite)
- Set launch RPM (Configurer le régime de départ)
- ActivaterLaunch Control (Activer commande de départ assisté)
- Activer/désactiver Shift light (Témoin de changement de vitesse)

Mode Track (Piste)



Modes de conduite (Track [Piste])

Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) de l'écran tactile pour activer la configuration en vue d'une conduite sur piste. La transmission, la commande de stabilité, la transmission intégrale, la direction et les systèmes de suspension sont tous configurés à leurs réglages « Track » (Piste) mis en évidence en rouge. Les palettes de changement de vitesses sont activées.

NOTA :
La désactivation partielle de la commande de stabilité électronique (ESC) peut être activée en maintenant enfoncé le bouton ESC Off de désactivation de la commande de stabilité électronique dans le bloc de commandes du tableau de bord pendant cinq secondes.

Mode Sport



Modes de conduite (Sport)

Sélectionnez le bouton « Sport » à l'écran tactile pour activer la configuration en vue d'une conduite dynamique. Les systèmes de transmission, de commande de stabilité, de transmission intégrale, de direction et de suspension sont tous configurés à leurs réglages « Sport » mis en évidence en orange. Les palettes de changement de vitesses sont activées.

Mode Tow (Remorquage)



Modes de conduite (Tow [Remorquage])

Sélectionnez le bouton « Tow » (Remorquage) à l'écran tactile pour activer la configuration en vue du remorquage d'une remorque ou du transport de charges lourdes dans l'espace de chargement. Une fois dans ce mode, le dispositif antilouvoiement est activé dans la commande de stabilité électronique. La transmission est configurée à son réglage « Tow » (Remorquage) mis en évidence en mauve. La commande de stabilité est configurée à son réglage « Full » (Complète) mis en évidence en bleu. La traction intégrale est configurée à son réglage « 50/50 » mis en évidence en bleu. La direction est configurée à son réglage « Street » (Route) mis en évidence en jaune. La suspension est configurée à son réglage « Sport » mis en évidence en orange. Les palettes de changement de vitesses sont activées.

Mode Snow (Neige)



Mode de conduite (Snow (Neige))

Sélectionnez le bouton « Snow » (Neige) sur l'écran tactile pour activer le mode neige à des fins d'utilisation sur des surfaces d'adhérence faible. Lorsque le mode Snow (neige) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au deuxième rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement, pour minimiser le patinage des roues. La transmission est configurée à son réglage « Snow » (Neige) mis en évidence en bleu clair. La commande de stabilité est configurée à son réglage « Full » (Complète) mis en évidence en bleu. La traction intégrale est configurée à son réglage « 50/50 » mis en évidence en bleu. La direction est configurée à son réglage « Street » (Route) mis en évidence en jaune. La suspension est configurée à son réglage « Street » (Route) mis en évidence en jaune.

Vous pouvez activer ou désactiver les palettes de changement de vitesse en appuyant sur le bouton « Snow Set-up » (Configuration du mode Neige) à l'écran tactile.



Snow Mode Set-Up (Configuration du mode Neige)

Mode Auto (Automatique)



Mode Auto (Automatique) (par défaut)

Ce mode est activé dès que vous mettez le contact à ON/RUN (MARCHE) ou lorsque vous sélectionnez l'option « Auto » (Automatique) sur l'écran tactile. Les modes de transmission, de commande de stabilité et de transmission intégrale sont configurés à leurs réglages « Street » (Route) mis en évidence en jaune. La direction et la suspension peuvent être configurées en mode « Street » (Route), « Sport » ou « Track » (Piste) et les palettes de changement de vitesse peuvent être activées ou désactivées en mode de configuration automatique.



Auto Mode Set-Up (Configuration du mode automatique) (par défaut)

Mode Custom (Personnalisé)

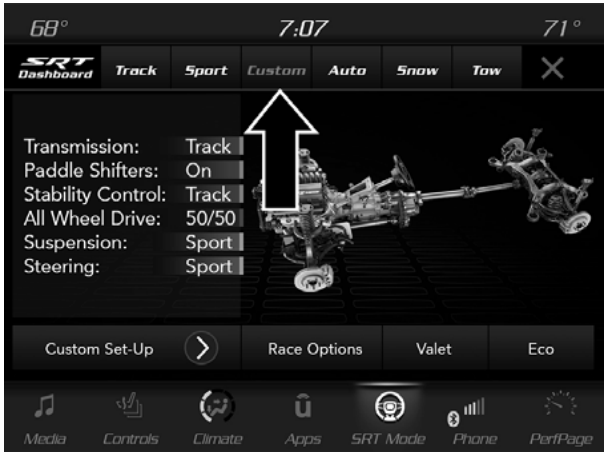

Mode Custom (Personnalisé)

Vous pouvez sélectionner le mode personnalisé en appuyant sur le bouton « Custom » (Personnalisé) à l'écran tactile. Le mode personnalisé vous permet de créer une configuration personnalisée qui est sauvegardée pour la sélection rapide de vos paramètres préférés. En mode personnalisé, la traction intégrale, la commande de stabilité, la transmission, la direction, la suspension et les réglages des palettes de changement de vitesses sont indiqués dans leur configuration actuelle.

À l'écran du mode personnalisé, appuyez sur le bouton « Custom Set-Up » (Configuration personnalisée) à l'écran tactile pour accéder aux options sélectionnables. Sélectionnez le mode adapté à vos besoins pour une expérience de conduite personnalisée.



Custom Mode Set-Up (Configuration du mode personnalisé)

Info (Informations) de l'écran Custom Mode Set-Up (Configuration du mode personnalisé)

Dans l'écran Custom Mode Set-Up (Configuration du mode personnalisé), appuyez sur le bouton « Info » (Informations) de l'écran tactile, puis utilisez les touches fléchées de gauche et de droite pour faire défiler tous les systèmes de mode de conduite disponibles et pour afficher une description de leur fonctionnement et de leur configuration actuelle.

All Wheel Drive (Transmission intégrale)



All Wheel Drive (Transmission intégrale)

- *Track (Piste)*

  Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour fournir la répartition de couple la plus élevée aux roues arrière (70 %).

- *Sport*

  Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour fournir une répartition de couple plus élevée aux roues arrière (65 %).

- *Street (Route)*

  Appuyez sur le bouton « Street » (Route) à l'écran tactile pour fournir une répartition de couple modérée aux roues arrière (60 %).

- *50/50*

  Appuyez sur le bouton « 50/50 » à l'écran tactile pour fournir une répartition de couple uniforme entre les roues avant et arrière.

Transmission



Transmission à huit rapports

- *Track (Piste)*

  Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour obtenir le passage des vitesses le plus rapide possible et le confort le plus élevé qui en découle.

- *Sport*

  Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour obtenir un passage des vitesses plus rapide et le confort modéré qui en découle.

- *Street (Route)*

  Appuyez sur le bouton « Street » (Route) à l'écran tactile pour obtenir un équilibre entre la rapidité de passage des vitesses et le confort caractéristique de la conduite de tous les jours.

Paddle Shifters (Palettes de changement de vitesses)



Paddle Shifters (Palettes de changement de vitesses)

- *ON (Marche)*

  Appuyez sur le bouton « ON » (Marche) à l'écran tactile pour activer les palettes de changement de vitesse du volant.

- *OFF (Hors fonction)*

  Appuyez sur le bouton « OFF » (Hors fonction) à l'écran tactile pour désactiver les palettes de changement de vitesse du volant.

Commande de stabilité



Commande de stabilité

- *Track (Piste)*

  Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour obtenir une commande de stabilité minimale.

NOTA :
Le système antipatinage est automatiquement désactivé lorsque la commande de stabilité du mode TRACK (PISTE) est sélectionnée.

- *Sport*

  Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour obtenir une commande de stabilité réduite.

- *Street (Route)*

  Appuyez sur le bouton « Street » (Route) à l'écran tactile pour obtenir une commande de stabilité complète (par défaut).

Suspension



Suspension

- *Track (Piste)*

  Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour obtenir une suspension la plus ferme possible avec le confort le plus élevé qui en découle.

- *Sport*

  Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour obtenir une rigidité de suspension plus ferme avec le confort modéré qui y corresponde.

- *Street (Route)*

  Appuyez sur le bouton « Street » (Route) à l'écran tactile pour obtenir un équilibre de suspension entre la rigidité et le confort de conduite, caractéristique de la conduite de tous les jours.

Steering (Direction)



Steering (Direction)

- *Track (Piste)*

  Appuyez sur le bouton « Track » (Piste) à l'écran tactile pour régler l'effort et la sensibilité de la direction au niveau le plus élevé.

- *Sport*

  Appuyez sur le bouton « Sport » à l'écran tactile pour régler l'effort et la sensibilité de la direction à un niveau plus élevé.

- *Street (Route)*

  Appuyez sur le bouton « Street » (Route) à l'écran tactile pour obtenir un équilibre entre confort et sensibilité de direction.

RACE OPTIONS (OPTIONS DE COURSE)

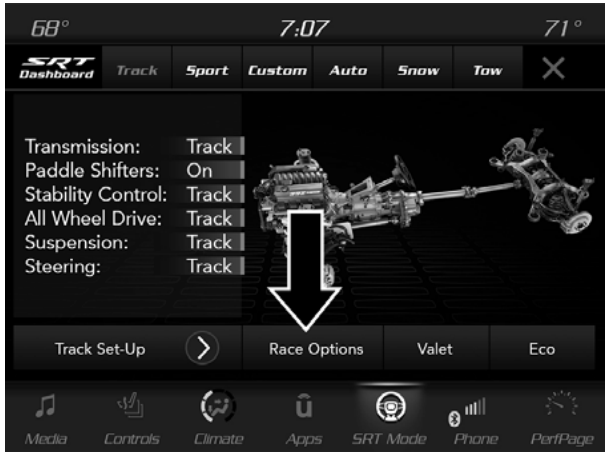

Race Options (Options de course)

Appuyez sur le bouton « Race Options » (Options de course) à l'écran tactile lorsque vous êtes à l'écran des modes de conduite pour afficher l'écran « Launch Control » (Commande de départ assisté) du véhicule. Dans « Race Options » (Options de course), vous pouvez activer, désac-

tiver et régler les valeurs du régime pour les fonctions Launch Control (Départ assisté) et Shift Light (Témoin de changement de vitesse).

Consultez le paragraphe « Shift Light (Témoin de changement de vitesse) » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions du témoin de changement de vitesse.

Dispositif de départ assisté

AVERTISSEMENT!
La fonction de départ assisté est destinée à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisée sur les voies publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciante ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Ce véhicule est équipé d'un système de commande de départ assisté conçu pour permettre au conducteur d'atteindre une accélération maximale en ligne droite. La commande de départ assisté est une sorte de système antipatinage qui gère le dérapage des pneus tout en lançant le véhicule. Cette fonction est particulièrement utile pendant les courses sur circuit fermé, où un quart de mille à vitesse constante et une accélération rapide 0 à 60 font la différence. Le départ assisté n'est pas prévu pour compenser un manque d'expérience ou de connaissance de la piste. La commande de départ assisté peut ne pas fonctionner correctement sur des surfaces d'adhérence faible (liée au froid, à l'humidité, à la présence de gravier, etc.) en raison d'un patinage excessif des roues.

Conditions préalables :

- La commande de départ assisté ne doit pas être utilisée sur les routes publiques. Les conditions de la piste et des environs doivent toujours être vérifiées.
- La commande de départ assisté n'est pas disponible pendant les premiers 805 km (500 mi) de rodage de moteur.
- La commande de départ assisté doit être utilisée uniquement lorsque le moteur et la transmission ont atteint leur température de fonctionnement.
- La commande de départ assisté est conçue uniquement pour des chaussées sèches et bitumées.

La commande de départ assisté est seulement disponible lorsque la procédure ci-dessous est suivie :

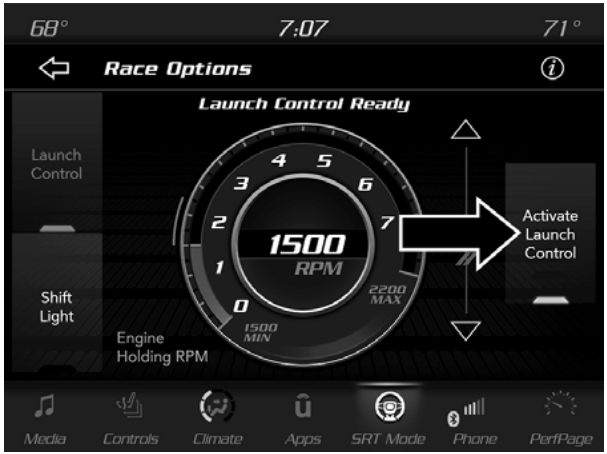

Activate Launch Control (Activer la commande de départ assisté)

1. Appuyez sur le bouton « Race Options » (Options de course) à l'écran tactile pour régler le régime ou appuyez sur le bouton « LAUNCH » (DÉPART ASSISTÉ) de la console pour activer la commande de départ assisté.
2. Au besoin, modifiez votre régime de départ afin d'optimiser le départ ou la traction.
3. Appuyez sur le bouton « Activate Launch Control » (Activer la commande de départ assisté) de l'écran tactile et suivez les instructions à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

   - Assurez-vous que le véhicule est immobile.
   - Faites passer le véhicule en première ou « Drive ».
   - Le volant doit être centré et les pneus doivent être orientés vers l'avant.
   - Le véhicule doit être sur une surface plane.
   - Appliquez une pression de freinage.
   - Tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur jusqu'aux pleins gaz et maintenez-la enfoncée. Le régime du moteur se maintient au régime configuré à l'écran « Launch Control » (Départ assisté).

NOTA :
Les messages apparaissent sur l'affichage du groupe d'instruments pour informer le conducteur si une ou plusieurs des conditions susmentionnées ne sont pas remplies.

4. Lorsque les conditions ci-dessus sont remplies, l'affichage du groupe d'instruments indique « Release Brake » (Lâcher le frein).

5. Maintenez le véhicule bien droit et relâchez le frein.

La commande de départ assisté demeure activée jusqu'à ce que le véhicule atteigne 100 km/h (62 mi/h), vitesse à laquelle la commande de stabilité électronique (ESC) retourne à son mode ESC actuel.

Les conditions suivantes causeront l'annulation de la commande de départ assisté avant le départ et l'affichage du message « Launch Aborted » (Départ annulé) dans le tableau de bord :

- La pédale d'accélérateur est relâchée pendant le départ.
- La commande de stabilité électronique détecte que le véhicule ne se déplace plus en ligne droite.
- Le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) est enfoncé et le mode change.

NOTA :
Le réglage du régime pour le départ assisté ne peut être modifié que lorsque la commande de départ assisté n'est pas en fonction. Après l'annulation de la commande de départ assisté, la commande de stabilité électronique (ESC) retourne à son mode ESC actuel.

MISE EN GARDE!
Ne tentez pas de déplacer le levier de vitesses si les roues motrices tournent en raison de la perte de traction. Des dommages à la transmission peuvent survenir.

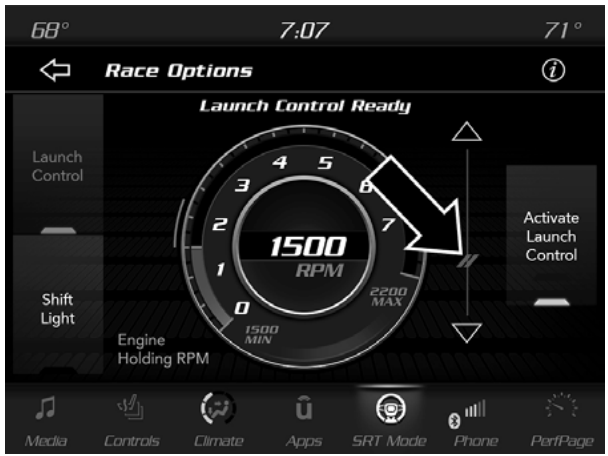

Réglage du régime de départ assisté

Pour régler le régime de départ assisté, faites glisser le curseur ou appuyez sur les flèches sur l'écran tactile pour régler et maintenir le régime du moteur. La limite du régime de départ assisté se trouve entre les valeurs maximale et minimale du régime affichées sur l'indicateur, par incréments de 100 tr/min.

Shift Light (Témoin de changement de vitesse)

Votre véhicule est équipé d'une fonction de témoin de changement de vitesse qui allume le rétro-éclairage du compte-tours (en rouge) dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Cette fonction est une indication visuelle pour passer manuellement des vitesses supérieures à l'aide du levier de vitesses à palettes ou déplacer le sélecteur de rapport de transmission.



Shift Light (Témoin de changement de vitesse)

Pour actionner la fonction de témoin de changement de vitesse, appuyez sur le bouton « Shift Light » (Témoin de changement de vitesse) de l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « Shift Light On » (Témoin de changement de vitesse activé) de l'écran tactile. L'activation est indiquée sur l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton « Shift Light RPM Set-Up » (Configuration de régime du témoin de changement de vitesse) à l'écran tactile pour passer à l'écran Shift Light RPM Set-Up (Configuration de régime du témoin de changement de vitesse).

Une fois le témoin de changement de vitesse configuré, il n'est activé que lorsque le levier de vitesses est en position « Manual » (Manuel) ou « Sport » (position M ou S).

NOTA :
Les palettes de changement de vitesse peuvent être utilisées pour changer de vitesses; cependant, l'utilisation des palettes de changement de vitesse alors que le levier de vitesses est en position « Drive » (D ou première) n'active pas la fonction de témoin de changement de vitesse.



Shift Light RPM Set-Up (Configuration de régime du témoin de changement de vitesse)

La configuration de régime du témoin de changement de vitesse vous permet de régler le témoin de changement de vitesse pour éclairer les rapports 1, 2, 3, 4, et 5-8. Si vous appuyez et relâchez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas au-dessus et en dessous de chaque rapport indiqué, le régime change en incréments de 250 tr/min. En appuyant et en maintenant enfoncées les flèches, vous modifiez le régime en incréments de 500 tr/min, de 6 250 tr/min. L'écran de configuration du témoin de changement de vitesse n'est accessible que si la fonction est activée; appuyez sur le bouton « Reset to Factory Default » (Rétablir les paramètres par défaut) de l'écran tactile pour revenir aux paramètres d'usine, ou appuyez sur le bouton « Shift Light Off » (Témoin de changement de vitesse désactivé) de l'écran tactile pour désactiver complètement le système.

« Race Cooldown » (Refroidissement après course) – selon l'équipement

La fonction « Race Cooldown » (Refroidissement après course) (selon l'équipement) est une fonction de refroidissement sélectionnable après une course.

La fonction de refroidissement après course (selon l'équipement) peut être activée en sélectionnant le bouton « Race Cooldown » (Refroidissement après course) sous « Race Options » (Options de course) sur les pages « Drive Modes » (Modes de conduite) ou sur la page « Dashboard » (Tableau de bord).

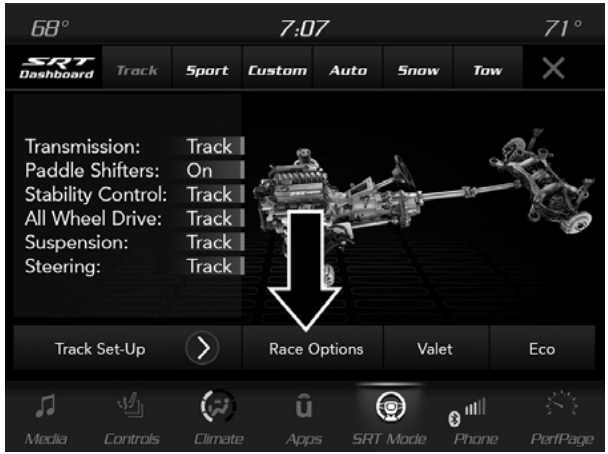

Race Options (Options de course)

Pour activer cette fonction, le véhicule vérifie si le moteur est coupé, le capot fermé, l'état de la batterie correct et le système en état acceptable, et détermine si un refroidissement est requis.

Après un passage sur la piste de dragster, cette fonction aide à refroidir le véhicule une fois le moteur coupé. Le ventilateur du radiateur et la pompe de liquide de refroidissement du radiateur basse température restent allumés après la coupure du contact pendant une période allant jusqu'à 10 minutes, ou jusqu'à ce que la température cible soit atteinte.

Un graphique de la radio peut afficher la température du liquide de refroidissement du refroidisseur en temps réel lorsque le bouton d'allumage du véhicule est en position de marche avec le moteur à l'arrêt.

NOTA :
La fonction de refroidissement après course ne s'active que lorsque le moteur est arrêté. La température s'affiche également quand le moteur tourne, mais la fonction de refroidissement après course ne fonctionne pas.



Race Options (Options de course)

Cette fonction se désactive automatiquement après la conduite prolongée en vitesse de croisière, ou encore lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes s'appliquent :

- Si la température du liquide de refroidissement atteint la température cible et que le refroidissement n'est plus nécessaire.
- Si la tension de la batterie ou l'état de charge descendent sous un seuil défini.
- Le capot est ouvert.

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION SUR PISTE

- Si votre véhicule SRT est équipé des modes de conduite, ils peuvent modifier la performance du véhicule dans diverses situations de conduite. Il est recommandé que votre véhicule fonctionne en modes SPORT ou TRACK (PISTE) pendant une épreuve de piste.
- Avant chaque épreuve sur piste, vérifiez que tous les liquides sont au niveau correct.
- Avant chaque épreuve sur piste, vérifiez que les plaquettes de frein avant et arrière ont plus de la moitié de l'épaisseur des plaquettes d'origine. Si les plaquettes de frein doivent être changées, veuillez accomplir une procédure de rodage de frein avant l'épreuve sur piste à pleine vitesse.

NOTA :
L'utilisation du liquide de frein DOT 4 est suggérée pour l'utilisation prolongée sur piste en raison de l'augmentation de la capacité thermique.

- À la fin de chaque épreuve sur piste, il est recommandé d'effectuer une purge des freins pour maintenir la sensation de la pédale et la capacité d'arrêt de votre système de freinage Brembo haute performance.
- Il est recommandé que chaque épreuve sur piste se termine par au moins un tour de piste de refroidissement en utilisant un freinage minimal.
- Tous les véhicules SRT sont testés pour endurance pendant 24 heures sur piste. Il est cependant recommandé que le système de suspension, le système de freinage, l'arbre de transmission et les soufflets des demi-arbres soient vérifiés pour usure ou dommages après chaque épreuve sur piste.

- L'utilisation sur piste entraîne une augmentation des températures de fonctionnement du moteur, de la transmission, de la chaîne cinématique et du système de freinage. Cela peut influer sur les contre-mesures visant la gravité des bruits provoqués par les vibrations (NVH) de votre véhicule. Des composants neufs peuvent devoir être installés pour remettre le système à sa performance NVH d'origine.
- Pression des pneus :
  - Pression des pneus recommandée de 230 kPa (33 lb/po²) lorsque les pneus sont froids, ou sous 290 kPa (42 lb/po²) lorsque chauds.

NOTA :
Nous recommandons de cibler une pression des pneus à chaud inférieure à 290 kPa (42 lb/po²) à la fin de chaque séance sur piste. Nous recommandons de commencer à 230 kPa (33 lb/po²) à froid et de régler en fonction des conditions ambiantes et de celles de la piste. Vous pouvez surveiller la pression des pneus au moyen de l'affichage du groupe d'instruments, qui permet également d'effectuer les réglages.

Rodage des garnitures de frein sur piste :

Pour éviter la surchauffe des garnitures pendant l'utilisation sur piste, les plaquettes et les disques de frein doivent être rodés thermiquement dans le cas des composants posés en usine ou lorsque des composants neufs de friction sont installés :

1. Utilisez une session sur piste pour roder les garnitures de frein en conduisant à 75 % de la vitesse. Freinez à un maximum d'environ 0,60 à 0,80 g sans intervention du système de freinage antiblocage.
2. Effectuez un tour de piste de cette façon jusqu'à ce que les freins dégagent une odeur. Continuez un autre demi-tour de piste à cette vitesse, puis effectuez deux autres tours pour refroidir les freins avec application minimale des freins. Assurez-vous que les freins ne dégagent pas de fumée. Si c'est le cas, effectuez un autre tour de piste pour les refroidir.
3. Lorsque les freins dégagent de la fumée, c'est signe qu'ils ont surchauffé; cela peut affecter négativement l'utilisation future sur piste.

4. Laissez reposer et refroidir le véhicule pendant au moins 30 minutes. Si un pistolet-thermomètre à infrarouge est disponible, laissez les disques se refroidir jusqu'à 93,3 °C (200 °F) avant de retourner en piste.

5. L'inspection des plaquettes de frein devrait révéler une mince couche de cendre. Si la couche de cendre est de plus de la moitié de l'épaisseur de la plaquette de frein, cela indique que le rodage a été trop poussé.

6. À l'occasion, il s'avère nécessaire d'effectuer une deuxième séance de rodage. Si les plaquettes de frein commencent à dégager une odeur lors de la prochaine séance sur piste, réduisez la vitesse du véhicule et le taux de décélération au frein pour roder les cibles et suivez les étapes 2 à 4.

7. De nouvelles plaquettes de frein installées sur des disques existants doivent subir un rodage. Des disques neufs munis de vieilles plaquettes doivent être rodés sur piste ou sur route sur une distance de 485 km (300 mi) dans un environnement urbain, afin de développer une couche suffisante de transfert de garniture sur la surface du disque avant l'utilisation sur piste.

8. Les disques qui vibrent en cours d'utilisation sur piste doivent être remplacés.

NOTA :
La rectification des disques est déconseillée, car elle élimine une partie de la masse du disque, réduisant ainsi sa capacité thermique. La rectification des disques amincit également le rebord du disque, le rendant moins robuste et augmentant la probabilité de vibration lors d'une autre utilisation sur piste.

MODE VALET

Pour accéder au mode Valet appuyez sur le bouton « Valet » de l'écran tactile; un écran instantané vous demande alors si vous souhaitez accéder au mode Valet. Après avoir sélectionné « Yes » (Oui), l'on vous invitera à entrer un code NIP à quatre chiffres. Le code NIP n'est pas configuré afin que vous soyez libre de choisir une combinaison numérique de quatre chiffres qu'il vous sera facile de mémoriser.

En mode Valet, les configurations suivantes du véhicule sont réglées et verrouillées pour empêcher une modification non autorisée :

- La transmission intégrale est réglée sur 50/50.
- La transmission verrouille l'accès au premier rapport et passe aux vitesses supérieures plus tôt que dans l'état normal.
- Les palettes de changement de vitesses du volant sont désactivées.

- L'interface du mode de marche avant n'est pas disponible. Appuyez sur le bouton SRT de la console pour afficher le déverrouillage du clavier.
- Le bouton « ESC Off » de désactivation de la commande de stabilité électronique est désactivé.
- Le bouton de commande de départ assisté est désactivé.
- La puissance du moteur est réduite.

Pour quitter le mode Valet, vous devez entrer ce même NIP à quatre chiffres qui a été utilisé pour accéder au mode. Le clavier de déverrouillage est accessible en appuyant sur le bouton SRT ou en appuyant sur le bouton « Valet » de l'écran tactile.



Valet Mode Deactivation (Désactivation du mode Valet)

Le clavier de Valet Mode Deactivation (Désactivation du mode Valet) vous invite à entrer votre code pin (NIP) à quatre chiffres; entrez votre code NIP et appuyez sur la touche « OK » à l'écran tactile. Votre véhicule revient à l'état par défaut.



NIP de désactivation du mode Valet

Le clavier de Valet Mode Deactivation (Désactivation du mode Valet) vous invite à entrer votre code pin (NIP) à quatre chiffres; entrez votre code NIP et appuyez sur la touche « OK » à l'écran tactile.

NOTA :
Si vous avez perdu ou oublié votre NIP à quatre chiffres, le véhicule quitte le mode Valet après un débranchement de la batterie pendant environ cinq minutes. Rebranchez la batterie et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE); le véhicule sera alors en mode Auto (Automatique).

MODE ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT)

Appuyez sur le bouton ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) à l'écran tactile pour accéder au mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT). Le mode ECO d'économie de carburant modifie les paramètres du moteur et de la transmission du véhicule pour offrir une meilleure économie de carburant en réduisant les performances d'accélération. À noter qu'il y a un bruit d'échappement accru du moteur ou des vibrations lorsque le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est actif. Cette situation est normale et résulte d'une augmentation des conditions de fonctionnement lorsque le véhicule fonctionne en mode quatre cylindres.

Les palettes de changement de vitesses au volant sont désactivées en mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT).

- Le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est seulement disponible en mode AUTO (AUTOMATIQUE).
- Le changement du mode de conduite désactive le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT).
- Le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est désactivé lorsqu'un autre mode de conduite est sélectionné ou si le bouton ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est enfoncé.
- Lorsque le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est activé en mode AUTO (AUTOMATIQUE), ce dernier demeure à ECO lors de l'activation du mode AUTO à partir de n'importe quel autre mode, y compris d'un cycle d'allumage à un autre. Pour désactiver, appuyez à nouveau sur le bouton « ECO » (ÉCONOMIE DE CARBURANT).

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.

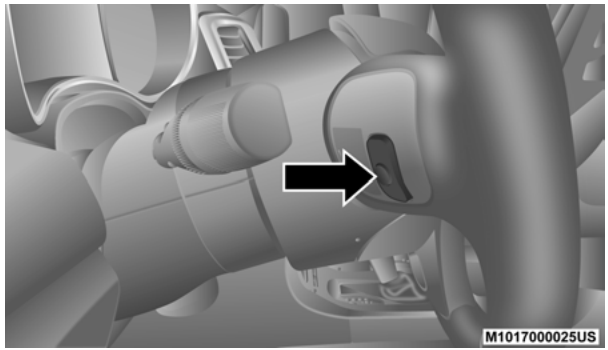

Commandes audio au volant (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre radio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.)

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Mode multimédia

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique vous permet de brancher un iPod^{MD} ou un périphérique USB externe au port USB situé dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.

La commande iPod^{MD} est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, iPod^{MD} 5G et iPhone^{MD}. Certaines versions du logiciel iPod^{MD} pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande iPod^{MD}. Visitez le site Web d'Apple^{MD} pour les mises à jour logicielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

Branchement à l'entrée audio AUX (AUXILIAIRE) ou d'un appareil USB externe

Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod^{MD} ou un dispositif USB externe sur le port de connecteur USB ou AUX (AUXILIAIRE) du véhicule qui est situé dans la console centrale.

Les ports USB de la passerelle multimédia sont équipés d'une fonction de régulateur électronique de tension intelligent (charge intelligente). Cette fonction permet de charger un périphérique jusqu'à une heure après que le véhicule soit mis hors tension.



Passerelle multimédia intégrée de la console centrale – ports USB et AUX

Lorsque l'appareil audio est branché et synchronisé sur le système de commande iPod^{MD} /USB/MP3 du véhicule (la connexion du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe peut prendre quelques minutes), l'appareil audio se recharge automatiquement et est prêt à fonctionner.

NOTA :
Si la pile de l'appareil audio est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec le système de commande iPod^{MD} / USB/MP3 puisse s'établir. Le niveau de charge nécessaire peut être obtenu en laissant l'appareil audio branché sur le système de commande iPod^{MD} /USB/MP3.

Utilisation de cette fonction

En utilisant un câble d'iPod[MD] ou un dispositif USB externe connecté au port USB :

- le contenu de l'appareil audio peut être lu et diffusé par le système audio du véhicule qui affiche les métadonnées (artiste, titre de la piste, album, etc.) sur l'écran de radio;
- vous pouvez commander l'appareil audio au moyen des touches de la radio pour la lecture des pistes et pour parcourir et afficher le contenu du iPod[MD];
- la pile de l'appareil audio se recharge lorsqu'il est branché sur le connecteur USB ou AUX (si cette fonction est prise en charge par l'appareil audio particulier).

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

Port de chargement USB de deuxième rangée

Les ports de chargement USB de deuxième rangée peuvent être utilisés à des fins de chargement seulement. Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod[MD] ou un dispositif USB externe sur les ports de chargement USB du véhicule qui se trouvent à l'arrière de la console centrale avant ou dans la console centrale de la deuxième rangée.

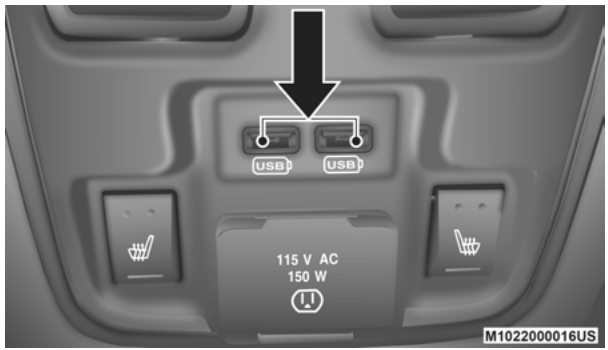

Ports USB arrière de la console centrale avant

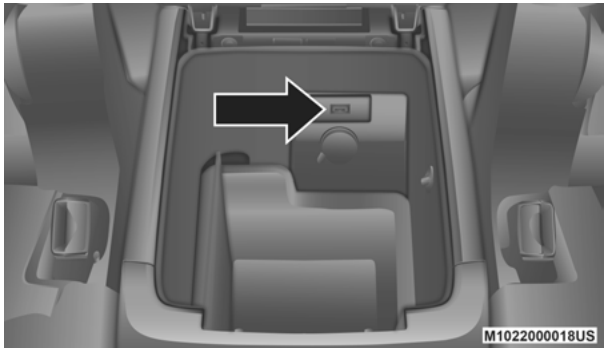

Port USB de la console centrale de la deuxième rangée

SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre système de divertissement pour passagers arrière est conçu pour offrir des années de plaisir aux membres de votre famille. Vous pouvez lire vos CD, DVD ou disques Blu-ray^{MC} préférés, écouter de la musique à l'aide des casques d'écoute sans fil ou brancher et utiliser plusieurs types de consoles de jeux vidéo ou d'appareils audio courants.

Veuillez consulter le présent manuel du propriétaire pour vous familiariser avec ses caractéristiques et son fonctionnement.

Premiers pas

- **Écran(s) situé(s) à l'arrière de chaque siège avant** : Ouvrez le couvercle de l'écran à ACL en levant le couvercle.

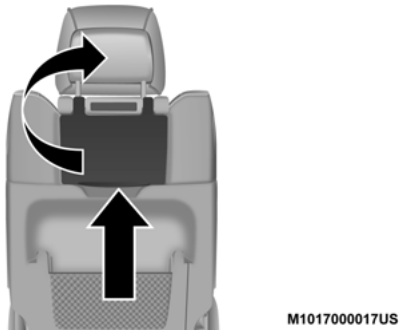

Écran du système de divertissement pour passagers arrière

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).
- Votre véhicule peut être équipé d'un lecteur de disque Blu-ray^{MC}. Si le véhicule est équipé d'un lecteur de disque Blu-ray^{MC}, l'icône sera présente sur le lecteur.
- Allumez le système de divertissement pour passagers arrière en appuyant sur le bouton de mise sous tension de la télécommande.
- Lorsque le ou les écrans vidéo sont ouverts et que vous insérez un DVD ou un disque Blu-ray^{MC} dans le lecteur de disque, l'écran s'allume automatiquement, les émetteurs des casques d'écoute se mettent sous tension et la lecture commence.

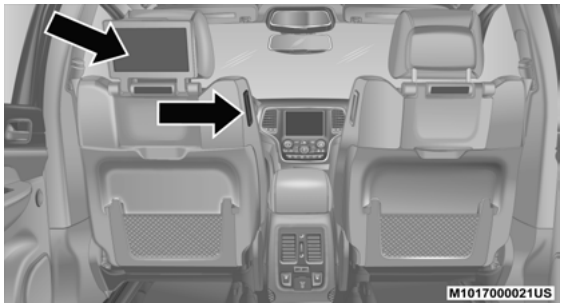

Canal 1 du système de divertissement pour passagers arrière (Arrière 1)

- Dans le cas d'un système à deux écrans vidéo, la position au Canal 1 (Arrière 1) sur la télécommande et les casques d'écoute fait référence à l'Écran 1 (côté conducteur) et la position au Canal 2 (Arrière 2) sur la télécommande et les casques d'écoute fait référence à l'Écran 2 (côté passager).

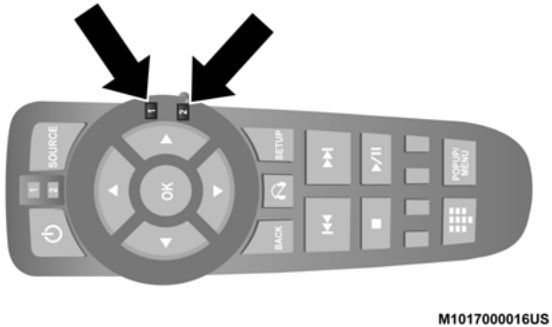

Sélecteurs de canal de la télécommande du système de divertissement pour passagers arrière



Sélecteurs de canal du casque d'écoute du système de divertissement pour passagers arrière

- Le système peut être contrôlé par les passagers avant à l'aide de la radio à écran tactile ou par les occupants des sièges arrière à l'aide de la télécommande.

Système à deux écrans vidéo

NOTA :
Il y a généralement deux façons distinctes d'activer les fonctions du système de divertissement pour passagers arrière :

- La télécommande
- La radio à écran tactile (selon l'équipement)

Lecteur de disque Blu-ray^{MC}

Lecture d'un disque Blu-ray^{MC}

Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} est situé dans la console centrale.

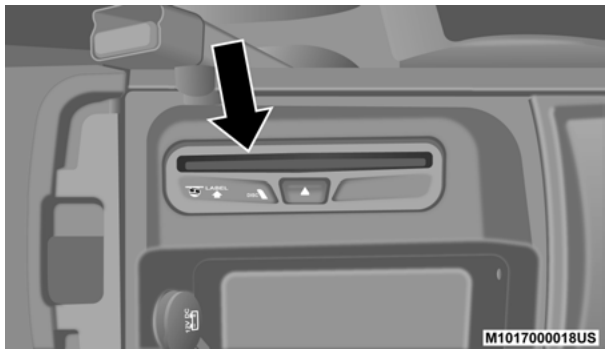

Emplacement du lecteur de disque Blu-ray

1. Insérez un disque Blu-ray^{MC} dans le lecteur de disque en orientant l'étiquette comme indiqué sur le lecteur de disques Blu-ray^{MC}. La radio sélectionne automatiquement le mode approprié après avoir reconnu le disque et affiche l'écran de menu, l'écran de langue ou lance la lecture de la première piste.

2. Pour regarder un Blu-ray^{MC} sur Rear 1 (Arrière 1) pour les passagers arrière du côté conducteur, assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés à Rear 1 (Arrière 1).

3. Pour regarder un Blu-ray^{MC} sur Rear 2 (Arrière 2) pour les passagers arrière du côté passager, assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés à Rear 2 (Arrière 2).

NOTA :

- Pour visionner un disque Blu-ray^{MC} à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton « Media » (Multimédia) de l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « Disc » (Disque). Appuyez sur le bouton « Play » (Lire), puis sur le bouton « Full Screen » (Plein écran).
- Dans certains États ou certaines provinces, il n'est pas possible de visionner un disque Blu-ray^{MC} à l'écran de la radio. Le véhicule doit être immobilisé et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique.

Utilisation de la radio à écran tactile



Écran de commande multimédia arrière

1. **Mode canal 1 du système de divertissement pour passagers arrière**

   Indique la source en cours pour l'écran 1 ou le canal 1. Ce bouton se met en surbrillance lorsqu'il est l'écran ou le canal actif géré par l'utilisateur principal. Si ce bouton n'est pas en surbrillance, sélectionnez le bouton pour accéder aux commandes de la source écran 1/canal 1.

2. **Alimentation du système de divertissement pour passagers arrière**

   Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de divertissement pour passagers arrière.

3. **Mise en sourdine du système de divertissement pour passagers arrière**

   Appuyez sur Mute (Sourdine) pour mettre en sourdine les casques d'écoute arrière pour le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur Mute (Sourdine) pour annuler la sourdine des casques d'écoute arrière.

4. **Verrouillage de la télécommande du système de divertissement pour passagers arrière**

   Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les fonctions de la télécommande.

5. **Mode canal 2 du système de divertissement pour passagers arrière**

   Indique la source en cours pour l'écran 2 ou le canal 2. Ce bouton se met en surbrillance lorsqu'il est l'écran ou le canal actif géré par l'utilisateur principal. Si ce bouton n'est pas en surbrillance, sélectionnez le bouton pour accéder aux commandes de la source écran 2/canal 2.

6. **Radio en mode plein écran**

   Sélectionnez ce bouton pour passer en mode plein écran.

7. **Mode audio de l'habitacle**

   Sélectionnez cette touche pour modifier le mode audio de l'habitacle à la source du système de divertissement pour passagers arrière actuellement affichée sur la commande de l'écran multimédia arrière.

8. **Mode système de divertissement pour passagers arrière**

   Sélectionnez ce bouton pour changer la source à l'écran ou au canal actif (mis en surbrillance), affiché sur la commande de l'écran multimédia arrière.
   - Appuyez sur le bouton Media (Multimédia) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton Rear Media (Multimédia arrière) sur l'écran tactile.
   - Appuyez sur le bouton OK de l'écran tactile pour commencer la lecture du disque Blu-ray^{MC} sur la radio à écran tactile.

Utilisation de la télécommande

- Sélectionnez un canal audio (Rear 1 [Arrière 1] pour l'écran derrière le conducteur et Rear 2 [Arrière 2] pour l'écran arrière du côté passager), puis appuyez sur la touche de source. Au moyen des flèches vers le haut et vers le bas, sélectionnez le disque dans le menu et appuyez sur le bouton OK.
- Appuyez sur la touche POPUP/MENU (MENU FUGITIF) pour parcourir le menu de disque et les options.

Utilisation d'une console de jeu vidéo

Branchez la console de jeu vidéo sur les prises d'entrée RCA ou HDMI audio/vidéo situées sur le côté de chaque siège.

Les prises RCA ou HDMI audio-vidéo (prises AUX ou HDMI) sur le côté de chaque siège permettent d'afficher à l'écran la vidéo directement à partir d'une caméra vidéo ou de consoles de jeu ou de lire de la musique directement à partir d'un lecteur MP3.

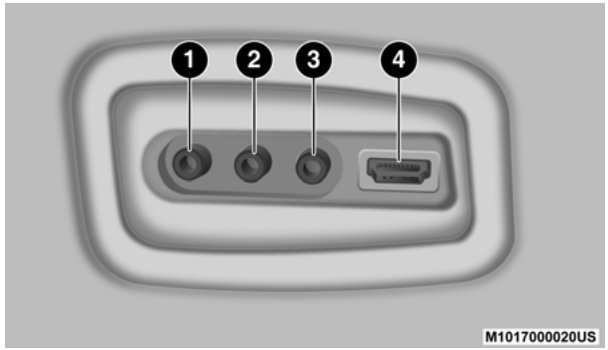

Prises d'entrée RCA/HDMI audio-vidéo

Lors du branchement d'une source externe sur une prise AUX (AUXILIAIRE) ou HDMI, assurez-vous de respecter le code de couleur normalisé des prises audio-vidéo :

1. Entrée audio droite (rouge)
2. Entrée audio gauche (blanche)
3. Entrée vidéo (jaune)
4. Entrée HDMI

NOTA :
Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme peuvent dépasser la limite de puissance de l'onduleur d'alimentation.

Lecture d'un DVD/Blu-ray^{MC} au moyen de la radio à écran tactile

1. Insérez le DVD ou le disque Blu-ray^{MC} en orientant l'étiquette comme indiqué sur le lecteur de DVD ou de disques Blu-ray^{MC}. La radio sélectionne automatiquement le mode approprié après avoir reconnu le disque et affiche l'écran de menu ou lance la lecture de la première piste.

2. Pour regarder un DVD ou un disque Blu-ray^{MC} à l'écran Arrière 1 (passager arrière du côté conducteur), assurez-vous que le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur la position Arrière 1.

3. Pour regarder un DVD ou un disque Blu-ray^{MC} à l'écran Arrière 2 (passager arrière du côté passager), assurez-vous que le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur la position Arrière 2.

À l'aide de la télécommande

1. Appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande.

2. Tout en regardant Rear 1 ou 2, mettez DISC (DISQUE) en surbrillance en appuyant sur les boutons fléchés vers le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, puis appuyez sur le bouton ENTER/OK (ENTRER-OK).



Sélection du mode DISC (DISQUE) à l'écran du système de divertissement pour passagers arrière

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton Media (Multimédia) à l'écran tactile du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton Rear Media (Multimédia arrière) pour afficher l'écran de commande multimédia arrière.



Écran de commande multimédia arrière

3. Appuyez sur le bouton 1 ou 2 sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton Source à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton DISC (DISQUE), à l'écran tactile, dans la colonne MEDIA (MULTIMÉDIA). Pour quitter, appuyez sur le X dans la partie supérieure droite de l'écran.

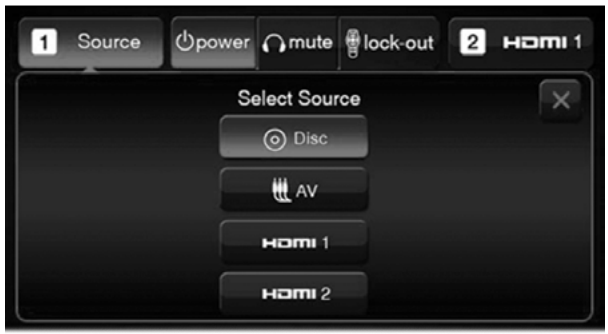

Écran de la source du système de divertissement pour passagers arrière

NOTA :
Lorsque vous appuyez sur l'écran de la radio pendant la lecture d'un DVD ou d'un disque Blu-ray^{MC}, les fonctions de base de la télécommande pour la lecture de DVD s'affichent, comme la sélection d'une scène, la lecture, la pause, l'avance rapide, le recul et l'arrêt. Lorsque vous appuyez sur la touche X dans le coin supérieur, les fonctions de l'écran de la télécommande se désactivent.

Remarques importantes sur le système à deux écrans vidéo

- Le système de divertissement pour passagers arrière peut transmettre simultanément deux canaux audio stéréo et vidéo.
- Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} peut effectuer la lecture de CD, de DVD et de disques Blu-ray^{MC}.
- Lorsqu'une source vidéo est sélectionnée sur Rear 1 (Arrière 1), la source vidéo s'affiche sur Rear 1 (Arrière 1) et le son peut être entendu sur Rear 1 (Arrière 1).
- Lorsqu'une source vidéo est sélectionnée sur Rear 2 (Arrière 2), la source vidéo s'affiche sur Rear 2 (Arrière 2) et le son peut être entendu sur Rear 2 (Arrière 2).
- Le son peut être entendu dans les casques d'écoute même lorsque l'écran est fermé.

Télécommande du lecteur de disque Blu-ray^{MC} - selon l'équipement

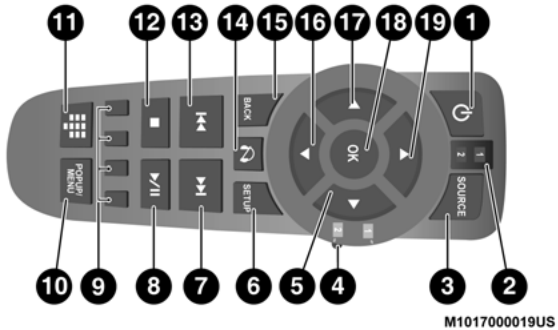

Télécommande du lecteur de disque Blu-ray^{MC}

Boutons et indicateurs

1. Mise sous tension – Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre l'écran et l'émetteur des casques d'écoute sans fil pour le canal sélectionné. Pour écouter le son lorsque l'écran est éteint, appuyez sur le bouton de mise sous tension pour allumer l'émetteur des casques d'écoute.
2. Indicateurs de sélection de canal – Lorsque vous appuyez sur un bouton, le canal visé actuel ou le bouton du canal s'allume momentanément.
3. SOURCE – Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de sélection de source.
4. Sélecteur de canal ou d'écran – Ce sélecteur indique le canal qui est contrôlé par la télécommande. Lorsque le sélecteur est à la position Rear 1 (Arrière 1), la télécommande contrôle le fonctionnement du canal 1 des casques d'écoute (écran à gauche). Lorsque le sélecteur est à la position Rear 2 (Arrière 2), la télécommande contrôle le fonctionnement du canal 2 des casques d'écoute (écran à droite).
5. ▸ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
6. SETUP (CONFIGURATION) – Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu de configuration de l'écran.
7. ▸▸I – Maintenez ce bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture.
8. ▸ / ‖ (Lecture ou pause) – Appuyez sur ce bouton pour commencer ou reprendre la lecture du disque ou l'interrompre momentanément.
9. Quatre boutons de couleur – Appuyez sur ces boutons pour accéder aux caractéristiques de disque Blu-ray^{MC}.
10. POPUP/MENU (MENU FUGITIF) – Appuyez sur ce bouton pour accéder aux options de relecture et de lecture aléatoire, au menu fugitif de disque Blu-ray^{MC}, au menu de titre du DVD ou aux menus de disque.
11. Clavier numérique – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les chapitres ou les titres.
12. ■ (Arrêt) – Appuyez sur ce bouton pour interrompre la lecture d'un disque.
13. I◂◂ – Maintenez ce bouton enfoncé pour faire reculer rapidement la piste audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture.

14. – Appuyez sur ce bouton pour mettre en sourdine l'audio des casques d'écoute.
15. BACK (RETOUR) – Appuyez sur ce bouton pour quitter les menus ou pour retourner à l'écran de sélection de source.
16. ▾ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
17. ◂ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
18. OK – Appuyez sur ce bouton pour sélectionner l'option en surbrillance dans un menu.
19. ▴ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.

Fonctionnement des casques d'écoute

Les casques d'écoute captent deux canaux audio distincts au moyen de l'émetteur à infrarouge de l'écran vidéo.

Si vous n'entendez aucun son après avoir augmenté le volume, vérifiez si l'écran est allumé, si le canal sélectionné n'est pas mis en sourdine et si le sélecteur de canal du casque d'écoute est à la position voulue. Si vous n'entendez toujours aucun son, vérifiez si les piles des casques d'écoute sont bien chargées.

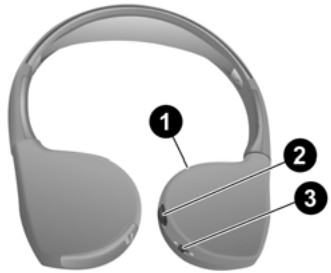

M1017000022US

Casques d'écoute du système de divertissement pour passagers arrière

1 – Commande de mise sous tension
2 - Commande de volume
3 - Sélecteur de canal

Commandes

Le témoin de mise sous tension et les commandes du casque d'écoute sont situés sur la coquille droite.

NOTA :
Pour entendre le son provenant des casques d'écoute, le système de divertissement vidéo arrière doit être allumé.

Pour préserver la durée de vie utile des piles, les casques d'écoute s'éteignent automatiquement environ trois minutes après l'extinction du système de divertissement vidéo arrière.

Changement du mode audio des casques d'écoute

1. Assurez-vous que le sélecteur de canal ou d'écran de la télécommande est réglé à la même position que celui des casques d'écoute.

NOTA :

- Lorsque le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur le canal 1, la télécommande contrôle le canal 1 et les casques d'écoute syntonisent la source audio du canal 1.
- Lorsque le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur le canal 2, la télécommande contrôle le canal 2 et les casques d'écoute sont reliés à la source audio du canal 2.

2. Appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton SOURCE pour passer au mode suivant.
4. Lorsque le menu de sélection du mode s'affiche à l'écran, utilisez les boutons du curseur de la télécommande pour parcourir les modes disponibles, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner le nouveau mode.
5. Pour faire disparaître le menu de sélection du mode, appuyez sur le bouton BACK (RETOUR) de la télécommande.

Remplacement des piles du casque d'écoute

Chaque casque d'écoute fonctionne avec deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

1. Faites glisser vers le bas le couvercle du compartiment des piles situé sur la coquille gauche du casque d'écoute.
2. Remplacez les piles en vous assurant d'en orienter les pôles selon l'illustration.
3. Remettez en place le couvercle du compartiment des piles.

Accessibilité – selon l'équipement

La fonction d'accessibilité est une fonction du système DVD/Blu-ray^{MC}, qui annonce une fonction avant d'effectuer une action. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie limitée à vie du casque d'écoute stéréo

Qui profite de la protection de cette garantie? Cette garantie couvre l'utilisateur ou l'acheteur initial (« vous » ou « votre ») de ce casque d'écoute sans fil (« produit ») Aptiv PLC (« Aptiv ») particulier. La garantie n'est pas transférable.

Quelle est la durée de la protection de la garantie? Cette garantie dure aussi longtemps que vous possédez le produit.

Qu'est qui est couvert par cette garantie? Sauf indication contraire, cette garantie couvre le produit contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

Qu'est qui n'est pas couvert par cette garantie? Cette garantie ne couvre pas les dommages ou les défauts qui résultent de l'usage impropre ou de l'abus du produit ou de la modification de ce dernier par un tiers autre que Aptiv. Les coussinets en mousse, qui s'usent à la longue lors d'un usage normal, ne sont pas couverts (les coussinets de rechange sont disponibles à un coût nominal). APTIV N'EST PAS RESPONSABLE DES BLESSURES AUX PERSONNES OU DES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ RÉSULTANT DE L'USAGE, DE LA DÉFAILLANCE OU D'UN DÉFAUT DU PRODUIT, NI N'EST RESPONSABLE DES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU AUTRES DE QUELQUE TYPE OU NATURE QUE CE SOIT. Certains États et autorités ne permettent pas d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou indirects; les limites ou les exclusions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis reconnus par la loi. Vous pouvez aussi détenir d'autres droits qui varient d'une autorité à l'autre.

Que fera Aptiv? Aptiv, à son option, réparera ou remplacera le produit défectueux. Aptiv se réserve le droit de remplacer un produit abandonné par un modèle comparable. LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE OFFERTE POUR CE PRODUIT ET CONSTITUE VOTRE SEUL RECOURS À L'ÉGARD D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX, TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y

COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de vos casques d'écoute sans fil Aptiv, veuillez écrire à hpservice@aptiv.com ou composer le : 888-293-3332

Information

Menu de lecture de disque

Lorsque vous écoutez un CD audio ou un CD de données, vous pouvez afficher la liste de toutes les commandes de lecture du disque en appuyant sur le bouton POPUP/MENU (MENU FUGITIF) de la télécommande.

Réglages de l'affichage



Réglages d'affichage de l'écran vidéo

Lorsque vous regardez une source vidéo (disque Blu-ray^{MC} ou DVD vidéo en mode lecture, AUX [AUXILIAIRE], etc.), vous pouvez afficher le menu des réglages d'affichage en appuyant sur le bouton SETUP (CONFIGURATION) de la télécommande. Ces réglages contrôlent l'apparence de l'image vidéo à l'écran. Des réglages par défaut assurant une image optimale sont déjà réglés à l'usine. En temps normal, il n'est pas nécessaire de les modifier.

Pour modifier les réglages, appuyez sur les boutons de navigation (▲, ▼) de la télécommande pour sélectionner une option, puis appuyez sur les boutons de navigation (►, ◄) de la télécommande pour modifier la valeur de l'option sélectionnée. Pour réinitialiser toutes les valeurs aux réglages d'origine, sélectionnez l'option de menu Default Settings (Réglages par défaut), puis appuyez sur le bouton ENTER/OK (ENTRÉE-OK) de la télécommande.

L'option Disc Features (Caractéristiques du disque) contrôle les réglages du lecteur de disque Blu-ray^{MC} à distance en cours de lecture.

Écoute d'une source audio, l'écran rangé

Pour écouter seulement le signal audio du canal lorsque l'écran est rangé :

- Réglez le son à la source et au canal voulus.
- Rangez l'écran vidéo.
- Pour changer le mode audio sélectionné, appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande. Ceci permet de sélectionner automatiquement le prochain mode audio disponible sans utiliser le menu de sélection du mode ou de source.
- Lorsque vous déployez l'écran vidéo, ce dernier se rallume automatiquement et affiche le menu ou le média approprié.

Si l'écran est rangé et que vous n'entendez aucun son, vérifiez si les casques d'écoute sont sous tension (le témoin ON [MARCHE] est allumé) et si le sélecteur des casques d'écoute est réglé au canal voulu. Si les casques d'écoute sont allumés, appuyez sur le bouton de mise sous tension de la télécommande pour activer le son. Si vous n'entendez toujours aucun son, vérifiez si les piles des casques d'écoute sont bien chargées.

Formats de disques

Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} peut effectuer la lecture des types de disques suivants de 12 cm (4,7 po) de diamètre :

- BD : BDMV (profil 1.1), BDAV (profil 1.1)
- DVD : DVD vidéo, DVD audio, AVCREC, AVCHD, DVD-VR
- CD : CD-DA, VCD, CD-TEXTE
- DVD/CD : MP3, WMA, AAC, DivX (versions 3 à 6) profil 3.0

Codes de zone de DVD

Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} et de nombreux disques DVD sont codés par zone géographique. Ces codes de zone doivent correspondre pour permettre la lecture du disque. Si le code de zone du DVD ne correspond pas à celui du lecteur, le disque ne sera pas lu.

Compatibilité avec les DVD audio

Lorsque vous insérez un DVD audio dans le lecteur de disque Blu-ray^{MC}, la lecture du titre audio est effectuée par défaut (la plupart des DVD audio comportent également un titre vidéo, mais le système n'en tient pas compte). Tous les signaux multivoies sont automatiquement répartis en deux voies, ce qui pourrait donner l'impression que le volume a baissé. Si vous augmentez le volume pour compenser, n'oubliez pas de le remettre à son niveau initial avant de changer de disque ou de passer à un autre mode.

Disques gravés

Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} effectue la lecture des disques CD-R et CD-RW gravés en format CD audio ou vidéo, ou comme un CD-ROM qui contiendrait des fichiers MP3 ou WMA. Le lecteur effectue également la lecture du contenu DVD vidéo des disques DVD-R et DVD-RW. Les disques DVD-ROM (qu'ils soient estampillés en usine ou gravés) ne sont pas pris en charge.

Si vous gravez un disque au moyen d'un ordinateur personnel, il se pourrait que le lecteur de disque Blu-ray^{MC} ne puisse effectuer la lecture d'une partie ou la totalité du disque, même s'il a été gravé dans un format compatible dont la lecture est effectuée sur d'autres lecteurs. Pour éviter les problèmes de lecture, observez les consignes suivantes relatives aux disques gravés :

- Le lecteur ignore les sessions ouvertes. Seule la lecture des sessions fermées est effectuée.
- Dans le cas des CD multisessions qui ne contiennent que des sessions audio multiples, le lecteur renumérote les pistes de sorte que chaque numéro de piste est unique.
- Dans le cas des CD de données (ou CD-ROM), utilisez toujours le format ISO-9660 (niveau 1 ou 2), Joliet ou Romeo. Les autres formats (par exemple UDF et HFS) ne sont pas compatibles.
- Le lecteur reconnaît un maximum de 512 fichiers et de 99 dossiers par CD-R ou CD-RW.
- Le lecteur effectue seulement la lecture de la partie vidéo_TS des DVD inscriptibles multimédias.

Si vous éprouvez encore des difficultés à graver des disques dont la lecture est effectuée dans le lecteur de disque Blu-ray^{MC}, informez-vous auprès de l'éditeur du logiciel de gravure de disques pour en savoir plus.

Il est recommandé d'utiliser un feutre indélébile pour identifier les disques inscriptibles (CD-R, CD-RW et DVD-R). N'apposez jamais d'étiquettes autocollantes, puisqu'elles pourraient se décoller du disque, se coincer et endommager le lecteur de DVD de façon permanente.

Fichiers audio compressés (MP3 et WMA)

Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} peut lire des fichiers MP3 (MPEG-1 couche audio 3) et WMA (Windows Media Audio) à partir d'un CD de données (habituellement un CD-R ou un CD-RW).

- Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} utilise toujours l'extension du fichier pour déterminer le type de format audio, c'est pourquoi les fichiers MP3 doivent toujours être suivis du suffixe « .mp3 » ou « .MP3 » et les fichiers WMA, du suffixe « .wma » ou « .WMA ». Afin de prévenir une lecture erronée, n'utilisez ces extensions pour aucun autre type de fichier.
- Pour ce qui est des fichiers MP3, seules les données qui ont une étiquette ID3 version 1 (comme le nom de l'artiste, le titre de la piste, le titre de l'album, etc.) sont compatibles.
- Il n'est pas possible d'effectuer la lecture d'un fichier interdit de copie (comme ceux téléchargés de bon nombre de magasins de musique en ligne). Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} saute automatiquement le fichier et commence la lecture du prochain fichier accessible.
- Il n'est pas possible d'effectuer la lecture d'autres formats de compression, tels que AAC, MP3 Pro, Ogg Vorbis et ATRAC3. Le lecteur de disque Blu-ray^{MC} saute automatiquement le fichier et commence la lecture du prochain fichier accessible.
- Si vous créez vos propres fichiers, le débit binaire fixe recommandé pour les fichiers MP3 se situe entre 96 et 192 kbit/s et celui pour les fichiers WMA, entre 64 et 192 kbit/s. Les débits binaires variables sont également compatibles. Pour les deux formats, la fréquence d'échantillonnage recommandée est de 44,1 ou 48 kHz.
- Pour changer de fichier, appuyez sur le bouton ? de la télécommande ou du lecteur de disque Blu-ray^{MC} pour passer au fichier suivant ou sur le bouton ? pour revenir au début du fichier en cours de lecture ou au fichier précédent.

Erreurs de disque

Si le lecteur de disque Blu-ray^{MC} ne peut effectuer la lecture d'un disque, le message « Disc Error » (Erreur de disque) s'affiche à l'écran arrière et à l'écran de la radio. Un disque sale, endommagé ou au format incompatible pourrait provoquer un message d'erreur de disque.

Si une piste endommagée d'un disque cause une erreur audible ou visible qui dure plus de deux secondes, le lecteur de disque Blu-ray^{MC} continue d'effectuer la lecture du disque en faisant un bond en avant d'une à trois secondes à la fois. Si la fin du disque est atteinte, le lecteur de disque Blu-ray^{MC} retourne au début du disque et tente d'effectuer la lecture du début de la première piste.

Il est possible que le lecteur de disque Blu-ray^{MC} s'éteigne par temps très chaud, notamment lorsque la température à l'intérieur du véhicule dépasse 48,9 °C (120 °F). Dans un tel cas, le lecteur affiche le message « High Temp » (Température élevée) et les écrans arrière s'éteignent jusqu'à ce que la température atteigne un niveau sécuritaire. Cette mesure sert à protéger les composants optiques du lecteur de disque Blu-ray^{MC}.

Accord sur le produit

Ce produit comprend une technologie de protection de droits d'auteur protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection de droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est limitée à un cadre familial et restreint, sauf autorisation contraire de la part de Macrovision. L'ingénierie inverse et le démontage sont interdits.

Dolby Digital et MLP Lossless fabriqués sous licence de Dolby Laboratories. « Dolby », « MLP Lossless » et le symbole du double D sont des marques de commerce de Dolby Laboratories. Travaux non publiés confidentiels. © 1992-1997 Dolby Laboratories. Tous droits réservés.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone cellulaire en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone cellulaire. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le fabricant de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science, and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

NOTA :

- Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.
- Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
  1. Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
  2. Communiquez avec un concessionnaire autorisé ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Il fournit les commandes vocales et les astuces clés dont vous avez besoin pour connaître le système Uconnect.

NOTA :
Si vous voyez l'icône de navigation sur la barre inférieure, ou dans les menus des applications de votre écran tactile, vous avez un système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION. Si non, vous avez un système Uconnect 4C.

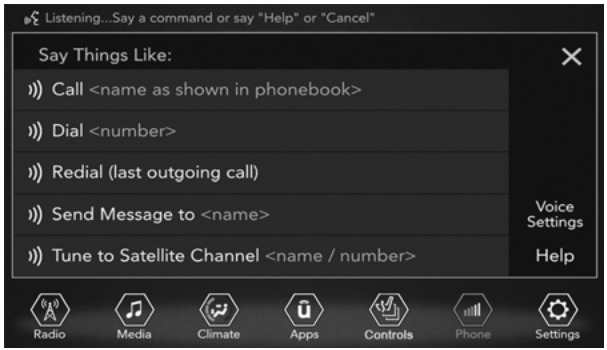

Système Uconnect 4

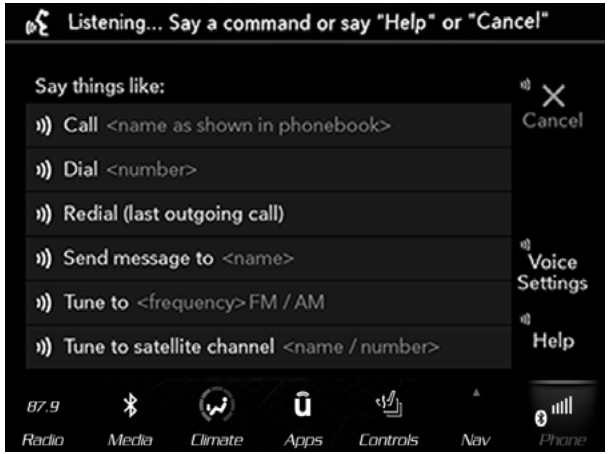

Système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Mise en route

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Visitez le site UconnectPhone.com pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
- Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le rétroviseur et est adapté au conducteur.
- Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.

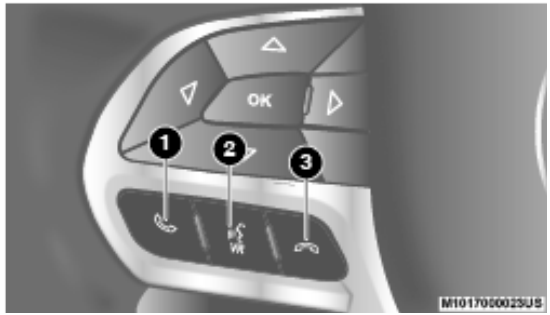

Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Appuyez pour commencer ou répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un télémessage
2 – Pour toutes les radios : Appuyez pour démarrer les fonctions de radio, multimédias ou de chauffage-climatisation. Pour les systèmes avec écran de 8,4 po seulement : Appuyez pour lancer la fonction de navigation
3 – Appuyez pour terminer un appel

Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR. Après le bip, dites :

- « **Cancel** » (Annuler) pour arrêter une session vocale courante
- « **Help** » (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées
- « **Repeat** » (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM^{MD} que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM^{MD} inclus requis.)

Appuyez sur le bouton VR. Après le bip, dites :

- « **Tune to** ninety-five-point-five FM » (**Syntoniser** quatre-vingt-quinze-virgule-cinq FM)
- « **Tune to** Satellite Channel Hits 1 » (**Syntoniser** la chaîne Hits 1 de radio satellite)

CONSEIL :
À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournit une liste de commandes.



Menu Radio du système Uconnect 4



Menu Radio du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Multimédia

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth^{MD} et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- « **Change source to** Bluetooth^{MD} » (**Passer à la source sur** Bluetooth^{MD}).
- « **Change source to** AUX » (**Passer à la source sur** AUXILIAIRE).
- **« Change source to** USB » (**Passer à la source** USB).
- « **Play artist** Beethoven » (**Lire l'artiste** Beethoven); « **Play album** Greatest Hits » (**Lire l'album** Greatest Hits); « **Play song** Moonlight Sonata » (**Lire le morceau** Sonate au clair de lune); « **Play genre** Classical » (**Lire le genre** classique).

CONSEIL :
Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.



Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 4



Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Téléphone

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton de téléphone. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Call** John Smith » (**Appeler** Jean Tremblay)
- **Dial** 123-456-7890 (**Composer** le 123-456-7890) et suivez les messages-guides du système
- **Redial** (**Recomposer**) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- **Call back** (**Rappeler**) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent)

CONSEIL :
Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton de téléphone et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call** Jean Tremblay **work** » (**Appeler** Jean Tremblay **travail**).



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Réponse texte-voix – selon l'équipement

Le système Uconnect annonce les télémessages **reçus**. Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou Phone (Téléphone) (si activé) et dites « **Listen** » (Écouter). (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un télémessage reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton VR ou le bouton de téléphone (si activé). Après le bip, dites : « **Reply** » (Répondre).
2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« Yes. » (Oui.)	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No. » (Non.)	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes late. » (J'aurai 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes de retard.)
« Call me. » (Appelle-moi.)	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin de renseignements.)	« See you in 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes. » (On se voit dans 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

NOTA :
Utilisez seulement la numérotation indiquée, sinon le système ne transpose pas le message.

CONSEIL :
Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du profil d'accès aux messages (MAP) pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez Uconnect-Phone.com.

iPhone[MD] iOS 6 d'Apple[MD] ou la version la plus récente offre seulement la lecture des télémessages **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone[MD] d'Apple[MD], suivez ces quatre étapes simples :

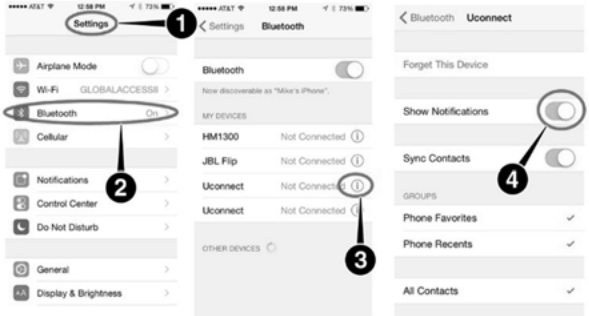

Réglages des avis relatifs à iPhone[MD]

1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Réglages)
2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth[MD] »
3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

CONSEIL :
La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone[MD], mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri[MD] Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un télémessage.

Température

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set driver temperature to** 70 **degrees** » (**Régler la température à** 70 °F **pour le conducteur**)
- « **Set passenger temperature to** 70 **degrees** » (**Régler la température à** 70 °F **pour le passager**)

CONSEIL :
La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.



Système de chauffage-climatisation du système Uconnect 4



Menu Climate (Chauffage-climatisation) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Système de navigation (4C AVEC NAVIGATION)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller.

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites : « **Find address** 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan » (Trouver l'adresse 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan).
2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

CONSEIL :
Pour démarrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites : « **Find nearest** coffee shop » (Trouver le café le plus proche).



Menu Navigation du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

SiriusXM Guardian^{MC} (4C/4C AVEC NAVIGATION) – selon l'équipement

MISE EN GARDE!
Certains services du système SiriusXM Guardian^{MC}, y compris le SOS et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau LTE (réponse vocale/ données), 3G ou 4G (données) fonctionnelle compatible avec votre appareil.

NOTA :
Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système SiriusXM Guardian^{MC} dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système SiriusXM Guardian^{MC}, appuyez sur le bouton Apps (Applications) sur l'écran tactile du système Uconnect 4C/ 4C AVEC NAVIGATION pour commencer.

NOTA :
Le système SiriusXM Guardian^{MC} est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone des États-Unis continentaux, en Alaska, à Hawaï et au Canada. Les services peuvent seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

CALL SOS Appel SOS

Verrouillage et déverrouillage des portières à distance

Send & Go

Localisation du véhicule

Service d'assistance pour véhicule volé

Démarrage à distance du véhicule**

Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance

Appel d'assistance routière

Rapports de santé du véhicule**

Alerte relative à la santé du véhicule**

Pages de performance plus**

** Si le véhicule est équipé.

Inscription (4C/4C AVEC NAVIGATION)

Pour déverrouiller le potentiel complet du système SiriusXM Guardian^{MC} dans votre véhicule, vous devez activer vos services SiriusXM Guardian^{MC}.

1. Appuyez sur l'icône Apps (Applications) sous l'écran tactile de votre véhicule.
2. Sélectionnez l'icône Activate Service (Activer les services) à partir de votre liste d'applications.
3. Sélectionnez « Customer Care » (Service à la clientèle) pour parler avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} qui activera les services dans votre véhicule ou sélectionnez « Enter Email » (Entrer le courriel) pour activer le service sur le Web.
   - Les résidents américains doivent consulter le site : www.siriusxm.com/guardian.
   - Les résidents canadiens doivent consulter le site : www.siriusxm.ca/guardian.

Rapport et alerte sur la santé du véhicule (4C / 4C AVEC NAVIGATION)

Si vous êtes abonné au service SiriusXM Guardian^{MC}, votre véhicule vous enverra un rapport mensuel par courriel qui résume le rendement des principaux systèmes de votre véhicule afin que vous puissiez répondre aux besoins en matière d'entretien du véhicule. Votre véhicule vous envoie également des alertes sur la santé du véhicule lorsqu'il détecte des problèmes avec ses principaux systèmes qui requièrent votre attention. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.

Application mobile (système 4C/4C AVEC NAVIGATION)

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'envoyer une destination de votre téléphone à votre véhicule.



Application mobile

Pour utiliser l'application Uconnect Mobile :

1. Une fois que vous avez activé vos services SiriusXM Guardian[MC], téléchargez l'application Uconnect sur votre appareil mobile. Utilisez le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte de propriétaire pour ouvrir l'application.
2. Une fois à l'écran « Remote » (Fonctions à distance), vous pouvez commencer à utiliser les fonctions de verrouillage/déverrouillage des portières à distance, de démarrage à distance du véhicule et d'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares, selon l'équipement.
3. Appuyez sur le bouton « Location » (Emplacement) de la barre de menu inférieure de l'application pour afficher la carte et localiser votre véhicule ou envoyer un emplacement au système Uconnect Navigation à l'aide de Vehicule Finder et de Send & Go (selon l'équipement).
4. Appuyez sur le menu latéral « Settings » (Réglages) dans le coin supérieur gauche de la fenêtre de l'application pour afficher la fenêtre des réglages de l'application.

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com (résidents américains) ou DriveUconnect.ca (résidents canadiens).

Service SiriusXM[MD] Travel Link (4C AVEC NAVIGATION)

Voulez-vous chercher une station-service, voir une liste de films, vérifier des résultats sportifs ou afficher les prévisions météo sur cinq jours? Le service SiriusXM[MD] Travel Link est un ensemble de services qui vous permet d'obtenir une foule de renseignements sur votre système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION. (Non disponible pour le système 4C.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Show fuel prices** » (**Afficher les prix du carburant**)
- « **Show 5-day weather forecast** » (**Afficher les prévisions météo sur cinq jours)**
- « **Show extended weather** » (**Afficher les prévisions prolongées**)

CONSEIL :
Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.



SiriusXM[MD] Travel Link

Application Siri[MD] Eyes Free – selon l'équipement

L'application Siri vous permet d'utiliser votre voix pour envoyer des télémessages, sélectionner un mode multimédia, placer des appels téléphoniques et plus encore. L'application Siri utilise votre langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse

pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant Siri vous aider à effectuer des tâches utiles.

Pour activer l'application Siri, appuyez longuement sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les télémessages et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.



Uconnect 4 – application Siri[MD] Eyes Free disponible



Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION – application Siri[MD] Eyes Free disponible

Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un

affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémessage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

NOTA :
Uniquement les premiers 25 caractères sont visibles sur l'écran tactile lorsque vous saisissez un message personnalisé.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- La réponse par télémessage n'est pas compatible avec les iPhone^{MD}.
- La réponse automatique par télémessage est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth^{MD}.

Android Auto^{MC} – selon l'équipement

NOTA :
La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du constructeur de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Android Auto^{MC} peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

L'application Android Auto^{MC} vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec la meilleure technologie vocale de la catégorie au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser le forfait de données de votre téléphone intelligent pour intégrer votre téléphone intelligent Android^{MC} et quelques-unes de ses applications à l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre Android^{MC} 5.0 (Lollipop), ou plus, à l'un des ports USB multimédias, au moyen du câble USB fourni par l'usine, et appuyez sur la nouvelle icône Android Auto^{MC} qui

remplace l'icône de téléphone sur la barre de menu principal pour lancer l'application Android Auto[MC]. Appuyez longuement sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant, ou sur l'icône de microphone dans l'application Android Auto[MC], pour activer la fonction VR (Reconnaissance vocale) d'Android[MC] qui permet la reconnaissance des commandes vocales afin d'utiliser une liste des fonctions de votre téléphone intelligent :

- Maps (Cartes)
- Music (Musique)
- Phone (Téléphone)
- Text Messages (Télémessages)
- Additional Apps (Applications supplémentaires)

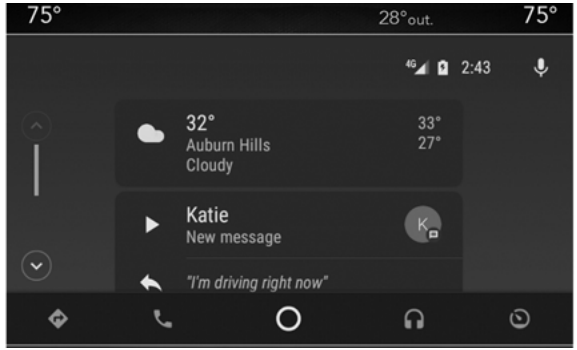

Android Auto[MC] sur affichage de 7 pouces



Android Auto^{MC} sur affichage de 8,4 pouces

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :
Exige un téléphone intelligent fonctionnant avec Android^{MC} 5.0 (Lollipop) ou ultérieur et le téléchargement de l'application sur Google Play. Android^{MC}, Android Auto^{MC} et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

Apple CarPlay^{MD} – selon l'équipement

NOTA :
La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du constructeur de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Apple CarPlay^{MD} peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

La fonction Apple CarPlay^{MD} vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec le système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent iPhone^{MD} et quelques-unes de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre iPhone^{MD} 5 (ou une version ultérieure) à l'un des ports USB multimédias au moyen du câble Lightning fourni par l'usine, et appuyez sur la nouvelle icône Apple CarPlay^{MD} qui remplace l'icône de téléphone « générique » dans la barre de menu principal pour lancer l'application Apple CarPlay^{MD}. Appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) du volant, ou sur le bouton Home (Accueil) de

l'application Apple CarPlay^{MD}, pour activer la fonction Siri de reconnaissance des commandes vocales afin d'utiliser une liste des fonctions de votre iPhone^{MD} :

- Phone (Téléphone)
- Music (Musique)
- Messages
- Maps (Cartes) – selon l'équipement
- Applications supplémentaires – selon l'équipement

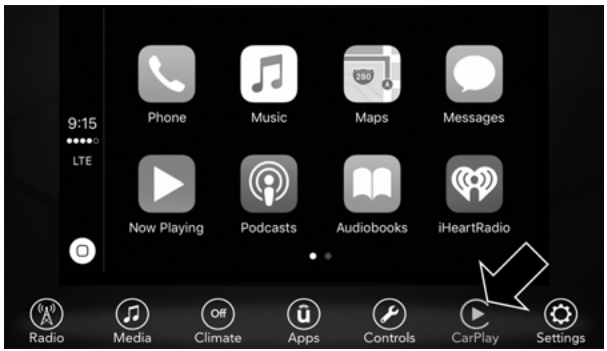

Apple Carplay^{MD} sur affichage de 7 pouces

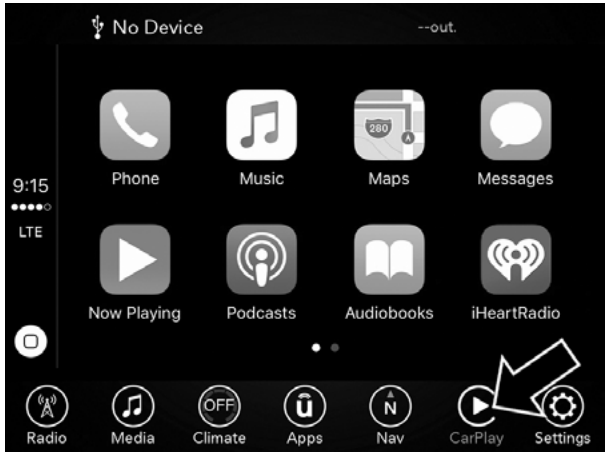

Apple Carplay^{MD} sur affichage de 8,4 pouces

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :

Exige un iPhone^{MD} compatible. Consultez votre concessionnaire pour connaître la compatibilité de votre téléphone. Le tarif du forfait de données s'applique. L'interface utilisateur du véhicule est un produit d'Apple^{MD}. Apple CarPlay^{MD} est

une marque de commerce d'Apple[MD] Inc. iPhone[MD] est une marque de commerce d'Apple[MD] Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Les modalités d'utilisation et les déclarations de confidentialité d'Apple[MD] s'appliquent.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Renseignements supplémentaires

©2019 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android[MC] est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM[MD] et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio Inc. et de ses filiales.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : visitez le site www.DriveUconnect.com ou composez le : 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Les résidents du Canada doivent visiter le site www.DriveUconnect.ca ou appelez au : 1-800-465-2001 (anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian[MC] :

- Les résidents américains doivent consulter le site Web www.siriusxm.com/guardian ou communiquer par téléphone au : 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent consulter le site Web www.siriusxm.ca/guardian ou communiquer par téléphone au : 1-877-324-9091

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés

en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le centre de service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : (800) 423-6343

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais/(800) 387-9983 français

Contact au Mexique

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : (800) 505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

Porto Rico et les îles Vierges américaines

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Téléphone : (800) 423-6343

Télécopieur : (787) 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1-800-380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

Contrat de service

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par le constructeur aura expiré. Le constructeur honore uniquement les contrats de service qu'il a émis. Si vous avez acheté un contrat de service du constructeur, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison de votre véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 521-9922 (les résidents canadiens doivent composer le 1 800 465-2001 pour l'anglais et 1 800 387-9983 pour le français).

Le constructeur n'honorera aucun contrat de service qu'il n'a pas émis. Le constructeur n'est en aucun cas responsable des contrats de service qu'il n'a pas émis. Si vous avez acheté un contrat de service qui n'a pas été émis par le constructeur et si votre véhicule nécessite un entretien après l'expiration de

la garantie limitée de véhicule neuf du constructeur, veuillez consulter les documents relatifs à votre contrat et communiquer avec les personnes qui y sont mentionnées.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

AVERTISSEMENT!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. Par ailleurs, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants peuvent contenir ou émettre des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie en ligne pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires Mopar sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un

groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web http://www.tc.gc.ca/roadsafety/.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Manuels du propriétaire

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1-800-890-4038 (É.-U.)**
- **1-800-387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com (É.-U.)

INDEX

A

Régulateur de vitesse
  Accélération ou décélération (régulateur de vitesse adaptatif)....358
Additifs, carburant....581
Aide au changement de voie....90
Aide dans le véhicule
  Guide d'utilisateur du véhicule....21
Aides à la conduite auxiliaires....218
Ajout d'essence....407
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)....536
Alarme antivol
  Alarme de sécurité....38, 190
  Comment amorcer le système....39, 40
  Désamorçage du système....39
  Réamorçage du système....40
Alarme de sécurité....38, 190
  Comment amorcer le système....39
  Désamorçage du système....39
Allumage....29
  Bouton-poussoir d'allumage....29
  Bouton-poussoir sans clé....29
  Commutateur....29
  Démarrage sans clé d'allumage....29
  Pile de la télécommande faible ou à plat....29
  Télécommande non détectée....29
Ampoules....308
Ampoules de remplacement....450
Ampoules, éclairage....308
Android Auto....723
Animaux de compagnie....303
Antidémarreur (Sentry Key)....36
Antigel (liquide de refroidissement)....535, 585, 586
  Mise au rebut....538
Appel de phares....88
Apple CarPlay....725
Appuie-tête....73
Assistance à la clientèle....729
Assistance au départ en pente....214
Attelages
  Traction de remorque....416
Au sujet des freins....577
Avertissement de capotage....19
Avertissements et mises en garde....20
Avertissements, capotage....19

B

Bac de chargement monté sur le toit....154
Balais d'essuie-glace....526

Batterie....186, 512
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage....25
Témoin du circuit de charge....186
Batterie sans entretien....512
Baudriers....242
Boîte de transfert....544
Électronique....337
Entretien....544
Liquide....588
Boîte de transfert électronique....337
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur)....537
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement)....537
Bouchons, remplissage
Huile (moteur)....508, 514, 515, 516
Radiateur (pression du liquide de refroidissement)....537
Bougies d'allumage....587, 588, 589

C

Calendrier d'entretien....495, 500
Calendrier, entretien....495, 500
Caméra d'aide au recul....404
Caméra, recul....404
Caractéristiques de l'espace de chargement....131
Carburant....579
Additifs....581
Antipollution....581
Contenance du réservoir de carburant....585, 586
Essence....579
Éthanol....582
Exigences....579, 585
Indice d'octane....579, 580, 589
Méthanol....582
Mode économie....326
Spécifications....587, 589
Ceintures à trois points d'ancrage....242
Ceintures de sécurité....241, 304
Ancrage supérieur de baudrier réglable....248
Baudrier réglable....248
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie....251
Ceintures à trois points d'ancrage....242
Directives d'utilisation....246
Enrouleur à blocage automatique (EBA)....251
Ensembles de retenue pour enfants....273
Femmes enceintes....250
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage....247
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité....247
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage....246

Prétendeur de ceinture de sécurité....250
Prétendeurs....250
Rallonge....249
Rallonge de ceinture de sécurité....249
Rappel....241
Siège arrière....242
Siège avant....241, 242, 246
Vérification....304
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)....567, 568
Chaînes, pneu....567, 568
Chargement du véhicule....411, 551
Pneus....549
Chauffe-moteur....318
Choix du liquide de refroidissement (antigel)....586, 589
Circuit de refroidissement....534
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)....536
Bouchon à pression....537
Bouchon de radiateur....537
Capacité de refroidissement....585, 586
Choix du liquide de refroidissement (antigel)....535, 585, 586, 587, 589
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé....538
Niveau du liquide de refroidissement....538
Points à ne pas oublier....539
Vérification....534, 538
Vidange, rinçage et remplissage....535
Classification uniformisée des pneus....569
Clés....23
Remplacement....28, 37
Sentry Key (Antidémarreur)....36
Clés de rechange....28, 37
Clignotants....199, 308, 443, 453, 454
Clignotants....199, 308, 453, 454
Feux de détresse....443
Clignotants d'urgence, danger....443
Climatisation....115
Arrière....112
Climatisation à l'arrière....112
Climatisation, conseils d'utilisation....117
Colonne de direction inclinable....78, 79
Colonne de direction télescopique....78, 79
Commande automatique de la température....116
Commande de freins de remorque intégrées....423
Commande de iPod/USB/MP3....685
Commande de réglage automatique de la température....116
Commande de stabilité électronique....209
Commande électrique
Centrale de servitudes (fusibles)....456
Colonne de direction inclinable et télescopique....79
Direction....342, 588
Freins....577
Glaces....120

Hayon 129
Onduleur 153
Prise électrique auxiliaire....149
Rétroviseurs 83
Sièges....62
Toit ouvrant 124
Verrouillage des portières....42
Commande vocale 707
Commandes à distance de la radio 684
Commandes audio sur le volant....684
Commandes du système audio montées sur le volant....684
Compartiment pour lunettes de soleil 154
Conduite....438
Conseils de sécurité 303
Contenance en liquides....585, 586
Contenance, liquides 585, 586
Contrat de service 731
Contrat, service 731
Contrôle électronique de vitesse (régulateur de vitesse) ..348
Contrôleur, système de la pression des pneus 231
Couvre-bagages....131
Couvre-bagages escamotable....131
Crochets d'arrimage, espace de chargement....132
Cybersécurité....592

D

Dégagement d'un véhicule enlisé 487
Dégivreur de pare-brise 305
Délestage Capteur de batterie intelligent 182
Délestage Mode de protection antidécharge de la batterie 182
Délestage Protection antidécharge de la batterie activée ..182
Délestage Réduction de la charge électrique 182
Démarrage....32, 310, 312
À distance....32
Bouton....29
Chauffe-moteur 318
Si le moteur ne démarre pas 317
Temps froids 318
Démarrage à distance
Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect....610
Quitter le mode de démarrage à distance....34
Réglages du système Uconnect 610
Démarrage d'appoint....480
Démarrage d'un moteur noyé 317
Démarrage et conduite 310, 312
Déneigeuse 430
Derrière une autocaravane 431

Déverrouillage automatique, portières....333
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission....325
Direction....78
Colonne de direction inclinable....78, 79
Commande électrique....342
Volant, chauffant....80
Volant, réglage de l'inclinaison....78, 79
Directives de levage....472
Dispositif antilouvoiement de la remorque....217
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique....121
Dispositif de retenue pour enfant....273
Dispositifs de retenue des occupants....239
Durée utile des pneus....559

E

Éclairage de l'espace de chargement....131
Éclairage extérieur....85, 308, 450
Éclairage intérieur....91
Éclairage intérieur et du tableau de bord....91
Écrous de roue/boulons....577
Embuage des glaces....118
Emplacement du cric....465
Emplacement du pied milieu....549
Ensemble de retenue pour enfants....273
Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant....280
Emplacement des ancrages LATCH....285
Ens. ret. enfants/bébés....276
Ensembles de retenue pour enfants plus grands....276
Installation du siège d'enfant....297
Places assises....279
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée....292
Sièges d'appoint....278
Entrée passive....43
Entreposage du véhicule....118, 571
Entreposage, véhicule....118, 571
Entretien....126
Entretien de la peinture....571
Entretien des ceintures de sécurité....574
Entretien des roues et des pneus....565
Entretien du climatiseur....519
Entretien du fini intérieur....573
Entretien du système antipollution....202
Espace de chargement....131
Éclairage....131
Porte-bagages....154
Essence (carburant)....579

Essence antipollution 581
Essence reformulée 581
Essence sans plomb 579
Essieu arrière (différentiel) 543
Essieu avant (différentiel) 543
Essieu, lubrification 590
Essuie-glace et lave-glace arrière 98
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon 98
Essuie-glaces 94
Essuie-glaces à balayage intermittent 95
Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable) 95
Essuie-glaces sensibles à la pluie 97
Essuie-glaces, pare-brise 94, 511
Éthanol 582
Étiquette d'information sur les pneus et la charge 549
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 549

F

Feu de freinage central surélevé 454
Feux 308
  Alarme de sécurité 190
  Allumage des phares avec les essuie-glaces 88
  Appel de phares 88
  Avertissement de température du moteur 187
  Avertisseur de phares allumés 89
  Borne latérale 454
Clignotants 86, 199, 308, 453, 454
Commutateur route-croisement, phares 86
Croisière 197, 199
Description des témoins des groupes d'instruments 187, 199
Entretien 450, 452
Entretien des feux arrière 454
Espace de chargement 131
Extérieur 85, 308
Feu d'arrêt central surélevé 454
Feux arrière 454
Feux de détresse 443
Feux de jour 87
Intérieur 91
Inverseur route-croisement 87
Lecture 91
Miroir de courtoisie 84
Phares 452
Phares antibrouillard 453
Phares automatiques 88
Rappel de ceinture de sécurité 184
Remplacement des ampoules 450, 452
Sac gonflable 184, 257, 305
Stationnement 88, 198
Système antipatinage 213
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 190

Témoin de la commande de stabilité électronique.....187
Témoin des freins.....185
Témoin du système d'assistance au freinage.....213
Feux de détresse.....443
Feux de jour.....87
Feux de route automatiques.....87
Filtre à air.....517
Filtre à air du moteur.....517
Filtre à huile, choix.....517
Filtre à huile, remplacement.....517
Filtre de climatisation.....119, 517, 521
Filtres
Climatisation.....119, 517, 521
Filtre à air.....517
Huile moteur.....517, 589
Mise au rebut de l'huile moteur.....516
Fluide frigorigène.....520, 521
Fluide frigorigène du climatiseur.....519, 520, 521
Fonction de mémoire (sièges à mémoire).....65
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident.....270, 494
Fonctionnement de la radio.....705
Fonctionnement du protecteur solaire.....126
Fonctionnement par temps froid.....318
Frein de stationnement.....320
Fuites de liquide.....308
Fuites, liquide.....308
Fusibles.....455

G

Glaces.....120
Commande électrique.....120
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique.....122
Groupe d'instruments.....162, 163, 165, 166
Affichage.....167
Descriptions.....199
Options de menu.....174
Guide d'utilisateur du véhicule
Aide dans le véhicule.....21
Directives d'utilisation.....21
Navigation.....21
Recherche du guide d'utilisateur.....21
Guide de l'automobiliste
Manuel du propriétaire.....18, 733
Guide de traction de remorque.....417, 418

H

Hayon.....129
HomeLink (ouvre-porte de garage).....133
Huile moteur synthétique.....516
Huile, moteur.....513, 589
Additifs.....516
Contenance.....585, 586
Filtre.....517, 589
Intervalle de vidange.....513, 514

Jauge....511
Logo d'identification....515
Mise au rebut....516
Mise au rebut du filtre....516
Recommandation....514, 585, 586
Synthétique....516
Témoin d'avertissement de pression....188
Viscosité....514, 515, 516, 585, 586

I

Indicateur de vidange d'huile....170
Réinitialisation....170
Indicateurs d'usure....558
Indice d'octane de l'essence (carburant)....579, 580, 589
Inscriptions sur les pneus....545
Instructions de mise sur cric du véhicule et de remplacement d'un pneu....471
Interrupteur du système antipatinage....217
Introduction....17

L

LaneSense....399
Lavage du véhicule....572
Lave-autos....572
Lecteur de DVD (Video Entertainment System)....688
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier de siège du conducteur....50, 51
Levier multifonction....86
Liquide de frein....540, 588, 590
Liquide lave-glace....94, 511
Liquide....511
Liquide pour essieux....588
Liquide, frein....590
Liquides et lubrifiants....587, 588, 589
Lubrification des mécanismes de carrosserie....526
Lubrification, carrosserie....526

M

Manuels de réparation....733
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité....247
Méthanol....582
Miroirs de courtoisie....84
Mise au rebut
Antigel (liquide de refroidissement)....538
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone....304, 584
Mises en garde concernant les gaz d'échappement....304, 584
Mode d'économie (carburant)....326
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique....333
Mode manuel
Entretien....733
Modes de conduite, SRT....658
Modifications
Véhicule....20
Modifications/altérations du véhicule....20

Moteur 508, 510
Bouchon de remplissage d'huile 508, 514, 515, 516
Chauffe-moteur 318
Choix de l'huile 514, 585, 586, 587
Compartiment 508, 509, 510
Démarrage 310, 312
Démarrage d'appoint 480
Exigences en matière de carburant 579, 585
Filtre à air 517
Filtre à huile 517
Huile 513, 514, 585, 586, 589
Huile synthétique 516
Identification du compartiment 508, 509
Liquide de refroidissement (antigel) 589
Mises en garde concernant les gaz d'échappement 304, 584
Noyé, démarrage 317
Recommandations de rodage 318, 319
Refroidissement 534
Si le moteur ne démarre pas 317
Surchauffe 483

N

Ne pas déranger 722
Nettoyage
Roues 565
Nettoyage des lentilles du tableau de bord 574
Nettoyage des surfaces vitrées 575
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 576

O

Onduleur
Commande électrique 153
Ouverture du capot 127
Ouvre-porte de garage 133
Ouvre-porte de garage (HomeLink) 133

P

Pare-soleil 85
Passage des rapports 323
Transmission automatique 323, 327
Performance 176
Période de rodage d'un nouveau véhicule 318
Permutation des pneus 568
Phares 452
Allumage des phares avec les essuie-glaces 88
Appel de phares 88
Automatique 88
Avertisseur de phares allumés 89
Inverseur route-croisement 87
Nettoyage 572
Remplacement 452
Remplacement des ampoules 452

Phares antibrouillard....453
Phares antibrouillard, entretien....453
Phares automatiques....88
Pièces Mopar....732
Plages de rapports....328
PNBV....411
Pneus....307, 554, 562, 563, 569
Capacité de charge....549, 551
Chaînes....567, 568
Classe de qualité....569
Couple de serrage des écrous de roue....577
Durée utile des pneus....559
Généralités....554, 562, 563
Indicateurs d'usure....558
Mise sur cric....544
Montage de roue....479
Patinage....558
Permutation....568
Pneus d'hiver....562
Pression de gonflage....554
Pression de gonflage des pneus....555
Radiaux....557
Remplacement....464, 479, 544, 559
Remplacement d'un pneu crevé....479
Roue de secours compacte....563
Roues de secours....467, 562, 563, 564, 565
Sécurité....544, 554
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)....192, 231
Tailles....546
Traction de remorque....422
Vieillissement (durée utile des pneus)....559
Vitesse élevée....556
Pneus d'hiver....562
Pneus de rechange....559
Pneus radiaux....557
Poids au timon de la remorque/poids de la remorque....420
Poids de remorque....417, 418
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)....413
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)....413
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes....250
Porte-bagages....154
Porte-gobelet....147
Porte-gobelets....146, 147
Porte-gobelets arrière....147
Portière ouverte....186, 188
Portières....41
Pour ouvrir le capot....127
Pour signaler un défaut relié à la sécurité....732
Précautions d'utilisation....201
Préparation pour le levage sur cric....471

Pression de gonflage
Pneus....555
Prétendeurs
Ceintures de sécurité....250
Prise de courant auxiliaire....149
Prise électrique auxiliaire (prise de courant)....149
Prise électrique, auxiliaire (prise de courant)....149
Procédures de démarrage....310, 312
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)..28
Protection antidécharge de la batterie....90
Protection contre la corrosion....571
Protection contre le pincement....126
R
Rangement....141
Portière....141
Rappel de ceinture de sécurité....184, 241
Rappel de clé de contact....30
Ravitaillement....407
Réglages du système Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur....43, 49, 610
Programmation du système de déverrouillage passif....43, 49, 607
Régler
Abaissement....62, 64
Relevage....62, 64
Vers l'arrière....62, 64
Vers l'avant....62, 64
Régulateur de vitesse....348, 352
Accélération/décélération....349, 351
Annuler....351
Programmation....349
Reprise....351
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)....348, 352
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) (régulateur de vitesse)....352
Remorquage....412, 489
Derrière un véhicule de loisir....431
Guide....417, 418
Poids....417, 418
Véhicule en panne....489
Remorquage d'un véhicule en panne....489
Remorquage derrière un véhicule de loisir....431
Passage au point mort (N) de boîte de transfert....434
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert....437
Remplacement d'un pneu crevé....544
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key....28, 37
Remplacement des ampoules....450, 452
Remplacement des balais d'essuie-glaces....526
Remplacement des piles de la télécommande (télédéverrouillage)....25
Renseignements concernant la garantie....732
Renseignements concernant la sécurité des pneus....544
Renseignements concernant la sécurité, pneus....544

Rétroviseur intérieur 81, 443
Rétroviseurs 81
À l'extérieur 82
Chauffants 84
Commandés à distance 83
Courtoisie 84
Extérieurs rabattables 82
Vue arrière 81, 443
Rétroviseurs commandés à distance 83
Rétroviseurs extérieurs 82
Rétroviseurs extérieurs chauffants 84
Roue de secours compacte 563
Roue et enjoliveur de roue 565
Roues de secours 467, 562, 563, 564, 565

S

Sac gonflable
Enregistreur de données d'événement (EDR) 494
Entretien 271
Entretien du système de sacs gonflables 271
Fonctionnement des sacs gonflables 261
Protège-genoux 262
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur 263
Sacs gonflables latéraux 263
Si un déploiement se produit 268
Système de réponse améliorée en cas d'accident 270, 494
Témoin de sac gonflable 257
Témoin redondant sac gonflable 258
Transport d'animaux domestiques 303
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement 132
Sécurité, gaz d'échappement 304
Sentry Key
Programmation de clé 37
Sentry Key (antidémarreur) 36
Service à la clientèle 729
Service offert par le concessionnaire 513
seulement) 358
Siège à mémoire 65
Sièges 50, 62, 64, 70
Accès facile 68
Arrière à dossier rabattable 50, 54
Basculement 50, 51
Chauffants 69, 70
Inclinables 52
Mémoire 65
Réglage 50, 51, 62, 64
Sangle de déverrouillage du dossier 51
Ventilation 72
Ventilés 72
Sièges à commande électrique
Abaissement 62, 64
Relevage 62, 64

Vers l'arrière....62, 64
Vers l'avant....62, 64
Sièges à mémoire et radio....65
Sièges arrière à dossiers rabattables....54
Sièges avant inclinables....52
Sièges chauffants....69
Sièges rabattables à plat....50
Signalement des défauts reliés à la sécurité....732
Siri....721
SiriusXM Guardian
Alerte santé du véhicule....719
Spécifications
Carburant (essence)....589
Huile....589
Support du capot....127
Surchauffe du moteur....483
Surveillance des angles morts....218
Système antipatinage....217
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go....311
Entrée passive....43
Programmation du système de déverrouillage passif....43, 607
Système d'alarme antivol....38
Système d'amorçage
Alarme de sécurité....38
Système d'assistance au freinage....207
Système d'avertissement de collision frontale....226
Système d'échappement....304, 532
Système de chauffage-climatisation....99
Automatique....100
Système de climatisation....116, 519
Système de commande électrique des freins....207
Dispositif électronique antiroulis....208, 217
Système de freinage antiblocage....205
Système de démarrage à distance....32
Système de diagnostic de bord....201
Système de freinage....539, 577
Maître-cylindre....540
Stationnement....320
Système de freinage antiblocage (ABS)....577
Témoin d'avertissement....185
Vérification du liquide....540, 590
Système de freinage antiblocage (ABS)....205
Système de reconnaissance vocale....707
Système de surveillance de circulation en marche arrière....223
Système électronique de commande des freins....207
Système ParkSense arrière....376, 387
Système ParkSense, arrière....376, 387
Systèmes audio (radio)....591

T

Tableau de référence, dimension des pneus 546
Tableau de viscosité de l'huile moteur 515
Télécommande 23
  Comment amorcer le système 39
  Désamorçage du système 39
  Programmation de télécommandes additionnelles 28, 37
  Système de démarrage 32
Télécommande du système audio (radio) 684
Télécommande, ouvre-porte de garage (HomeLink) 133
Télédéverrouillage 24
  Pour amorcer l'alarme 39
  Pour désamorcer l'alarme 39
  Programmation de télécommandes additionnelles 28, 37
Téléphone cellulaire 705
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 190, 202
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie) 202
Témoin d'anomalie du système de commande électronique de l'accélérateur 187
Témoin d'avertissement des freins antiblocage 194
Témoin de portière ouverte 186, 188
Témoin de pression d'huile 188
Témoin de sac gonflable 184, 257, 305
Témoin du régulateur de vitesse 197, 199
Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments) 192
Toit ouvrant 124, 126
Traction de remorque 412
  Astuces 429
  Attelages 416
  Câblage 427
  Conseils concernant le circuit de refroidissement 430
  Exigences minimales 421
  Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 420
Transmetteur universel 133
Transmission 327
  Automatique 327, 541
  Entretien 541
  Liquide 588
  Passage des rapports 323
Transmission automatique 311, 327
  Additifs spéciaux 541
  Ajout de liquide 542, 590
  Changement de l'huile et du filtre 542
  Remplacement de l'huile 542
  Type de liquide 541, 588, 590
  Vérification du niveau de liquide 541, 542
Transmission intégrale 337
Transport d'animaux domestiques 303
Tremblement dû au vent 123, 125

U

Uconnect
Réglages du système Uconnect....610
Urgence, En cas d'
Démarrage d'appoint....480
Désembourbement d'un véhicule....487
Feux de détresse....443
Mise sur cric....464, 544
Utilisation du cric....472, 544

V

Vérifications de la sécurité de votre véhicule....303
Vérifications de niveau de liquide
Freinage....540
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule....307
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule....304
Vérifications, sécurité....303
Verrouillage
Mode manuel....41
Portières à commande électrique....42
Sécurité-enfants....49
Verrouillage des portières....41, 49
Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière....49
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants....49
Verrous....308
Capot....127
Viscosité de l'huile moteur....514, 515, 516
Viscosité, huile moteur....514, 515, 516
Volant de direction chauffant....80

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

20_WD_OM_FRC_CA
Durango
Première Édition
Manuel du propriétaire



©2019 FCA US LLC. All Rights Reserved. Tous droits réservés. Dodge is a registered trademark of FCA US LLC or FCA Canada Inc., used under license. Dodge est une marque déposée de FCA US LLC ou FCA Canada Inc., utilisée sous le permis. App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play Store est une marque déposée de Google.

Imprimé aux États-Unis